

CENTRE SOCIAL
LE TRAIT D'UNION

Le TRAIT d'UNION

Centre social de la ville d'Évron

Projet Social 2020-2023



Ville d'Évron,
au cœur des Coëvrans



Identification du centre social de la ville d'Evron

Le Trait d'Union

Nom du responsable légal : Joël BALANDRAUD, Maire d'Evron et Président de la Communauté de Communes des Coëvrons (3C)

Nature juridique : MAIRIE d'EVRON

Adresse : 4 rue de Hertford 53600 EVRON

Téléphone : 02.43.01.78.03

Fax : 02.43.01.70.28

Email : mairie@evron.fr

site internet : www.evron.fr

Nom du centre social : Le Trait d'Union

Nom du directeur du centre social : Serge CHURIN

Adresse : 32 bis rue de Montaigu

Téléphone : 02.43.01.63.22

Email : accueil-traitdunion@evron.fr

Date de création du centre social : 1er juillet 2013

Territoire d'action du centre social : La ville d'Evron, commune nouvelle

Sommaire

Qu'est-ce-qu'un projet social ?.....	5
Remerciements.....	6
Identification du centre social.....	7
Le Trait d'Union : un centre social pour tous.....	8
Historique.....	9
Situation géographique.....	10
Equipements et services sur la commune.....	11
Fonctionnement du centre social Le Trait d'Union.....	26
Les missions.....	27
Les modalités d'accueil.....	29
Le personnel.....	30
Le schéma d'organisation.....	32
La répartition des lieux.....	34
Présentation des secteurs.....	43
Evaluation du projet social 2016-2019.....	75
L'évaluation de mi-parcours.....	76
Les constats des animations jeunes.....	80
Les constats des animations familles.....	83
Les constats des animations adultes.....	86
Bilan des événements culturels accompagnés par le Trait d'Union.....	88
Le bilan en 10 points.....	89
La réalisation du projet social 2020-2023.....	93
La méthode de travail.....	94
Les données froides.....	98
Les problématiques.....	117
Le plan pour y répondre.....	121

Orientations 2020-2023.....	122
Prévention et promotion de la santé en direction du tout public.....	123
Favoriser et soutenir la participation des habitants.....	147
Consolider l'accès aux loisirs et à la culture à l'ensemble des habitants	163
Communication, accès à l'information et travail en partenariat.....	179
 Conlusion.....	 192
 Abréviations.....	 194
 Annexes.....	 195

Qu'est-ce qu'un projet social ?

Un projet social est un document écrit de référence pour tous les acteurs : élus, professionnels, bénévoles, usagers des services ou habitants.

Le projet social se construit sur deux modalités essentielles :

- **la participation active des habitants et des usagers** permettant ainsi au plus grand nombre d'exercer une responsabilité citoyenne et partagée
- **la collaboration avec les partenaires** permettant une harmonisation et une coordination des services sur le territoire

Le contenu du projet social fixe les orientations et les actions à mener sur la période d'agrément. Cet agrément de service « Animation Globale et Coordination » d'une durée de 4 ans est délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne sur la base de ce projet social.

Le projet social s'évalue tout au long de sa durée et notamment lors de son renouvellement.



Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les bénévoles du Centre Social le Trait d'Union, pour leurs collaborations notamment lors de l'écriture de ce projet social.

Un grand merci à tous les acteurs, partenaires et professionnels du territoire qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du diagnostic mais aussi aux différentes réunions ces derniers mois et en particulier la Corne d'Abondance avec qui nous avons partagé le diagnostic ainsi que la réunion plénière afin d'être au plus près des problématiques rencontrées sur les Coëvrons.

Merci aux Élus qui nous ont suivi dans cette démarche.

Nous tenons aussi tout particulièrement à remercier les Services de la CAF, de la Fédération des Centres Sociaux pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette écriture. Leurs écoutes, leurs conseils nous ont permis une réflexion plus soutenue et plus approfondie de nos différentes interrogations.

La bonne humeur et l'imagination débordante de tous a permis de mener à bien l'écriture de ce projet social 2020/2023.



Identification du centre social

I. Le Trait d'Union : un centre social pour tous

II. Historique

III. Situation géographique

IV. Equipements et services sur la commune



Le Trait d'Union

Un centre social pour tous



Le centre social, « Le Trait d'Union » est un équipement de proximité qui a pour vocation de conduire une animation sociale globale. Le caractère transversal des missions du Trait d'Union et la volonté d'impliquer les habitants-usagers dans le projet en font un instrument original d'action sociale particulièrement adapté à une politique d'animation sociale de la Ville.

Le centre social est un lieu d'accueil et d'information, de rencontres et de solidarité. Il est un lieu ressource, offrant de nombreux services et activités, ouvert à tous les Evronnais.

Les habitants peuvent exprimer leurs attentes, leurs propositions ou leurs difficultés. Le centre social favorise l'émergence des projets individuels ou collectifs comme réponse aux besoins identifiés.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de prise de responsabilité, de solidarité, de respect de chacun et de reconnaissance de l'autre, le Trait d'Union est un outil de développement social à la recherche du mieux vivre ensemble. Il permet à chacun d'être acteur et citoyen au cœur de la Ville d'Evron.

Historique

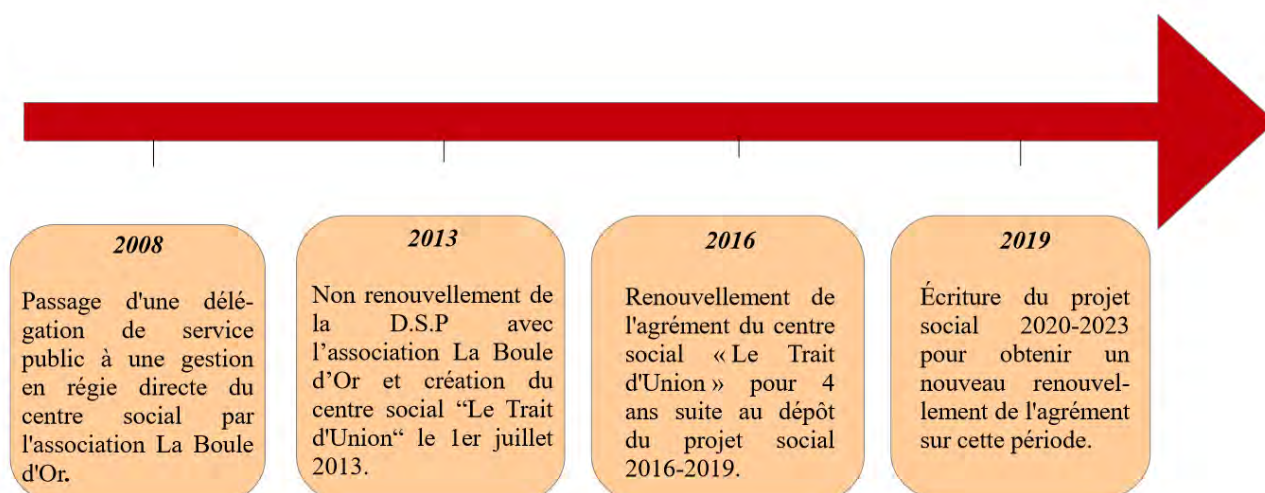
En 2008, la ville d'Evron a confié la gestion du centre social à l'association "la Boule d'Or" dans le cadre d'une Délégation de Service Public (D.S.P.). L'association bénéficiait de deux agréments de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) de La Mayenne : l'agrément animation globale et coordination depuis 1993 et l'agrément action collective familles depuis mars 2011.

En 2013, la ville d'Evron s'est inscrite dans une démarche de reprise en gestion publique des activités du centre social afin d'apporter une alternative aux crises traversées par cet équipement. C'était également la seule alternative pour proposer une réponse durable aux enjeux de cohésion sociale et de cohérence territoriale sur la commune. La gestion publique permet ainsi davantage de pérennité dans la mise en œuvre des activités. Elle favorise l'équité, l'homogénéité et la qualité du service rendu à la population. La gestion du Centre Social étant assurée par la ville d'Evron, les élus souhaitent mettre en œuvre une organisation et un fonctionnement concertés, collaboratifs et partenariaux.

En 2016, le centre social a obtenu un nouveau renouvellement de l'agrément pour la période 2016-2019 soit pour 4 ans.

En 2018, l'équipe du Trait d'Union a réalisé une évaluation de mi-parcours afin d'évaluer leur évolution depuis le dépôt du précédent projet social.

A partir de cette date et jusqu'à fin 2019, l'équipe du Trait d'Union s'est entretenue avec les partenaires, usagers, habitants afin de construire le nouveau projet social 2020-2023 qui constituera la base d'un éventuel renouvellement d'agrément pour cette période.



Situation géographique

Evron est devenue au 1er janvier 2019 une commune nouvelle en fusionnant son territoire avec celui de Châtres-la-Forêt et Saint-Christophe-du-Luat. La population de ces trois communes représentait, selon l'INSEE, en 2016, 8 757 habitants avec une densité moyenne de 128 habitants par km². La configuration territoriale d'Evron, telle que connue précédemment, devient donc commune déléguée (chef-lieu) au sein d'Evron (commune nouvelle).

Quatrième ville du département de la Mayenne, Evron se situe à 33 kilomètres à l'est de Laval, chef-lieu du département de la Mayenne et à 54 kilomètres à l'ouest du Mans, préfecture du département de la Sarthe.

Malgré la mutualisation des services fonctionnels entre la 3C et la ville d'Evron au 1er janvier 2016, le centre social Le Trait d'Union garde son fonctionnement municipal. Sa zone de compétences se fonde sur la commune nouvelle d'Evron, même si son « aire d'attraction » est bien plus large.



Carte des Communautés de Communes
ou d'Agglomération de Mayenne



Carte de la Communauté de
Communes des Coëvrons

Les équipements et services sur la commune

La commune est relativement bien pourvue en services, la commune d'Evron dispose :

- 1 hôpital : service de médecine (15 lits), service de soins de suite et de réadaptation (35 lits), accueil de jour (6 places)
- 1 EHPAD résidence Perrine Thulard : 60 places
- 1 EHPAD dépendant de l'hôpital d'Evron : 166 lits
- 1 foyer logement : 52 logements
- 1 M.A.S., hébergement pour adultes en situation de handicap : 40 places
- 1 SSIAD : 67 places
- 4 pharmacies et 1 laboratoire d'analyses médicales
- 4 entreprises d'ambulances
- 8 médecins omnipraticiens
- 4 chirurgiens dentistes
- 10 infirmiers
- 7 kinésithérapeutes
- 2 pédicures-podologues

Les pages suivantes détaillent le fonctionnement de certains services présents sur la Communauté de communes des Coëvrons :

- les services sociaux et médico-sociaux
- les services et structures dédiés à la petite-enfance et à la famille
- les services et structures dédiés à la jeunesse
- les services et structures dédiés aux seniors
- les équipements et les services à vocation culturelle, artistique ou sportive
- les services à vocation multiples

Les services sociaux et médico-sociaux

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITE 53 (CDS)

Le CDS 53 est le service action sociale de proximité du Conseil Départemental de la Mayenne. Assistantes d'accueil socio-administratives, assistantes de service social, éducatrices de prévention, conseillères en économie sociale et familiale, psychologues, professionnelles de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et responsables d'action sociale sont présents pour accueillir et soutenir les publics en proie à des difficultés.

En 2019, le CDS d'Evron a reçu 4 747 personnes ou ménages et 11 319 communications téléphoniques.

Les travailleurs médico-sociaux ont accompagné 887 ménages sur le périmètre de la Communauté de communes des Coëvrons. Ces ménages se répartissent de la manière suivante : 382 personnes isolées, 79 couples sans enfant, 206 couples avec enfants et 220 familles monoparentales.

Sur les 887 ménages accompagnés, l'interlocuteur principal était âgé de 25 à 59 ans pour 77 % des ménages. Plus de 31 % des 887 ménages accompagnés ne disposaient pas de moyen de transport personnel.

Pour ces 887 ménages suivis en 2019, les interventions du centre départemental de la solidarité étaient liées à des problèmes éducatifs (notion de prévention ou protection – 196 ménages concernés), à des problématiques sur le budget (940 interventions), la vie familiale (626 interventions), le logement (659 interventions), la constitution d'un dossier administratif ou démarches administratives (383 interventions), la santé (411 interventions), l'emploi ou l'insertion sociale et professionnelle (411 interventions), l'isolement (100 interventions).

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MAYENNE (M.D.A. 53)

La MDA est un lieu d'écoute et de soutien pour les adolescents et/ou pour leurs parents. Ces adolescents peuvent rencontrer des difficultés particulièrement importantes ou être touchés par de petits soucis du quotidien. L'accueil est libre, confidentiel et gratuit, il peut-être avec ou sans rendez-vous. Il existe également un groupe de parole pour les parents.

Une équipe de professionnels (directeur, psychologue, éducateur spécialisé, infirmier, secrétaire) compose cette MDA qui est également un lieu ressource pour les professionnels.

La MDA tient une permanence au Trait d'Union chaque mercredi après-midi (Cf rapport d'activités de la MDA en annexe).

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES)

Lieu d'écoute et d'informations pour les personnes seules ou les familles d'Evron rencontrant des difficultés financières, personnelles ou professionnelles.

Les professionnels interviennent sur l'aide sociale légale (relatif à l'hébergement des personnes âgées ou handicapées ainsi que l'aide ménagère), et facultative (relative aux chèques services hygiène, gaz, carburant, épicerie sociale...et aux aides financières).

La ville propose un service mini-bus géré par le CCAS, un mini-bus circule tous les mardis, jeudis et vendredis matin favorisant la mobilité des personnes dépourvues de moyen de locomotion. Le CCAS propose aussi une bourse au permis.

Il organise également des séjours vacances pour les seniors de plus de 60 ans, et/ou personnes handicapées de plus de 55 ans, à mobilité réduite et dépourvue de véhicule.

LA CORNE D'ABONDANCE DES COEVRONS

"La Corne d'Abondance des Coëvrons" est une association née en 2000, elle a son siège social à Evron. Elle est animée par quatre professionnelles et une équipe de plus de 60 bénévoles. Elle compte 856 adhérents en 2019.

Labellisée Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI) par le Conseil Départemental avec pour zone de compétence la Communauté de Communes des Coëvrons en intervenant sur les communes de Bais, Montsûrs-Saint-Cénéry, Evron et Sainte-Suzanne-et-Chammes. Elle accueille tous publics adultes avec une attention particulière pour les plus fragiles.

Conventionnée Espace de Vie Sociale (EVS) par la Caisse d'Allocations Familiales, des activités sont conduites en direction :

- des seniors (plus de 60 ans) sur les communes de Bais, Evron, Montsûrs-Saint-Cénéry, Sainte-Suzanne-et-Chammes,
- des familles (enfants de 0 à 11 ans accompagnés de parents, grands-parents ou assistantes maternelles) sur les communes de Bais, Montsûrs, Torcé-Viviers-en-Charnie.

Une complémentarité entre le centre social Le Trait d'Union et l'association "La Corne d'Abondance des Coëvrons" est nécessaire pour une meilleure visibilité des actions menées sur le territoire Evronnais. Aussi, les responsables de ces deux structures se rencontrent une fois par trimestre pour échanger autour des projets mis en place par chaque structure et des éventuels partenariats.

L'ES.PA.DON

L'association l'Es.Pa.Don. est une épicerie sociale ouverte tous les vendredis de 14h00 à 16h00 (2 vendredis en juillet et 2 vendredis en août) accueillant 70 familles en moyenne sur 46 semaines en 2019. Partenaire de la Banque alimentaire, l'association œuvre à l'échelle du canton d'Evron : 61 % de ses bénéficiaires sont Evronnais.

En 2019, les retraités représentent 22 familles soit 26 personnes, en tout 218 familles, soit 277 adultes et 215 enfants, (159 personnes seules dont 65 avec 1 ou plusieurs enfants) ont été aidés par l'association locale Espadon. 7 552 bénéficiaires ont reçus en moyenne 6.6 kg de denrées par semaine.

Pour bénéficier de cette aide, les demandeurs doivent être bénéficiaires de minimas sociaux. Alors que les demandes sont normalement enregistrées par le CDS du Conseil Départemental de la Mayenne, le Nymphéa et le CCAS d'Evron, sur le canton d'Evron un dispositif expérimental est mis en place depuis février 2011. Ce sont des équipes composées de deux bénévoles de l'association qui instruisent les dossiers lors des permanences à la Mairie. Au niveau du fonctionnement, une cotisation annuelle de 2 € est demandée aux bénéficiaires et de 3 € aux bénévoles. Les usagers paient 10 % de la valeur des marchandises qu'ils prennent, le panier moyen étant de 4 € pour une personne seule et d'environ 9 € pour une famille (2 adultes et 2 enfants).

LES RESTOS DU COEUR

Une équipe d'une trentaine de bénévoles accueille les bénéficiaires. Si l'aide principale concerne les produits alimentaires, des produits d'hygiène, des jouets, des vêtements et des articles de puériculture sont également distribués aux personnes accueillies. Il est mis gratuitement à disposition de tout le monde un espace café, un vestiaire, une bibliothèque solidaire, un coin atelier pour les enfants et un atelier coiffure pour les personnes entrant dans le dispositif des restos du cœur.

Ouverture : tous les mardis et vendredis

- de 9h à 11h30 de fin novembre à début mars
- de 9h à 11h de mars à fin juillet

Chiffres :

- campagne hiver 2018 : 114 familles accueillies pour plus de 19 500 repas fournis et 57 repas bébé.
- campagne été 2019 : 65 familles accueillies pour plus de 12 300 repas fournis et 35 repas bébé.

LES JARDINS FAMILIAUX

L'association des jardins familiaux d'Evron gère un ensemble de parcelles mises à disposition des habitants de la commune. L'association organise annuellement une bourse aux plantes.

LES SOINS A DOMICILE

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est le premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis 70 ans. Sa mission est d'aider chacun « à bien à vivre à son domicile » et ses services sont destinés aux familles, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap (ex : portage des repas, ménage, garde d'enfants, garde à domicile de jour et de nuit, petits travaux de bricolage, ...).

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) interviennent sur prescription médicale au domicile des personnes âgées de 60 ans et plus, malades et/ou dépendantes ou des personnes âgées de moins de 60 ans atteintes de maladies

LES SERVICES D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD)

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS).

LE CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

Groupe de spécialistes proposant une offre de soins mentaux à titre gratuit pour les personnes y faisant appel puisque la prise en charge est totalement effectuée par la sécurité sociale.

LE DON DU SANG

Les bénévoles de l'association du don du sang sont présents tous les 3ème lundi de chaque mois, avec l'établissement français du sang à la salle du Trait d'Union. Depuis que l'association est localisée au Trait d'Union, les dons ont augmenté de 30%.

LA MAISON DE SANTE

La Maison de santé pluriprofessionnelle d'Evron (MSP) est créée en décembre 2019. Elle a pour objectif de permettre aux professionnels de santé libéraux de mieux travailler ensemble afin d'améliorer les prises en soins de leurs patients communs, notamment dans les situations complexes.

Il s'agit d'une MSP multisite, c'est-à-dire que chaque professionnel de santé poursuit son exercice dans son cabinet actuel.

La population ne verra pas de changement dans l'immédiat, cependant des actions de santé publique seront mises en place progressivement. « Le Trait d'Union fait partie des partenaires ressources avec lesquelles la MSP travaille pour élaborer ces actions. En 2019, Le Trait d'Union facilite la réunion des professionnels de santé d'Evron pour la création du projet de santé en mettant une salle à disposition autant que de besoin ».

Les services et structures dédiés à la petite-enfance et à la famille

LE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS

Le multi-accueil municipal propose un service polyvalent de 47 places pouvant recevoir les enfants de deux mois et demi à l'entrée à l'école résidant prioritairement sur le territoire communautaire.

Depuis le mois de mars 2019, un service de halte-garderie est accessible 5 demies journées par semaine. Les enfants peuvent y être accueillis d'une demie-heure à une demie journée durant les heures d'ouverture de ce service.

Les inscriptions et entrées se font sur place durant toute l'année.

La participation financière horaire est calculé selon les ressources (N-2) et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille.

Composée d'une infirmière puéricultrice, d'un éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'adjoints techniques, l'équipe de professionnels veille particulièrement à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés. Elle concourt à l'intégration sociale des enfants en situation de handicap, ou atteints de maladie chronique ou en difficulté avérée.

Les enfants malades peuvent être accueillis pendant le travail de leurs parents (les médicaments sont donnés sur prescription médicale).

Réunis autour d'un projet éducatif, les professionnels proposent des activités sensorielles et motrices (jeux de manipulation, d'imitation...) dans le respect du développement de chaque enfant, favorisant son épanouissement et son autonomie. Ils organisent des sorties et activités extérieures ainsi que diverses rencontres en lien avec les partenaires (Trait d'Union, RAM, pôle culturelle, médiathèque...).

Des repas équilibrés sont cuisinés chaque jours sur place avec des produits de qualité.

L'équipe favorise le dialogue avec les familles en leur permettant de s'exprimer autant qu'elles le souhaitent par le moyen de leur choix (transmissions quotidiennes lors des accueils du matin et du soir, rendez-vous, mail...).

Au cours de l'année sont proposés, des ateliers parents/enfants sur des thèmes variés, des rencontres festives (fin d'année scolaire, décembre...), des soirées à thèmes (relaxation, langue des signes bébé...), des cafés parents...

Ouverture : de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou ponctuel

LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Pour les parents et futurs parents : Informations et conseils sur l'ensemble des modes de garde (individuel et collectif), renseignements et aides accordées par la Caf Et la MSA, accompagnement dans leur fonction d'employeur

Pour les professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...) : informations sur les conditions d'accès et d'exercices des métiers de la petite enfance et sur les différentes aides, informations générales en matière de droit du travail et redirection vers les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques, espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles, soutien et accompagnement dans leur pratique quotidienne grâce aux différents temps proposés (matinées rencontres, sorties, soirées à thèmes, accompagnement à la formation continue...).

Le plus : Service prêt de jouets et formation continue pour les assistantes maternelles mises en place sur Evron.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le LAEP a ouvert en septembre 2011 en même temps que l'espace famille du Trait d'Union. Ce service, agréé par la Caf de la Mayenne, est encadré par deux professionnels dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, les futurs parents et les enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leurs parents, y sont accueillis dans une atmosphère d'écoute, de socialisation, de soutien et de jeux.

Ouverture : tous les vendredis de 9h30 à 11h30

LES DIFFERENTS MODES DE GARDE

Les modes d'accueil sur le territoire (2018) :

- 226 assistantes maternelles agréées dont 6 Maisons d'Assistants Maternelles (Bais, Mézangers, Evron, Vaiges, deux à Montsûrs-Saint-Cénére)
- Un multi-accueil à Evron de 42 places
- Une halte-garderie à Vaiges de 10 places
- Une micro-crèche à Izé de 10 places
- Un service de gardes d'enfants à domicile proposé par 0² et l'ADMR
- Un service de babysitting proposé par le PIJ du Nymphéa

Les services et structures dédiés à la jeunesse

LE SERVICE JEUNESSE DES COEVRONS

Le service jeunesse des Coëvrons s'adresse aux adolescents de 12 à 18 ans. Les animateurs et professionnels s'entendent à accompagner les jeunes dans leur éducation pour être citoyen et pour favoriser l'égalité des chances.

La démarche éducative en direction de la jeunesse est principalement axée sur l'accompagnement d'initiatives, qu'elles soient portées par les jeunes eux-mêmes ou proposées par les animateurs. Le but est d'accueillir les jeunes, d'être à l'écoute de leurs besoins et attentes, de les accompagner en les positionnant au cœur de leur projet, en proposant des temps de présence en adéquation avec les besoins des jeunes (horaires en concertation, après-midi ou soirée), de favoriser l'estime de soi par une attitude bienveillante.

Le but de ces professionnels est de favoriser l'initiative et la prise de responsabilité dans l'ensemble des actions menées, de favoriser le vivre ensemble et les initiatives collectives, de favoriser la participation et l'implication des jeunes sur le territoire et aussi de permettre aux jeunes d'être partie prenante des initiatives et institutions locales.

LE NYMPHEA

Le Nymphéa - Habitat Jeunes Services - respecte 7 engagements de qualité qui sont :

- l'accueil : assurer à chaque jeune un accueil personnalisé
- le développement local : mobiliser l'expertise de chacun au service d'un projet de territoire et de développement local
- l'habitat et les services : offrir une gamme de logements et de services de qualité facilitant la mobilité des jeunes et le lien social
- l'accompagnement individualisé : proposer, à chaque jeune, un accompagnement individualisé vers l'autonomie, par une approche globale
- la vie collective : accompagner les jeunes au quotidien dans une dynamique collective favorisant l'accès à la culture et aux loisirs, la convivialité et l'engagement citoyen
- la restauration : proposer une alimentation équilibrée à un prix abordable dans une perspective de développement durable
- la gouvernance : garantir la conduite du projet en mobilisant les parties prenantes.

Le Nymphéa est un acteur du territoire qui participe aux politiques locales et collabore avec les partenaires sur de nombreux projets.

« Le Trait d'Union est pour notre association une structure facilitatrice d'intégration des populations que nous accueillons :

- Participation des jeunes aux actions de loisirs de proximité
- Engagement des jeunes sur des actions de bénévolat
- Espace relais pour orienter le public du Trait d'Union vers le Pôle des Services du Nymphéa notamment en ce qui concerne l'accompagnement et l'accès au numérique, les actions de prévention ou le Point Information Jeunesse (Cf PIJ page suivante)
- Collaboration sur des projets communs »

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Au Nymphéa est également présent un PIJ qui est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation, le Point Information Jeunesse est un véritable espace ressource en matière de documentation. Celle-ci peut être consultée librement et gratuitement dans un espace entièrement rénové, mais il est aussi possible d'être accompagné de l'animatrice en charge du P.I.J..

Régulièrement actualisée, la documentation nationale (CIDJ) et régionale (CRIJ) permet d'affiner les recherches documentaires et de répondre aux questions dans différents domaines.

A Evron, ce lieu d'information propose :

- Une documentation sur différents domaines : l'enseignement, la formation continue, les métiers, l'emploi, la vie pratique (le logement, la santé...), les loisirs, les vacances, l'international, le sport.
- Des animations thématiques : l'accueil de groupes scolaires, l'info métier, la sécurité routière, la prévention santé et le café rencontre.
- Un service d'aide concernant: l'évolution professionnelle (CV, lettre de motivation, recherche d'emploi, inscription à Pôle Emploi ...), l'accès aux démarches administratives et vie pratique, le soutien scolaire, le soutien au Français pour les personnes étrangères, la billetterie des Ondines
- Un espace multimédia composé de : 4 postes informatiques et 2 tablettes avec internet et bureautique (gratuit), une photocopieuse (copie, impression avec tarif à l'accueil - et scan gratuit)
- Un accompagnement au numérique et technique sur rendez-vous.

Le Point Information Jeunesse met également à la disposition du public : des revues et des magazines à consulter sur place, des plaquettes concernant la recherche d'un logement, d'un job saisonnier, sur le BAFA ...

Le PIJ permet d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et de répondre à un objectif d'intérêt public garanti par un label d'Etat.

Le PIJ est un espace où les jeunes peuvent trouver des réponses à leur questionnement sur des problématiques de la vie d'un jeune : orientation, logement, santé, emploi ...

Il est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux... du lundi au jeudi de 9h30 à 13h15 et de 13h45 à 19h et le vendredi de 9h30 à 13h15 et de 13h45 à 17h30.

LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES : LE PREMIER DEGRE

Deux écoles maternelles publiques :

L'école maternelle Les Grands Prés (67 élèves)

L'école maternelle La Valaisière (42 élèves) : l'effectif pour l'année à venir risque de chuter dû à la mobilité des habitants.

Deux écoles élémentaires :

Une école élémentaire publique : Jean Monnet (205 élèves)

Une école élémentaire privée avec classe pré-élémentaire : Saint-Joseph (370 élèves)

LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES : LE SECOND DEGRE

Deux collèges :

Le collège public Paul-Langevin (450 élèves dont une vingtaine de migrants) composé également d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Le collège privé Sacré-Coeur (503 élèves)

Deux lycées :

Le lycée Raoul Vade pied (général et technologique) : 478 élèves

Le lycée privé professionnel d'Orion : (152 élèves dont 44 en BTS)

Les établissements du second degré sont chacun dotés d'un internat. Une grande majorité d'élèves est absente les mercredis, les week-ends et durant les vacances scolaires. Ces absences posent certains problèmes pour l'organisation d'actions dédiées à ce public ou dans le suivi et l'accompagnement de projets.

Les services et les structures dédiés aux seniors

LA RETRAITE SPORTIVE DES COEVONS

Né en 2005, le club compte aujourd'hui plus de 390 adhérents.

Ce club sportif a pour objectif de préserver la santé des pratiquants et de promouvoir la convivialité entre retraités. Il n'y a aucun esprit de compétition, chacun se retrouve dans un esprit de partage.

L'ASSOCIATION ACCUEIL AMITIE

Elle organise des activités (gymnastique, marche, jeux de société et tarot, chorale et activités manuelles, des bals, des sorties et des séjours). L'association Accueil amitié comptabilise plus de 300 adhérents. Parallèlement à ses nombreuses activités internes, l'association ne manque pas de s'impliquer dans la vie locale, à l'occasion notamment des Virades de l'espoir ou de la collecte de la Banque alimentaire.

Depuis neuf ans, elle affirme sa vocation intergénérationnelle en proposant aux jeunes enfants diverses activités (cuisine, jardinage...), en collaboration avec le relais assistantes maternelles (RAM) des Coëvrons.

LE COMITE DES CHEVEUX BLANCS

Association qui organise tout au long de l'année des activités gymnastiques, des sorties, des concours de belote, des repas et des rendez-vous festifs. Elle comptabilise 440 membres en 2015.

Les équipements et les services à vocation culturelle, artistique ou sportive

LE POLE CULTUREL ET LE CONSERVATOIRE

Le conservatoire des Coëvrons est un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal dans lequel sont enseignées la musique et la danse. Avec près de 900 élèves inscrits, il veut être un lieu de vie accueillant pour les enfants et pour les adultes. Il dispense un enseignement spécialisé à travers une offre importante tout en s'efforçant de développer des passerelles entre les différentes disciplines. Les apprentissages sont conçus en priorité comme moyen de développement personnel des élèves. L'équipe enseignante veut offrir les réponses pédagogiques appropriées aux demandes spécifiques des élèves afin de créer de véritables parcours personnalisés. Bien ancré dans son territoire, le conservatoire développe des partenariats avec les autres structures culturelles, sociales en se saisissant de toutes les propositions originales qui permettent de rayonner davantage et de tisser encore plus de lien social. Ses actions de partenariat notamment avec le Trait d'Union sont vues comme une opportunité de renouvellement des pratiques d'enseignement du conservatoire et comme un moyen de diffusion des travaux artistiques des élèves.

La Croche pour tous organisée chaque mois a lieu au centre social Le Trait d'Union. Les professeurs du pôle culturel dispensent des cours dans la B.A.M. (Boîte à musique) du Trait d'Union (Cf répartition des lieux page n°34).

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque met à disposition une multitude d'ouvrages sur support papier ou/et numérique, répartis en 7 espaces.

C'est également plusieurs espaces d'animation (lecture et jeux), une salle de travail, un espace détente (avec café, thé ou infusion) ainsi qu'un lieu d'exposition.

LE CINEMA YVES ROBERT

Le cinéma Yves Robert, géré par Atmosphère 53, se compose de trois salles de 80, 100 et 250 places.

Il diffuse des films en sortie nationale en 2D ou en 3D, des films d'arts et d'essai, des soirées débat ou rencontre, des documentaires Connaissance du monde accompagnés d'une présentation par l'auteur depuis octobre 2019 et des Ciné Opéra. Le cinéma organise aussi une programmation jeune public appelé Ciné-Club.

Des séances en audiodescription sont possibles pour les malvoyants. Les 3 salles sont équipées pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

LES ESTIVALES

Inclus dans les spectacles de l'été, pendant 3 jours les Estivales accueillent à la salle des Fêtes des groupes folkloriques du monde entier. Musique, couleurs, danses, les spectateurs en prennent plein les yeux.

LE FESTIVAL DES ARTS SACRES

Chaque année depuis 2003, le festival d'Arts Sacrés d'Evron s'évertue à faire vibrer le cœur de la majestueuse basilique. Le festival propose des concerts, visites, expositions et conférences... Un thème est alors décliné pour faire découvrir la richesse du patrimoine sacré ancien. Ce rendez-vous incontournable permet la rencontre entre un patrimoine magnifiquement préservé et des artistes de renommée internationale.

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

De nombreuses installations sportives et de loisirs sont répertoriées sur Evron telles que :

- un complexe sportif
- un hall
- le jardin aquatique (piscine),
- six aires de pratiques multisports,
- un skate-park,
- un parcours sportif,
- des terrains de tennis (extérieur + intérieur)
- une piste d'athlétisme
- deux city-stades
- une salle multi-sport
- une salle d'haltérophilie

Un forum des associations se déroule en septembre chaque année.

LES SALLES

Différentes salles sont également disponibles pour les associations et l'organisation de leurs activités et de leurs événements :

- la salle des fêtes dotée d'une scène, de tribunes rétractables et d'une cuisine,
- la salle des Quatre Vents,
- la salle de la Libération,
- la salle des Ruettes
- la salle des Croisettes

Les services à vocation multiples

LA MAISON DE L'ECONOMIE - L'AGORA

Afin de conforter la dynamique économie-emploi sur les Coëvrons et dans un souci de lisibilité de son action, la Communauté de communes s'est dotée de l'AGORA - Maison de l'économie, lieu entièrement dédié au monde économique (entreprises, porteurs de projets, demandeurs d'emploi, salariés).

A travers cet outil, la Communauté de communes s'attache à assurer le développement et la promotion du tissu économique local. Dans cet objectif, elle :

- Accueille et accompagne les porteurs de projets de création et/ou reprise d'entreprises dans leurs différentes démarches,
- Accompagne les entreprises du territoire dans leur développement par la mobilisation de dispositif d'aide et le montage des dossiers,
- Propose de l'immobilier et du foncier d'entreprises (ateliers-relais, parc d'activités, etc.),
- Anime le tissu économique en partenariat étroit avec le Club des entrepreneurs des Coëvrons, véritable relais auprès des dirigeants d'entreprises,
- Anime la dynamique commerciale des centre-bourgs, en appui des associations commerciales, à travers un manager de commerce
- Accueille et accompagne les demandeurs d'emploi et salariés dans leurs démarches ainsi que les entreprises dans leur recrutement,
- Accueille des permanences de la Mission Locale, de Cap Emploi et du Fongecif,
- Travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens de l'économie, de l'emploi et de la formation.

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (M.S.A.P.)

Une maison de services au public (MSAP) est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'un territoire d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit.

Le Réseau des Services Publics a été mis en place en 2014 sur la Commune d'Evron, changement d'appellation en 2015 par « Maison de services au public » puis le service est devenu communautaire en 2017 pour répondre aux habitants du territoire.

Une autre M.S.A.P. existe sur le territoire des Coëvrons et se situe à Bais. Des permanences délocalisées ont lieu à Montsurs et Sainte-Suzanne.

Ces maisons de services au public sont animées par des agents-médiateurs qui assurent un accompagnement administratif et numérique de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires du lieu, qui sont : l'Etat, la Caf, la MSA, le CPAM, la CARSAT, Pôle emploi...

Des postes informatiques sont également à disposition des usagers.

La MSAP d'Evron accueille aussi des permanences telles que :

- La MSA (sur rendez-vous)
- Le conciliateur (sur rendez-vous)
- L'assistant social de la CARSAT pour la santé au travail
- La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
- L'Epicerie sociale « ES.PA.DON. »
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits de la Femme et des Familles)
- L'ADAVIP (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales)

Fonctionnement du centre social

Le Trait d'Union

I. Les missions

II. Les modalités d'accueil

III. Le personnel

IV. Le schéma d'organisation

V. La répartition des lieux



Les missions du centre social

Le centre social Le Trait d'Union doit répondre à plusieurs missions d'ordre social, pour cela il est :

- **Un équipement à vocation globale**

Ouvert à l'ensemble de la population d'Evron. Le centre social est un lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute et d'expression pour tous les habitants. Leurs besoins exprimés ou détectés sont pris en compte. Le Trait d'Union propose des activités et services pour tous. Le centre social s'adresse à toute la population du territoire.

Il vise la participation des habitants à la vie locale en accordant une attention particulière aux familles et personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques, culturelles.

- **Un équipement à vocation familiale, de mixité sociale et intergénérationnelle**

Le centre social est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

C'est un espace de production de lien social, de croisements, de rencontres entre les habitants, entre les générations et entre les cultures. Des animations sont régulièrement proposées par les animatrices afin de favoriser cette mixité du public (ex : repas à thème, sorties...).

- **Un lieu de participation à la vie sociale**

Le centre social prend en compte l'expression des demandes des habitants et soutient le développement de la vie associative par le biais de prêt salle, la mise à disposition de matériel... Il suscite la participation et l'initiative des habitants à l'animation locale et aux prises de décisions les concernant. Le Trait d'Union soutient le pouvoir d'agir des habitants.

- **Un support d'interventions sociales concertées et novatrices**

Le centre social contribue au développement du partenariat. Il recherche la concertation avec le mouvement associatif, les administrations et les autres équipements de services et d'action sociale.

La concertation locale enrichit le projet par le croisement des compétences de chaque partenaire, la complémentarité des savoirs-faire et les moyens que chacun peut apporter.

C'est l'exercice de ces quatre fonctions, coordonnées et animées par un personnel qualifié, qui habilite le centre social à bénéficier de l'agrément de service « Centre Social - Animation Globale et Coordination » délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne.

Pour répondre à ces missions, le centre social Le Trait d'Union veille à :

- **L'harmonisation des pratiques professionnelles de l'équipe**

La Ville d'Evron souhaite renforcer la complémentarité et la cohésion des actions par une démarche méthodologique partagée. Dans ce sens, une attention particulière est apportée au savoir-être et au savoir-faire des équipes. Une démarche d'identification continue des besoins en formation ou en accompagnement est mise en place. Un échange des pratiques favorisant l'analyse et les progrès qualitatifs est à encourager afin de développer la mobilisation et la valorisation des compétences et savoir-faire de chacun.

Dans la cadre d'une valorisation de la dimension familiale et dans cet esprit d'harmonisation des pratiques, le projet social du centre social de la ville s'appuie sur une référente famille. Elle a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions en faveur des familles.

- **L'intervention concertée et au partenariat**

Structure de proximité, le centre social est un acteur essentiel du maillage territorial. Son contact quotidien avec les habitants doit permettre à ces derniers de bénéficier d'une orientation fiable et rapide vers les bons interlocuteurs en fonction du problème soulevé. De vocation généraliste, le centre social doit connaître ses limites d'intervention et faciliter le passage de relais aux acteurs spécialisés.

Par ailleurs, grâce à son infrastructure implantée au cœur de la ville, et à son annexe situé dans un quartier éloigné, le centre social doit faciliter les interventions spécialisées au plus près du public. Par la mobilisation de ses ressources propres et de ses moyens, le centre social contribue au rapprochement entre les différents acteurs et la population.

Au delà des rencontres et un travail quotidien avec les partenaires, le responsable du centre social participe à différentes instances partenariales :

- **le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)** qui est un comité réunissant différents organismes publics et privés (institutions, associations...) concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité afin de travailler ensemble à un même objectif : la prévention de la délinquance. Le CLSPD est présidé par le Maire. Il est actuellement en veille.
- **Les conseils d'administration du Nymphéa (Habitat Jeunes Services) et de la Corne d'Abondance des Coëvrons** : Le directeur est à l'écoute des projets et des problématiques rencontrées par ces instances pour proposer par la suite des actions communes avec ces structures.

L'équipe du centre social le Trait d'Union veille à porter une attention particulière aux partenaires lors de l'élaboration des différents projets et animations. L'objectif du centre social le Trait d'Union est de se développer équitablement sur l'ensemble de la commune et d'intervenir auprès de l'ensemble des publics (enfants, jeunes, adultes et seniors) dans le cadre d'une démarche individuelle ou familiale.

Les modalités d'accueil

Le centre social est ouvert à tous

Le centre social « Le Trait d'Union » de la ville d'Evron s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune et des communes extérieures situées sur le territoire de la Communauté de communes, sans distinction d'âge, de situation socio-économique et/ou d'origine culturelle.

Néanmoins, il est apporté une attention particulière aux populations présentant des signes de plus grande fragilité ou se trouvant dans des situations plus difficiles d'un point de vue économique, social ou culturel.

Jours et heures d'ouverture au public

Le centre social est ouvert du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires de 9h30 à 18h et durant les vacances scolaires de 9h30 à 12h15 puis de 13h45 à 18h.

Il reste également ouvert pendant les périodes scolaires sur les temps du midi afin que toute personne souhaitant venir y déjeuner puissent profiter de l'espace point chaud au bar du Trait d'Union. (Cf règlement du point chaud en annexe)

Les tarifs

Suite à un choix politique de la municipalité et afin de faciliter l'accès à tous, aucune adhésion n'est demandée aux habitants pour profiter des services du centre social. Cependant, les usagers participent financièrement aux sorties et à certaines activités mises en place par les animateurs. Le financement des activités est assuré en partie par le budget de la Caf et le budget communal.

Un tarif en fonction du quotient familial est appliqué aux familles pour les activités annuelles. (Cf annexe). Un surcoût est appliqué aux non-évronnais pour les activités encadrées par des intervenants professionnels.

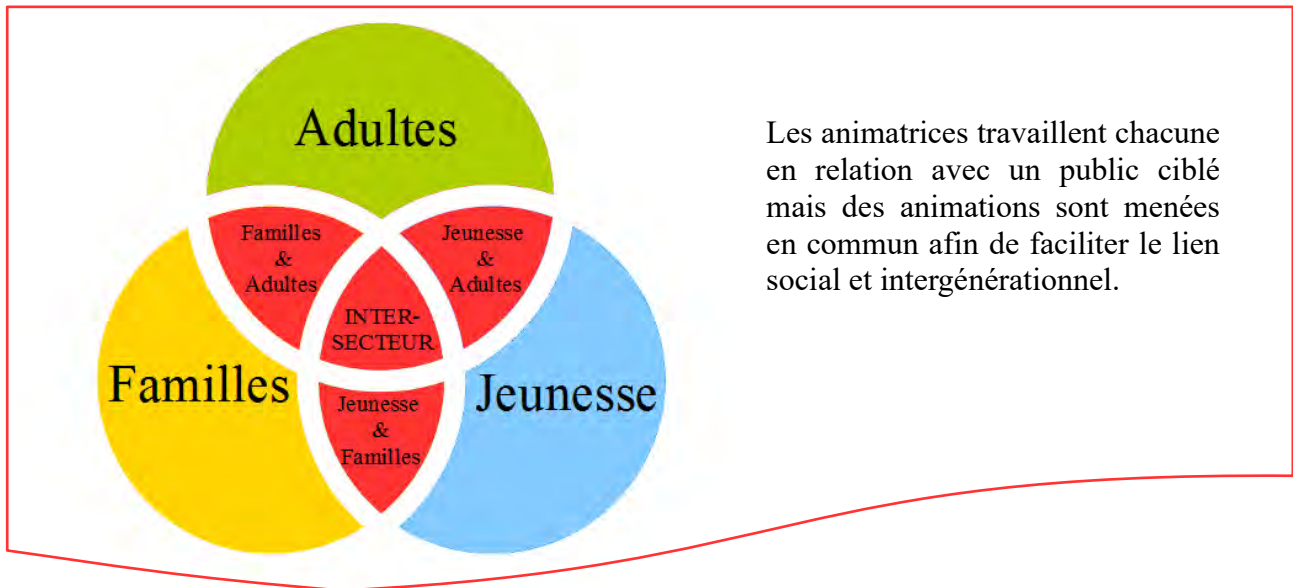
Une réunion portant sur le mode tarifaire aura prochainement lieu afin d'harmoniser les tarifs entre la Communauté de communes des Coëvrons et la ville d'Evron.

Le personnel

Un directeur à temps plein en CDI

Trois animatrices à temps plein dont :

- une animatrice de proximité et adjointe de direction en CDI
- une animatrice jeunesse en CDI
- une référente familles en CDI



Deux agents d'accueil administratif :

- un agent à 28h par semaine en CDI
- un agent à 17,5h par semaine en CDI

Deux agents des services d'entretien :

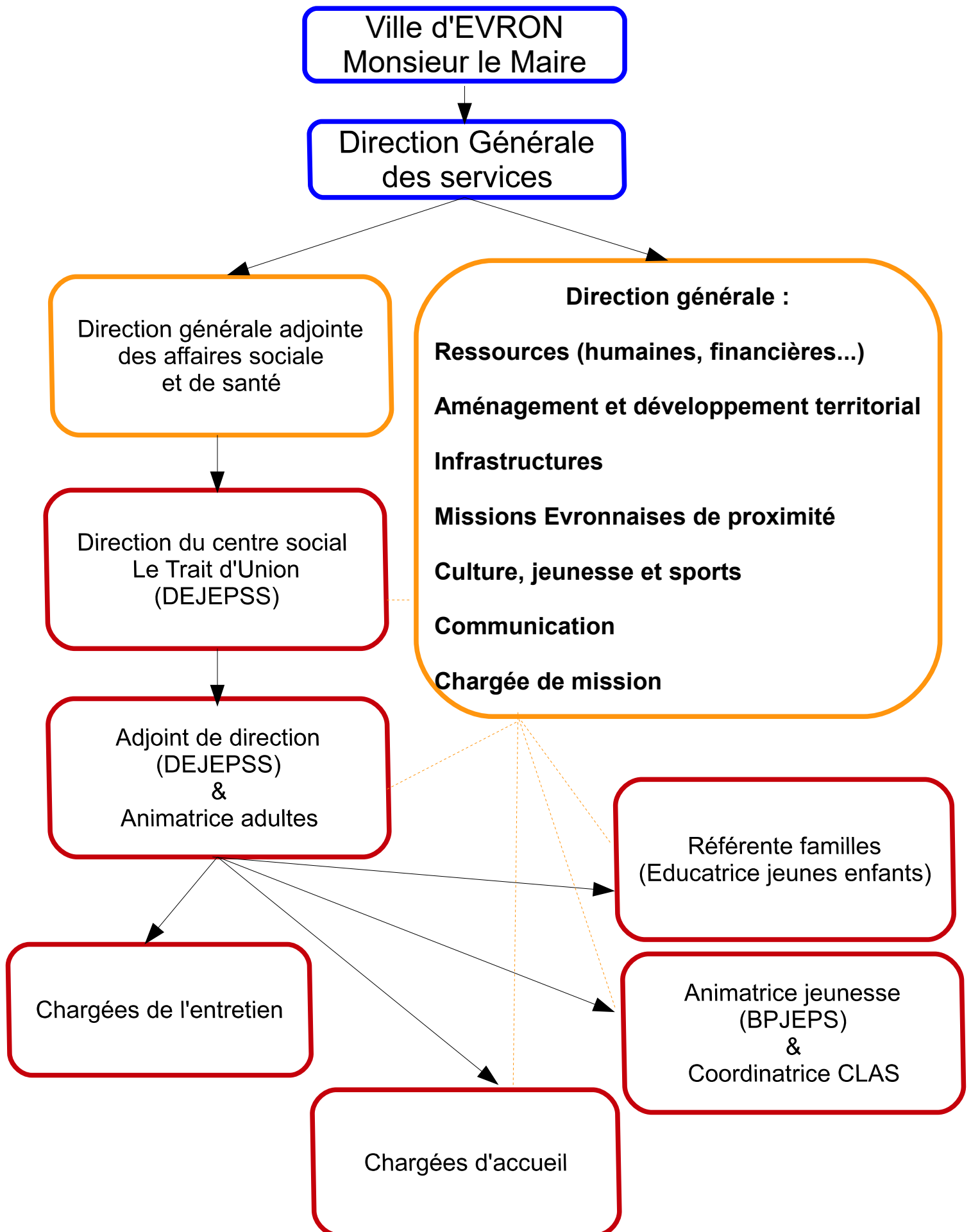
- un agent à 12h par semaine en CDI
- un agent en vacation de 8h par semaine

Au sein du Trait d'Union, interviennent également :

- une intervenante professionnelle d'activités salariée de la mairie (dance kids / dance ados/ gym douce)
- cinq intervenants sous le statut d'autoentrepreneur (aquarelle, peinture-dessin, modelage, break dance, théâtre d'improvisation)

Des stagiaires (lycéens et étudiants) et des bénévoles en volontariat reconnu sont accueillis tout au long de l'année au sein des différents services du Trait d'Union.

Organigramme du centre social Le Trait d'Union



Le schéma d'organisation

Le comité de pilotage

Objectif :

Créé en 2013, le comité de pilotage a pour but de définir les orientations et les objectifs du centre social. Ce comité de pilotage doit être partagé avec l'ensemble des intervenants du domaine social entre autre.

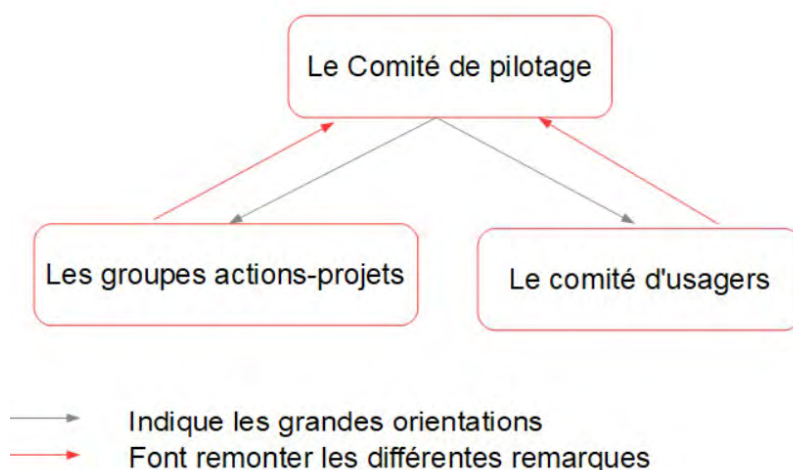
Il faut approfondir les actions entreprises, à savoir :

- organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes ou des associations
- assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- développer des actions d'intervention sociale aux besoins de la population et du territoire
- développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur les axes d'interventions prioritaires

Les décisions et orientations prises par le comité de pilotage respectent bien évidemment les valeurs des centres sociaux définis par la circulaire CNAF du 20 juin 2012. Ce comité de pilotage devrait avoir lieu deux fois par an.

Composition :

Ce comité de pilotage est composé d'élus de la ville d'Evron, de la Caf de la Mayenne, de la Fédération des centres sociaux des Pays de la Loire, de l'association La Corne d'Abondance des Coëvrons, du Nymphéa (Habitat Jeunes Services), de la Communauté de communes des Coëvrons, de l'office municipal des sports, du CCAS et du CDS .



Les groupes actions - projets

Objectif :

Le centre social se doit d'être un espace dans lequel les habitants s'expriment. Des professionnels capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire se tiennent à leur disposition afin de les accompagner.

Ce centre social se base sur des valeurs et des principes fondateurs : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité, la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat.

Afin d'impliquer les usagers de la structure et donner du sens à ces valeurs, des groupes « actions-projets » sont mis en place. Ces groupes veillent à :

- assurer le continuité des actions réalisées et insuffler une dynamique participative des usagers en veillant à insérer de nouvelles personnes
- réfléchir, étudier et mettre en place de nouvelles actions
- favoriser les initiatives des habitants, les soutenir et les concrétiser

Composition :

Les groupes actions-projets peuvent-être composés d'élus municipaux, d'usagers volontaires et de partenaires associatifs ou autres acteurs du territoire. Ils se réunissent autour de différentes thématiques dès que la mise en place d'un projet rend pertinent la rencontre de ces différents acteurs.

Chaque groupe est également composé d'un professionnel du Trait d'Union, qui est référent et responsable de la mise en place de ces temps de concertation.

Le comité d'usagers

Objectif :

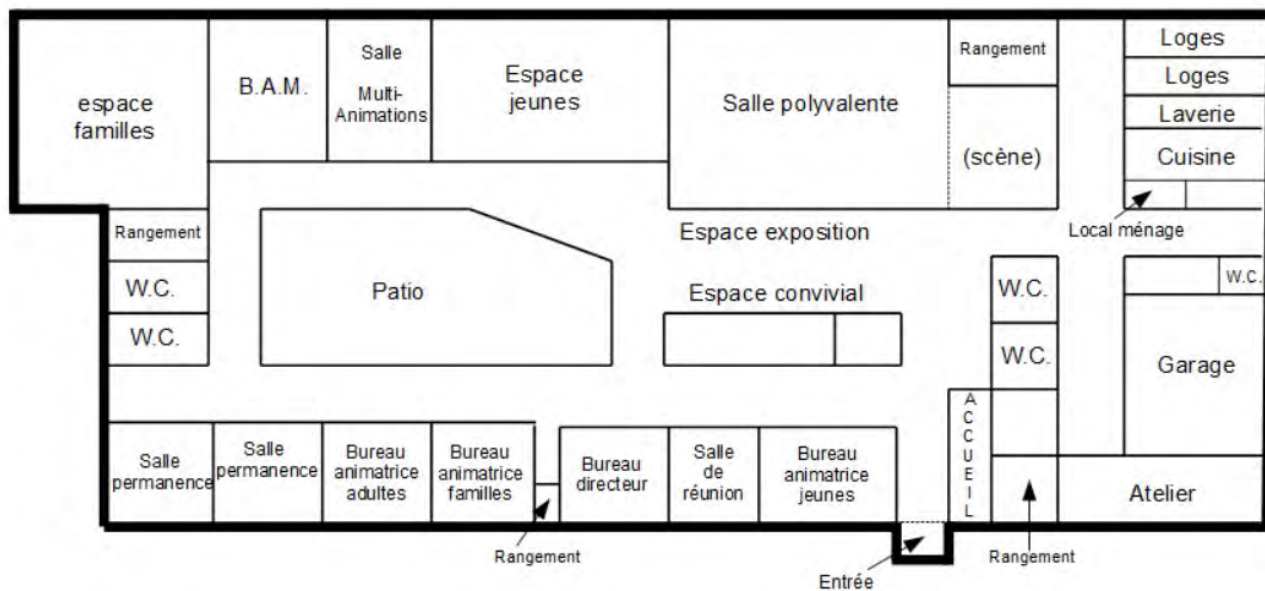
L'objectif de ce comité d'usagers est de permettre aux habitants de s'exprimer, d'être écoutés et de faire des propositions afin d'améliorer les services proposés. Ce comité d'usagers permet de favoriser l'initiative des habitants et libérer leur parole. Les habitants peuvent aussi donner libre cours à leur imagination afin d'apporter de nouvelles idées d'animation. Ce comité se réunit une fois par mois afin, notamment, de concevoir les programmes mensuels.

Composition :

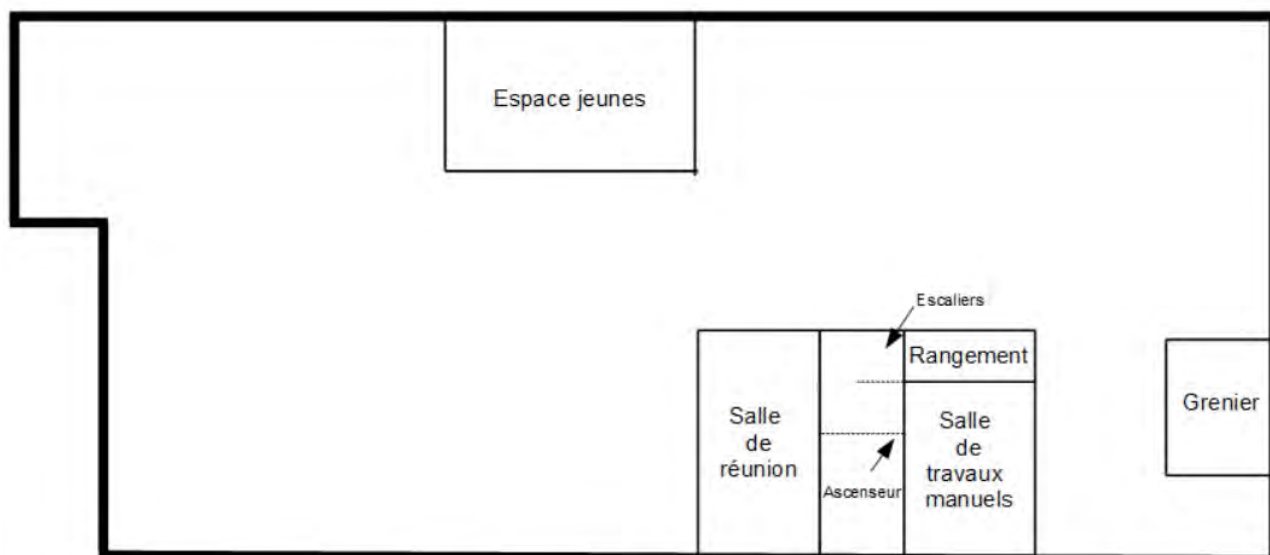
Ce comité d'usagers est constitué de bénévoles, d'usagers et de professionnels du centre social.

La répartition des lieux

Le Rez-de-chaussée



Le premier étage



Le Trait d'Union



L'accueil



L'espace jeunes



L'espace familles



L'espace convivial



La salle polyvalente



L'espace détente



La boîte à livres



L'espace expositions



La boîte à musique



La cuisine



La laverie



L'atelier



La salle multi-animations



La salle d'ateliers manuels



Un des deux bureaux de permanence



La grande salle de réunion



La petite salle de réunion



Le garage et son atelier Biclou



Une des deux loges



Le patio



Le jardin

L'annexe de la Valaisière



L'espace d'animations de la Valaisière



Le coin cuisine de la Valaisière



L'espace détente de la Valaisière

L'espace jeunes

Cet espace est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans tous les mercredis après-midi en période scolaire et tous les après-midi du lundi au vendredi durant les vacances scolaires sauf si l'animatrice jeunesse est occupée à l'extérieur du centre social. C'est un lieu de rencontres entre les jeunes. Il dispose de 2 canapés, 2 tables basses, un présentoir de magazines jeunesse et bandes dessinées, une console Wii, des jeux de société, de la documentation de prévention. (Cf présentation secteur jeunesse page n°43)

L'espace familles

Cet espace ouvert aux familles lors des différentes animations proposées sert également d'espace pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Il est composé de tables et chaises pour enfants, de jouets et tapis. Il dispose également de différents ustensiles de cuisine, d'un four et d'un micro-onde qui peuvent être utilisés pour différents ateliers. (Cf présentation secteur famille page n°59)

La cuisine

Cette cuisine permet aux bénévoles et aux usagers de disposer d'un lieu permettant l'élaboration de recettes de cuisine à partager. Elle sert au minimum une fois par mois pour des goûters, des petits repas ou des soirées. Elle est aussi disponible pour les personnes qui empruntent la salle polyvalente.

Cette cuisine est composée de deux fours (un à gaz, l'autre électrique), de plaques chauffantes, de deux réfrigérateurs, d'un congélateur, de deux plans de travail et d'un évier. Des ustensiles de cuisine sont également à disposition notamment une balance, un batteur et un robot multi-fonctions. Des ingrédients non périssables sont également à disposition (sel, poivre, épices...).

La cuisine est bien équipée mais dispose d'un espace qui ne permet pas d'accueillir plus de 10 personnes.

La salle polyvalente

Cette salle est très empruntée. Sa capacité et sa localisation sont très appréciées des habitants et des membres associatifs qui l'utilisent pour différentes activités : relaxation, gym, capoeïra... C'est aussi dans cette salle que le don du sang ou la bourse aux vêtements interviennent. Cette salle peut servir de salle de réunion, les élus s'y retrouvent régulièrement lors de conseils municipaux ou communautaires. C'est également dans cette salle qu'ont lieu les différentes soirées organisées par les animatrices comme les repas à thème, les soirées jeux ou les matchs d'improvisation théâtrale. Cette salle a été le lieu de rencontre des partenaires pour l'élaboration du projet social.

La boîte à musique (B.A.M.)

Depuis 2013, les professeurs du conservatoire dispensent des cours de musique à des jeunes au sein de la B.A.M.. Ils développent des projets autour des musiques amplifiées. Quatre à cinq groupes répètent dans cet espace dédié aux amateurs. Cette salle a la particularité d'être insonorisée.

Depuis cette année, une convention a été signée entre le Nymphéa (Habitat Jeunes Services), le conservatoire et le Trait d'Union pour organiser La Croche pour tous. Cet événement organisé 9 fois par an permet aux élèves de progresser dans de vraies conditions de concerts en se produisant devant les habitants au sein de la structure du centre social. C'est un temps d'échanges entre

différentes générations. Le Conservatoire utilise donc l'espace convivial une fois par mois le vendredi, les jeunes du Nymphéa s'occupent de la buvette sans alcool tandis que le Trait d'Union prête ses lieux et son matériel. Cela permet souvent, par la suite, à ces artistes de se produire lors de la fête de la musique.

L'espace convivial

Cet espace est ouvert tous les midis en période scolaire afin d'accueillir les différentes personnes souhaitant venir y déjeuner. Il dispose d'un plan de travail, d'un micro-ondes, d'une cafetière, d'une bouilloire, d'un évier. Il est possible d'y trouver différents ustensiles de cuisine et des couverts, assiettes et verres qu'il est possible d'emprunter en prenant le soin de les laver avant de les remettre à leur place.

Cet espace possède différents jeux de société, les habitants s'y retrouvent régulièrement le mercredi après-midi. Il y a également un baby-foot et rares sont les jours où celui-ci n'est pas utilisé.

La boîte à livres

Deux bibliothèques sont à disposition des habitants. Elles fonctionnent sur le principe du don. Les habitants peuvent venir emprunter des livres, ils peuvent également en déposer d'autres ou en garder.

Ils disposent également de différents magazines ou journaux à lire sur place. C'est à cet endroit que les habitants peuvent s'informer de différents événements du territoire par le biais de flyers ou affiches se tenant à leur disposition.

Le garage et l'atelier Biclou

Le Garage abrite le mini-bus du centre social et dispose d'un grenier dans lequel sont rangés quelques jouets, livres ou autres objets dont on se sert parfois.

C'est ici que se trouve l'atelier « Biclou ». Cet atelier a été mis en place en mai 2014. Auparavant, des bénévoles encadraient cet atelier de remise en état de vélos le premier mardi de chaque mois. Aujourd'hui, l'atelier fonctionne grâce à un seul bénévole à qui nous faisons appel lorsqu'il y a des besoins. L'équipe du Trait d'Union se doit d'être vigilante quant à cet atelier pour que celui-ci perdure.

Les vélos réparés sont prêtés gratuitement aux habitants de la Ville d'Evron et aux personnes de passage fréquentant le camping mais aussi à des jeunes travailleurs hébergés au Nymphéa (habitat jeunes services), ou à des stagiaires en formation dans les grandes entreprises de l'agro-alimentaire principalement. Ces derniers temps des migrants ont pu profiter de ces vélos.

En 2019, trente quatre vélos ont été prêtés à titre gracieux.

L'espace expositions

Depuis novembre 2013, le Centre Social organise des expositions mensuelles, réalisées par des artistes du territoire des Coëvrons, dans le hall du Trait d'Union. Il arrive également que ces expositions soient le fruit d'un travail réalisé avec des partenaires ou une présentation de ce travail à partir de différents thèmes (énergies renouvelables, dangers des pesticides, eau, ...). Dans le cadre du CLAS, des photos se rapportant au sujet des droits de l'enfant avaient été réalisées et exposées. Entre 40 et 50 personnes se déplacent chaque mois pour regarder de près ces expositions.

Ces expositions permettent de toucher un nouveau public qui ne fréquentait pas nécessairement la structure auparavant. Cet endroit, fortement apprécié des exposants, permet aux artistes d'échanger entre eux et de s'intéresser en parallèle aux différentes activités proposées au Trait d'Union.

Suite à des articles parus dans la presse, certains artistes se sont vus invités par de plus grandes municipalités (Laval, Rennes...) afin d'y exposer leur talent. France Bleu Mayenne fait fréquemment appel à ces artistes pour qu'ils expriment leurs passions. France 3 avait également réalisé un reportage sur un artiste qui suite à une exposition a créé un magasin éphémère pour vendre ses réalisations, ce qui a été l'occasion pour lui de réfléchir quant à une éventuelle installation.

Le patio

Dans ce patio, différents ateliers peuvent être organisés. Il occupe la place centrale du Trait d'Union et pourtant reste peu utilisé. Le but pour cette nouvelle saison estivale sera de développer des activités dans cet espace afin de tendre vers une utilisation optimale des différents lieux que propose le Trait d'Union. Il sert de lieu de déjeuner pour les habitants, à la belle saison, lors des points chauds du midi.

Le jardin

Dans ce jardin, les bénévoles accompagnés de l'animatrice cultivent différents légumes d'aujourd'hui et d'hier. Ces légumes sont cuisinés lors d'ateliers.

Nous nous questionnons actuellement sur la mise en place d'une salle consacrée aux bénévoles afin que ces derniers puissent se retrouver entre eux pour partager des activités communes. Cette salle leur servirait d'espace de réflexions et de mise en place de différents ateliers.



L' ESPACE JEUNES DU TRAIT D'UNION

Une nouvelle animatrice a pris son poste en Septembre 2016.

Le secteur jeunesse n'est pas juste un moyen « d'occuper les jeunes » mais a bien pour fonction première d'en faire un espace éducatif, un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, d'informations.

L'espace jeunes est ouvert, sous forme d'accueil formel et informel, à tous les jeunes des Coëvrons âgés de 11 à 17 ans.

Ouverture de l'espace jeunes :

Période hors vacances scolaires :

L'espace jeunes est ouvert tous les mercredis de 14h à 18h

Période de vacances scolaires :

Il est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Toutefois l'espace jeunes peut être fermé si une sortie ou un atelier est organisé en dehors du lieu ou alors si l'animatrice jeunesse est absente.

L'espace jeunes peut être ouvert occasionnellement dans la semaine lorsque des jeunes le demandent et que l'animatrice est disponible.

Les entrées et les sorties se font librement sur les heures d'ouverture de l'espace jeunes. Ils sont dans ce cas sous l'autorité parentale. Sur les temps d'animations spécifiques (ex : sur les sorties) les jeunes sont sous la responsabilité de l'animatrice.

L'espace jeunes dispose de 2 canapés, 2 tables basses, un présentoir à magazines jeunesse et bandes dessinées, une console Wii , des jeux de société, de la documentation de prévention.

L'espace jeunes a pour but :

- De donner accès à la culture et aux loisirs.
- De concerter/centraliser les demandes des jeunes, faire émerger des projets.
- D'organiser des projets de prévention pour sensibiliser les jeunes.
- De répondre autant que faire se peut aux difficultés rencontrées par les jeunes.
- De favoriser la mixité sociale.

A chaque vacances scolaires, l'animatrice propose un programme d'activités en veillant à ce qu'il soit diversifié et accessible.

Les programmes d'activités tiennent compte des envies et des propositions des jeunes.



LES PARTENAIRES DU SECTEUR JEUNESSE

Partenaires de la semaine prévention des addictions. (Projet de Novembre 2019 piloté par l'animatrice jeunesse) :

La Maison des Adolescents (MDA)

La MDA accueille les adolescents de 11 à 21 ans, quel que soit leur questionnement (médical, sexuel, psychique, scolaire, juridique, social...). Elle s'adresse également à leurs familles et aux professionnels.

L'éducatrice spécialisée tient des permanences chaque mercredi après-midi dans les locaux du Trait d'Union.

Les impacts : Le fait que l'éducatrice spécialisée tienne des permanences au Trait d'Union facilite grandement la communication et le partenariat MDA/Espace jeunes.

En effet cela permet à l'animatrice jeunesse d'échanger régulièrement avec elle sur les difficultés que rencontrent les jeunes sur le territoire. L'animatrice jeunesse a orienté plusieurs jeunes ainsi que des parents d'ados vers la Maison des Ados.

En 2019, la MDA a été partenaire dans le cadre de la semaine prévention des addictions chez les ados, accompagnée de l'animatrice jeunesse elle a co-animé un atelier lors du forum prévention collège avec l'outil « Le qu'en dit-on ? ». Elle a également participé à l'animation de la soirée d'échanges avec parents ados au Trait d'Union.

CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de la Mayenne)

L'équipe du CSAPA propose de sensibiliser les professionnels ainsi qu'un accompagnement aux personnes en difficulté avec les substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis, drogues etc...).

Deux professionnels du C.N.S.A.P.A. ont été partenaires sur la semaine prévention dans le cadre de la formation des professionnels « Les conduites addictives, de la prévention au soin. »

Les impacts : L'animatrice jeunesse est plus à même maintenant d'orienter les usagers vers le CSAPA si besoin. Elle peut même proposer aux jeunes d'appeler ensemble depuis son bureau un professionnel du CSAPA si l'ado n'ose pas le faire seul.

ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

Cette association propose un accompagnement dans les projets prévention que souhaitent mettre en place des professionnels. Elle fait des interventions en milieu justice, carcéral, festif, éducatif, entreprise, handicap et insertion. Elle propose également des formations en alcoologie et addictologie pour les professionnels.

En amont de la semaine prévention, l'animatrice jeunesse a demandé à l'ANPAA d'organiser une formation au Trait d'Union à destination des professionnels du territoire qui travaillent avec les adolescents. 8 professionnels ont participé à cette formation.

Les impacts : l'animatrice jeunesse a une meilleure connaissance de l'ANPAA et est donc plus à même de conseiller d'autres professionnels ou Associations de parents d'élèves sur les acteurs en prévention addictologies.

L'animatrice jeunesse a demandé conseil à plusieurs reprises sur des cas particuliers du centre social afin de réagir au mieux auprès de certains usagers.

Infirmière scolaire du Lycée

L'infirmière du lycée a participé à la formation prévention addiction ce qui a permis à l'animatrice jeunesse de mieux la connaître.

Les impacts : l'infirmière et l'animatrice jeunesse ont pour projet de travailler ensemble sur des séances prévention au Lycée pour l'année 2020/2021 en s'appuyant sur les outils vus en formation prévention des addictions.

L'animatrice jeunesse fait du lien avec les jeunes en difficultés qui fréquentent l'espace jeunes du Trait d'Union. Elle a déjà accompagné un élève pour voir l'infirmière scolaire car il n'osait pas y aller tout seul.

Point Information Jeunesse d'Evron

Situé dans l'Habitat Jeunes Services « Le Nymphéa », le P.I.J. propose un accès libre à une documentation sur l'ensemble des sujets du quotidien (se former, travailler, s'engager, se loger, se déplacer...).

L'animatrice jeunesse accompagne les usagers dans leurs recherches et propose des animations de sensibilisation thématiques.

Les impacts : L'animatrice jeunesse participe depuis 3 ans aux actions de prévention routière dans les collèges organisé par le P.I.J.. Ce dernier était également partenaire de la semaine prévention addictions.

Des jeunes fréquentent nos 2 structures ce qui permet aux animatrices P.I.J. et jeunesse d'échanger sur leur public.

Animateurs 3 C

Les animateurs de la Communauté de communes des Coëvrons (3C) s'occupent des animations culturelles et sportives sur la communauté de commune des Coëvrons. Très régulièrement lors des vacances scolaires l'animatrice jeunesse du Trait d'Union organise des animations avec l'animatrice jeunesse 3C au centre social, ainsi ces actions sont communiquées dans la plaquette Trait d'Union mais également dans la plaquette Coëvrons « J'me bouge ». Cela permet de faire du lien entre nos publics, de faire connaître le Trait d'Union. Etre 2 animateurs permet d'accueillir plus de jeunes.

Le difficulté est qu'il y a de moins en moins de temps d'animation jeunesse à la Communauté de communes des Coëvrons (une animatrice est partie en retraite et n'a pas été remplacée, 2 autres animateurs travaillent maintenant à mi-temps sur ce secteur, le partenariat va donc s'amoinrir de ce fait).

Autres partenaires :

Pôle culturel

Le Pôle culturel est un lieu de pratiques musicales amateurs ; le conservatoire propose à l'ensemble des habitants des Coëvrons un large panel d'activités artistiques et une saison culturelle.

L'animatrice jeunesse n'a pas encore beaucoup travaillé en partenariat avec le pôle culturel. Cependant, elle a participé à une formation pour le CLAS intitulée « accompagner le spectateur » (cela sera peut-être un projet complet pour le CLAS en 2021). L'animatrice jeunesse s'est rendue également à la présentation de la saison culturelle. La médiatrice du pôle, a expliqué lors de cette présentation qu'il était possible de mettre en place des rencontres avec les comédiens des spectacles.

Les impacts : L'animatrice jeunesse anime des cours de théâtre d'improvisation chaque mardi soir au Trait d'Union. Le Pôle culturel a organisé une rencontre avec l'animatrice jeunesse entre ses jeunes improvisateurs et les comédiens du spectacle « la mécanique du hasard » au mois de Mars 2020. A la suite de cette rencontre les jeunes iront voir le spectacle au pôle culturel.

La médiatrice du Pôle culturel a vu s'il était possible avec l'animatrice jeunesse de mettre en place courant 2020 une interview organisée par la Junior Association radio. L'idée serait de faire se rencontrer la Junior Association avec des comédiens après leur spectacle et de diffuser cette interview sur les réseaux sociaux.

Un des objectifs de travailler en partenariat avec le pôle culturel est de faire découvrir cette structure à ceux qui n'osent pas y aller sans un accompagnement particulier et permettre ainsi leur ouverture culturelle.

La médiathèque

Lieu où il est possible d'emprunter des livres, CD, DVD, jeux de société, tablettes, liseuses. La médiathèque propose également des animations pour des groupes tels que : l'heure du conte, séance bébés lecteurs, goûters littéraires, p'tit déj' musical etc...

En 2017, l'espace jeunes a été partenaire de la quinzaine du numérique pilotée par la médiathèque. L'objectif étant de travailler ensemble afin de familiariser les usagers au numérique (liseuse, tablettes, internet etc...)

L'animatrice jeunesse a donc organisée un forum prévention numérique au Trait d'Union à destination des élèves de quatrième du collège Paul Langevin et Collège Sacré Cœur.

Les élèves ont pu être sensibilisés à une meilleure utilisation du numérique à travers divers ateliers : comment bien paramétrer ses réseaux sociaux, le cyber-harcèlement...

Une soirée Jeux vidéo en famille a également été organisée.

Pour 2020/2021, l'animatrice jeunesse, qui coordonne également le CLAS a pour projet de mener quelques séances d'aides aux devoirs au sein de la médiathèque afin de familiariser les enfants à cet environnement et d'expliquer aux parents tout ce qu'ils peuvent faire au sein de cette structure.

Contrat Local de Santé

L'actuelle animatrice du CLS a souhaité travailler sur un projet autour de l'estime de soi chez les jeunes et a fait appel à l'animatrice jeunesse ainsi qu'à d'autres partenaires.

Dans ce cadre, l'animatrice jeunesse co-animera un stage théâtre d'improvisation et écriture pendant les vacances de Février 2020. Elle sera un soutien sur d'autres actions (ciné-débat-Pizza, salon du bien-être etc...)

ESPACE JEUNES

Les activités de conso: Karting, bowling, laser game, bubble foot, piscine, zoos, patinoire, escape game
Activités sportives: Canoé, foot en salle, initiation Capoeira, Breakdance, zumba, Yoga, acrobranche, randonnée...

Les stages Culturels proposés pendant les vacances scolaires: Son et lumières, chant, radio, court métrage, découverte d'un métier (ex: apiculteur), théâtre d'improvisation, écriture...

Donner accès
à la culture et
aux loisirs

Activités manuelles: Bijoux, cosmétique bio, initiation Tricot, origami... Ateliers cuisines (concours du meilleur pâtissier, repas...)
Les soirées: repas à thème, Blind test, Karaoké, Grand quiz, Tournois de jeux vidéo...

Impro Ados: Il s'agit d'un cours à l'année, tous les mardis soirs avec une représentation en fin d'année sous forme de match d'improvisation Théâtrale.
Les objectifs: Explorer son imaginaire, sa créativité.
Prendre confiance en soi, développer le sens de l'écoute et l'esprit d'équipe.

ESPACE JEUNES

Suite à une sortie à l'Escape Game de Laval, les jeunes ont émis l'idée d'en créer un de toutes pièces au centre social afin que ce loisir soit plus accessible en termes de budget et de proximité. Cela fait donc 2 ans qu'un groupe de jeunes bénévoles est constitué pour créer un Escape Game à la période d'Halloween.

Cela fait 2 ans qu'une Junior Association s'est créée au centre social pour les ateliers Radio. Pour l'année prochaine, les jeunes souhaitent aller visiter les locaux de Radio France Bleue Mayenne.

Concier, centraliser les demandes des jeunes, faire émerger des projets

Des jeunes ont élaboré et animé des soirées Intergénérationnelles festives au centre social (soirées Quiz...)
Sur la demande des jeunes, des soirées cuisine, karaoké, Burger Quiz... ont été organisées.

Les jeunes n'hésitent pas à venir dans le bureau de l'animatrice jeunesse pour prendre un temps pour échanger sur leurs difficultés ou leurs envies/idées d'activités.

ESPACE JEUNES

2017: Prév'Action

Initiation aux gestes premiers secours/parcours sportif et tests écrits du jeune sapeur pompier/visite de la caserne d'Evron/manœuvre de désincarcération.

2018: Forum prévention Numérique à destination des collégiens (paramétrer ses réseaux sociaux, cyberharcèlement...)
Soirée d'échanges avec les parents d'ados sur « Les ados et leurs pratiques numériques »

D'organiser
des projets de
prévention pour
sensibiliser les
jeunes

2019: Semaine prévention

Forum prévention des addictions pour les collégiens/ soirée jeu « Addict Pursuit » pour les 16/25 ans/
Soirée d'échanges avec les parents d'adolescents/Soirée Disco au centre social « avoir les bons réflexes en soirée »



ESPACE JEUNES

Lieu d'écoute:

De plus en plus de jeunes viennent dans le bureau de l'animatrice jeunesse afin d'échanger sur leur difficultés (Problèmes familiaux, amicaux, vie affective et sexuelle, scolaire...)

Quelques parents ont également pousser la porte pour venir se confier sur leurs ados.

La Maison des Ados fait une permanence chaque mercredi au Trait d'Union. Du fait que l'éducatrice assure ces permanences dans les locaux, l'animatrice jeunesse peut facilement présenter la MDA et orienter des jeunes qui en auraient besoin.

Répondre
autant que faire
se peut aux
difficultés
rencontrées par
les jeunes

Les moments informels:

Beaucoup d'échanges ont lieu avec les ados sur des temps informels comme par exemple sur les points chauds le midi, dans le mini-bus au retour d'une activité, autour d'un jeu de société. Les jeunes profitent de ces moments pour se confier.



ESPACE JEUNES

Les activités de loisirs inter secteurs: Nous proposons régulièrement des sorties, activités communes aux adultes, aux familles et aux ados afin que nos publics apprennent à se connaître, se mélangent, fassent ensemble.

*Le « ptit dej' idées » des habitants
L'objectif de ce temps est de favoriser l'échange entre tous les publics afin d'impliquer ces derniers dans les projets/activités du centre social.*

Favoriser la
mixité sociale

L'accompagnement au Bénévolat:
- L'espace jeunes a proposé d'accompagner des ados aux « Restos du Cœur » pour leur faire découvrir l'association et participer aux différentes missions des bénévoles.
- L'épicerie Sociale « L'espadon » a fait appel à des jeunes pour être bénévoles lors de la récolte des denrées aux supermarchés.

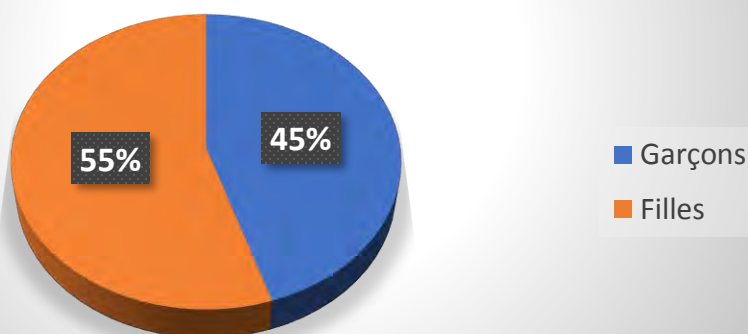
TOUS
ENSEMBLE !
TOUS
ENSEMBLE !
TOUS
ENSEMBLE !



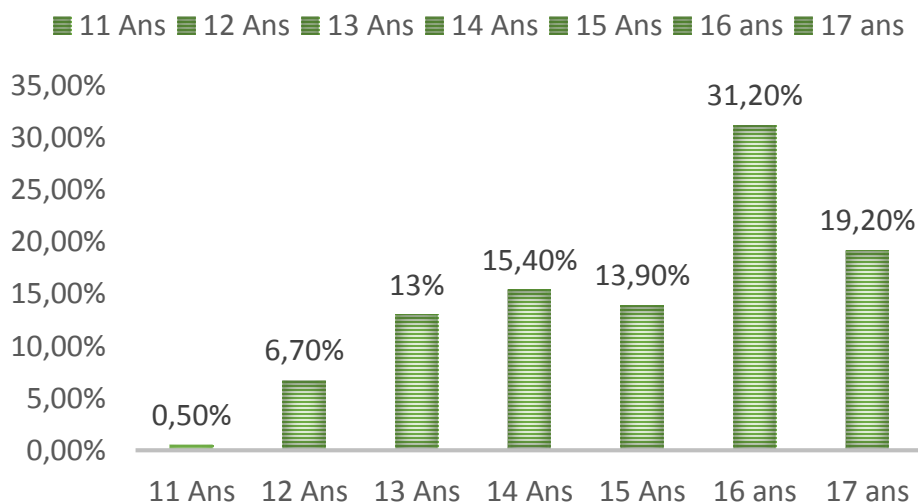
FREQUENTATION DE L'ESPACE JEUNES SUR LES MERCREDIS APRES-MIDI

Période analysée: De janvier à Octobre 2019

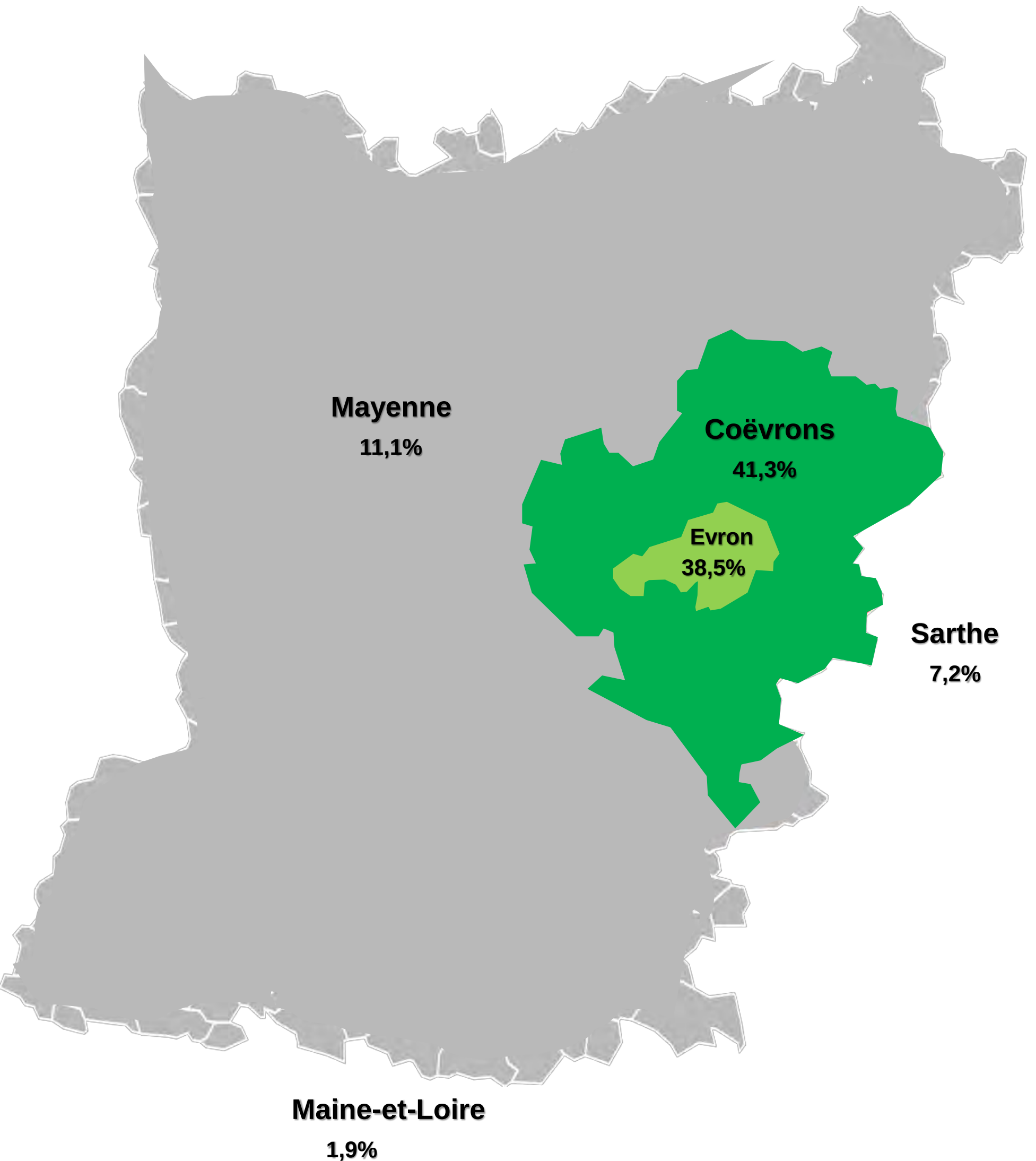
Pourcentage de filles et de garçons qui fréquentent l'espace jeunes

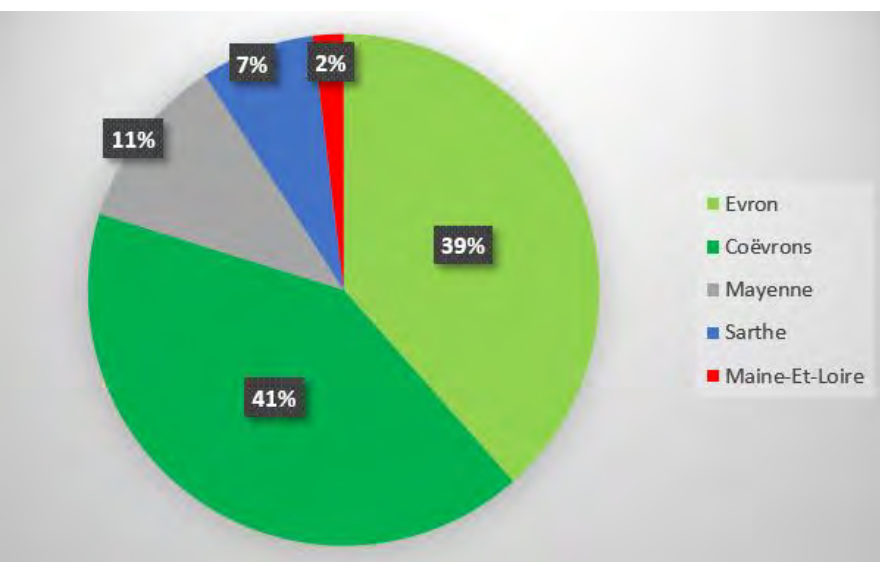
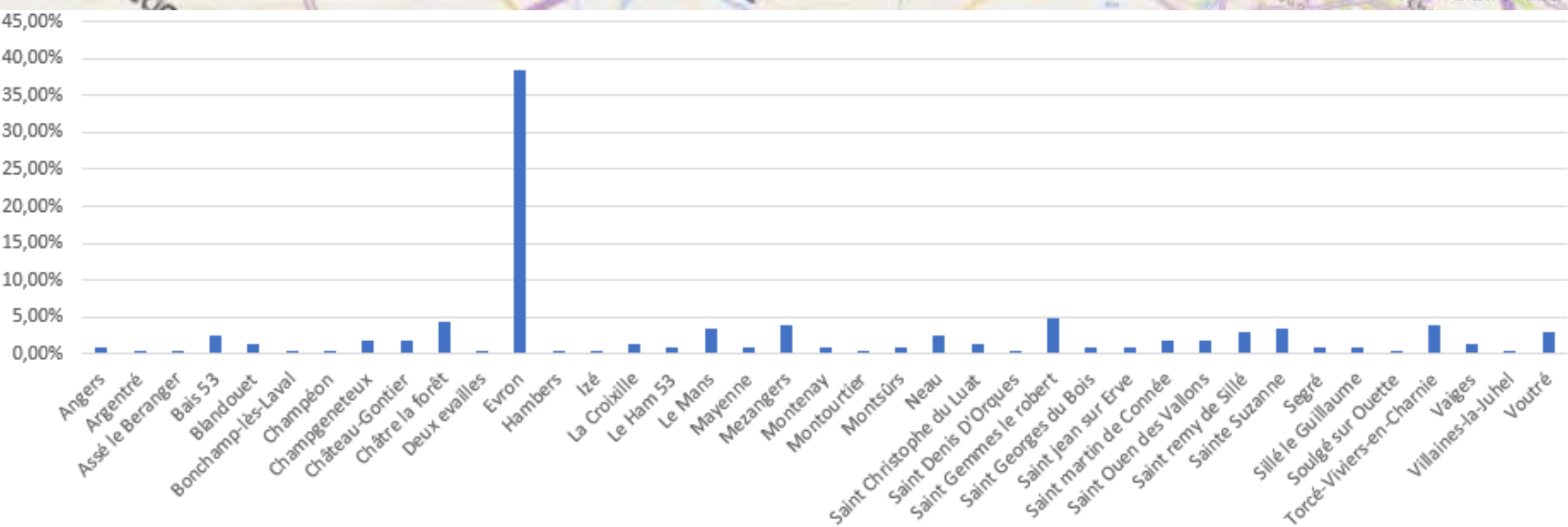
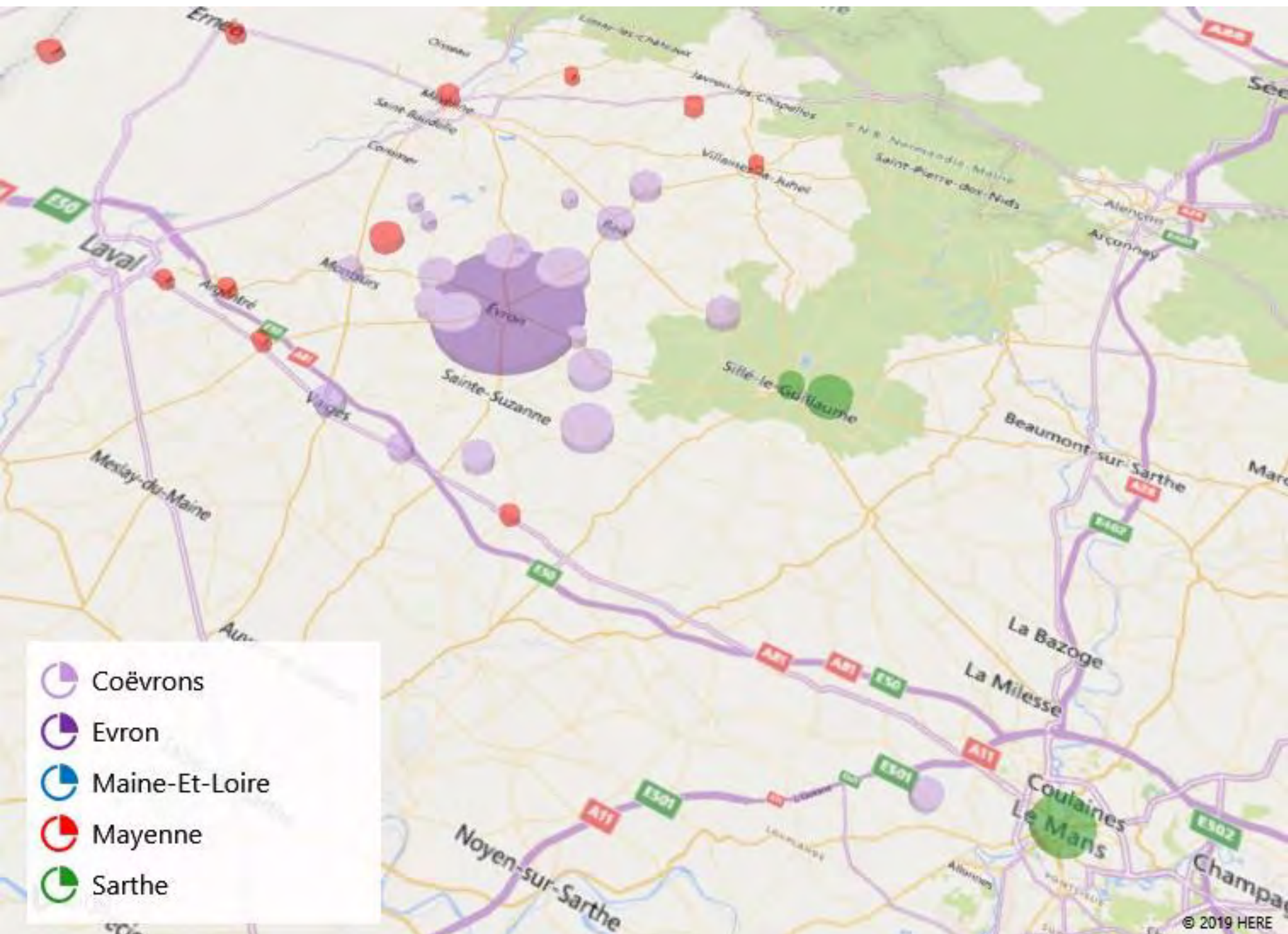


AGES



D'OÙ VIENNENT LES ADOS QUI FREQUENTENT L'ESPACE JEUNES





LE CONTRAT LOCAL D' ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Depuis son arrivée en fin 2016, l'animatrice jeunesse est également coordinatrice du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité).

Le CLAS est un dispositif proposé par la Caf. (Cf fiche action en page n°140)

Chaque mardi et jeudi, 12 enfants maximum des écoles élémentaires de Jean Monet et de Saint Joseph sont pris en charge par les animatrices du Trait d'Union, une animatrice de la ville d'Evron ainsi que des bénévoles.

L'objectif du CLAS est d'offrir en complément de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir et s'épanouir à l'école. Ce dispositif est centré sur l'aide aux devoirs ainsi qu'à éveiller culturellement les enfants.

Le projet d'éveil culturel se déroule 1 samedi matin par mois afin de ne pas empiéter sur l'aide aux devoirs du mardi et du jeudi.

Les projets d'éveil culturel :

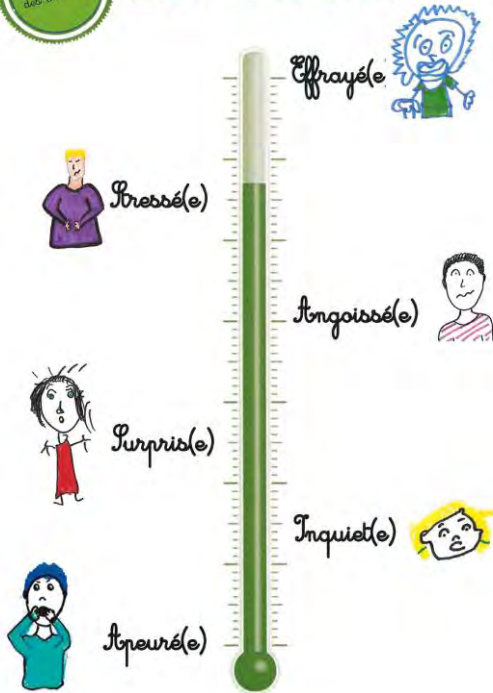
- ➡ **2017 : Education à l'image :** Découverte de la presse pour enfants : ses contenus, son organisation, créer et organiser le journal du CLAS, apprendre à manipuler un appareil photo, comprendre qu'une image peut avoir plusieurs sens.
- ➡ **2018 : Alimentation et jardin :** Initier les enfants et leurs parents à la cuisine des légumes de saisons, apprendre le jardinage avec les bénévoles du jardin du centre social, partager un moment convivial entre parents et enfants lors des ateliers cuisine suivit du repas.
- ➡ **2019 : Sensibilisation autour des droits de l'enfant avec un projet photo:** Découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et ses principaux droits par le biais de jeux, comprendre que la CIDE a été créée pour protéger les enfants, se mettre en scène pour illustrer les droits principaux de la CIDE.
- ➡ **2020 : La gestion des émotions :** Identifier et nommer les émotions, reconnaître l'émotion de l'autre, trouver des solutions concrètes pour gérer la colère sans faire de mal, canaliser nos réactions (fabrication d'outils : la boîte à colère, les poupées sans soucis, la balle anti-stress...) Permettre aux enfants de repérer, d'exprimer son émotion et son degré d'intensité selon une situation (outil de l'humeuromètre).

LE C.L.A.S EN IMAGES

L' humeuromètre



LA PEUR



LES P'TITS CHEFS DU CLAS



La fusée des responsabilités



Le droit d'être aimé



Le droit à l'éducation

PRESENTATION DE L' ESPACE FAMILLE

L'espace famille est une des plus grandes salles du Trait d'Union pouvant accueillir jusqu'à 63 personnes.

La référente famille utilise principalement cette salle pour la mise en place de ces actions.

La salle est composée de différents espaces qui permettent de répondre aux mieux aux besoins de tous, tout en s'adaptant au public accueilli.

En effet, un espace bébé est mis en place pour accueillir les plus petits où tapis, jeux d'éveil, table de linge sont mis à disposition.

On peut aussi trouver un espace pour les plus grands où tapis de jeux, jeux de construction, dinette, poupées, voitures, légos..., sont accessibles facilement.

Des petites tables adaptées aux enfants sont présentes où les enfants peuvent colorier, peindre, faire des jeux de société, goûter, ...

De grandes tables (sur roulettes) sont dans la pièce pour adultes et enfants lors des différentes animations (CLAS, animations parents-enfants...)

De grandes armoires sont présentes dans la salle. On peut y retrouver des jeux de société, du matériel pédagogique et scolaire (dictionnaires, crayons, ...)

L'espace cuisine de la salle est très apprécié car il facilite l'organisation d'ateliers cuisines.

L'espace famille est emprunté régulièrement par des structures extérieures (RAM, SESSAD, etc...) qui apprécient la convivialité et la praticité de cette salle avec ces différents aménagements.



Les activités et les partenaires du secteur familles sont développés dans le projet ACF.

ESPACE FAMILLE

Les sorties : journée à la mer, zoo, Papéa city, Rock ici Mômes, mini-golf, piscine Les Atlantides, accrobranche, Pay du Fou, Futuroscope, les machines de l'île...

Les ciné-goûters proposés pendant les vacances scolaires: Pat et mat, Zébulon le dragon, Ritournelle et chouette, Arthur et la magie de Noël, Quatuor à 4 cornes...

Accompagner
vers l'accès
à la culture et
aux loisirs

Spectacles : Gribouille et Tournicouette, El Mago El Mato, Ludovic le magicien, Mad(eleine),...



ESPACE FAMILLE

Les activités parents-enfants : jeux de société, atelier manuel, éveil musical, contes,...

Les activités cuisine : galette, crêpes, meilleur pâtissier, gâteaux,...

Les soirées conviviales : soirée malienne, sénégalaise, italienne, soirée quizz,...

Tout public. Pendant les vacances scolaires

**Se rencontrer,
Partager,
Échanger,
Passer du
temps en
famille**

Les moments conviviaux : la fête du jeu, la fête de la nature, les après-midis récréatives, les goûters,...



ESPACE FAMILLE

*Nouveauté 2020 : Café rencontre en partenariat avec le Centre Départemental de la Solidarité
1ère rencontre: 12 mai 2020*

**Soutenir les
parents dans
leurs rôles
éducatifs**

***CLAS :** Accompagnement scolaire pour 12 enfants de primaire et leurs parents. Soutien scolaire et projet culturel tous les mardis et jeudis soirs et un samedi matin par mois*

***LAEP:** Ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Gratuit et anonyme. Tous les vendredis matins et en partenariat avec le service des affaires sociales*



ESPACE FAMILLE

*Matinée Petite Enfance: Motricité,
manipulation, contes, musique,
modelage, jeux, ...*
*Soirées d'échanges: La motricité
libre, le langage, le jeu, ...*
Spectacles: Rémi, Petites traces

Mettre en place
des actions sur
le thème de la
petite enfance

*Partenaires: multi-accueil, RAM,
Le Nymphéa, La Corne d'abondance,
PMI*
*Objectifs: Développer les actions
d'accompagnement à la parentalité*



LES ACTIVITES DU SECTEUR ADULTES

Toutes les activités et animations organisées permettent de lutter contre l'isolement et de créer du lien entre les habitants. Chacune permet également l'échange de savoirs afin d'enrichir ses connaissances. Elles permettent aussi à chacun de s'investir et d'apporter ses idées en favorisant le pouvoir d'agir des citoyens afin que tout le monde se sente reconnu et développe sa personnalité (confiance en soi, centres d'intérêts...). Chaque activité a cependant son propre intérêt. C'est pourquoi différentes animations pour les adultes sont proposées par le secteur de proximité.

Les sorties

Les sorties organisées régulièrement (une par semaine en moyenne) permettent aux habitants de partager un moment convivial, d'apprendre à se connaître, de créer des liens... Elles permettent **l'inclusion de chacun au sein d'un groupe**. Les valeurs de respect, d'attention à l'autre sont primordiales et rappelées si nécessaire. De plus, les sorties permettent aux habitants de **découvrir de nouveaux éléments et enrichir leurs savoirs**. Ces sorties sont donc le support d'une **éducation populaire** définie comme étant l'amélioration du système social et l'épanouissement individuel et collectif.

Il peut s'agir de séance de cinéma, ces séances peuvent être l'occasion de se détendre, de profiter d'un moment pour soi mais elles peuvent aussi être l'occasion de se sensibiliser sur un sujet particulier par le biais de films ou de reportages engagés sur des thèmes particuliers (Cf partenariat page n°69). Les sorties permettent aussi l'ouverture d'esprit et l'apprentissage par le biais de visites au musée, d'expositions photos ou de sorties sur des thèmes précis. Elles peuvent aussi donner lieu à des moments de détente par le biais de la marche, d'après-midi jeux (bowling, golf, billard...),...

Les sorties se font grâce au **mini-bus** du Trait d'Union conduit par l'animatrice. Souvent un mini-bus de la Ville est également réservé, celui-ci est conduit par un bénévole qui nous a transmis en amont son permis de conduire afin que nous en fissions une copie.



Le jardin

Le jardin, situé à l'arrière de la structure abritant le centre social Le Trait d'Union, est sous la responsabilité de **l'animatrice qui le cultive avec les bénévoles accompagnés des habitants** qui souhaitent venir y jardiner une fois par hasard.

Ils cultivent des légumes d'aujourd'hui et d'antan ainsi que des fleurs afin de donner des couleurs au jardin. Quelques personnes aiment y passer du temps même si l'animatrice est absente, **ils éclairecissent alors les plantations et veillent au bon déroulement de leur croissance.**

Les habitants, même s'ils ne souhaitent pas intervenir dans le jardin, peuvent venir s'y **promener et s'y détendre.** C'est un **lieu ouvert à tous** (les animatrices des EHPAD, de la MAS, de la crèche viennent quelques fois pour s'y promener).

Les fruits et les légumes récoltés **permettent l'organisation d'ateliers cuisine** afin de concocter différents plats qui sont ensuite partagés.



Les ateliers cuisine

Des ateliers cuisine sont organisés chaque mois avec les habitants. Il peut s'agir de goûter, de repas entre usagers (dans ce cas seulement ceux qui cuisinent partagent le déjeuner) ou de repas pour des soirées notamment les soirées inter-secteur. Ces trois dernières années a été organisé un concours du meilleur-pâtissier.

Les ateliers cuisine permettent aux habitants de bénéficier d'un **temps d'échange, l'occasion alors pour eux de s'échanger des recettes ou des petits trucs-et-astuces pour sublimer ces dernières.** L'animatrice peut donner quelques **conseils et astuces permettant de réaliser des économies,** elle est également présente pour rappeler **les bons gestes pour la santé et contre le gaspillage alimentaire.** Parfois, elle permet ainsi aux apprentis cuisiniers de s'apercevoir que sans le vouloir ils utilisent de bons produits.



Les ateliers de création

Différents ateliers bricolage et décoration sont proposés une à deux fois par mois. Ces ateliers permettent la décoration de salle lors de rencontres entre habitants telles que les soirées à thèmes. Ils permettent aussi de créer des décorations extérieures pour le jardin. Ces temps sont également utiles afin de fabriquer des décors ou objets recyclés en accord avec nos différents évènements tels que la fête du jeu, de la nature... **Les habitants peuvent ainsi prendre part à la vie du centre.** Ces ateliers de création peuvent également être l'occasion d'**apprendre à confectionner des sujets de tout genre à emmener chez soi.**



Les temps conviviaux du mercredi après-midi

Le mercredi après-midi une semaine sur deux lors de la saison froide sont organisés des temps d'animations et rencontres entre les habitants, animés parfois par une animatrice de la médiathèque d'Evron (Cf partenariat page n°69). Ce temps permet aux habitants de **se rencontrer dans une ambiance convivial et chaleureuse** permettant aussi de faire émerger de nouvelles idées, des envies ou des remarques concernant les animations ou le fonctionnement du centre social. La

plupart du temps différents jeux de société font l'objet de l'après-midi mais les habitants peuvent souhaiter bricoler ou cuisiner, cela leur est bien-sûr permis. **C'est un temps durant lequel chacun trouve sa place selon ses envies.**



Les actions de sensibilisation

Des temps et actions de sensibilisation sont organisés afin de sensibiliser les habitants sur différentes thématiques autour de la santé, de l'environnement, de l'économie... Des conférences, des jeux, des expositions, des temps d'échange, des soirées à thème... peuvent être organisés afin **d'amener les habitants à se questionner, à approfondir leurs savoirs, à découvrir de nouvelles notions pour améliorer leur quotidien.**



Dernièrement, l'équipe du Trait d'Union a décidé de modifier le nom du « secteur proximité » par celui du « secteur adultes » dans un souci de clarté pour les usagers et les acteurs extérieurs. Même si l'animatrice en charge du secteur adultes coordonne également les activités de proximité adressés à tous quelque soit l'âge (fête du jeu, fête de la nature,...). **Les objectifs fixés** pour ces prochaines années sont de fidéliser et développer le bénévolat, de faire perdurer et évoluer le partenariat, de travailler sur des sujets constituant un apport non négligeable pour la population : l'inclusion numérique, l'environnement, le bien-être, la transmission de savoirs et d'histoires de vie...



LES PARTENAIRES DU SECTEUR ADULTES

La communauté de communes des Coëvrons

Différents partenariats sont mis en place avec la Communauté de communes des Coëvrons.

Des animations ont été mises en place avec **l'animatrice de prévention déchets** : Disco'soupe, ramassage des déchets au Gué de Selle, mise en place d'un composte, conception de produits cosmétiques ou d'entretien.... d'autres sont en cours de réflexion pour ces prochaines années : fabrication d'une poche à pain réutilisable, la conception d'articles et ateliers médias pour lier l'écologie au social, ...

De même, d'autres projets sont en construction avec la **coordinatrice du Contrat Local de Santé**. Différentes animations, conférences, temps d'échanges ont été mis en place ces dernières années concernant notamment la santé des femmes de plus de 60 ans. Ce partenariat continuera à se développer ces prochaines années. Un café-rencontre dynamique (c'est-à-dire basé sur des animations) est prévu avec les habitants afin de connaître leurs besoins, leurs problématiques, ... Ce café-rencontre sera la base de la conception de groupes action-projet sur différents thèmes pour proposer des animations de sensibilisation. De plus, un salon du bien-être est organisé par l'animatrice du CLS auquel pourront participer les habitants.

La médiathèque

Le partenariat déjà en cours avec la médiathèque **permet aux adultes de bénéficier de moments de rencontres conviviaux autour de jeux de société durant l'année**. En effet, trois à quatre fois par an, une animatrice se déplace au sein des locaux du Trait d'Union afin de proposer des jeux. Ces jeux peuvent également être emprunté par le Trait d'Union qui organise en saison hivernale des temps jeux de société une semaine sur deux.

De plus, ce partenariat, permet **d'emprunter des livres ou autres documents durant l'année afin de disposer de supports pour différentes animations** notamment les temps de sensibilisation.

Un projet est actuellement en cours concernant les jeux fabriqués à partir de récupération. En effet, le thème du recyclage sera celui de la fête du jeu 2020. Cette fête du jeu a lieu tous les premiers samedi de juillet. Un fil rouge a donc été créé sur le thème de « Jeu'récup », plusieurs événements sont mis en place durant l'année afin de préparer cet événement qui sera la finalité du projet.

Le cinéma Yves-Robert

Grâce au partenariat du Trait d'Union avec le cinéma Yves Robert d'Evron, des **séances de cinéma sont disponibles à un coût moindre** que celui que les habitants paieraient en y allant par eux-mêmes. Ce partenariat permet également la **diffusion de films choisis ensemble**, c'est le cas

par exemple lors de la semaine du développement durable, de la semaine européenne de réduction des déchets, la semaine santé mentale et discrimination.

Le pôle culturel

Un partenariat est actuellement en création entre le pôle culturel et l'espace adultes. En effet, dans le cadre de l'adhésion à Culture du cœur (association qui favorise l'insertion des plus démunis par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs) est apparue une volonté d'instaurer un **parcours du spectateur**. Ce parcours permettrait à un groupe de personnes d'**être accompagnées en amont de la présentation d'un spectacle** afin d'**aider les personnes à le comprendre**.

De plus, il existe une volonté de travailler ensemble afin de faire tomber la barrière existante de la culture. Il s'agirait du principe du premier pas, c'est à dire accompagner des personnes à une prestation afin de leur prouver que ces dernières sont accessibles à tous.

Le Nymphéa

Le partenariat avec le Nymphéa (Habitat Jeunes Services) permet au Trait d'Union de **bénéficier du bénévolat des jeunes** lors d'atelier. Ils peuvent par exemple tenir la buvette sans alcool.

Les réflexions concernant le **numérique** sur le territoire se fait bien entendu en partenariat avec cette structure qui propose déjà des cours et dispose de matériel informatique.

ESPACE ADULTES

Les activités de conso: Cinémas, billard, piscine, zoos, musées, expositions photos...

Activités sportives: Golf, bowling, yoga, danse, balade...

Activités manuelles: Cosmétique bio, origami, cadres photos,...

Ateliers cuisines : goûter, repas,...

Les soirées: repas à thème, Karaoké, Quizz ...

Donner
accès
à la culture
et aux loisirs

Impro Adultes: Il s'agit d'un cours à l'année, tous les samedis matins ou vendredis soirs

Les objectifs: Explorer son imaginaire, sa créativité, prendre confiance en soi, développer l'esprit d'équipe.

La boîte à livres :
La boîte à livres a été conçue grâce aux bénévoles qui ont souhaiter mettre en place un espace " livres voyageurs ". Le principe est de venir emprunter, échanger, déposer des livres sans obligation de le rendre.

ESPACE ADULTES

Concier, centraliser les demandes des jeunes, faire émerger des projets

Un groupe comité-habitants existe afin de revenir sur les différentes animations passées et réfléchir aux suivantes, ce groupe est constitué de 3 bénévoles réguliers mais tend à se développer largement

Les usagers profitent des trajets réalisés en mini-bus ou à pied pour partager leurs envies et monter des projets tout en échangeant avec l'animatrice qui les conseille et les accompagne.

Les usagers, bénévoles ou habitants n'hésitent pas à venir dans le bureau de l'animatrice pour échanger, poser des questions, donner des avis, émettre des remarques constructives...

ESPACE ADULTES

2018 : Santé des femmes de plus de 60 ans. Un programme d'informations et d'actions a été organisé pendant 4 mois sur des sujets comme la retraite, l'alimentation et la place d'aïdante familiale.

Organiser
des temps de
prévention et
sensibilisation

2019 : Marche de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette marche s'est effectuée en centre-ville pour informer les habitants et donner un ruban aux commerçants qui l'ont porté pour amorcer des questionnements et conversations avec leurs clients.

Autres actions de sensibilisation :

- Gestes de premiers secours
- Qu'est ce que l'Economie Sociale et Solidaire ?
- Initiation à la langue des signes
- Disco'soupe (réduction des déchets alimentaires)

ESPACE ADULTES

Les activités de loisirs inter secteurs: Nous proposons régulièrement des sorties, activités communes aux adultes, aux familles et aux ados afin que nos publics apprennent à se connaître, se mélangent, fassent ensemble.

*Les temps conviviaux
Ces temps sont organisés une semaine sur deux le mercredi; les habitants peuvent également venir jouer, cuisiner ou bricoler s'ils le souhaitent. L'espace est ouvert à tous.*

Favoriser la mixité sociale

*Le « ptit dej'idées » des habitants
L'objectif de ce temps est de favoriser l'échange entre tous les publics afin d'impliquer ces derniers dans les projets/activités du centre social.*

*Le jardin extraordinaire
Les bénévoles cultivent le jardin au côté de l'animatrice adultes. C'est l'occasion d'échanger des savoirs et savoirs-faire. Ce jardin est ouvert à tous favorisant ainsi le lien intergénérationnel et culturel.*

Evaluation du projet social 2016-2019

I. L'évaluation de mi-parcours

II. Les constats des animations jeunes

III. Les constats des animations familles

IV. Les constats des animations adultes

V. Bilan des événements culturels accompagnés par le Trait d'Union

V. Le bilan en 10 points



L'évaluation de mi-parcours

Suite au dernier projet social (2016 - 2019) une évaluation de mi-parcours a été effectuée, elle permet de mettre en avant plusieurs éléments repris dans le tableau de synthèse ci-dessous.

Thèmes	Constats	Vigilances	Préconisations
Gouvernance, animation et pilotage			
DIAGNOSTIC / PILOTAGE	Manque d'appropriation du diagnostic initial au regard de la spécificité du Centre Social -non partagé par l'équipe de professionnels - non partagé avec les acteurs locaux (partenaires du territoire) hormis avec la Corne d'Abondance - non partagé avec les élus (Quelques élus moteurs et impliqués, mais pas de portage partagé notamment par la commission solidarité) Manque de déclinaison	Entraîne un manque de connaissance et de compréhension du rôle du Centre Social et de l'adéquation entre le public (la réalité de la population du territoire) et les actions mises en œuvre Anticiper la mise à jour du diagnostic initial	Utiliser l'évaluation à mi-parcours pour créer cette appropriation collective ? Mise en place d'un C.O.P.I.L. bi-annuel Créer des liens plus directs commissions / Centre Social
CONNAISSANCE du public	Une connaissance "informelle" du public : la connaissance du public se base sur des "ressentis" (plus que sur de l'analyse distanciée)	S'assurer de l'adéquation : actions menées / besoins du public. Quelle "veille" instaurer pour mettre régulièrement à jour cette connaissance et s'adapter ?	Etre capable de faire l'analyse sociodémographique du public Mettre en place un outil type "fiche d'inscription" Utiliser un logiciel type ABELIUM Obtenir des retours des habitants/du public
APPROPRIATION du projet social et STRUCTURATION technique	Un manque de coordination de l'équipe autour du projet social, des objectifs annuels et évaluations annuelles Pas de mobilisation des acteurs (par exemple grâce à un C.O.P.I.L.) Plan de formation défini et suivi sur la période 2016-2017	Montrer la cohérence de l'ensemble, utiliser le projet social pour faire les choix stratégiques et organiser des animations. Compléter le plan de formation sur les années à venir (au moins 2018-20)	Utiliser une communication pédagogique pour échanger avec les habitants (mise à disposition du projet de centre sur le présentoir d'accueil et réaliser une synthèse "pédagogique, mise en ligne du projet) Demandes de formations complémentaires pour les professionnels

		Envisager des accueils de stagiaires ou service civique sur le long terme ? Envisager la place du personnel d'entretien dans le projet social ?	(accompagnement juridique et administratif des associations, formations liées à la spécificité de chaque secteur, etc.) Travailler sur la déclinaison du projet social en actions Instaurer des rencontres "suivi du projet social" (chaque trimestre ?)
LISIBILITE / VISIBILITE	Un manque de visibilité du Trait d'Union dans la ville (panneaux, site Internet) Un manque de lisibilité du projet / du sens d'un Centre Social	Mieux identifier le terme « social » comme « lien social » / afficher les objectifs poursuivis et pas seulement les actions	Revoir la plaquette et le site Internet pour valoriser le rôle d'un Centre Social Mettre en place une signalétique plus marquée
Mise en œuvre du projet social			
DIVERSITÉ des actions proposées et des publics touchés	Diversité des actions : populationnelles (familles, jeunesse, personnes âgées, et transversales (intergénérationnelles, interculturelles) Personnels dédiés Un grand nombre d'actions annuelles / d'événements organisés Un axe "personnes âgées" qui s'est instauré "naturellement" du fait de la demande des habitants.	Nécessité de "conscientiser" cet axe de travail. 1/ s'assurer du besoin, 2/ s'assurer de l'adéquation avec la volonté politique Questionner la gratuité des animations : sens, responsabilisation, harmonisation avec les autres services, etc	Outils de suivi à structurer (fiche-action, fiche bilan, suivi des animations, présences, assiduité, profil des usagers, rapport d'activité) Continuer les démarches entreprises dans ce sens dans le cadre du C.L.A.S.. Rôle d'animation locale à valoriser / faire connaître tout ce que le Centre Social fait Recentrer sur la spécificité du Centre Social (=intergénérationnel) ? Quelle capacité du Centre Social à renouveler les usagers (orienter et accueillir) ? Mener une réflexion autour des tarifs
ACCUEIL	Formation de l'équipe, bénévoles et élus à une formation « accueil »	L'aménagement du hall ne facilite pas l'accueil optimum des usagers	Réaliser des travaux ?

Dimension partenariale et réseaux d'acteurs			
PARTENARIATS ET COMPLÉMENTARITÉ	Un rôle de relais du Centre Social vers les autres acteurs (jeunesse, aide aux familles, etc) Diversité d'acteurs dans le réseau du Centre Social Soutien technique aux associations	Encore un flou du rôle spécifique du Trait d'Union et donc de la complémentarité avec les autres acteurs. Efforts de coordination particuliers vers : - Service jeunesse de la Communauté de communes (public jeunes) - Corne d'Abondance (public en fragilité) Quels types de partenariats voulus et réels ? (co-construction ? prestataires?) Ne pas oublier de faire vivre le réseau (valoriser le travail ensemble et le partager -bilan commun)	Affirmer et rendre lisible la dimension globale du Trait d'Union (plate-forme ressources - veille sociale - rôle de relais) = Asseoir le rôle de coordinateur du Centre Social pour permettre des "parcours d'habitants" (formation des professionnels ?) S'appuyer sur le sociogramme du Centre Social Organiser un événement annuel bilan et perspective avec les partenaires

PARTICIPATION des habitants	Un fonctionnement municipal entraînant des difficultés de réactivités, notamment pour la mise en place de projets d'habitants. Des difficultés à impliquer les habitants dans des instances "formelles" Mise en place de groupes-projets Repérage des savoir-faire des habitants "sur le ressenti"	Il n'est pas nécessaire que la participation des habitants soit formelle, mais comment échanger dans l'équipe et comment garder une trace ? Connaître de manière officielle les attentes des usagers ? Comment mettre en valeur l'implication des usagers et bénévoles ? Travail sur un outil financier (ligne dédiée) qui permet la réactivité dans les projets (enveloppe des 5 000€)	Définir un outil qui permettrait de garder des traces des échanges informels ? Définir une organisation interne qui facilite les échanges sur les retours des habitants ? Établir des bilans avec les bénévoles et les renforcer dans leur rôle (par des formations par exemple) Définir ce qu'est un bénévole et la notion de parcours (consommateur /acteurs) être capable de mesurer la proportion d'usagers engagés : quel outil ? Un travail engagé sur les critères de la trésorerie permettrait une souplesse dans la mise en place rapide de projets d'habitants.
------------------------------------	--	--	---

LES CONSTATS SUR LE SECTEUR JEUNESSE

L'espace jeunes dans le Trait d'Union

Lors de l'ouverture de l'espace jeunes du mercredi, les ados viennent principalement pour discuter, passer un moment entre amis sans vraiment vouloir participer à des activités organisées. Ils préfèrent que l'activité soit définie en fonction de leurs envies sur le moment présent (atelier pâtisserie, jeux de société...).

Beaucoup d'ados font un bref passage dans l'espace jeunes en attendant leur cours de sport ou autre activité annuelle.

En 2017, les ateliers de théâtre d'improvisation étaient le mercredi en début d'après-midi mais l'animatrice jeunesse a dû changer le créneau l'année suivante car animant ces cours d'impro, elle n'était plus disponible pour l'espace jeunes.

↪ Les difficultés :

Le mercredi après-midi, certains jeunes profitent de leur temps libre pour voir l'animatrice jeunesse dans son bureau afin de se confier si besoin, échanger sur des idées etc...

C'est le moment aussi où avec des jeunes bénévoles, l'animatrice travaille sur des projets.

Il est donc parfois difficile de passer beaucoup de temps dans l'espace jeunes, l'animatrice ne fait qu'y passer régulièrement pour voir si tout se passe bien mais ne reste pas longtemps.

Les sorties du secteur jeunesse

A chaque vacances scolaires, l'animatrice jeunesse propose des sorties (bowling, zoo, accrobranche...).

Les sorties sont très prisées par le public adolescent.

↪ Les difficultés :

La plupart des sorties sont prises d'assaut étant donné que la majorité des déplacements se font en mini-bus, cela restreint les inscriptions car il n'y a que 8 places dans le véhicule. Il n'est pas possible de faire 2 mini-bus car l'animatrice jeunesse travaille seule sur son secteur. De plus lorsqu'elle est en sortie, l'espace jeunes du Trait d'Union est fermé et donc certains ados ne peuvent pas profiter du lieu et le regrettent.

Les chantiers argent de poche

Chaque année, l'espace jeunes du Trait d'Union propose un chantier argent de poche. Il s'agit d'un dispositif réservé aux 16-18 ans qui leur permet de gagner 60 € pour 4 demi-journées travaillées.

Parfois les chantiers sont réalisés en partenariat avec la communauté de Communes des Coëvrons.

En 2017 : Rénovation du mini-golf du camping d'Evron

En 2018 : Fabrication de mobiliers en bois de palettes

En 2019 : Réalisation d'une vidéo promotionnelle du centre social

Les chantiers se font généralement en juillet, sur les grandes vacances.

Ce dispositif de chantier argent de poche fonctionne et plaît aux jeunes.

La junior association

Cela fait 2 ans qu'une junior association s'est créée au centre social pour organiser des ateliers radio.

Les jeunes se retrouvent 1 fois par mois pour enregistrer des émissions de radio et animent des stages auprès d'autres jeunes lors des vacances scolaires. Ils ont participé à l'animation du forum vacances et familles qui s'est déroulé dans le centre social.

Ils sont également allés à la radio associative de Laval « L'autre radio » afin d'enregistrer une émission qui a été diffusée sur les ondes. Cette année ils ont pour projet d'aller visiter France Bleue Mayenne et de faire plus d'interviews des usagers du centre social.

En 2018 : 9 jeunes faisaient partie de la radio et en 2019 : 7 jeunes

Les difficultés :

L'année dernière l'animatrice de la Communauté de communes des Coëvrons a proposé à l'animatrice jeunesse du Trait d'Union d'encadrer cette junior association avec elle. Or cette année l'animatrice 3C est partie en retraite et n'est pas remplacée. L'animatrice jeunesse est donc seule à s'occuper de cette junior asso. Les jeunes ont besoin que leur accompagnateur soit disponible et réactif à leurs envies, idées, afin de les aider à les mettre en place, mais le temps manque parfois et l'animatrice jeunesse ne peut pas toujours accompagner au mieux.

Les jeunes et le bénévolat

Nous avons des bénévoles chez les jeunes mais sur des projets précis :

Ex : Pour la création et mise en place de l'Escape Game en 2018 il y eu 5 jeunes bénévoles âgés de 15 à 18 ans, et pour l'Escape Game 2019, 3 jeunes bénévoles âgés de 12 à 16 ans.

Pour certains stages culturels, nous profitons des compétences des jeunes afin qu'ils animent des initiations auprès d'autres jeunes. Ex : Stage chant, stage court métrage.

L'animatrice jeunesse s'est rapprochée des « Restos du Cœur » afin de proposer d'accompagner des jeunes pendant les vacances scolaires d'été les vendredis matin lors de la distribution.

Les jeunes ont répondu présents, nous avons même refusé des inscriptions qui sont restreintes car l'animatrice se doit d'accompagner de façon optimale chaque jeune. L'animatrice proposera de nouveau ce projet dans son programme d'activités car cela donne une première expérience du bénévolat ailleurs que dans le centre social.

Le responsable de l'épicerie sociale « L'ES.PA.DON. » est également venu au Trait d'Union afin de voir si des jeunes étaient intéressés pour participer à la récolte des denrées alimentaires dans les supermarchés. 3 jeunes ont participé à l'opération, dont 1 jeune (devenu adulte maintenant), poursuit toujours son bénévolat à l'épicerie sociale.



LES CONSTATS DU SECTEUR FAMILLE

Les constats du secteur famille reprennent l'essentiel du rapport d'activité de l'espace famille.

Les activités de loisirs et d'éveil culturel

Elles connaissent toujours un fort taux de fréquentation et répondent à un réel besoin des familles de partager des moments ensemble et de pouvoir rencontrer d'autres parents. Sur les quatre dernières années, on a pu s'apercevoir d'une forte augmentation de fréquentation des grands-parents avec leurs petits-enfants pendant les vacances scolaires. En effet, les grands-parents gardent de plus en plus souvent leurs petits-enfants à cause de raison économique notamment. Suite à une observation de l'augmentation des familles accompagnées d'un travailleur social (TISF), le constat d'une augmentation des familles en difficulté est établi.

Depuis 2018, 2 personnes différentes (en tant que bénévole) ont pu animer les temps du mercredi après-midi sans la référente famille.

Difficultés : La délocalisation de ces temps sur le quartier de La Valaisière n'a pas fonctionné. En effet, nous avons été en difficulté face à des parents qui nous ont laissé leurs enfants seuls sur des temps proposés. Or l'objectif de l'espace famille n'est pas de substituer aux parents.

Perspectives : Nous maintenons ces temps au centre social qui répondent à différents objectifs de notre projet et insisterons sur l'accueil et la prise en compte des grands-parents pendant ces temps ainsi que des familles en difficultés (constat fait à partir de l'accompagnement des TISF).

Nous allons réfléchir à la mise en place des nouveaux temps sur le quartier de La Valaisière pour accueillir les familles ensemble.

Les soirées thématiques d'échange et d'information

Perspectives : Nous continuerons à proposer ces animations en partenariat avec les structures de la petite enfance du territoire afin de mutualiser nos moyens et pour répondre au mieux aux besoins des parents et professionnels. Elles s'inscriront dans le cadre de l'événement petite enfance ou du Contrat Local de Santé.

Les ateliers d'activités communes avec le multi-accueil « Les P'tits Loups »

Perspectives : Maintien de ces temps et du travail partenarial avec le multi-accueil.

Le carnaval

Difficultés : Depuis 4 ans, le nombre de familles accueilli a diminué. Nous n'étions plus satisfaits de la plus-value de cet événement pour le Trait d'Union. Nous avons décidé d'arrêter l'organisation de ce temps qui ne répondait plus aux envies des habitants.

L'événement de la petite enfance

L'événement petite enfance co-organisé par le RAM, le multi-accueil, le Nymphéa, La Corne d'Abondance, la PMI et le Trait d'Union est un temps fort qui remporte un franc succès depuis des années sur le territoire tant auprès des familles que des professionnels. Les différentes thématiques abordées permettent au mieux de répondre aux besoins des habitants. Le travail en partenariat reste un point fort tant d'un aspect financier mais aussi dans la cohérence du travail au quotidien auprès des personnes accueillies dans nos structures.

Perspectives : L'événement petite enfance est reconduit. Le thème 2020 sera « les sens ».

Le forum vacances

Le forum a connu deux éditions en 2018 et en 2019 suite à des constats faits par l'ensemble des partenaires travaillant sur la thématique de l'accès aux loisirs et aux vacances. La première édition a été axée sur l'accès aux vacances. En 2019, nous avons insisté sur l'accès aux loisirs au vu des constats et notamment au fait qu'il n'est pas aisé pour toutes les familles de se projeter pour un départ en vacances.

Difficultés : La seconde édition a connu un faible taux de fréquentation. De plus, les personnes étant venues en 2018 ne sont pas venues en 2019. Le forum n'a pas eu d'impact sur les accompagnements VACAF lors de l'été 2019 qui a été en baisse par rapport aux autres années. Par conséquent, nous avons décidé de ne plus renouveler la mise en place d'un forum.

Perspectives : Comme évoqué ci-dessus, nous avons décidé d'arrêter la mise en place du forum. Lors du diagnostic réalisé pour l'écriture du nouveau projet social, nous nous sommes rendus compte de la difficulté pour quelques familles d'accéder à certaines informations de manière autonome notamment par l'accès au numérique comme par exemple connaître leurs quotients familiaux, faire les démarches VACAF, ... Lors du bilan du forum avec les différents partenaires et au vu de ces différents constats, nous avons envisagé de mettre en place une action centrée sur l'accompagnement au numérique des familles. Il pourrait s'agir d'une réunion d'informations de la C.A.F. délocalisée sur notre territoire les informant de leurs différents droits. Cette réunion pourrait être soutenue et co-animée par les différents partenaires qui travaillent sur l'accès aux loisirs et aux vacances de manière locale.

Les ciné-goûters

Perspectives : Les ciné-goûters lors des vacances scolaires seront maintenus au vu de la fréquentation et de la satisfaction des familles. La poursuite de ces actions est aussi importante à pérenniser au vu des constats concernant l'accès aux écrans chez les enfants. En effet, les ciné-goûters permettent de sensibiliser les parents à cette problématique. Il est important d'accompagner les parents et les enfants face aux écrans. L'objectif n'est pas d'interdire les écrans mais de cadrer cet accès tant dans le choix et la durée des contenus télévisuels et cinématographiques.

Les sorties

Elles sont très appréciées par les familles et répondent à un réel besoin. Malgré l'accompagnement que l'on peut faire pour encourager les familles à partir en vacances, les sorties restent pour ces familles un moyen de s'évader du quotidien. Elles sont une première étape dans l'accompagnement vers l'accès aux loisirs et aux vacances. Au-delà de la question financière, il est important de travailler auprès des familles le fait de « s'autoriser à partir ».

Perspectives : Les sorties restent une action privilégiée du secteur famille au vu des besoins et demandes des familles Coëvronnaises.

Les soirées et moments conviviaux

Perspectives : Ces temps appréciés par le public seront maintenus. Ces moments permettent également de favoriser la mixité sociale ainsi que le lien intergénérationnel. Lors du petit déjeuner, idées que nous avons mis en place pour s'informer sur les envies des habitants, les soirées à thème avec repas ont été fortement plébiscitées.

Accès aux loisirs et aux vacances

Difficultés : Comme évoqué ci-dessus les sorties remportent un fort succès mais l'accompagnement au départ en vacances reste compliqué au vu des baisses d'accompagnement au départ en vacances via les dispositifs VACAF. En 2019, seulement 3 familles ont été accompagnées dans le cadre d'un départ VACAF AVS. Cette baisse peut s'expliquer pour différentes raisons et notamment la prime à l'emploi qui a fait augmenter les quotients familiaux des ménages.

Perspectives : Malgré la baisse des accompagnements, la référente famille continue de proposer un accompagnement aux familles qui ont pour projet un départ en vacances. La référente famille continuera de mobiliser son réseau afin d'orienter les familles dans cette démarche.

Déménagement des familles

Difficultés : Lors de l'été 2019, nous avons constaté de nombreux déménagements dans le quartier des Grands Près (lieu où est implanté le centre social) à Evron. Quatre familles de ce quartier sont parties vivre dans d'autres communes (Laval, Le Mans, Segré et Mayenne) car elles ont trouvé un emploi. Ces quatre familles fréquentaient régulièrement l'espace famille et y étaient même très impliquées. En effet, elles participaient à l'élaboration des programmes d'animation et des sorties de l'espace famille. Elles étaient aussi bénévoles sur certaines actions (soirées, forum, animation espace famille). Leurs départs ont impacté l'espace famille notamment dans sa dynamique au vu de leurs implications respectives.

Perspectives : Depuis septembre 2019, la référente famille est confrontée à un renouvellement des familles fréquentant l'espace. Une nouvelle dynamique de groupe doit s'instaurer et permettre à chacune de s'impliquer de plus en plus dans l'espace afin que ce lieu soit porté par et pour les familles le fréquentant.

LES CONSTATS SUR LE SECTEUR ADULTES

Les points forts

Le secteur adultes connaît une forte implication de ses usagers dans l'organisation des différentes animations. Ils n'hésitent pas à faire part de leur remarques positives ou négatives, remarques la plupart du temps constructives. Ils s'entraident et se motivent mutuellement, ils s'inspirent également les uns des autres. En partant de plusieurs petites initiatives, de beaux projets se mettent en place.

Un groupe de bénévoles se réunit chaque mois afin d'établir un retour sur le mois passé et réaliser un programme d'animations pour le mois suivant. C'est l'occasion de faire remonter les différentes remarques auprès de l'animatrice qui agit si nécessaire.

Les usagers profitent des trajets en mini-bus pour discuter avec l'animatrice. Il la rencontre également dans son bureau si elle est disponible.

Les sorties remportent toujours un franc succès c'est pourquoi la plupart du temps deux mini-bus sont prévus. De même, les ateliers cuisine sont des moments de partage appréciés des usagers qui passent toujours de bons moments.

Le jardinage attire moins de personnes mais les quelques bénévoles présents qui sont au nombre de six sont très motivés et de plus, possèdent des connaissances qu'ils n'hésitent pas à faire partager.

Les ateliers manuels attirent également moins d'usagers mais ces animations sont toujours très appréciés. Une personne en bénévolat reconnu, inspirée et ayant l'habitude des ateliers créatifs, complète les nombreuses idées de l'animatrice et des usagers en apportant ses conseils et ses savoirs-faire.

De plus, les animations se réalisent très régulièrement en partenariat avec la médiathèque, des animatrices de la Communauté de communes, le cinéma ... ce qui est très apprécié du public. (Cf partenariat du secteur adultes page n°69)

La bonne ambiance est toujours présente lors des différentes animations proposées. Les usagers aiment se retrouver et gardent contact à l'extérieur.

Les difficultés

Les difficultés rencontrées par le secteur adultes sont faibles en nombre mais de grande importance, c'est pourquoi l'animatrice y travaille régulièrement.

La première difficulté réside dans le fait de ne pas toucher les personnes isolées. Effectivement certaines personnes restent chez elles notamment à cause de problématiques telles que la mobilité par exemple et pourtant ces personnes seraient heureuses de rencontrer d'autres habitants et échanger avec eux. Dans un premier temps un « comité livres » sera mis en place, ce comité permettra d'aller au devant de ces personnes. En effet, les bénévoles porteront les livres aux habitants afin d'amorcer un premier contact avec ces personnes isolées.

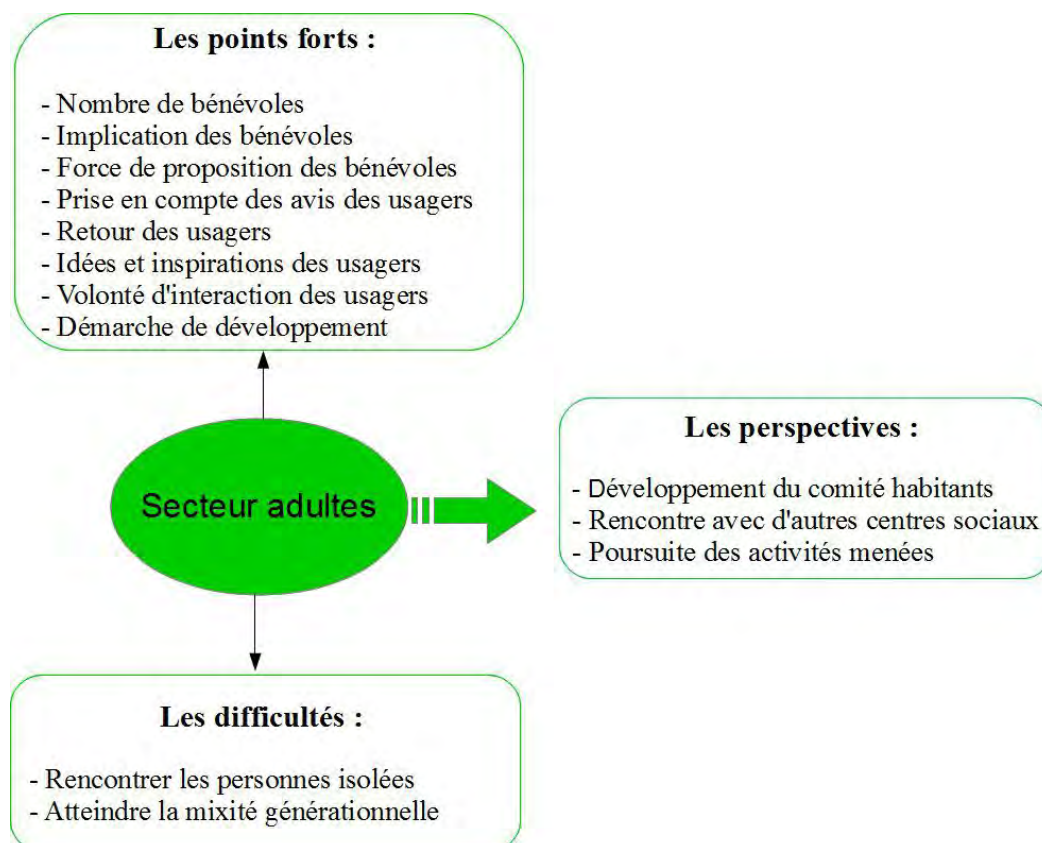
La deuxième difficulté porte sur la mixité générationnelle. Effectivement, le secteur adultes s'adresse à toutes les personnes ayant 18 ans ou plus, différentes générations sont alors amenées à se rencontrer. L'âge peut devenir un facteur de différenciation concernant les centres d'intérêts de chacun. C'est pourquoi l'animatrice adultes travaille en partenariat avec l'animatrice jeunesse sur une action nommée « activités passerelles » permettant de faciliter la transition entre les deux secteurs. (Cf page n°166)

La troisième difficulté, déjà rencontrée mais peu fréquente, concerne les différents que peuvent connaître certaines personnes. Dans ce cas l'animatrice rappelle dans un premier temps des règles de base concernant le vivre ensemble. Elle peut aussi accueillir dans son bureau ces quelques personnes afin d'échanger avec elles, cette démarche lui permet de s'apercevoir de certains éléments. Lors des animations, elle garde un œil bienveillant à l'encontre de ces personnes pour éviter l'altération de la bonne ambiance dans les différents groupes.

Les perspectives

Les perspectives du secteur adultes sont essentiellement de 3 natures :

- Développer le comité d'usagers (Cf page n°151)
- Rencontrer les usagers d'autres centres sociaux : effectivement les usagers seraient curieux et ravis d'échanger avec eux concernant les animations auxquelles ils participent et d'évoquer leurs expériences quotidiennes dans un centre social. Ils seraient également heureux de partager différentes animations comme par exemple des sorties, des ateliers cuisine... Ce serait pour les usagers, les bénévoles et pour les professionnels des structures un partage enrichissant.
- Poursuivre les activités menées : les activités étant au goût des usagers, il faudrait les poursuivre, les développer et les compléter. Le but serait aussi de développer les temps de sensibilisation, un café-rencontres est prévu prochainement pour connaître les besoins des habitants et leurs attentes à ce propos.



Bilan des événements culturels accompagnés par le Trait d'Union

Le Centre Social, le Trait d'Union participe à la dynamique de vie de la commune par l'organisation entre autre de la fête de la musique et du festival des Harley Davidson.

La Fête de la musique

La fête de la musique est un moment important pour les Evronnais qui apprécient se retrouver dans le centre ville en période estivale. La ville, le Trait d'Union en partenariat avec le Conservatoire accordent une attention particulière aux personnes à mobilité réduite, aux EHPAD, à la MAS, à l'Hôpital ainsi qu'aux habitants des quartiers isolés : une navette suiveuse est prévue pour les personnes désireuses de suivre le mouvement. Ce partenariat permet aussi de commencer les festivités en allant à la rencontre de ces personnes dès le début d'après midi.

La fête de la musique c'est l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de proposer ce qu'ils ont acquis pendant une année au conservatoire (danse, chant, musique etc...). C'est un moment d'échange qui est apprécié de tous. En soirée, c'est l'occasion pour différents groupes locaux qui fréquentent le Trait d'Union de se produire sur une grande scène. C'est donc l'aboutissement, pour certains qui ont participé aux soirées de "La Croche pour Tous", de mettre en exergue le travail accompli.

A noter qu'une dizaine de bénévoles participent activement à la mise en place de cette soirée.

Le rassemblement de Harley Davidson

Le premier rassemblement des Harley Davidson a eu lieu le dernier week-end de juillet 2015. Ce projet a été mis en place par plusieurs associations, partenaires et bénévoles. Le Trait d'Union et la ville d'Evron étaient les porteurs du projet.

Aujourd'hui, l'association bikers les "Wind and Fire" porte ce projet. La ville d'Evron y participe par le prêt de salles, de moyens techniques et de matériel. Le Trait d'Union est un soutien logistique entre ces deux partenaires. Entre 2 000 et 2 500 personnes viennent à cet événement. Une cinquantaine de bénévoles participent activement à son organisation (fabrication de photomats, aide aux services, aide à la sécurité). Lors de ce weekend, des pompiers du département se mobilisent pour organiser des démonstrations de prévention. Suite à cette manifestation un chèque est remis à l'association des "Orphelins des pompiers " du département de la Mayenne (environ 1 000€).

Le Week end du Coeur

Le week-end du cœur est une manifestation se déroulant sur deux jours afin de récolter des dons pour aider les associations distribuant des denrées alimentaires aux plus démunis à accomplir leurs missions. Depuis quelques années le weekend du coeur perdait en nombre de participant. Après concertation entre les trois principaux organisateurs : la banque alimentaire l'ES.PA.DON., les Resto du Coeur et le Trait d'union, un arrêt de cette manifestation a donc été décidé. En effet, la loi sur "le gaspillage alimentaire" répond aux besoins des deux associations. Cependant une réflexion est en cours afin d'organiser une soirée aux profits des personnes démunies.

Le bilan en 10 points

1) Le centre social est davantage identifié

Depuis 2016, la signalétique concernant le centre social s'est améliorée. Effectivement un panneau d'accueil a été positionné à l'entrée de l'enceinte et des panneaux de signalisation ont été placés au sein de la ville d'Evron. Ainsi les habitants, les usagers et les futurs usagers reçoivent des informations plus précises concernant l'emplacement du centre social. De même, des oriflammes sont placées devant la porte d'entrée.

2) L'accueil a été réaménagé

Suite à de nombreuses réflexions l'accueil a été modifié permettant aux usagers de se sentir accueillis dès leur arrivée au sein des locaux. Cet espace, devenu plus large et moins confiné, est davantage en adéquation avec sa mission : chacun peut se sentir accueilli et écouté sans peur de se gêner.



3) Les horaires d'ouverture ont été adaptés

Depuis deux années l'équipe du Trait d'Union était en réflexion par rapport à l'utilité de rester ouvert le samedi. Suite au bilan des appels téléphoniques et au constat qui avait été fait concernant la fréquentation du centre social le samedi c'est à dire un faible taux de présence des usagers et par un souci d'une optimisation du temps de travail entre les animatrices, le centre social est désormais fermé le samedi. Cela permet aux animatrices de bénéficier d'un temps de rencontre le lundi pour échanger et travailler en commun. Deux animatrices travaillent tout de même un samedi par mois afin de poursuivre les temps d'animations et d'éveil culturel du CLAS ainsi que pour assurer des permanences à La Valaisière. Des événements peuvent tout de même être organisés le samedi occasionnellement, cela permet aux habitants de se retrouver dans le cadre d'animations intergénérationnelles.

4) La participation des usagers s'est accrue ainsi que la prise de responsabilité des bénévoles

Depuis 2016, le nombre de bénévoles est en constante augmentation. Nous pouvons en dénombrer une quarantaine actuellement. Les usagers souhaitent de plus en plus s'investir dans le fonctionnement du centre social et nous leur en donnons les moyens à la hauteur de nos capacités si bien-sûr leurs actions correspondent aux valeurs que porte la structure. Les habitants ne souhaitent plus seulement être des consommateurs mais ils ont la volonté de devenir consom'acteurs.

Pour cela, ils expriment davantage leurs avis et font part de leurs envies. Ils sont écoutés et accompagnés dans leurs projets qu'ils mettent en place avec les animatrices, ainsi ils développent leurs capacités, gagnent en responsabilité et développent leur autonomie. Régulièrement des temps d'échanges sont organisés pour leur permettre de bénéficier d'un temps d'écoute et prendre part à l'élaboration des programmes d'animations.

5) Une attention particulière est portée à l'accompagnement professionnel

Le centre social Le Trait d'Union peut être le vecteur d'un accompagnement professionnel c'est pourquoi une attention particulière est portée aux jeunes souhaitant y exercer un stage ou même être accompagnés dans le cadre d'un service civique. Cette même attention est également portée aux personnes connaissant des difficultés d'insertion sur le marché du travail c'est pourquoi des bénévoles sont accueillis en volontariat reconnu, cette reconnaissance pouvant servir de tremplin à l'entrée dans la vie active. Plus concrètement, le Trait d'Union a accueilli un jeune en stage par le biais de la mission locale, ce jeune sera prochainement de retour au centre social afin d'y réaliser un service civique durant lequel lui sera proposé une formation BAFA.

Une dizaine de jeunes sont accueillis chaque année dans le cadre d'un stage et au minimum un jeune est accueilli en service civique. De plus, quatre à cinq personnes par an réalisent des sessions d'immersion. En 2019, dans le cadre d'un début de partenariat avec la structure Inalta cinq personnes ont signé une convention d'accueil en volontariat reconnu avec le centre social.

En 2019, le chantier Vert Avenir (chantier d'insertion de la Communauté de communes) est intervenu lors des premières activités printanières de l'année auprès des bénévoles afin de préparer le jardin pour cultiver de nouveaux fruits et légumes. S'en est suivi un repas partagé entre les bénévoles, les agents du service Vert Avenir et les professionnels du centre social.

6) De nouvelles permanences ont vu le jour : La Valaisière

En 2016, un état des lieux du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.) avait été mené au sein du quartier de la Valaisière. Il en résultait que ce quartier était éloigné du centre social. La population est vieillissante et connaît une diversité culturelle et sociale importante. Les difficultés dans ce quartier sont multiples et concernent notamment la mobilité, l'isolement et l'incivilité. Cette étude avait permis de justifier l'ouverture d'une permanence du centre social. Le partenariat trouvé et mis en place avec Mayenne-Habitat a permis de bénéficier de la mise à disposition d'un appartement à titre gracieux (hors charges). La fréquentation de cette permanence est depuis en constante augmentation. L'objectif étant de faire connaître le centre social le Trait d'Union aux habitants, sur demande des usagers il est possible d'organiser une navette, assurée par un salarié ou un bénévole, entre ces deux lieux.

7) La mise à disposition de salles dans le cadre d'organisation de permanences est en hausse

Le nombre de permanences au centre social le Trait d'Union est en constante augmentation. Les intervenants/partenaires (SESSAD, CCAS, MDA, CMP, Association La Sauvegarde, les gens du voyage...) semblent apprécier ces lieux grâce à la discrétion dont ils peuvent faire part. De plus, suite à la rénovation du local d'archives en bureau de permanences (financée à 34 % par la Caf), ces dernières peuvent être plus nombreuses. Il est dorénavant plus facile de répondre à des demandes de plus en plus incessantes et surtout instantanées. Ce réaménagement permet à l'équipe du Trait d'Union de s'adapter à ces nouvelles attentes des intervenants.

8) Le partenariat a évolué

Si certains partenariats ont été renforcés, d'autres ont été l'occasion de faire évoluer des acteurs vers leur propre autonomie.

Des partenariats sont organisés dans le cadre de simple échange de services tel est le cas avec Plein Ciel (magasin pyrotechnie d'Evron) qui a permis le tir d'un feu d'artifice à titre gratuit en l'échange d'un prêt de salle sur l'année. Il en est de même avec le mouvement d'éducation populaire CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) qui organise des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) dans les locaux du Trait d'Union en l'échange d'organisation de trois formations adressées aux bénévoles, aux personnes en service civique ou en volontariat reconnu.

D'autres partenariats ont évolués permettant au Trait d'Union, initialement porteur de projet, d'accompagner les acteurs vers une autonomie grandissante. Le rassemblement de Harley qui a lieu tous les ans est aujourd'hui porté par une association, le centre social Le Trait d'Union n'intervient qu'en second plan. De même, les Scènes ouvertes, permettant aux amateurs de musique de se produire en conditions réelles de concerts, sont aujourd'hui organisées par le Conservatoire. Le Trait d'Union n'intervient que dans la mise à disposition de bénévoles, aux côtés de ceux du Nymphéa, et pour le prêt d'une salle. Ce changement de porteur de projet a d'ailleurs été l'occasion de changer le nom de cet événement par « La croche pour tous ».

9) Le partenariat avec la Corne d'Abondance est en développement constant

Suite à la volonté de travailler en complémentarité avec l'association la Corne d'Abondance afin de donner une meilleure visibilité des actions menées sur le territoire Evronnais, les responsables de ces deux structures ont décidé de mener un travail commun notamment concernant la réalisation du projet social. L'évènement petite enfance est l'un des grands projets organisé chaque année qui réunit les deux partenaires que sont le Trait d'Union et la Corne d'Abondance. D'autres projets communs sont aujourd'hui en réflexion.

10) Une meilleure communication

La communication dont fait part le centre social Le Trait d'Union a toujours une intention bienveillante afin d'interpeller le public ou les partenaires sur les actions menées. Cela leur permet notamment de prendre part à l'organisation des différentes animations.

L'accueil ainsi réaménagé a permis de s'adapter aux publics notamment grâce à l'accès pour personnes à mobilité réduite. Les habitants se sentent accueillis dès leur entrée dans les locaux. Ils disposent également de plusieurs flyers et informations sur différents sujets.

En début d'année, l'événementiel annuel du Trait d'Union est transmis aux partenaires et acteurs locaux, notamment via le réseau mailing qui est complété et mis à jour régulièrement. Cette action permet d'informer mais aussi d'interpeller les partenaires sur les différentes animations à venir et sur la possible collaboration avec ces derniers.

Une page facebook a été créée permettant aux habitants de consulter régulièrement les dernières informations concernant le centre social : programmes d'animations, retour sur les différentes activités réalisés, ...

En ville d'Evron, le panneau informatif lumineux permet également d'informer les habitants sur les grands événements à venir du centre social.

La Gazette dont le premier numéro mensuel est sorti en septembre 2019 permet également aux partenaires d'être informés de différentes animations qui ont été organisées par le Trait d'Union au cours du mois précédent.

La réalisation du projet social 2020-2023

I. La méthode de travail

II. Les données froides

III. Les problématiques

IV. Le plan pour y répondre



La méthode de travail

Afin de réaliser ce nouveau projet social (2020-2023), l'équipe du centre social le Trait d'Union et l'association La Corne d'Abondance des Coëvrons ont décidé de mener un travail commun. En effet, le Trait d'Union agissant sur le territoire communal d'Evron et la Corne d'Abondance délocalisant ses activités sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Coëvrons, ces deux acteurs se complètent, bien qu'ils portent des actions similaires.

Au-delà de l'analyse des données froides, des réunions informelles ainsi que des rencontres avec la Caf et la Fédération des Centres Sociaux, l'étude sur laquelle se base les apports de ce projet social sont issues de plusieurs initiatives de la part de ces deux structures : un questionnaire à destination des habitants, une réunion de partenariat ainsi qu'un petit déj' idées porté par le Trait d'Union.

Le questionnaire à destination des habitants

En lien avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne, la Communauté de Communes des Coëvrons et la Ville d'Evron, l'Association "La Corne d'Abondance des Coëvrons" et le centre social "Le Trait d'Union" ont réalisé un diagnostic de territoire par le biais notamment d'un questionnaire à destination des habitants afin de répondre au mieux aux besoins du territoire. (Cf annexe)

Ce questionnaire a été déposé dans une dizaine de lieux afin que les habitants y répondent par eux-mêmes. Il a également été transmis par internet aux personnes qui possédaient une boîte mail et dont l'adresse était connue par une des structures au minimum. De plus, le personnel de ces deux structures sont allés à la rencontre des habitants sur le marché.



Ce questionnaire a permis d'établir les constats suivants. Les habitants regrettent que la plupart des activités soient situées à Evron bien qu'ils soient tout de même satisfaits de leurs équipements de loisirs. Ils souhaitent que des actions dans le domaine de la santé et des loisirs continuent à se développer. Le questionnaire met également en avant la nécessité d'améliorer la communication externe pour que les habitants puissent identifier les différentes structures et services du territoire ainsi que leur rôle et leurs missions. (Cf annexe)

La réunion avec les partenaires

Afin de connaître l'avis des autres acteurs du territoire, le centre social le Trait d'Union et l'association la Corne d'Abondance ont souhaité réaliser une matinée de rencontre entre ces différents partenaires. Cette matinée était également l'occasion d'échanger sur les pratiques et les actions portées par chaque structure ou service afin d'identifier le rôle de chacun au sein du territoire.



Les points de vue, les idées, les pensées de chacun ont permis de mettre en avant de nombreux éléments (Cf annexe).

Les principales améliorations à apporter sont les suivantes :

- renforcer le lien entre les partenaires
 - améliorer la communication externe (à destination des habitants) et interne (entre les partenaires)
 - accompagner les habitants, principe du « premier pas »
 - identifier, être vigilant et présent auprès des personnes isolées
- favoriser la mobilité en journée pour les publics sans moyens de transport
 - favoriser les liens intergénérationnels
 - mettre en place des actions sur le thème de la santé (et notamment la santé mentale)
 - développer l'autonomie numérique
 - mettre en place un projet global en direction de la jeunesse en développant différents thèmes
 - intégrer les 16-30 ans au territoire
 - valoriser les actions positives

SANTÉ PRÉVENTION (préoccupation des habitants)		
	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENTS
Accès aux soins	Manque de médecins, de spécialistes, délais trop longs	Améliorer l'information (CMA, EMA) et l'accompagnement
Situations précaires, Conduites addictives (alcool, drogue...)	Manque de communications sur les actions proposées, mises en place dans les différents services, structures	Une présence plus proche pour accompagner dans les actions sur le long terme
Accès aux soins	Encore trop d'actions isolées dans chaque structure, vision plus globale	Comment bien faire ? Améliorer le lien avec l'équipe sur les CMA, l'accompagnement sur l'axe du
Accès aux soins	Uniquement, on moult encore seul et isolé	Accompagner les personnes pour leur accompagnement aux soins
Accès aux soins	Manque de communication sur les actions proposées, mises en place dans les différents services, structures	Améliorer l'information (CMA, EMA) et l'accompagnement

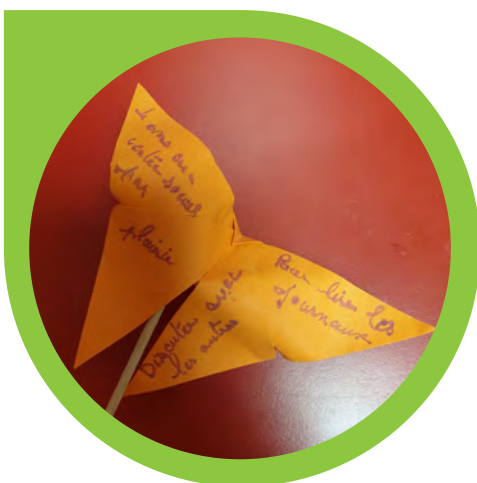
Le p'tit déj' idées

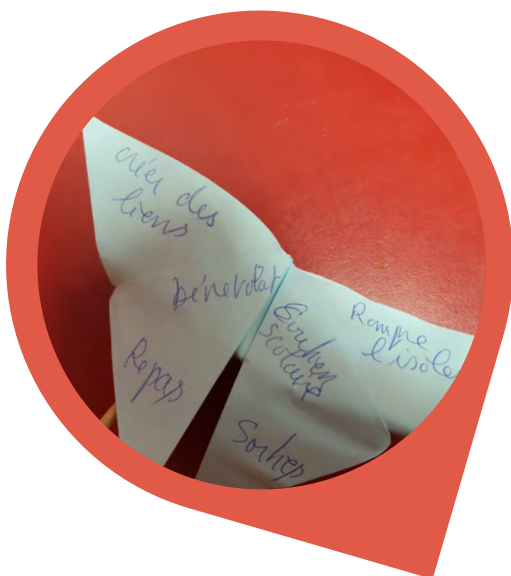
Cette action a été organisée par le Trait d'Union. Le but de cette matinée était de rester à l'écoute des habitants sur leurs besoins mais aussi sur leurs envies. (Cf annexe)

Les habitants se disent satisfaits des services proposés. Ils ne manquent cependant pas de volonté et d'idées afin de développer les différentes actions. Ils considèrent le centre social comme étant un lieu de rencontres et de création de liens sociaux, un lieu où l'on peut pratiquer diverses activités, s'amuser et se détendre, un lieu d'échanges et de partages, un lieu de découvertes et de participation... Parmi leurs propositions,

des activités maquillage, coiffure ont été proposées, l'art floral également ainsi que la pratique de sports. Des sorties ont également été demandées telles que des parcs d'attraction (Disney par exemple) ou des voyages (telle qu'une journée à Paris). Les soirées pyjamas, karaoké ou mousse sont des thèmes de soirée que les habitants aimeraient organiser. Et enfin ces derniers ont pu dessiner le centre social de leur rêve : tous souhaitent un espace détente avec piscine ou hammam. Bien-sûr toutes ces propositions ne sont pas réalisables mais elles ont permis de connaître les envies de chacun et l'équipe peut maintenant s'appuyer sur celles-ci pour développer leurs animations.







Les données froides

Pour traiter et analyser les données froides, l'équipe du Trait d'Union s'est appuyée sur les valeurs de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Les données ont été mises à jour au 1er janvier 2019. Cette date est la date de création de la commune nouvelle d'Evron et de la naissance de sa fusion avec Châtres-la-Forêt et Saint-Christophe-du-Luat. L'INSEE précise que « les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2019 ». On en déduit que les données traitées prennent en compte les différentes valeurs des trois communes comme si la fusion avait eu lieu lors de leur recensement.

Les données froides reprennent les thèmes suivants :

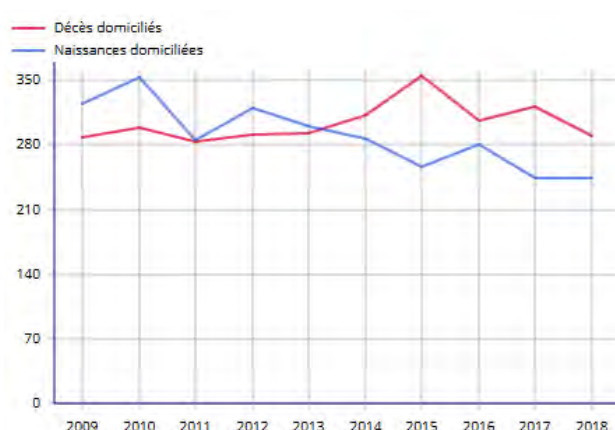
- La population
- Les ménages
- Les logements
- Le tissu économique
- Le niveau de vie et la précarité

La population

Naissance et décès domiciliés sur Evron



Naissances et décès domiciliés sur les Coëvrons

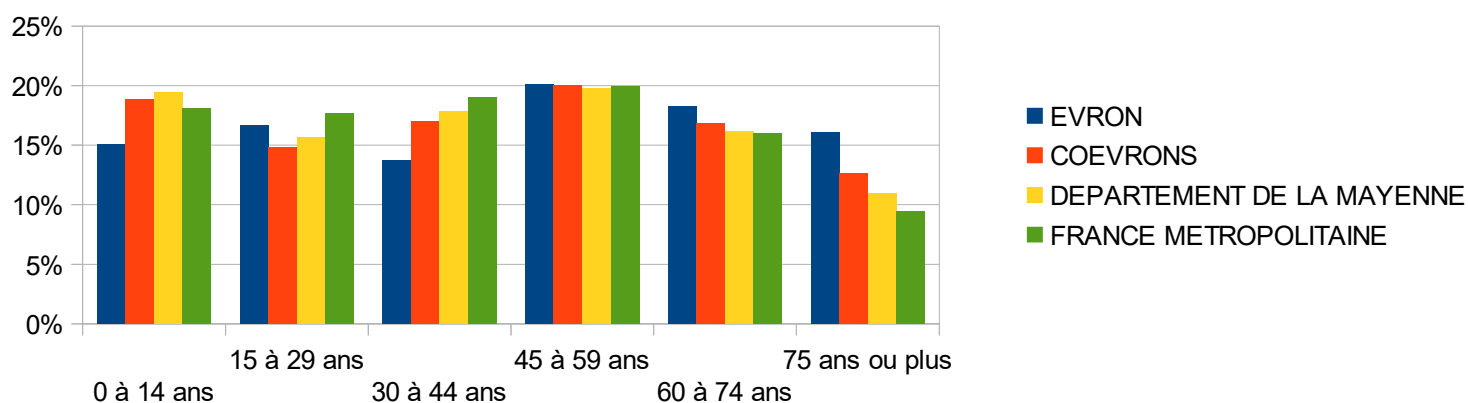


Situation : Le nombre de naissance sur le territoire d'Evron est en baisse alors que le nombre de décès augmente. Sur les Coëvrons, le nombre de naissances baisse également mais le nombre de décès aussi depuis 2015. Le solde naturel tend tout de même à baisser sur ces deux territoires. Tout ces facteurs constituent un élément explicatif de la variation du nombre d'habitant sur le territoire.

	EVRON				COEVRONS			
	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,6	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,6	0
due au solde naturel en %	0,1	0	-0,3	-0,5	0,1	0,2	0,2	-0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	0,5	0,2	0,5	0,6	0,2	0,2	0,4	0,1

Situation : La population d'Evron augmente mais de façon moins significative que les années précédentes dû à un solde naturel de plus en plus faible. La population des Coëvrons est restée identique à celle des années 2006 à 2011. Le solde naturel est en baisse mais le solde apparent des entrées et sorties (c'est à dire issu des changements de domicile) vient équilibrer la situation.

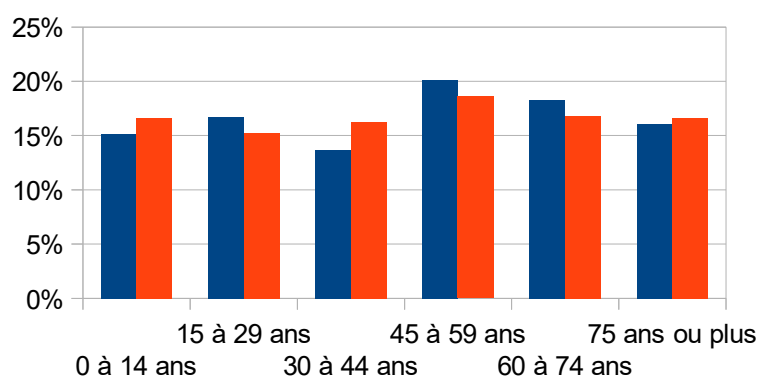
Répartition de la population par grandes tranches d'âge en 2016



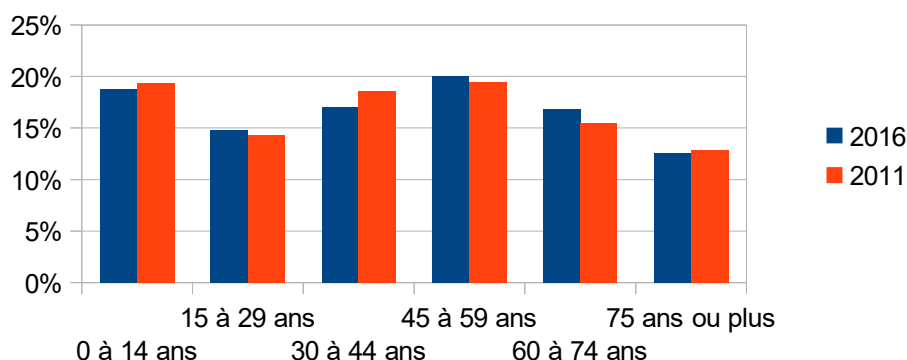
Situation : Il s'agit d'une population avec une mixité générationnelle prononcée mais les personnes ayant entre 45 et 59 ans sont les plus nombreuses et représentent 20 % de la population totale. Un Evronnais sur cinq a donc entre 45 et 59 ans. Il en est de même sur le territoire des Coëvrons.

Comparaison : A Evron, la proportion de personnes âgées est plus importante qu'à l'échelle départementale ou nationale ; en revanche, la proportion de jeunes est moins importante. De même pour la population Coëvronnaise.

Evolution de la population d'Evron par grandes tranches d'âge



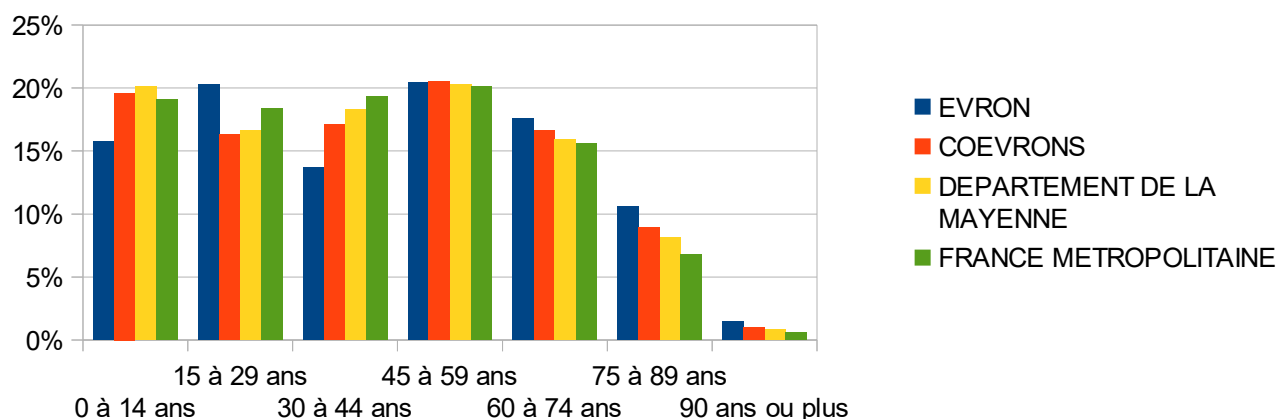
Evolution de la population des Coëvrons par grandes tranches d'âge



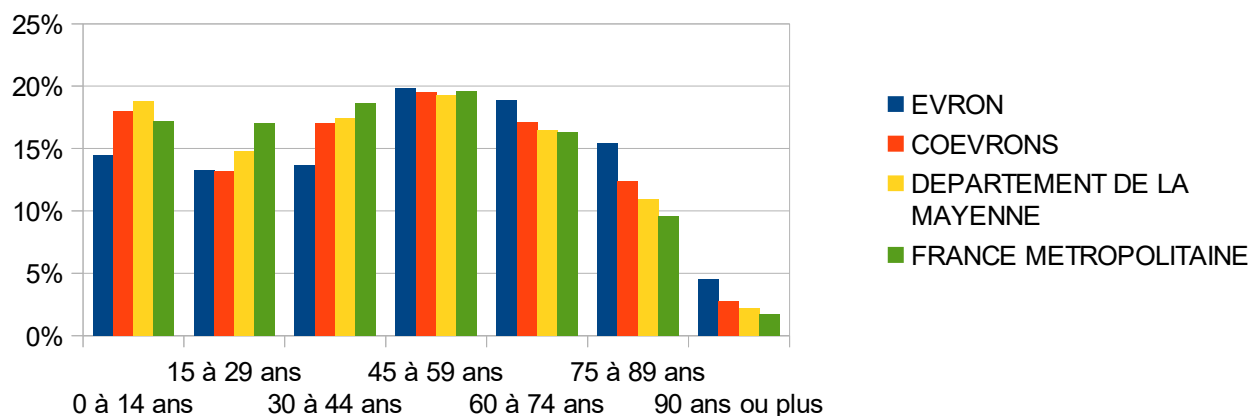
Evolution : Les jeunes ayant entre 15 et 29 ans ainsi que la population âgée de 45 à 74 ans sont plus nombreux en 2016 qu'en 2011. En revanche les enfants jusqu'à 14 ans, ainsi que la population âgée de 30 à 44 ans et les plus de 75 ans sont moins nombreux qu'en 2011.

Note : La population de la commune déléguée Evron est vieillissante. Les deux autres communes que sont Châtres-la-Forêt et Saint-Christophe-du-Luat ont des populations plus jeunes qui viennent équilibrer cette situation.

Répartition de la population masculine par âge en 2016



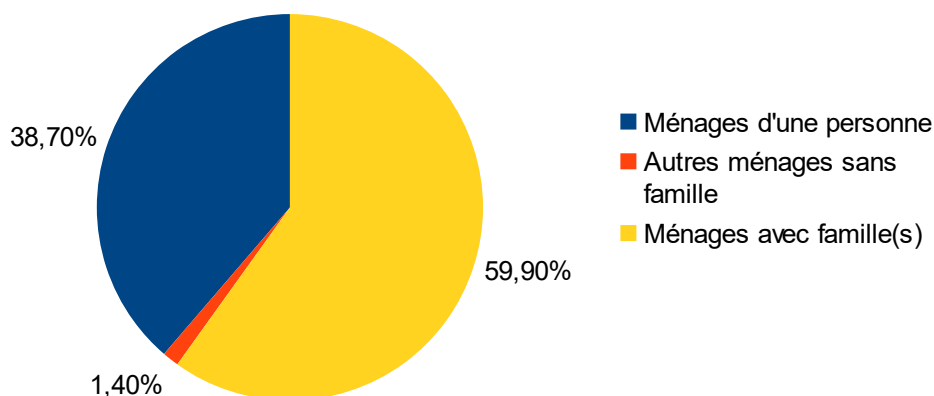
Répartition de la population féminine par âge en 2016



Situation : La population féminine est plus importante que la population masculine (4 507 femmes contre 4 250 hommes). Les hommes sont essentiellement jeunes (moins de 59 ans) alors que sur l'ensemble des femmes, la plupart ont 45 ans ou plus.

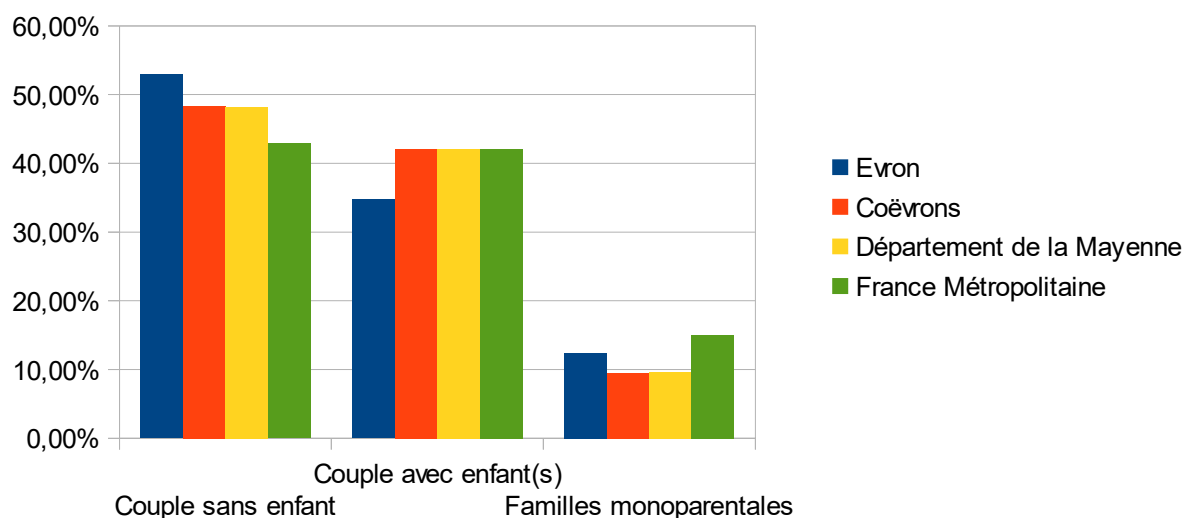
Les ménages

Répartition des ménages d'Evron selon leur composition en 2016



Situation : Selon l'INSEE, en 2016, il y avait 3 985 ménages sur le territoire de la commune nouvelle d'Evron. 2 385 ménages (la majorité, soit 59,9 % d'entre eux) étaient des familles, 1 544 ménages (soit 38,7 % d'entre eux) étaient des ménages composés d'une personne, et 56 ménages (soit 1,4 % d'entre eux) étaient composés de deux personnes ou plus sans lien familial.

Répartition des familles selon la structure familiale

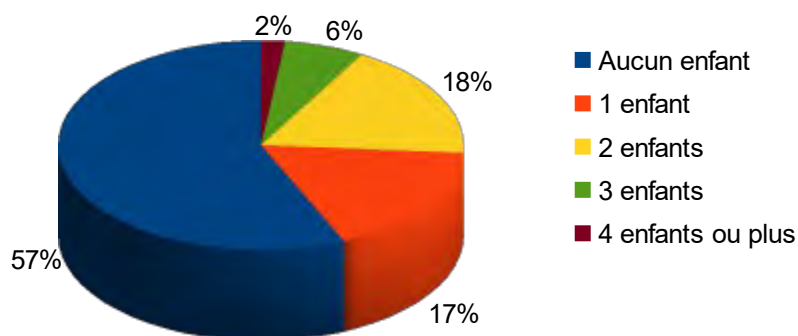


Situation : Parmi les familles du territoire Evronnais ou Coëvronnais, celles sans enfant sont les plus représentées. Sur Evron, 52,91 % des familles soit 1 262 familles sont des familles sans enfant contre 34,72 % soit 828 familles qui sont des familles avec enfant(s). Les familles monoparentales représentent quant à elles, 12,37% des familles soit 295 familles.

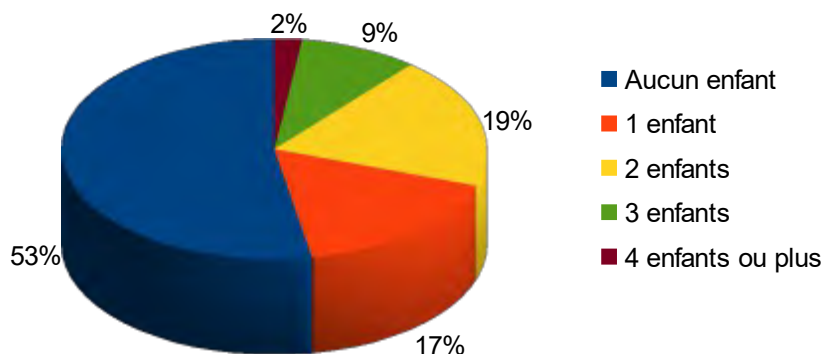
Comparaison : Par rapport aux autres territoires, Evron a un nombre de familles composées de couples avec enfants moins important.

Note : Selon l'INSEE, les ménages sont plus nombreux en 2016 par rapport à 2011 (+35 ménages) mais leur population est moins élevée (-122 personnes).

Répartition des familles Evronnaises selon leur nombre d'enfant de moins de 25 ans en 2016



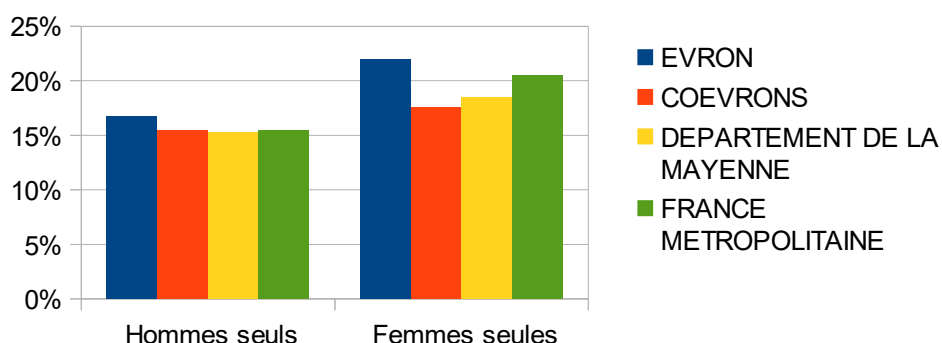
Répartition des familles Coëvronnaises selon leur nombre d'enfant de moins de 25 ans en 2016



Situation : Selon l'INSEE, en 2016, il y avait à Evron 2 385 familles. Parmi elles, plus de la moitié (57 %) n'avait pas d'enfant de moins de 25 ans. Plus de trois sur dix avait un enfant ou deux de moins de 25 ans, leur proportion étant sensiblement similaire (17 %). 6% des familles avaient 3 enfants de moins de 25 ans. Et 2%, ce qui représente tout de même 46 familles, avait 4 enfants ou plus de moins de 25 ans. Les chiffres restent relativement similaires sur le territoire des Coëvrons qui regroupe 7 730 familles.

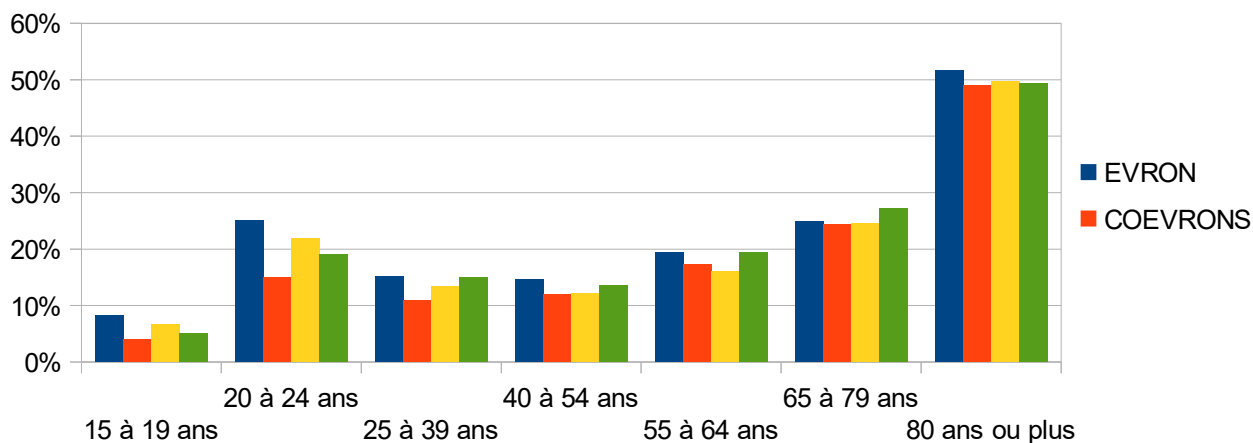
Note : Entre 2011 et 2016, il y a eu une augmentation des familles sans enfant de moins de 25 ans et une diminution des familles ayant un enfant ou plus de moins de 25 ans.

Part de personnes habitant seules sur le territoire en 2016



Situation : Il y avait en 2016 davantage de femmes seules que d'hommes seuls. En effet, parmi les personnes vivant seules à Evron 56,7 % sont des femmes et 43,3 % sont des hommes. La proportion de personnes vivant seules est plus importante sur le territoire d'Evron qu'au niveau national, départemental ou même à l'échelle de la Communauté de communes.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge



(attention la lecture en % se fait ainsi : 8,3% de la population âgée de 15 à 19 ans vit seule)

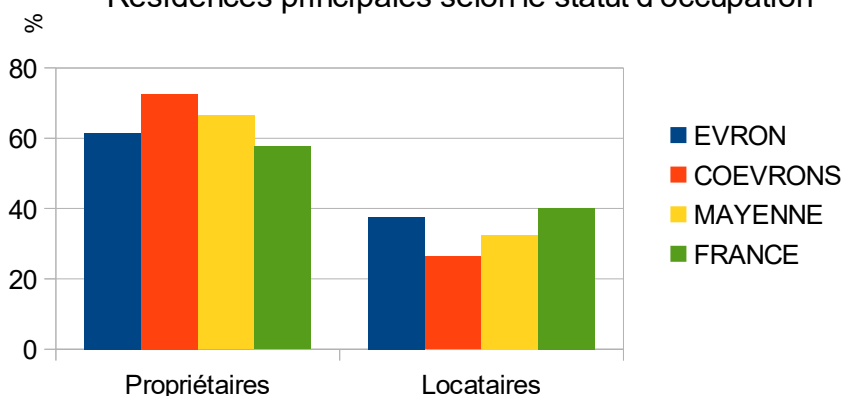
Situation : Les personnes vivant seules sont en majorité des personnes âgées de 80 ans ou plus. A Evron, plus de 20% des personnes ayant entre 20 et 24 ans vivent seules, il en est de même pour les personnes âgées de 65 à 79 ans. La proportion de jeunes vivant seuls sur le territoire d'Evron est plus importante qu'au niveau national et départemental ainsi qu'au niveau de la Communauté de communes des Coëvrans, en revanche les proportions sont sensiblement identiques en ce qui concerne les plus de 65 ans.

Note : Selon l'INSEE, entre 2011 et 2016, il y a eu une augmentation des personnes vivants seules sur les territoires d'Evron et des Coëvrans, cette hausse a concerné en priorité les hommes.

Les logements

Note : Selon l'INSEE, Evron compte 4 438 logements mais parmi eux 2 % sont des logements secondaires ou occasionnels et 8,5 % sont des logements vides dits vacants. Sur les Coëvrans, l'INSEE comptabilise 14 438 logements dont 8 % de logements secondaires ou occasionnels et 10,8 % de logements vacants. Les logements principaux sont donc respectivement au nombre de 3 973 pour Evron et 11 722 sur les Coëvrans.

Résidences principales selon le statut d'occupation



Situation : La plupart des habitants sont propriétaires même si la part des locataires n'est pas négligeable. On dénombre sur le territoire des Coëvrons une part plus importante de propriétaires que de locataires par rapport au territoire d'Evron. Il y a également une part plus importante de propriétaires sur les Coëvrons que sur le territoire départemental ou national.

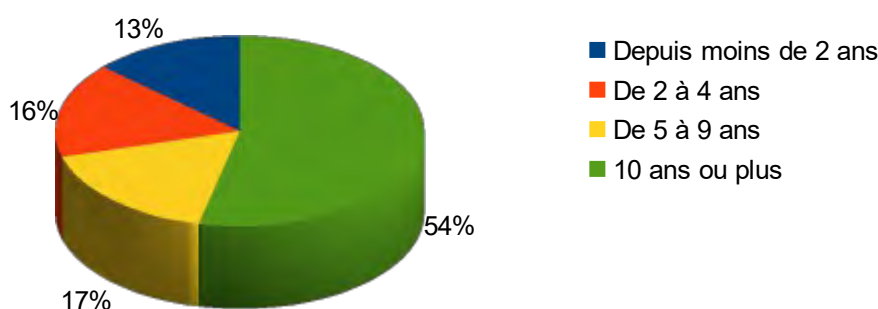
Note : Selon l'INSEE, Evron est composé à 79 % de maisons et 20 % d'appartements alors que sur les Coëvrons les données sont respectivement de 90 % et 8 % (les parts sont sensiblement similaires concernant le département). En France, les proportions sont les suivantes : 56 % de maisons et 43 % d'appartements. Les autres hébergements correspondent aux résidences pour personnes âgées, aux chambres meublées, aux habitations précaires ou de fortune : caravanes, mobile-home...

Résidences principales selon l'ancienneté moyenne d'emménagement

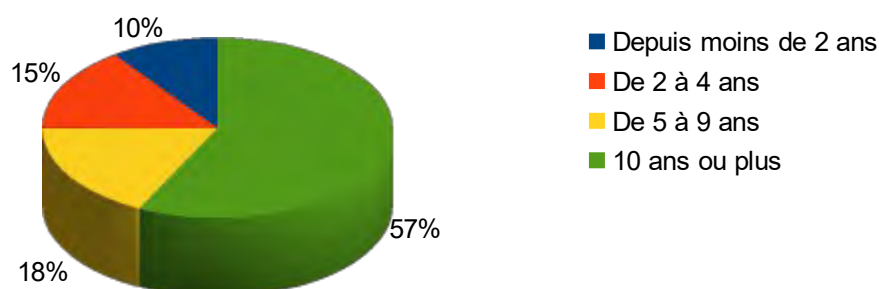


Situation : Les propriétaires restent plus longtemps dans leur logement que les locataires.

Répartition des ménages selon l'ancienneté d'emménagement sur le territoire d'Evron



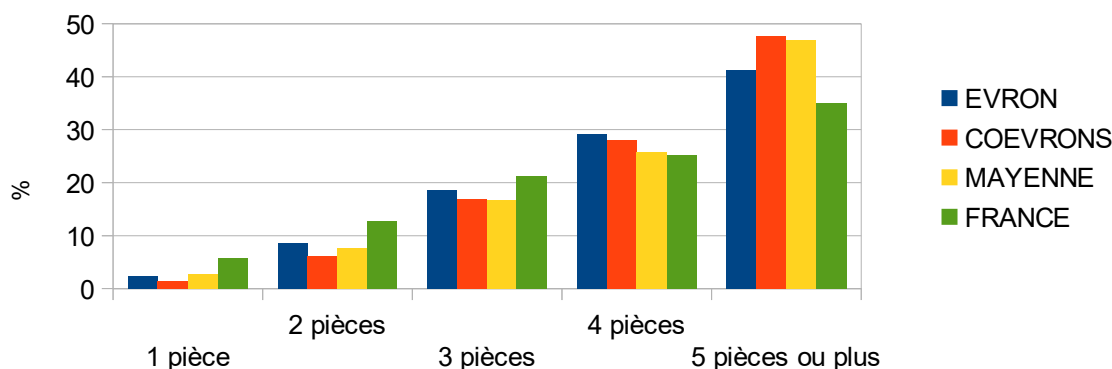
Répartition des ménages selon l'ancienneté d'emménagement sur le territoire des Coëvrons



Situation : Plus de la moitié des ménages occupent leur logement depuis plus de 10 ans. Il faut aussi tenir compte du fait que plus d'un ménage sur 10 habitent dans leur logement depuis moins de 2 ans et que près de 3 sur 10 habitent leur logement depuis moins de 4 ans.

Note : Les logements comportant moins de pièces sont ceux étant occupés depuis moins de temps. Ceci est valable sur le territoire d'Evron ainsi que sur celui des Coëvrons.

Résidences principales selon le nombre de pièces



Situation : Parmi les résidences principales, une grande majorité (90%) sont composés de 3 pièces ou plus. Il faut cependant noter que 340 résidences principales d'Evron et 720 résidences principales des Coëvrons ne sont composées que de 2 pièces. De plus, 97 résidences principales sur Evron et 160 sur les Coëvrons ne se composent que d'une seule pièce.

Note : Selon l'INSEE, à Evron, entre 2011 et 2016, le nombre de logement d'une pièce a fortement baissé ; en revanche, le nombre de logement de 2 pièces a augmenté. Sur le territoire des Coëvrons, le nombre de logement d'une pièce a diminué, le nombre de logement de 2 pièces est resté identique mais le nombre de logement composé de 3 pièces ou plus a augmenté.

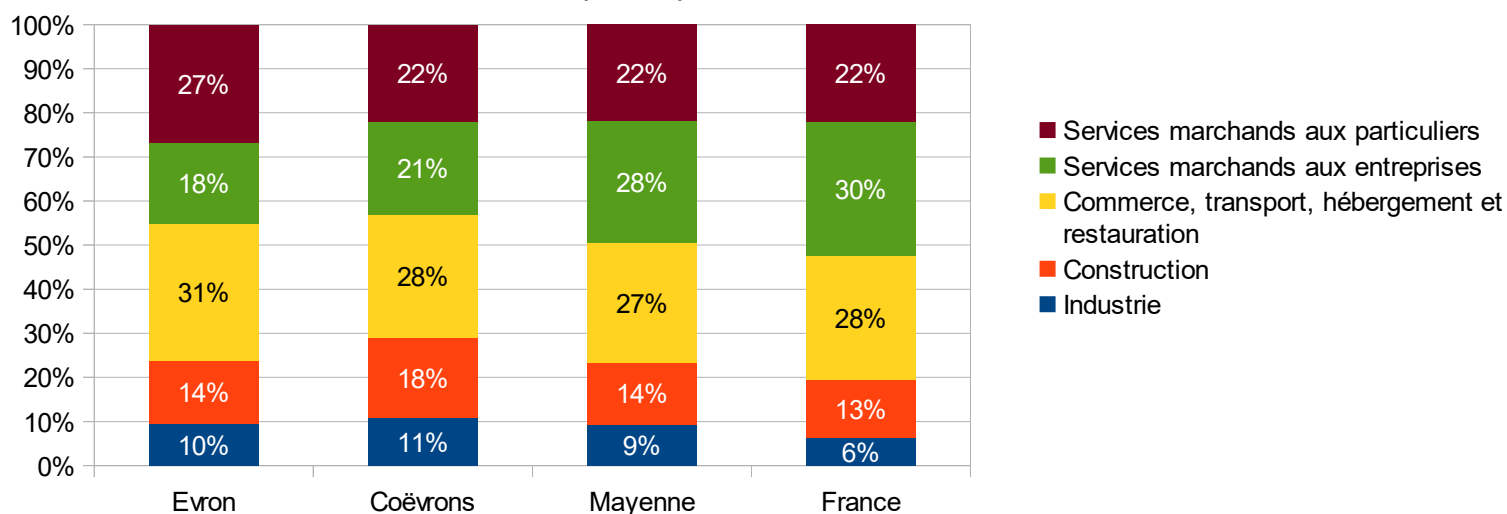
Confort des résidences principales en 2016

	EVRON		COEVRONS		MAYENNE	
	2 016	%	2 016	%	2 016	%
Ensemble	3 973	100	11 722	100	133 395	100
Salle de bain avec baignoire ou douche	3 874	98	11 386	97	130 175	98
Chauffage central collectif	468	12	585	5	10 340	8
Chauffage central individuel	1 783	45	5 003	43	59 061	44
Chauffage individuel "tout électrique"	1 271	32	3 553	30	42 736	32

Situation : La plupart des résidences principales sont équipées d'une salle de bain avec baignoire ou douche mais il faut tout de même noter que 2 % des résidences principales sur Evron et 3% sur les Coëvrons ne le sont pas. Ce taux est similaire au taux départemental.

Le tissu économique

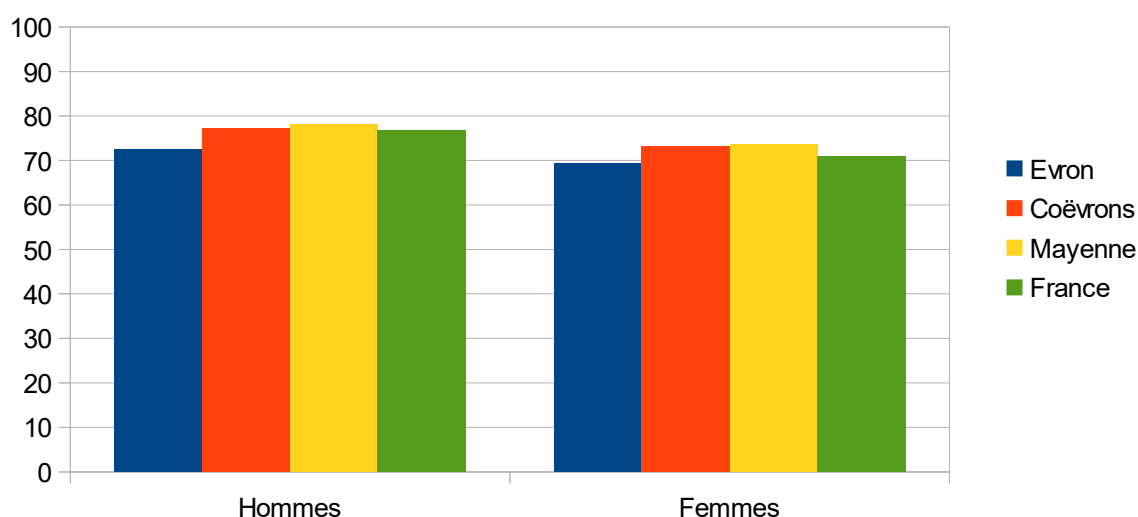
Part des entreprises par secteur d'activité en 2016



Situation : Fin 2018, l'INSEE a recensé 337 entreprises sur le territoire d'Evron et 1 084 sur les Coëvrons. Près d'un tiers sont inscrites dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration et près d'un quart sont inscrites dans le secteur des services marchands aux entreprises ou aux particuliers. Seulement une sur dix relève de l'industrie.

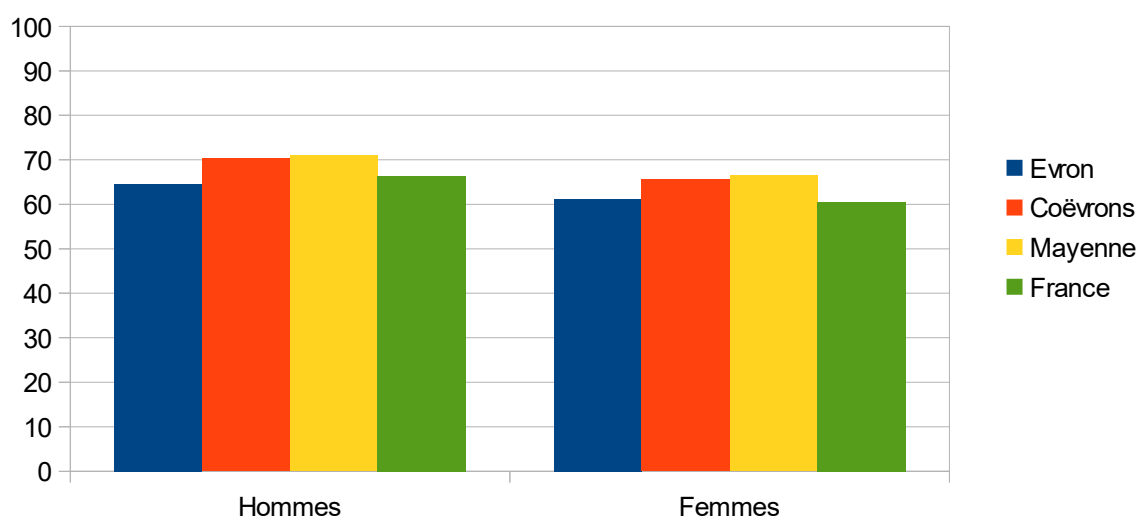
Note : En 2018, 40 entreprises ont été créées sur le territoire d'Evron et 128 sur les Coëvrons. Plus d'un quart de ces nouvelles entreprises relèvent du secteur du commerce, transport, hébergement, restauration ou des services marchands aux entreprises.

Taux d'activité selon le sexe en 2016



Note : On peut retrouver sur Evron des grandes surfaces, des magasins de chaussures, de vêtements ou de bricolage, une bijouterie, des fleuristes, des salons de coiffure, des instituts de beauté, des restaurants, des cafés, des hôtels, des magasins d'optique, des pharmacies, ... des entreprises de transports (taxis, ambulances...), un camping, un office de tourisme... On peut également trouver des agences immobilières, d'assurance, d'intérim, des banques, une gendarmerie, des autos-écoles... Il y a aussi des entreprises du bâtiment, des garages...

Taux d'emploi selon l'âge en 2016

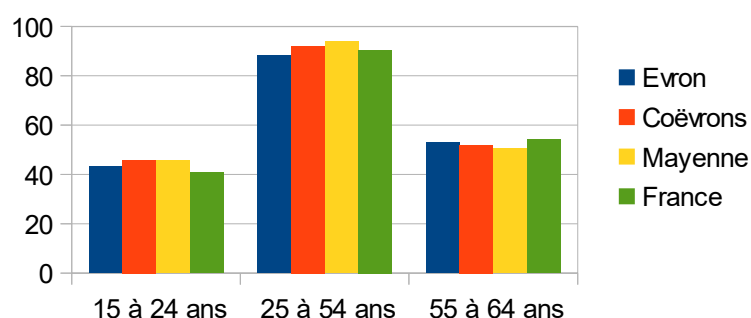


Définitions : Le taux d'activité est le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) parmi l'ensemble de la population en âge de travailler. Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes ayant un emploi parmi l'ensemble de la population en âge de travailler.

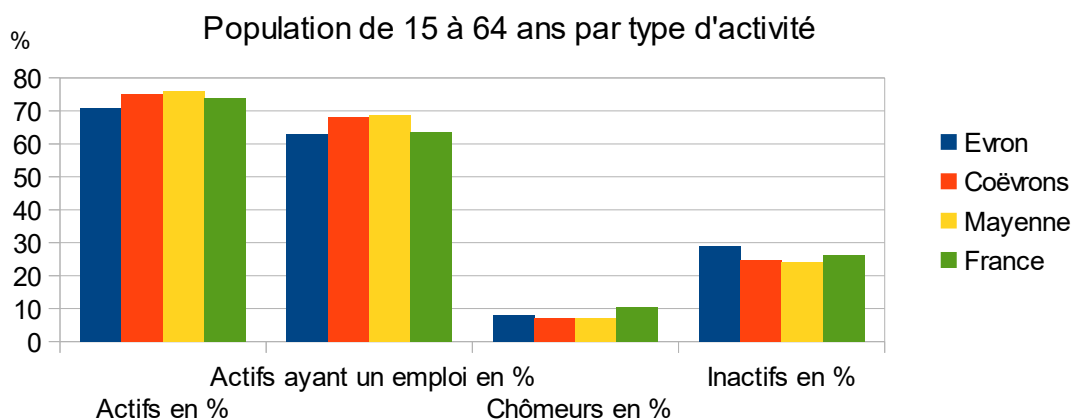
Note : Parmi la population en âge de travailler, 71 % des Evronnais sont actifs et 63 % ont un emploi. Les taux sont respectivement de 75 % et 68 % pour les Coëvronnais.

Situation : Parmi la population en âge de travailler, les hommes sont plus actifs que les femmes. Le taux d'activité est largement plus faible sur le territoire communal par rapport au territoire départemental ou national.

Taux d'activité selon l'âge en 2016

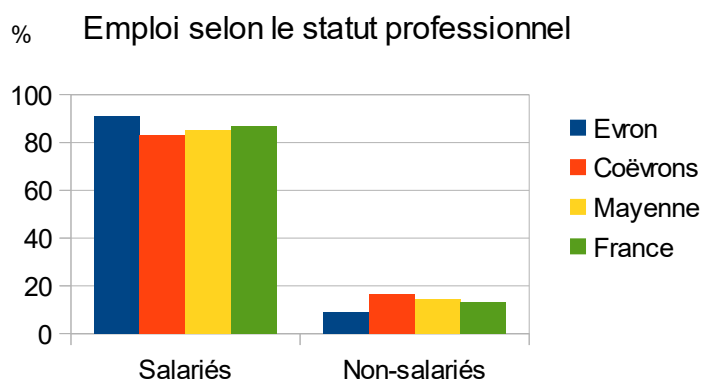


Situation : Parmi les personnes en âge de travailler, les taux connus sur le territoire d'Evron sont relativement similaires à ceux connus à l'échelle de la Mayenne ou du territoire national. Il en est de même pour les taux Coëvronnais.

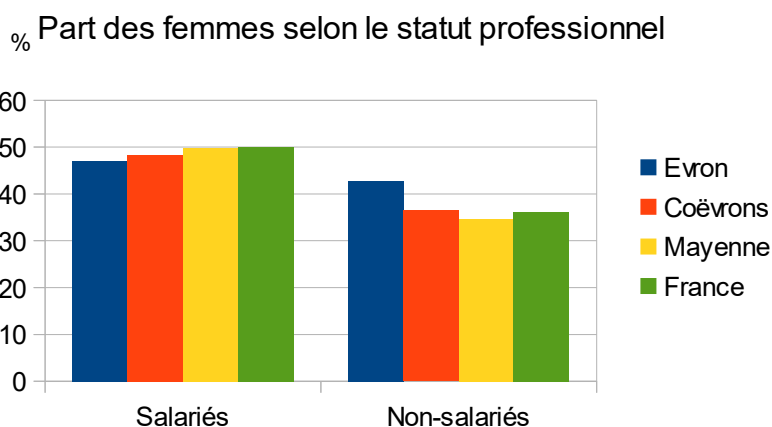


Situation : Le taux de chômage sur le territoire Evronnais ainsi que sur le territoire des Coëvrons est moins élevé qu'au niveau national. Le taux de chômage s'élève à 8 % pour les Evronnais et 7 % pour les Coëvrons. En revanche, la part d'inactifs parmi l'ensemble de la population en âge de travailler est plus importante sur Evron qu'au niveau national, 29 % contre 26 %, ce taux s'élève à 25 % sur les Coëvrons.

Définitions : Les inactifs sont les étudiants, les retraités, les hommes ou femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler...



Situation : La part des salariés à Evron est plus importante qu'au niveau départemental ou national à l'inverse celle des Coëvrons qui est relativement similaire à ces territoires.

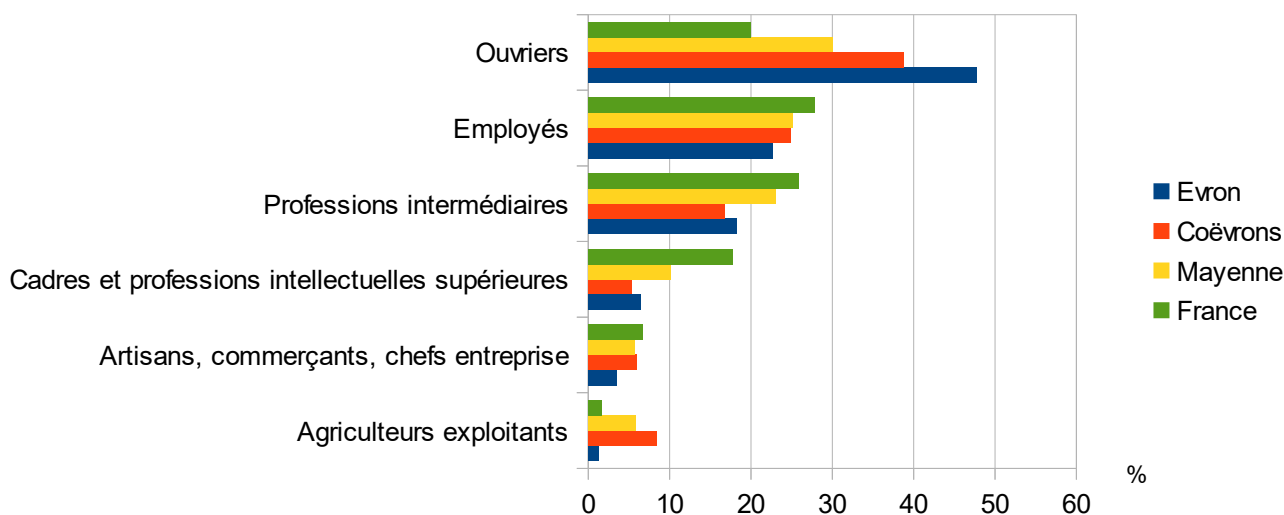


Evolution : A Evron, la part des femmes parmi les salariés est moins importante que sur les

Coëvrons, qu'en Mayenne ou en France. En revanche, la part des femmes parmi les non-salariés est nettement plus élevée. Sur le territoire des Coëvrons, la part des femmes dans l'emploi salarié est relativement similaire au niveau national mais celle des femmes dans l'emploi non salarié est plus faible.

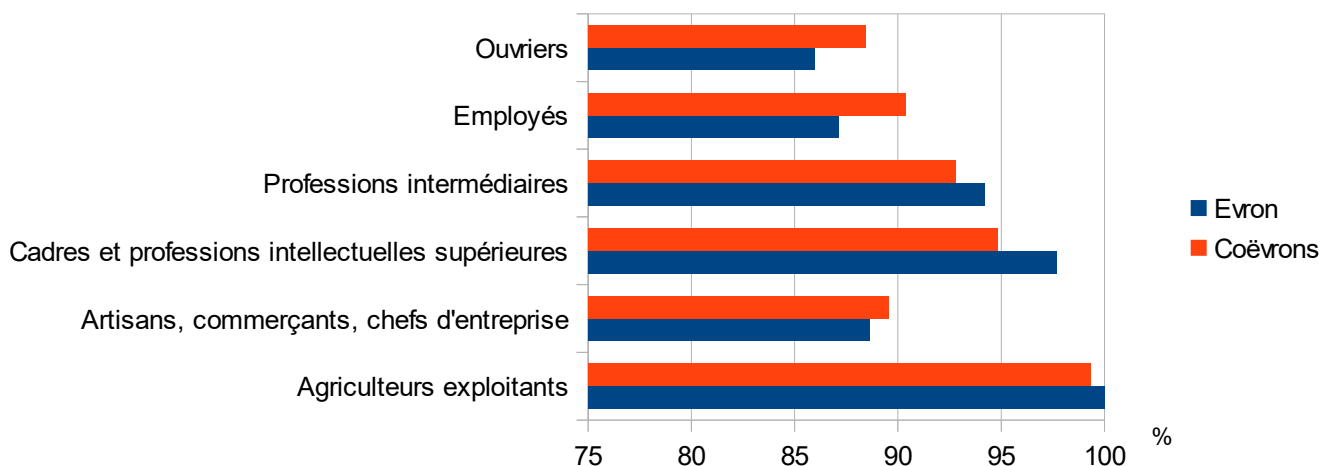
Note : Entre 2011 et 2016, il y a eu une augmentation des femmes salariées et une baisse des femmes non-salariées. De façon générale, en 2016, les salariés représentent une part plus importante parmi les personnes ayant un emploi qu'en 2011. Il en est de même sur les Coëvrons.

Emplois selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016



Situation : La plupart des personnes actives sur le territoire d'Evron et des Coëvrons sont ouvriers(ères), ce qui représentent 48 % des actifs d'Evron et 39 % des actifs Coëvronnais, suivent ensuite les employés (respectivement 23 % et 25 % des actifs) et les professions intermédiaires (respectivement 18% et 17%). Les moins nombreux sont les agriculteurs exploitants, les artisans et les commerçants ainsi que les chefs d'entreprise. Le taux d'ouvriers sur ces deux territoires est supérieur au taux d'ouvriers en France. De plus, sur le territoire des Coëvrons, la présence d'agriculteurs est plus forte que sur les autres territoires (Evron, Mayenne et France).

Part des actifs ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle

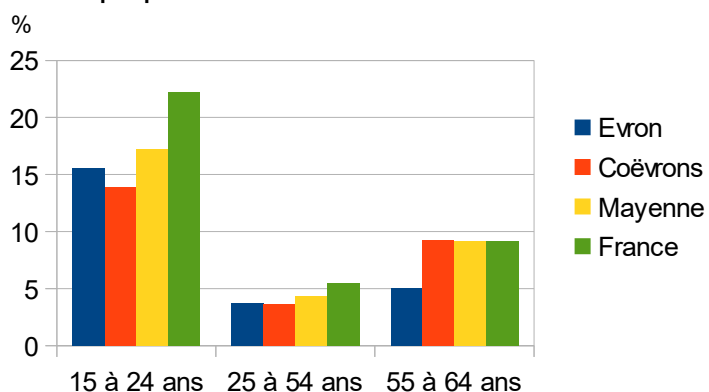


Situation : La part des ouvriers, employés, artisans, commerçants et chefs d'entreprise ayant un emploi est plus importante sur le territoire des Coëvrons que sur le territoire d'Evron. En revanche sur Evron, la part de professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures ayant un emploi ainsi que les agriculteurs exploitants est plus importante. Les catégories socio-professionnelles comportant le plus de chômeurs sont les ouvriers et les employés. La quasi-totalité des agriculteurs exploitants ont un emploi.

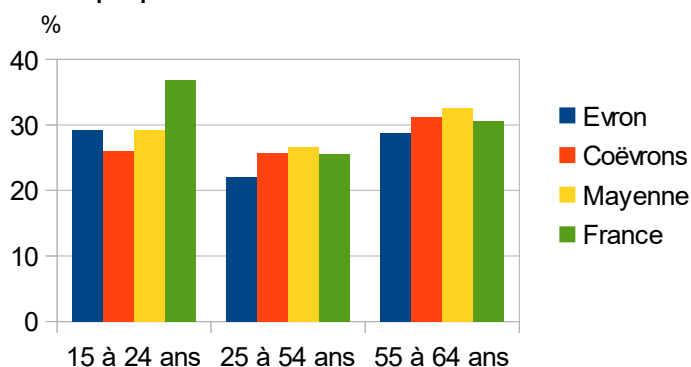
Note : Entre 2011 et 2016, il y a eu une augmentation des personnes actives appartenant à la catégorie socio-professionnelle (CSP) ouvrière sur le territoire mais une baisse des actifs appartenant à la CSP des agriculteurs exploitants ou des employés.

Note : Avec deux des trois entreprises les plus importantes du département de la Mayenne implantées sur son territoire (la Formagerie Bel et Socopa), Evron a une population active largement composée d'ouvriers.

Temps partiel chez les hommes en 2016

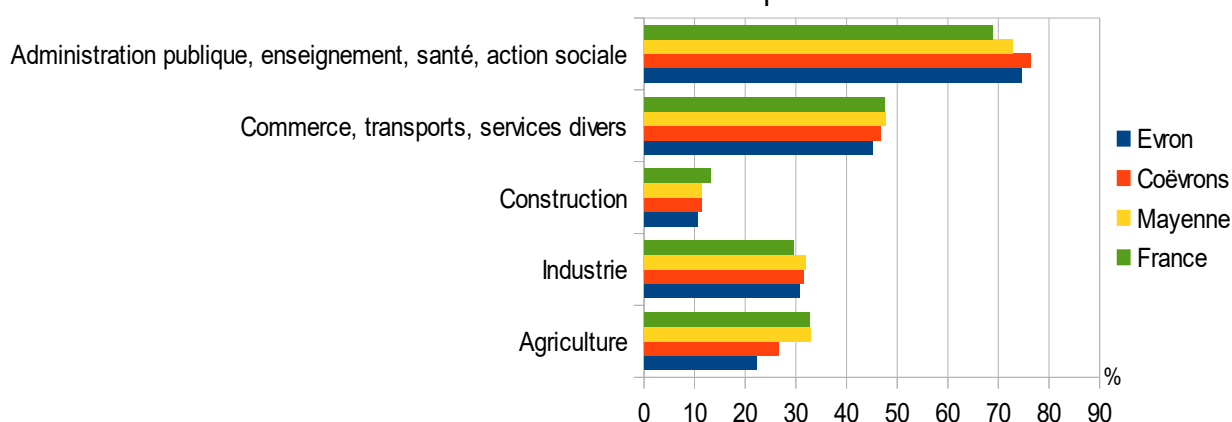


Temps partiel chez les femmes en 2016



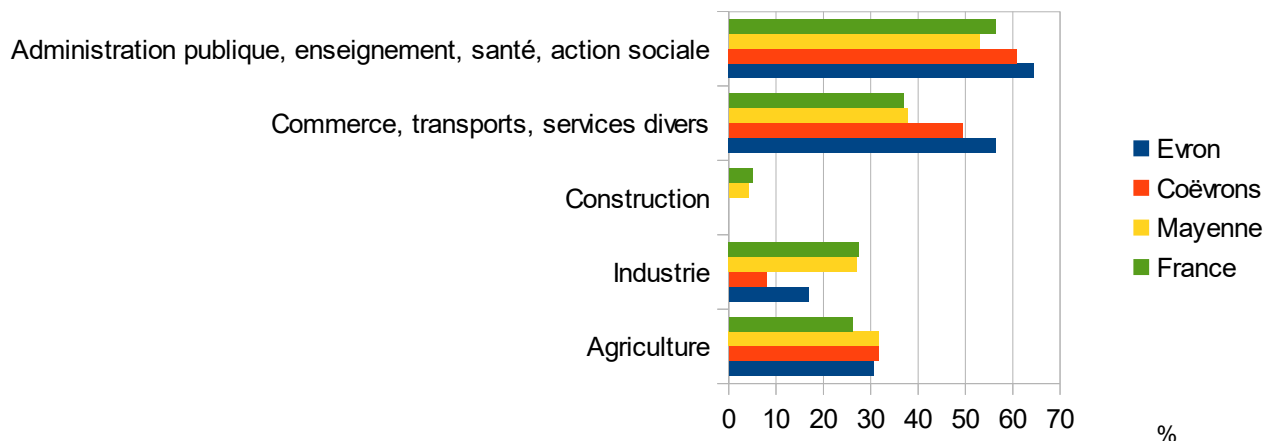
Situation : Les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes. Chez les hommes, les jeunes de 24 ans ou moins travaillent plus à temps partiel que ceux ayant 25 ans ou plus. Par rapport aux taux national ou départemental, les travailleurs d'Evron et des Coëvrons sont moins touchés par les emplois à temps partiel.

Taux de féminisation de l'emploi salarié en 2016



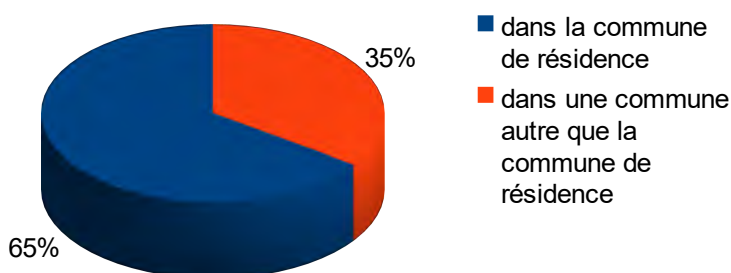
Situation : Les salariés de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale sont essentiellement représentés par les femmes surtout sur le territoire d'Evron et des Coëvrons.

Taux de féminisation de l'emploi non salarié en 2016

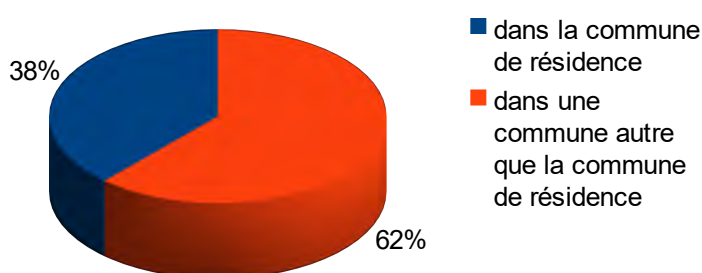


Situation : Les actifs non-salariés du domaine de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale ainsi que le domaine des commerces, transports et services divers sont essentiellement représentés par les femmes sur le territoire Evronnais et Coëvronnais.

Lieu de travail des habitants d'Evron

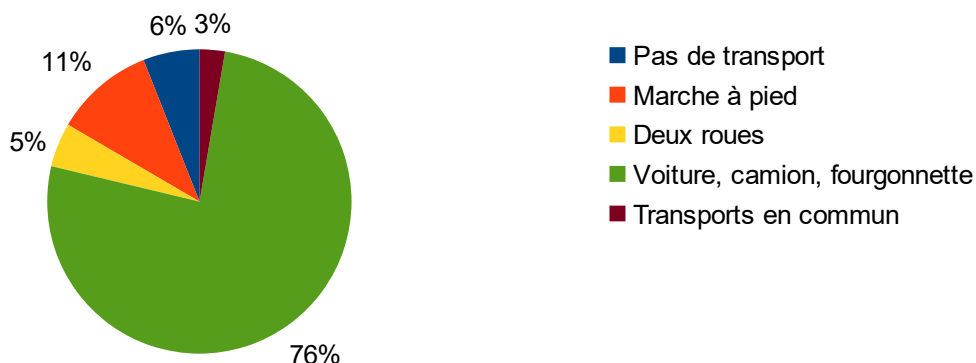


Lieu de travail des habitants des Coëvrons

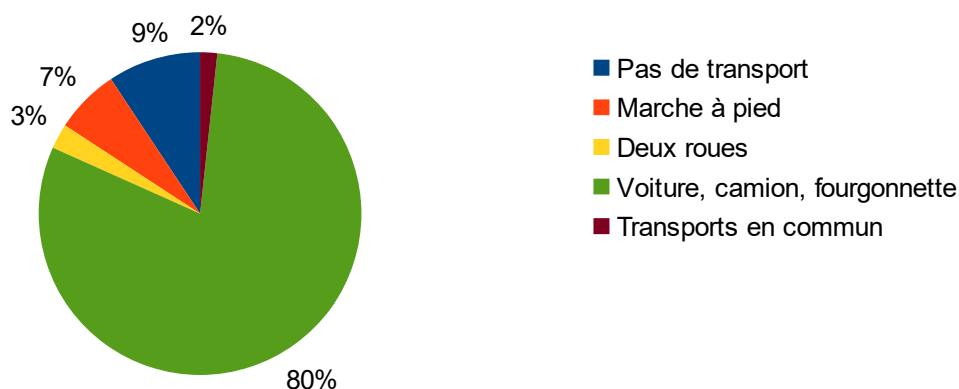


Situation : La plupart des Evronnais travaillent sur la commune (65 %). En revanche, la plupart des Coëvronnais travaillent dans une commune différente de celle où ils résident (65 %).

Moyens de transport utilisés par les Evronnais pour se rendre au travail en 2016



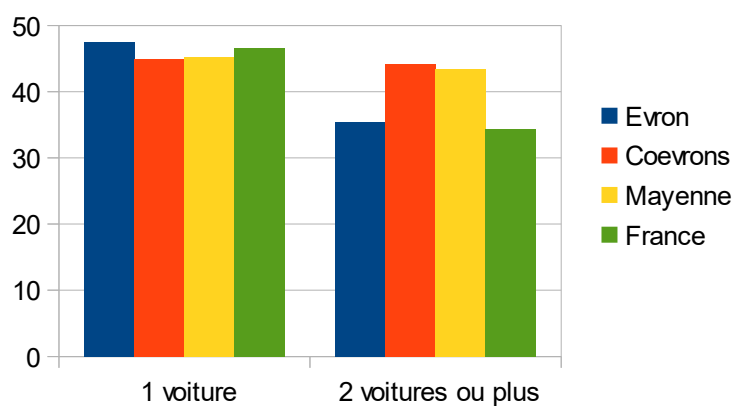
Moyens de transport utilisés par les Coëvronnais pour se rendre au travail en 2016



Situation : Les Evronnais utilisent essentiellement la voiture pour se rendre au travail mais une part importante d'entre eux s'y rendent à pied (plus d'1 Evronnais sur 10). Les Coëvronnais aussi sont plus nombreux à s'y rendre en voiture et une petite part d'entre eux s'y rendent à pied (moins d'une personne sur 10).

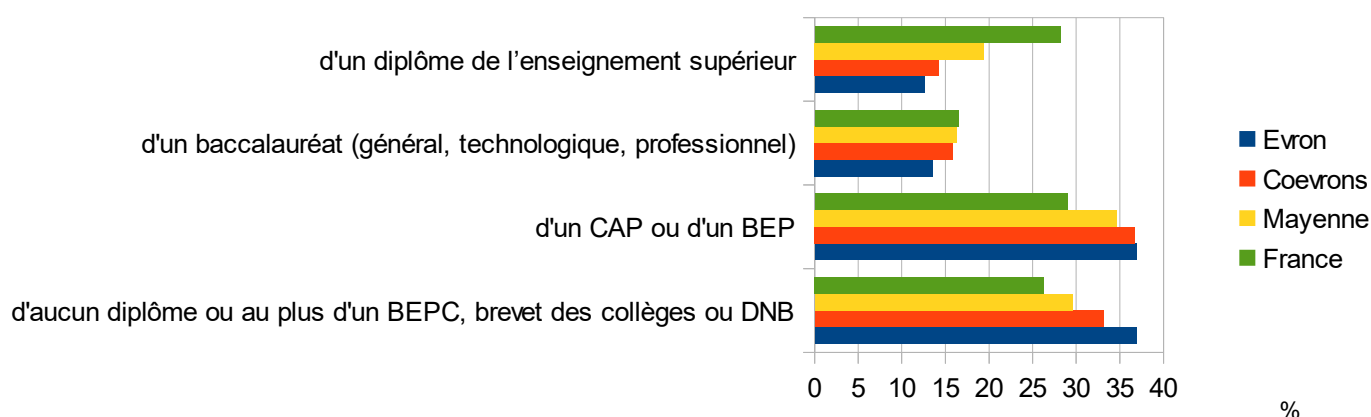
Niveau de vie et précarité

Equipement automobiles des ménages

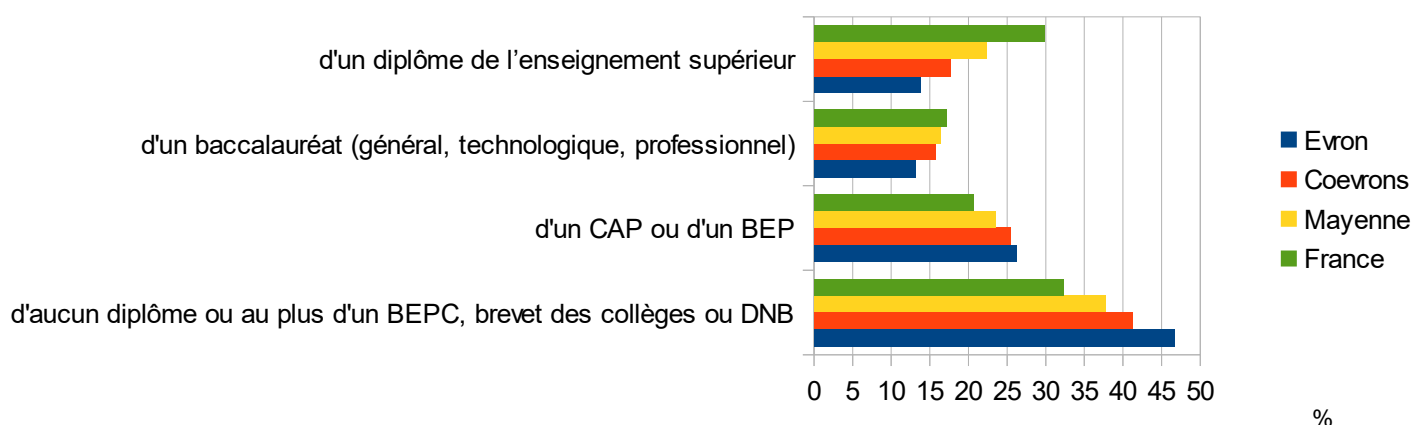


Note : Une part importante d'Evronnais n'a pas de voiture, en effet cela concerne 17 % de la population. Sur les Coëvrons, 1 personne sur 10 n'a pas de voiture. Cette part est relativement similaire à celle du département. En France 2 personnes sur 10 n'ont pas de voiture. Depuis 2014, les ménages sont de plus en plus nombreux à s'équiper d'une voiture.

Diplôme le plus élevé de la population masculine non scolarisée de 15 ans ou plus en 2016

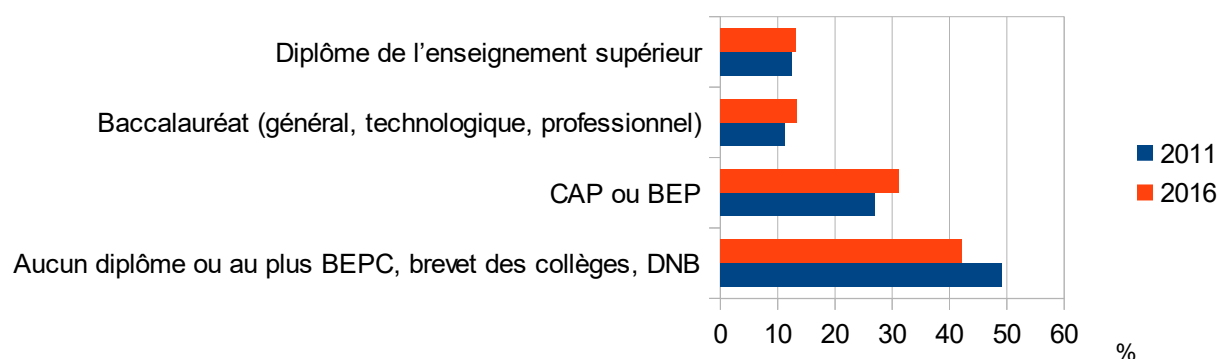


Diplôme le plus élevé de la population féminine non scolarisée de 15 ans ou plus en 2016

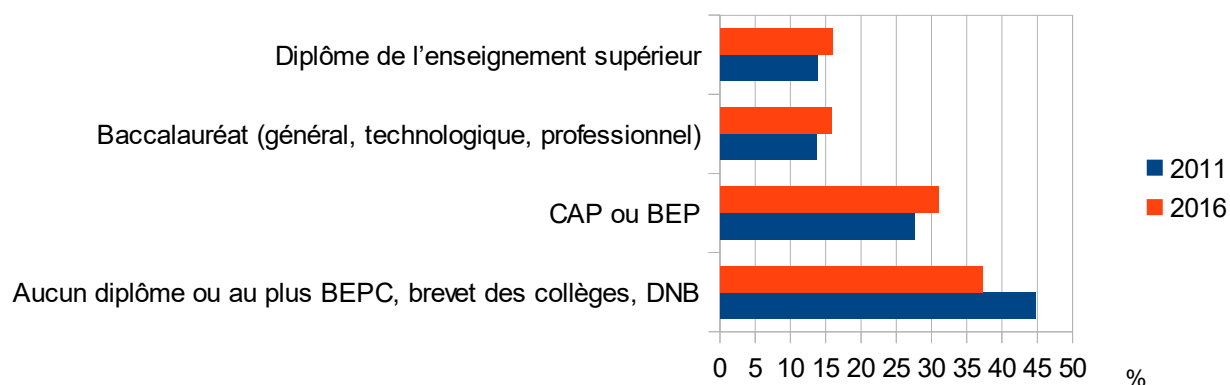


Situation : A Evron, la majorité des hommes a obtenu au plus un CAP ou un BEP. Environ 13 % de la population a obtenu la baccalauréat et autant un diplôme de l'enseignement supérieur. Les femmes sont moins diplômées que les hommes, 45% d'entre elles n'ont pas de diplôme ou au plus un brevet des collèges, 25% ont obtenu un CAP ou BEP et le taux d'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur est similaire à celui des hommes.

Diplôme le plus élevé de la population Evronnaise non scolarisée de 15 ans ou plus



Diplôme le plus élevé de la population Coëvronnaise non scolarisée de 15 ans ou plus



Situation : Sur Evron comme sur les Coëvrons, le taux d'obtention d'un diplôme est plus élevé en 2016 qu'en 2011.

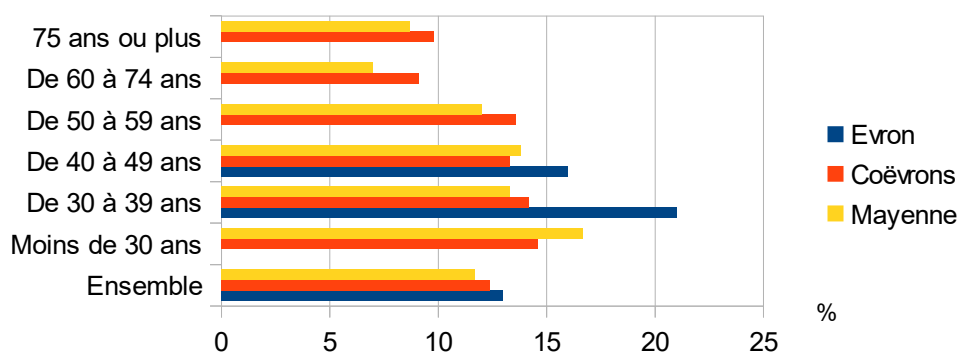
Ménages fiscaux

	Evron	Coëvrons	Mayenne
Nombre de ménages fiscaux	3 814	11 403	127 576
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	8 224	26 622	300 330
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 195,00 €	19 272,00 €	19 874,00 €
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	44,00%	41,20%	45,00%

Situation : A Evron, 44 % des ménages fiscaux sont imposés. Ce taux est plus élevé que celui des Coëvrons mais moins que celui du département.

Définition : L'existence d'un ménage fiscal, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation.

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal



Situation : A Evron et sur les Coëvrons, le taux de pauvreté est plus important qu'à l'échelle départementale. Les ménages ayant comme référent fiscal une personne ayant entre 30 et 49 ans

sont plus touchés par la pauvreté qu'au niveau départemental. En revanche, les ménages ayant comme référent fiscal une personne de moins de 30 ans ou de plus de 50 ans ne connaissent pas ce seuil de pauvreté.

Distribution des revenus disponibles

	Evron	Coëvrons	Mayenne
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 195,00 €	19 272,00 €	19 874,00 €
Rapport interdécile (sans unité)	2,60 €	2,50 €	2,70 €
1er décile (en euros)	11 598,00 €	11 738,00 €	11 945,00 €
9e décile (en euros)	29 785,00 €	29 663,00 €	31 676,00 €

Situation : A Evron, la moitié de la population dispose de plus de 19 195,00 € de revenu par an, et la moitié de la population dispose de moins de 19 195,00 €. Les 10% les plus aisés disposent de 29 785,00 € par an et les 10 % les plus démunies disposent de moins de 11 598,00 €. Sur le territoire des Coëvrons ces valeurs sont presque similaires.

Comparaison : La population d'Evron et des Coëvrons dispose de revenus disponibles moins important que la population Mayennaise. Autrement dit Evron et les Coëvrons font partie des territoire Mayennais les plus démunis.

Répartition des revenus disponibles

	Evron	Coëvrons	Mayenne
Ensemble	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Revenus d'activité	62,40 €	66,90 €	69,60 €
dont salaires et traitements	55,50 €	58,30 €	61,20 €
dont indemnités de chômage	2,40 €	2,50 €	2,60 €
dont revenus des activités non salariées	4,60 €	6,10 €	5,90 €
Pensions, retraites et rentes	36,40 €	31,60 €	30,10 €
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,30 €	9,10 €	9,40 €
Ensemble des prestations sociales	5,60 €	5,40 €	5,30 €
dont prestations familiales	2,40 €	2,90 €	2,70 €
dont minima sociaux	1,70 €	1,40 €	1,40 €
dont prestations logement	1,50 €	1,10 €	1,20 €
Impôts	-13,70 €	-13,00 €	-14,40 €

Situation : En moyenne quand un Evronnais dispose de 100,00 €, ce montant se compose à hauteur de 62,40 € de son revenu d'activité, à hauteur de 36,40 € par ses pensions, retraites et rentes, le reste ayant pour source des activités non salariées ainsi que des revenus du patrimoine ou autres revenus après déduction des impôts.

Comparaison : En moyenne, les habitants d'Evron et des Coëvrons ont une part moins importante de revenus d'activité composant leur revenu disponible que pour les habitants du territoire Mayennais. Ils ont cependant une part de revenu disponible constituée de pensions, retraites et rentes plus importante. Ils touchent aussi plus de prestations sociales. Leur impôt est moins élevé, ce qui démontre qu'en moyenne la population Evronnaise et Coëvronnaise est plus démunie que la population du territoire Mayennais.

Les problématiques

Les travaux menés pour la réalisation du projet social 2020-2023 ont permis de mettre en avant plusieurs problématiques répertoriées dans le tableau ci-contre.

Au delà des problématiques énoncées dans le tableau, des axes transversaux sont à améliorer :

- la communication : claire, précise, concise, globale, commune
- la coordination : se concerter, se réunir, se compléter
- le partenariat : faire ensemble
- l'accompagnement : des personnes en difficulté et de leur entourage
- la réactivité : face aux besoins des habitants
- la formation : compléter les savoirs-faire et savoirs existants afin de s'adapter aux différentes évolutions

Toutes ces problématiques ne peuvent être traitées uniquement par le centre social, certaines d'entre elles nécessitent la mise en place d'un partenariat et d'autres devront être traitées par d'autres acteurs du territoire. Il a tout de même été rappelé lors de la réunion entre partenaires que de nombreux éléments positifs étaient à relever sur le territoire et qu'il était parfois nécessaire de se le rappeler, de valoriser ces actions. Il faut s'appuyer sur les actions qui fonctionnent afin d'en développer de nouvelles.

Les problématiques	Réunion des partenaires	Questionnaire aux habitants	Données froides	Pistes de réflexion
Mobilité / Transport	- délocalisation des activités - difficulté de certaines personnes à sortir le soir - manque de transport	- difficultés éprouvées à se déplacer - manque de transport entre Evron et les villages voisins - demande de développement des chemins pédestres et d'entretien des existants	- 65% des Evronnais travaillent dans leur commune de résidence - Seulement 38% des Coëvronnais travaillent dans leur commune de résidence - 11% des Evronnais se rendent au travail à pied - 3% utilisent des transports en commun - 9% des Coëvronnais se rendent au travail à pied - 3% des Coëvronnais utilisent des transports en commun - 17% des Evronnais n'ont pas de voiture - 10% des Coëvronnais n'ont pas de voiture	- aider au permis de conduire - favoriser la mobilité - mettre en place des navettes - informer sur les différents moyens de locomotion disponible (ex : prêt de véhicule) - mettre en place des outils permettant de s'informer sur le covoiturage
Santé	- manque de médecins - manque de sensibilisation - demande de formations - manque de coordination	- manque de médecin - la santé est la préoccupation principale des habitants	- Données du contrat local de santé de juin 2018 : - pas de surmortalité générale ou prématuré mais une surmortalité significative pour le suicide	- développer des actions de prévention (addictologie, dépendance des seniors...)

			-démographie médicale correcte sur le territoire mais une fragilité car plus de la moitié des médecins généralistes arrivent à l'âge de la retraite - absence de médecins spécialistes sur la commune - problématique de détection et repérage des troubles psychiques	- accompagner les personnes en difficulté - accompagner l'entourage - travailler en partenariat - avoir une meilleure communication : amélioration des informations sur les différentes aides et dispositifs existants
Fracture numérique	- manque de connaissance - manque de confiance des seniors en leur capacité			- apprendre aux personnes intéressées l'utilisation des outils informatique - développer l'autonomie numérique
Education, scolarité et emploi	- manque de formation des professionnels pour accompagner les jeunes - accompagner les parents	- la scolarité des enfants st la préoccupation principale des 26-59 ans suivi des loisirs de leurs enfants - les moins de 18 ans sont préoccupés par : l'accès à l'emploi, la santé et leurs loisirs	- 7% de famille monoparentale - Le diplôme le plus élevé obtenu par les Evronnais comme pour les Coëvronnais reste le brevet des collèges mais ce taux tend à s'améliorer.	- travailler en partenariat - décliner un projet jeunesse global en développant différents domaines - associer les parents aux actions - travailler sur l'ouverture des perspectives d'orientation / d'insertion des jeunes

Isolement	- difficulté de repérage des personnes isolées - délocalisation des activités - manque de groupe de parole - abus de confiance envers les seniors	- manque de transport, problème de mobilité	-38,70% des ménages sont constitués d'une seule personne en 2016 - davantage de personnes vivent seules sur Evron (%) qu'au niveau national (%) ou départemental (%) - plus de la moitié des personnes ayant plus de 80 ans vivent seules	- accompagner les personnes (principe du premier pas) - favoriser l'intergénérationnel - rendre visite à ces personnes isolées - développer l'apprentissage du français - renforcer l'accompagnement
Précarité	- jeunes et seniors touchés		- Les jeunes et les femmes sont davantage touchés par le temps partiel - 17% des Evronnais n'ont pas de voiture - 10% des Coëvronnais n'ont pas de voiture - le taux de pauvreté Evronnais et Coëvronnais est plus important qu'à l'échelle départemental	- Accompagner l'insertion professionnelle et sociale des habitants - Travailler en partenariat avec les associations caritatives du territoire

Plan du projet social 2020-2023

Prévention et promotion de la santé en direction du tout public

- Poursuivre et innover les actions de prévention
- Favoriser l'échange des habitants sur la réalité sociale et leurs préoccupations
- Accompagner les habitants de la Valaisière : mieux appréhender les problématiques et la vigilance sociale
- Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité

Favoriser et soutenir la participation des habitants

- Favoriser le lien social et intergénérationnel
- Favoriser et accompagner l'émergence d'initiatives individuelles et collectives
- Permettre aux habitants de devenir acteurs et bénévoles

Consolider l'accès aux loisirs et à la culture en favorisant la mixité sociale et générationnelle

- Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances
- Développer l'accès à la culture
- Faciliter la transition entre le secteur jeunesse et adulte

Communication, accès à l'information et travail en partenariat

- Offrir un service d'accueil adapté et de qualité aux habitants
- Poursuivre la communication des actions et missions du centre social
- Poursuivre et consolider le travail avec les partenaires du territoire

Orientations 2020-2023

I. Prévention et promotion de la santé en direction du tout public

II. Favoriser et soutenir la participation des habitants

III. Consolider l'accès aux loisirs et à la culture à l'ensemble des habitants

IV. Communication, accès à l'information et travail en partenariat



1

Prévention et promotion de la santé en direction du tout public

Objectifs généraux

1. Poursuivre et innover les actions de prévention vers tous les publics.
2. Favoriser l'échange des habitants sur la réalité sociale et leurs préoccupations.
3. Accompagner les habitants de la Valaisière, mieux appréhender les problématiques et la vigilance sociale.
4. Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité.

1- ORIENTATION : PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN DIRECTION DU TOUT PUBLIC		
OBJECTIF GENERAL : Poursuivre et innover les actions de préventions vers tous les publics		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Proposer des conférences sur différentes thématiques	Mettre en place des conférences sur la petite enfance et ou parentalité.	Nombre de conférences Nombre de participations Satisfaction des participants
Proposer des actions de sensibilisation sur différentes thématiques de prévention.	Poursuivre la mise en place de forums préventions à destination des collégiens et lycéens du territoire.  Mettre en place des temps d'échanges à destination des parents. Organiser des temps de sensibilisation à destination des jeunes adultes et seniors.  Mettre en place et participer à des formations à destination des professionnels du public adolescent. Instaurer de nouvelles actions en partenariat.	Nombre de participants Satisfaction des participants Degré d'utilité des temps de sensibilisation Pertinence des réponses apportées
OBJECTIF GENERAL : Favoriser l'échange des habitants sur la réalité sociale et leurs préoccupations		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Maintenir une veille sociale	Être attentif et à l'écoute sur les ressentis / problématiques des habitants Créer une synthèse annuelle de cette veille sociale	Nombre d'informations utiles émanant de cette synthèse
Instaurer des temps et des espaces d'échanges	Mettre en place un "goûter causette" avec les jeunes afin d'échanger sur un thème particulier (proposé par les jeunes eux-même ou par l'animatrice)  LA MDA présente tous les mercredis est en veille constante avec l'animatrice jeunesse Organiser des temps d'échange sur différents thèmes	Nombre de participants Nombre de projets émanant de ces temps Fréquence d'organisation de ces temps

OBJECTIF GENERAL : Accompagner les habitants de La Valaisière, mieux appréhender les problématiques et la vigilance sociale		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Poursuivre les permanences de La Valaisière	Maintenir les permanences et diffuser les informations	Nombre de permanences Nombre de participants Bilan des échanges Émergence d'idées, de projets
Proposer aux partenaires de s'investir dans les lieux de La Valaisière	Inviter les partenaires à une réunion au Trait d'Union en début d'année scolaire ou civile. Proposer aux partenaires de réaliser des permanences (assistantes sociales, PMI ect...)	Nombre de partenaires venus à la réunion Nombre de projets/actions mises place Nombre de permanences assurées par des partenaires Satisfaction des partenaires Satisfaction des habitants
OBJECTIF GENERAL : Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs selon leurs besoins et problématiques quotidiennes	Poursuivre les activités de loisirs et d'éveil culturel parents-enfants ou grands-parents-enfants 	Nombre de participants / Nombre d'ateliers proposés Assiduité des familles / Qualité des séances Satisfaction des familles
	Poursuivre les ateliers d'activités communs avec le multi-accueil Les P'tits Loups. (Cf ACF)	Nombre de séances / Nombre de familles / Nombre d'enfants du multi-accueil / Régularité des familles / Satisfaction des familles et des enfants / Bilan entre les 2 structures
	Poursuivre le lieu d'Accueil Enfant-Parent (action non portée par le centre social mais par la 3C). Co-animation : référente famille Trait d'Union et animatrice du RAM. (Cf ACF)	Bilan de la CAF : nombre de séances, participants, thèmes abordés, satisfaction des familles Nombre de séances à l'année/Nombre de participants. Satisfaction des enfants et des parents Évaluation du suivi scolaire avec les parents, les professeurs, les enfants et les animateurs CLAS Valorisation des bénévoles Satisfaction du projet culturel de l'année
	Poursuivre le dispositif CLAS  Mettre en place un "Apéro Causette" au Trait d'Union pour les parents d'adolescents afin de leur offrir un espace d'échanges 	Nombre de participants à "l'apéro causette" Satisfaction des participants

Le quartier de La Valaisière

L'équipe du centre social intervient sur le quartier de La Valaisière depuis maintenant un an et demi dans un appartement mis à disposition par Mayenne Habitat.

Ce quartier reste toujours un lieu éloigné de toutes autres activités. Le centre social a mis en place des permanences le mercredi et une fois par mois le samedi matin. Il apparaît cependant compliqué de réussir à communiquer avec les habitants de cette périphérie.

Depuis peu, par l'intermédiaire d'une personne en volontariat reconnu au Trait d'Union qui réside sur le quartier, nous avons trouvé opportun de planifier nos actions avec cette personne connue des habitants de la Valaisière tout en l'accompagnant. Effectivement, le fait que cette « animatrice - bénévole » réside sur ce territoire, apporte une plus-value à nos actions, il lui est plus facile de communiquer sur les actions du centre social et donc de porter à connaissance le bien fondé de nos interventions. Nous souhaitons par ce biais toucher davantage les familles, les habitants en situation d'isolement notamment ainsi que de précarité.

Par ailleurs, cet appartement est utilisé par des associations. Des organismes spécialisés dans la réinsertion sont intervenus dans ces locaux mais d'autres acteurs ont aussi tenus des permanences (CMP, Sauvegarde...). Cet espace permet également pour ces associations ou professionnels de recevoir sur rendez-vous des personnes dans un lieu plus « confidentiel ». Cela peut répondre quelquefois à des soucis de mobilité, personnes pour lesquelles il serait compliqué de se rendre au centre social.

L'équipe du « Trait d'Union » réfléchit à des interventions qui pourraient être développées avec nos partenaires les plus proches (Corne d'Abondance, enfance jeunesse de la Communauté de communes, le Nymphéa – Habitat Jeunes Services). Plus nous serons plus nous ferons connaître nos actions mais grâce aux compétences de chacun, nous pourrons tenter de répondre à des problématiques existantes.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours avec le Service de Prévention Spécialisée 53, le Conseil Départemental et la ville d'Evron avec qui nous sommes associés pour intervenir notamment sur le quartier de la Valaisière.

Cette association participe ou met en œuvre des actions sur les quartiers, en direction des habitants, et donc pas uniquement en direction des jeunes. La plupart du temps, ces actions s'inscrivent dans une dynamique partenariale. Leur objectif est généralement de permettre à des jeunes de participer à ces actions, et de les partager avec les habitants du ou des quartiers. Cela permet de faire évoluer les représentations, pas toujours positives, que les uns ont pour les autres, et ainsi d'améliorer les relations entre les générations. Cela pourrait permettre l'intervention de deux éducateurs spécialisés sur la ville d'Evron.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



FICHE ACTION « FORUM PREVENTION NUMERIQUE »



Action existante



Action nouvelle

Orientation 1 : prévention et promotion de la santé en direction du tout public	- <u>Objectif général</u> : Poursuivre et innover les actions de préventions vers tous les publics - <u>Objectifs Opérationnels</u> : Proposer des actions de sensibilisation sur différentes thématiques de prévention
Intitulé de l'action	« Forum prévention numérique »
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : Animatrice jeunesse du Trait d'Union
Contexte	En 2018, dans le cadre de la quinzaine du numérique coordonnée par la médiathèque d'Evron, l'animatrice jeunesse a proposé d'organiser un forum pour les collégiens. Le but était de sensibiliser les adolescents à une bonne utilisation d'internet, les avertir des dangers pour mieux se protéger et échanger autour du cyberharcèlement. Ce projet faisait suite à divers incidents de moqueries entre élève sur le net. Pour l'année 2020, la proviseure du collège souhaite refaire ce forum afin de sensibiliser à nouveau d'autres collégiens.
Quand ?	Fin 2020
Où ?	Dans différents espaces du Centre Social
Pour qui ?	Pour les collégiens de 5^{ème} et 4^{ème} des collèges d'Evron
Pourquoi ?	L'animatrice jeunesse a l'occasion sur les temps formels ou informels d'observer les jeunes, d'échanger avec eux, certains se confient. Tous ces moments permettent de relever certaines problématiques vécues par les ados et donc de proposer des pistes de réflexions. Voilà pourquoi chaque année, l'animatrice jeunesse propose des temps de préventions en fonction des problématiques relevées (addictions, vie affective et sexuel, relation garçons filles...) Cette année (et comme chaque année d'ailleurs), de nouveaux réseaux sociaux font leur apparition et peuvent poser soucis (ex : l'application Tik Tok) Le forum prévention numérique proposé en 2018 sera proposé de nouveau en s'adaptant à l'évolution des réseaux sociaux et de l'utilisation de celles-ci par les jeunes.

Quoi ?	Les élèves seront répartis en équipe, ils seront équipés d'une feuille de route distribuée par l'animatrice jeunesse. Les élèves pourront vivre plusieurs ateliers : l'UDAF (Union Départementale des affaires Familiale) ainsi que la Ligue de l'Enseignement animeront des ateliers autour de l'identité numérique, comment bien paramétrer ses réseaux sociaux ainsi que des ateliers de coding pour découvrir le métier de programmeur informatique. La gendarmerie d'Evron animera un atelier « Que dis la loi » orienter vers le cyber harcèlement.		
Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	L'animatrice jeunesse	La Chargée de missions parentalité à l'UDAF Animatrice Numérique de la Ligue de l'enseignement Gendarmerie d'Evron
	Matériel	Salle familles, salle multi activités, Espace jeunes, salle Polyvalente	De la doc prévention
	Financiers	Mairie Evron CAF	
Critères d'évaluation	➤ Critères qualitatifs • Un bilan est donné à chaque élève afin d'avoir leurs ressentis sur le forum (Cf page suivante de cette fiche action) • Est-ce que les élèves ont été satisfait de leur journée ? • Est-ce que les élèves savent mieux paramétrer leurs réseaux sociaux ? • Est-ce que les jeunes savent comment réagir lorsqu'ils sont témoins ou victime de cyberharcèlement ? • Est-ce que les échanges ont été riches ?		



BILAN FORUM PREVENTION NUMERIQUE



Tu as participé aux ateliers proposés lors de ce forum au Trait d'Union et nous aimerions avoir ton avis :

☐ Garçon

☐ Fille

Age: _____

- Globalement qu'as-tu pensé de ce forum ?

Entoure le chiffre qui te correspond (sachant que 0 signifie que tu n'as pas du tout apprécié et 10 que tu as beaucoup apprécié)

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

- Est-ce que les informations de ce forum t'ont paru utiles ?

☐ Très Utiles

☐ Moyennement Utiles

☐ Pas du tout utiles

- Qu'as-tu pensé de la durée des ateliers ?

☐ Trop court

☐ Bonne durée

☐ Trop long

- Qu'as-tu pensé de l'espace utilisé pour les ateliers ?

☐ Très pratique

☐ Pratique

☐ Pas du tout pratique

- Quel atelier t'a le plus intéressé et pourquoi ?

☐ Réseaux sociaux

☐ Que dit la Loi

☐ Apprenti codeur

☐ Identité Numérique

Pourquoi? _____

- Quel atelier t'as le moins intéressé et pourquoi ?

Nom de l'Atelier: _____

☐ Parce que je savais déjà

☐ Parce que le numérique ne m'intéresse pas d'une façon générale

☐ Parce que j'ai trouvé ça trop difficile à comprendre

Autre: _____

- Sur tous les ateliers, quelles informations t'ont le plus surprises ?

- Sur tous les ateliers, quelles informations vas-tu le plus retenir ?

Suite au verso



Quelques questions sur ta pratique numérique



- Utilises-tu Internet tous les jours ?

☐ OUI

☐ NON

- Peux-tu évaluer le temps passé sur tes écrans par jour ? (en min ou en heures)



Télévision : _____



Smartphone : _____



Tablette/Ordinateur : _____



Console de jeux : _____

- Es-tu inscrit sur 1 ou plusieurs réseaux sociaux ?

☐ Tik Tok

☐ Snapchat

☐ Instagram

☐ Twitter

☐ WhatsApp

☐ Autre(s) : _____

- As-tu déjà été victime ou témoin de propos malveillants sur internet ?

☐ OUI

☐ NON

- Sais-tu comment réagir si tu étais victime ou témoin de propos malveillants sur internet ?
(que faire, à qui s'adresser, etc...)

☐ Oui je saurais quoi faire dans ce cas

☐ Non, j'aurais besoin de savoir comment faire, d'avoir plus d'informations



MERCI DE TA PARTICIPATION !

Le TRAIT d'UNION

Centre social de la ville d'Évron



FICHE ACTION

« Les temps de sensibilisation »

☒ Action existante

☐ Action nouvelle

Orientation 1 : prévention et promotion de la santé en direction du tout public	- Objectif général : Poursuivre et innover les actions de préventions vers tous les publics - Objectifs Opérationnels : Proposer des actions de sensibilisation sur différentes thématiques de prévention							
Intitulé de l'action	« Les temps de sensibilisation »							
Qui mène l'action ?	○ Porteur de l'action : L'animatrice adultes du Trait d'Union							
Contexte	Dans un contexte d'évolution de l'environnement mais aussi dans un contexte de manque de médecin sur le territoire et donc de manque de temps à consacrer à la sensibilisation, les temps de prévention ont été mis en place afin de sensibiliser le plus grand nombre d'habitants sur différents thèmes.							
Quand ?	Cette action se déroule sur une demi-journée ou une journée, ces temps sont organisés régulièrement							
Où ?	La plupart du temps cette action a lieu au Trait d'Union							
Pour qui ?	Tous les bénévoles, usagers et habitants sont invités à venir y participer							
Pourquoi ?	Ces temps permettent aux habitants et toutes personnes intéressées y participant de connaître les risques et les bons gestes à adopter, d'appréhender des situations et savoir répondre à des difficultés quotidiennes ou exceptionnelles, de prendre en considération nos impacts sur l'environnement ou la santé.							
Comment ?	Ces temps de sensibilisation sont ouverts aux plus de 18 ans et visent parfois un public particulier. Les sujets sont divers et variés. Un café-rencontre aura lieu prochainement pour connaître les besoins des habitants et savoir sur quels thèmes ils souhaitent mener des actions.							
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th></th><th style="text-align: center;">Trait d'union</th><th style="text-align: center;">Partenaires</th></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Humains</td><td style="text-align: center;">L'animatrice adultes</td><td> Divers partenaires : - animatrice C.L.S. - animatrice prévention déchet... </td></tr> </table>			Trait d'union	Partenaires	Humains	L'animatrice adultes	Divers partenaires : - animatrice C.L.S. - animatrice prévention déchet...
	Trait d'union	Partenaires						
Humains	L'animatrice adultes	Divers partenaires : - animatrice C.L.S. - animatrice prévention déchet...						

	Matériel	Différents selon les animations	
	Financiers	CAF Mairie	
Plan de communication	– Diffusion des programmes d'animations – Réalisation d'affiches et de flyers		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Niveau de transmission des informations • Satisfaction des usagers • Pertinence des actions menées ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de participant • Nombre d'actions menées		





FICHE ACTION « Le goûter Causette »



Action existante



Action nouvelle

Orientation 1 : prévention et promotion de la santé en direction du tout public	- <u>Objectif général</u> : Favoriser l'échange des habitants sur la réalité sociale et leurs préoccupations - <u>Objectifs Opérationnels</u> : Instaurer des temps et des espaces d'échanges
Intitulé de l'action	LE « GOUTER CAUSETTE »
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : Animatrice jeunesse du Trait d'Union
Contexte	Lors de la semaine prévention des addictions qui s'est déroulée en Novembre 2019, nous avons organisé un forum à destination des 3^{ième} du collège Paul Langevin. Nous avons demandé un bilan écrit aux élèves afin de savoir comment ils avaient vécu les différents ateliers prévention. Ce qui est ressorti, c'est que les élèves se sont sentis écoutés et ont très apprécié qu'on leur donne un espace de parole afin qu'ils puissent librement s'exprimer et poser des questions. Le thème principal était les addictions mais parfois les échanges dérivait sur la vie affective et sexuelle, les conflits avec les parents... Il y avait 45 min pour chaque atelier et certains ont trouvé ça trop court. Les jeunes ont vraiment apprécié ce temps où ils se sont sentis écoutés et où ils ont pu parler librement.
Quand ?	Proposer un goûter causette chaque premier mercredi de chaque moi/ ou 1 fois par trimestre
Où ?	Dans l'espace jeunes du Trait d'Union
Pour qui ?	Pour les jeunes de 13 à 17 ans
Pourquoi ?	Suite à ce forum, l'animatrice jeunesse du Trait d'Union a réfléchi à comment mettre en place un espace dédié à l'expression de ce public jeunesse. Le goûter causette pourra permettre de favoriser l'échange chez les jeunes sur leurs préoccupations d'adolescents tout en étant convivial pour qu'ils se sentent à l'aise.
Quoi ?	Proposer un temps et un espace dédiés aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer librement sur n'importe quel sujet qui les préoccupe. Proposer ce temps sur la mezzanine de l'espace jeunes pour plus de

	confidentialité. Proposer des boissons chaudes ou froides avec des petits gâteaux pour la convivialité. La thématique du jour pourra soit être choisi par l'animatrice jeunesse soit par les jeunes eux-mêmes. Utiliser des supports ludiques pour libérer la parole comme du photolangage ou par exemple l'outil « Le qu'en dit-on » de la Maison des Ados (outil sur lequel l'animatrice jeunesse a été formé) La fréquence : à voir avec les jeunes s'ils souhaitent que cela se fasse 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre...pendant les vacances scolaires ? Pour un souci d'espace et de qualité d'écoute et d'expression, le goûter Causette sera ouvert à 8/10 jeunes maxi sur un créneau de 1h/1h15 (pas plus pour ne pas qu'ils trouvent l'atelier trop long et leur donner envie de revenir à cet atelier). Faut-il marcher par inscriptions ou par entrée libre ?		
Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	L'animatrice jeunesse	Infirmière du Collège AVS du collège L'éducatrice de la Maison des Adolescents L'IREPS La Coordinatrice du Contrat Local de Santé L'animatrice du PIJ
	Matériel	L'espace jeunes/ goûter + boissons pour la convivialité Outils de cohésion de groupe/ photolangage pour libérer la parole	De la doc prévention plus fournie au sein de l'Espace jeunes Des jeux ludique support à parole comme de « Qu'en dit-on ? » de la MDA
	Financiers	Mairie Evron CAF	
Plan de communication	• Annoncer dans les programmes mensuels du centre social • Affiches • Mailing • Présentation à l'internat du collège		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Est-ce que des jeunes ayant participé à un premier « goûter causette » sont revenus à un deuxième ?		

- Est-ce que les échanges ont été riches ?
- Est-ce les jeunes ont su être orientés par rapport à des problématiques particulières ?
- Est-ce que les échanges ont donné lieu à un projet en particulier ?
- Est-ce que le partenariat s'est avéré utile ?

➤ **Critères quantitatifs**

- Combien y-t-il eu de goûter causette organisés ?
- Combien de jeunes ont participé aux gouter causette ?





FICHE ACTION « Animations parent-enfant »



Action existante



Action nouvelle

Intitulé de l'action	Les animations de loisirs et d'éveil culturel parents-enfants ou grands-parents enfants
Orientation 1 : Prévention et promotion de la santé en direction du tout public	<u>Objectif général</u> : Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité <u>Objectif opérationnel</u>: Accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs selon leurs besoins et problématiques quotidiennes
Qui mène l'action ?	○ <u>Porteur de l'action</u> : Référente famille
Contexte	Équipé d'un « Espace Famille » le centre social peut développer des activités dédiées aux familles. Il s'agit d'une grande salle totalement aménagée pour, et adaptée aux familles (espace de documentation, jouets, jeux de société, livres pour enfants, mobiliers, coin d'éveil pour les plus petits, coin cuisine). Il s'y déroule de nombreuses rencontres et temps d'activités à partager en famille.
Quand ?	Toute l'année. Période scolaire : tous les mercredis de 14h à 17h Vacances scolaires : 2 à 3 fois par semaine de 14h à 17h Les familles peuvent arriver au cours de l'après-midi et ne sont pas obligées de rester jusqu'à 17h. Ce choix de souplesse concernant les horaires permet de mieux s'adapter au rythme des familles selon leurs obligations comme par exemple la sieste de plus petits ou encore une activité extra-scolaire d'un enfant...
Où ?	L'espace famille
Pour qui ?	Nous accueillons sous la dénomination « famille » des enfants accompagnés obligatoirement d'un adulte de parenté proche (parent ou grands-parents). L'animatrice ne se substituant pas aux parents mais permettant le partage de temps privilégiés entre un parent et un enfant au sein d'une fratrie.

Pourquoi ?	Pour ces activités, de nombreux supports sont utilisés : atelier de bricolage, jardinage au « Jardin extraordinaire », activités sportives, découverte du livre, ateliers cuisine, ... L'accès au lieu est gratuit, ouvert à tous et sans inscription. La « non-inscription » permet elle-aussi une souplesse quant à l'accueil des familles. L'inscription et la régularité peuvent être compliquées pour certaines d'entre elles selon leurs problématiques personnelles et où la notion d'engagement peut être vécue comme une contrainte.	
Quoi ?	Trait d'union	Partenaires
	Humains	La référente famille
	Matériel	Fournitures activités manuelles Denrées alimentaires
	Financiers	Mairie Evron CAF
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	Outils de communication	Échéancier
	○ Programme d'animation mensuelle de l'espace famille	A la fin du mois précédent
Plan de communication	○ <u>Critères qualitatifs</u> ○ Observation de la part du professionnel de la relation parent-enfant ○ Place donnée aux familles (choix de l'activité, recherche et prise de contact) ○ Valorisation des personnes (enfant et parent) et du rôle de chacun dans la relation ○ Qualité de la séance sur l'organisation, son déroulement ○ <u>Critères quantitatifs</u> ○ Nombre de participants (enfants, parents, familles différentes) ○ Nombre d'ateliers proposés et réellement organisés (si annulés, expliquer et comprendre les raisons)	

	○ Attention plus particulière pour les familles les plus fragilisées (nombre de participations) ○ Assiduité des familles
Critères d'évaluation	



FICHE ACTION « CLAS »

☒ Action existante ☐ Action nouvelle

Intitulé de l'action	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
Orientation 1 : Prévention et promotion de la santé	<u>Objectif général</u> : Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité <u>Objectif opérationnel</u> : Accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs selon leurs besoins et problématiques quotidiennes
Qui mène l'action ?	○ <u>Porteur de l'action</u> : Animatrice jeunesse du Trait d'Union
Contexte	On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés des enseignants, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il s'agit d'un dispositif financé par la CAF de la Mayenne. Le CLAS, qui a lieu en dehors des temps scolaires, est centré sur l'aide aux devoirs mais aussi les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention complémentaires à vocation éducative contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école.
Quand ?	Tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 pendant les périodes scolaires.
Où ?	Projet culturel : un samedi par mois Le centre social Le Trait d'Union. Principalement : salle famille.
Pour qui ?	Les bénéficiaires sont des élèves de primaires ne disposant pas de tous les moyens nécessaires pour réussir leur scolarité. Les familles des enfants accueillis
Pourquoi ?	➤ <u>Objectifs de l'action</u> : <i>Objectifs opérationnels</i> : - Soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants et créer du lien au sein de la famille autour de la scolarité des enfants - Aider les enfants à acquérir des méthodes, des approches et développer des relations susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs - Valoriser les acquis afin de renforcer l'autonomie personnelle et contribuer au développement des aptitudes de vie collective notamment par

Quoi ?

la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes ;

L'inscription se fait après concertation entre l'école, les parents et l'animateur CLAS.

Intervention auprès des enfants :

Une salariée va chercher les enfants aux écoles primaires (publique et privée) à 16h30 pour venir au Trait d'Union où un goûter partagé sera pris. Un temps est attribué au récit de sa journée ou à son humeur du jour. Un temps de jeu et/ou temps libre est ensuite prévu jusqu'à 17h30. Ensuite, les enfants sont répartis avec les adultes composant l'équipe CLAS (salariées, bénévoles, volontaires). 2 à 3 enfants sont pris en charge par un adulte pour l'aide aux devoirs et l'apport méthodologique. A 18h15, les parents sont invités à récupérer leur enfant. Chaque adulte fera un bilan de la séance au parent que ce soit sur l'aspect scolaire mais aussi sur la vie de groupe.

Après quelques semaines de prise en charge, nous remplissons avec l'enfant une fiche de suivi qui sera réajustée plusieurs fois au cours de l'année afin de suivre l'évolution scolaire et sociale de l'enfant au sein du dispositif.

Le projet culturel est quant à lui développé sur des séances le samedi (1 fois par mois). Sur certaines d'entre elles, les parents peuvent être conviés. Le thème du projet culturel est défini l'année précédente selon les observations, les problématiques repérées, les événements. L'alimentation, la convention des droits de l'enfant, l'éducation à l'image ont été des thèmes abordés les années précédentes. Le projet 2019-2020 est la gestion des émotions.

Intervention auprès des parents :

L'effort est constant pour assurer et maintenir le lien avec les parents, en multipliant les initiatives, afin que le CLAS ne soit pas une parenthèse mais un maillon dans l'accompagnement global de l'enfant.

Différents temps sont donc proposés aux parents tout au long de l'année :

- Un entretien préalable à l'inscription de l'enfant au CLAS (signature d'un contrat d'engagement, présentation de l'enfant, évocation libre de la situation familiale et scolaire, présentation globale du projet CLAS)
- Un compte rendu de la fiche de suivi en milieu d'année
- Un bilan de fin d'année
- Des échanges quotidiens entre les parents et l'équipe du CLAS
- Participation des parents à certaines séances du projet culturel
- Pot de fin d'année

De plus, nous informons les parents des différentes activités proposées au sein du centre social notamment dédiées aux familles.

Intervention auprès des écoles :

- Une réunion ou RDV avec les directeurs d'établissement et/ou les enseignants des écoles en début d'année scolaire pour présenter le CLAS et rappeler les objectifs et les critères du dispositif
- Un RDV physique ou téléphonique avec les enseignants des enfants accueillis en milieu d'année en s'appuyant de la fiche de suivi
- Un RDV physique avec les enseignants des enfants accueillis en s'appuyant de la fiche de suivi en fin d'année

Quels moyens pour la mise en œuvre ?	- Invitation au pot de fin d'année	
	Trait d'union	Partenaires
	Humains 3 salariés 5 Bénévoles/volontaires (variable selon l'année)	CAF, Ecoles (enseignants et directeurs), Familles Pour certaines situations, nous pouvons être en contact avec des éducateurs ; Partenaires en sus selon le projet de l'année
	Matériel Matériel scolaire et pédagogique : crayons, dictionnaires, feuilles...) Matériel pour activités manuelles : feutres, coloriages, ... Matériel pédagogique pour projet : livres, matériel spécifique selon projet...	
	Financiers Mairie d'Evron Environ 2000 euros (selon subvention accordée par la CAF suite à l'appel au projet)	CAF
Plan de communication	Outils de communication	Échéancier
	Interne (RDVs, téléphones, mails)	Prise de contact avec les écoles début septembre RDVS avec les familles courant sept/oct. Début du CLAS mi-octobre Fin du CLAS : fin juin
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> - Satisfaction des enfants et des parents à travers des échanges informels ou formels - Évaluation du suivi scolaire avec les parents, les professeurs/directeurs, les enfants et les animateurs - Valorisation des bénévoles - Qualité du projet culturel	

➤ **Critères quantitatifs**

- Nombre de séances à l'année
- Nombre d'enfants participants
- Nombre de salariés
- Nombre de bénévoles/volontaires



FICHE ACTION « L'apéro Causette »

☐ Action existante ☒ Action nouvelle

Orientation 1 : prévention et promotion de la santé en direction du tout public	- <u>Objectif général</u> : Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité - <u>Objectif Opérationnel</u> : Développer des actions d'accompagnement à la parentalité
Intitulé de l'action	« L'apéro causette »
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : Animatrice jeunesse du Trait d'Union
Contexte	Lors de la semaine prévention des addictions qui s'est déroulée en Novembre 2019, nous avons organisé une soirée d'échanges avec les parents d'adolescents au Trait d'Union. Cette soirée a été menée par des professionnels de l'ANPAA, de la MDA, et CSAPA. A la fin de la soirée, les mamans présentes ont dit qu'il faudrait refaire ce type d'atelier car sur le territoire des actions ou informations sont proposées sur la parentalité concernant les enfants en bas âges mais il n'y en a pas pour les parents de pré-ados et d'adolescents. Lors de ce temps d'échanges, elles ont apprécié le fait de ne pas se sentir seules dans leurs difficultés mais ont également partagé ce qui marche avec leurs ados.
Quand ?	Proposer un « Apéro causette » 1 fois par trimestre ? (Consulter les parents sur la fréquence)
Où ?	Dans l'espace jeunes du Trait d'Union
Pour qui ?	Pour les parents d'adolescents
Pourquoi ?	Suite à cette soirée parents lors de la semaine prévention addictions, l'animatrice jeunesse du Trait d'Union va essayer d'organiser d'autres temps d'échanges et un espace pour que les parents d'ados puissent s'exprimer.
Quoi ?	En amont, l'animatrice jeunesse proposera un questionnaire à destination des parents d'élèves des collèges d'Evron afin de recueillir leurs principales préoccupations en tant que parents d'ados et connaître leurs disponibilités. (Cf page suivante) Suite à cela, un premier temps d'échanges sur une thématique choisit (si besoin) sera proposer un soir au centre social. L'idée est d'instaurer un espace convivial avec un apéritif salé, une boisson chaude ou froide afin que les parents se sentent à l'aise.

	Nous pourrions faire appel à un professionnel de la parentalité pour animer cette soirée et que les parent puissent s'exprimer librement sur leurs difficultés/préoccupations ou sur ce qui fonctionne en matière d'éducation chez eux. A voir avec les parents si cela les intéresse de se retrouver régulièrement pour échanger.		
Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	L'animatrice jeunesse	Infirmière du Collège L'éducatrice de la Maison des Adolescents Ireps Animatrice du Contrat Local de Santé Animatrice Prévention de l'ANPAA Infirmier du CSAPA
	Matériel	L'espace jeunes/ thé, café, apéritif salé	De la doc prévention Des supports à parole comme de « Qu'en dit-on ? » de la MDA
	Financiers	Mairie Evron CAF	
Plan de communication	- Flyers et mailing par le biais de l'APE - Affiches au Trait d'Union et lieux ressources		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> - Est-ce que les parents ayant participé à un premier « Apéro causerie » sont revenus à un deuxième ? - Est-ce que les parents ont souhaité un autre temps d'échanges ? - Est-ce que les échanges ont été riches ? - Est-ce que les parents ont su être orientés par rapport à des problématiques particulières ? - Est-ce que les échanges ont donné lieu à un projet en particulier ? - Est-ce que le partenariat s'est avéré utile ?		

➤ Critères quantitatifs

- Combien y-t-il eu d'apéro causette organisés ?
- Combien de parents ont participé aux gouter causette ?



SONDAGE A DESTINATION DES PARENTS D'ELEVES

Le Centre Social Le Trait d'Union souhaite vous connaître un peu mieux afin de vous proposer des temps d'échanges en fonction de vos préoccupations en tant que parents d'adolescents

- Numéroter de 1 à 10 par ordre de préférences les thématiques suivantes :

- | | | | |
|---|---|---|--|
| ☐ Violence/harcèlement | ☐ Relations Parents/Ados | ☐ Addictions | ☐ Vie affective et sexuelle |
| ☐ Pratiques Numériques | ☐ Mal être des ados | ☐ Psychologie de l'Ado | |
| ☐ L'éducation des Ados | ☐ La scolarité/son orientation | ☐ Autre(s) : _____ | |
| ☐ Les ados et leur sommeil | | | |

- Si un temps d'échanges sur vos préoccupations de parents d'ados était organisé, quelles seraient le créneau le plus pratique pour vous ?

- | | | | |
|------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Lundi : | ☐ 19h | ☐ 20h | ☐ 20h30 |
| Mardi : | ☐ 19h | ☐ 20h | ☐ 20h30 |
| Mercredi : | ☐ 19h | ☐ 20h | ☐ 20h30 |
| Jeudi : | ☐ 19h | ☐ 20h | ☐ 20h30 |
| Vendredi : | ☐ 19h | ☐ 20h | ☐ 20h30 |



- Est-ce qu'une soirée d'échanges avec la présence de professionnels de la parentalité vous intéresserait ?

- ☐ Oui ☐ Non

- Est-ce qu'une soirée d'échanges sans professionnels de la parentalité vous conviendrait (juste d'échanger entre parents)

- ☐ Oui ☐ Non

Est-ce que vous savez qu'il existe un espace jeunes pour les 11-17 ans au Trait d'Union ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Mon ados le fréquente

- Souhaitez-vous recevoir par mail le planning d'activités des vacances scolaires de l'espace jeunes (stages, sorties, activités...). Si oui, merci de renseigner votre adresse mail :

Clémence Roux Animatrice Jeunesse

clemence.roux@evron.fr

02 43 01 63 22

2

Favoriser et soutenir la participation des habitants

Objectifs généraux

1. Favoriser le lien social et intergénérationnel
2. Favoriser et soutenir l'émergence d'initiatives individuelles et collectives
3. Permettre aux habitants de devenir acteurs et bénévoles

2- ORIENTATION : FAVORISER ET SOUTENIR LA PARTICIPATION DES HABITANTS		
OBJECTIF GENERAL : Favoriser le lien social et intergénérationnel		
Objectif opérationnel	Action	Critères d'évaluation
Lutter contre l'isolement des personnes	Mettre en place un groupe de bénévole pour porter des livres à des habitants isolés et favoriser l'échange avec ces personnes (travailler en partenariat avec l'hôpital, le CCAS, l'ADMR, les bibliothèques, le portage de repas...pour permettre une complémentarité)	Nombre de personnes visitées Fréquence de l'action
Proposer des moments conviviaux ouvert à tous	Mettre en place des soirées / après-midi à thèmes (repas, jeux, p'tit déj...)  Proposer des ateliers inter-secteurs afin de rassembler les habitants 	Nombre d'actions conviviales Satisfaction des usagers
OBJECTIF GENERAL : Favoriser et accompagner l'émergence d'initiatives individuelles et collectives		
Objectif opérationnel	Action	Critères d'évaluation
Mettre en place des outils de concertation	Mettre en place une boîte à idées Réaliser des sondages	Nombre d'outils mis en place Pertinence des idées et remarques émergentes
Organiser des temps de concertation	Mettre en place un P'tit déj' idées 1 fois par an  Réunir les groupes actions-projets Concierter les jeunes lors du "Goûter Causette" Réunir les groupes actions projets Développer le groupe de conception des programmes et d'organisation des activités pour les adultes	Nombre de participants Satisfaction des participants Pertinence des informations lors de cette concertation. Nombre de nouveaux participants Nombre d'activités mise en place suite aux idées transmises par les participants

OBJECTIF GENERAL : Permettre aux habitants de devenir acteurs et bénévoles		
Objectif opérationnel	Action	Critères d'évaluation
Poursuivre la communication sur le bénévolat Sensibiliser au bénévolat	Proposer dans le programme d'animation des expériences bénévoles et accompagner les jeunes dans cette démarche (ex: resto du cœur, épicerie sociale...) Diffuser la plaquette du trait d'union et flyer bénévole	Degré d'implication des jeunes bénévoles Nombre de nouveaux bénévoles
Proposer des formations aux bénévoles	Proposer des formations CLAS Proposer des formations organisées par la Fédération des centres sociaux Mettre en place une formation aux premiers secours	Nombre de bénévoles ayant participer aux formations
Valorisation des bénévoles	Organiser un repas des bénévoles Instaurer une charte / contrat d'engagement du bénévole Mettre en valeur les bénévoles par le biais de la communication	Satisfaction des bénévoles
Permettre aux habitants de s'investir dans la vie du centre social et/ou de sa gouvernance	Permettre aux bénévoles de s'impliquer (accueil, jardin, CLAS...) Permettre aux bénévoles de participer aux comités de pilotage	Nombre d'habitants participant au comité de pilotage Nombre de nouveaux bénévoles Degré d'implication des bénévoles

Le comité d'usagers

Le comité d'habitants composés d'usagers et de bénévoles va certainement évoluer sous peu puisqu'il a été rappelé aux habitants que ce groupe est ouvert à tout le monde. L'animatrice, également présente lors de cette rencontre, est la personne référente et responsable du groupe. La date de rencontre pour concevoir le programme du mois suivant leur sera communiquée par mail lors de l'envoi du programme du mois en cours. Une boîte à idées sera également à disposition de chacun lors de cette rencontre afin que les habitants puissent y déposer les idées qui n'ont pas été évoquées durant la rencontre.

Cette boîte à idées restera disponible tous les jours dans le bureau de l'animatrice. Ce sera alors l'occasion d'échanger avec elle sur différents projets individuels ou collectifs.

Les bénévoles du Trait d'Union

Les bénévoles sont de plus en plus nombreux à venir partager avec d'autres leur savoir au centre social.

Depuis 2016, l'augmentation du nombre de bénévoles est certaine, ils sont aujourd'hui plus d'une quarantaine pour faire vivre les valeurs de solidarité et de partage, ils donnent de leur temps, de leur compétence et de leur bonne volonté dans les activités du Trait d'Union.

Au Trait d'Union, il y a mille manières de devenir bénévole sur des thèmes très variés : au CLAS, jardin extraordinaire, en soutien aux activités, cuisine, aide au bricolage, ateliers créatifs, atelier biclou : cela va du coup de main ponctuel jusqu'à la prise de responsabilité d'une activité, la porte est ouverte à toutes les bonnes volontés !

L'équipe salariée est en lien permanent avec chaque bénévole, elle appuie les dynamiques collectives, elle écoute et reçoit ceux qui souhaitent s'engager.

Idées et projets en devenir :

Tout au long de l'année des activités sont mises en place en fonction des demandes dont les bénévoles ou usagers nous font part.

Au centre social, les idées, les envies, les projets sont nombreux comme par exemple mettre en place « les livres voyageurs, créer des activités d'échanges, de savoirs entre habitants, animer un atelier déco etc... »

De nombreux projets peuvent émerger autour de nos 3 axes de travail prioritaires (famille, adultes et jeunes) : rencontres, soutien à la parentalité, vie associative et citoyenneté, accès aux droits.

Pour pouvoir réaliser les projets dont ils nous font part, nous pourrions avoir comme principe : *un projet démarre s'il y a un bénévole ou un groupe de bénévoles motivé !*

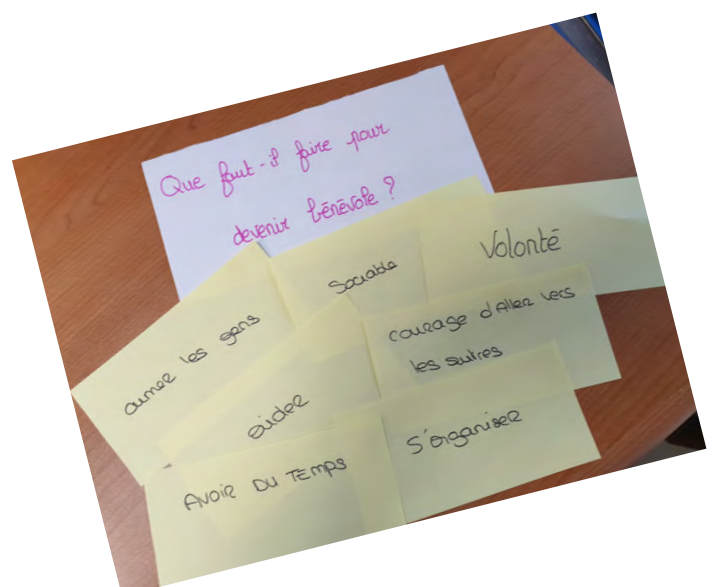
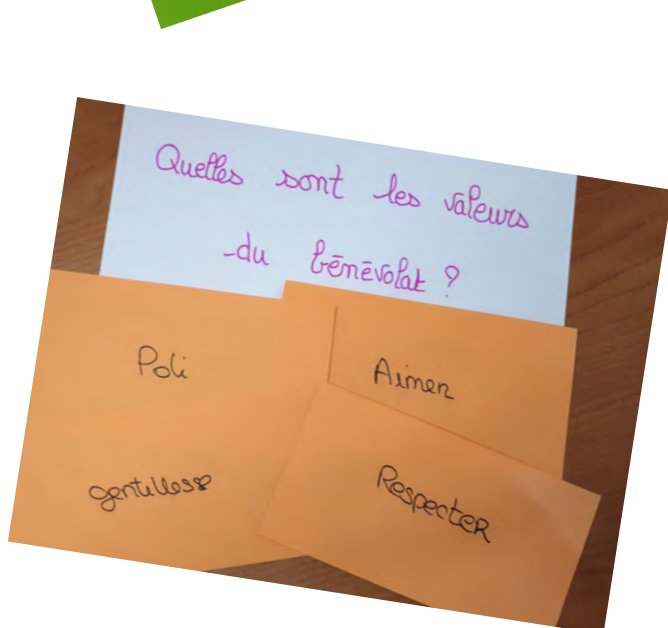
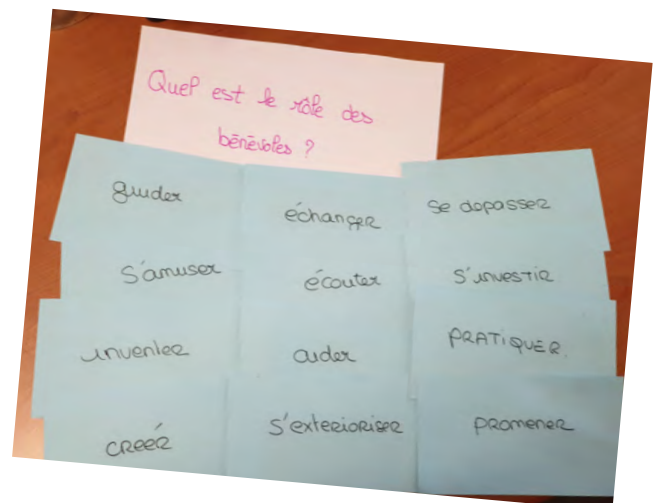
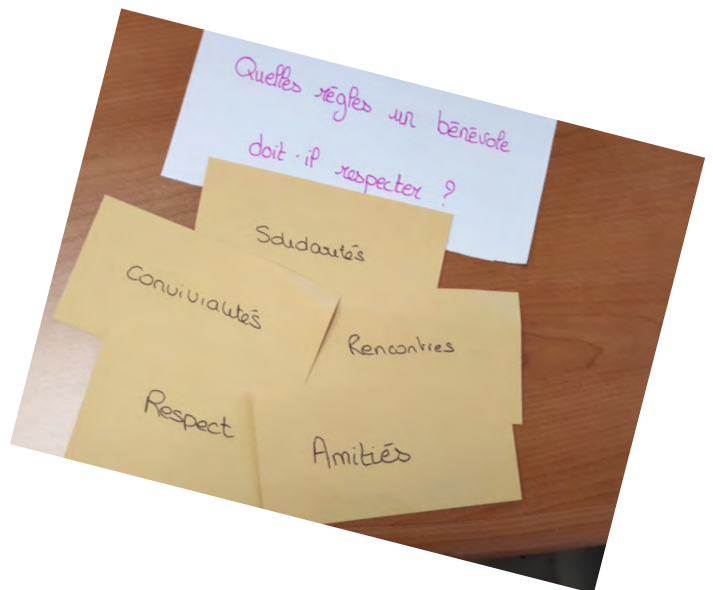
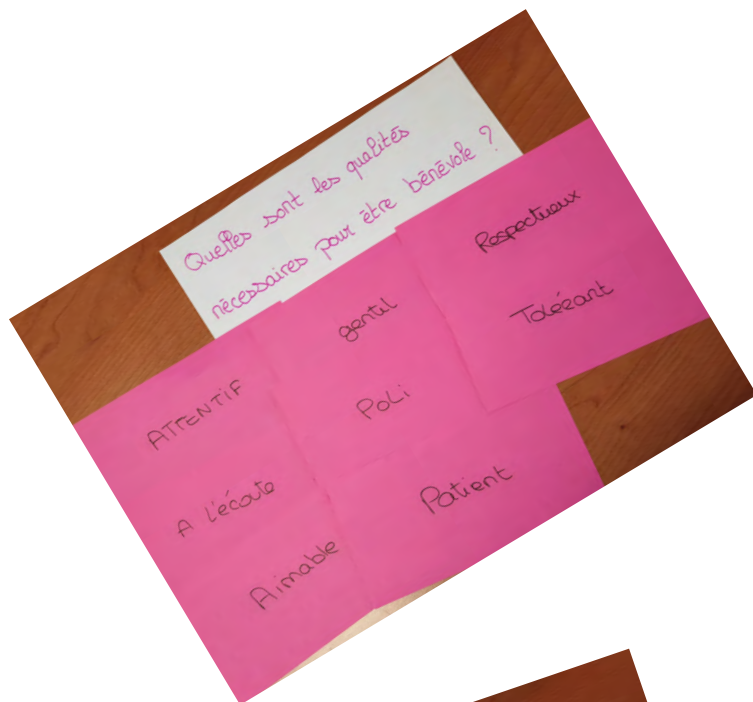
Aujourd'hui, les bénévoles s'engagent et s'autorisent à sortir seuls avec le minibus, organisent leurs sorties et ce depuis une année. Ils organisent leur planning d'activités après s'être réunis en réunion de bénévoles...ils sont également force de proposition et sont également prêts à prendre le relais auprès d'une animatrice. Nous avons pu constater une réelle évolution dans leur mode de fonctionnement. L'animatrice est un soutien, elle accompagne les bénévoles et peut leur faciliter différentes démarches. Elle permet aussi de cadrer ces activités.

Toutes ces rencontres ont permis la mise en place de plusieurs projets, solidaires ou de créations collectives et surtout de réunir un groupe de bénévoles actifs autour d'une même envie, le partage.

Nous avons terminé l'année 2019 autour d'un repas au moment de Noël afin de remercier les bénévoles pour la richesse qu'ils apportent au Trait d'Union à travers leurs actions. Ce moment a permis l'échange, la connaissance de l'autre et ainsi d'évoluer ensemble.

Si vous souhaitez en savoir plus appelez nous. Nous prendrons le temps de vous présenter le fonctionnement du centre social.

Les mots des bénévoles





FICHE ACTION « Les temps conviviaux »

☒ Action existante

☐ Action nouvelle

Orientation 3 : Favoriser et soutenir la participation des habitants	- Objectif général : Favoriser le lien social et intergénérationnel - Objectifs Opérationnels : Proposer des moments conviviaux ouverts à tous													
Intitulé de l'action	« Les temps conviviaux »													
Qui mène l'action ?	O Porteur de l'action : L'animatrice adultes du Trait d'Union													
Contexte	Dans un contexte d'isolement social, de repli sur soi et de sentiment de ne pas être entendu, les temps conviviaux ont été organisés afin de permettre à chacun de s'exprimer et de passer une après-midi au fil de ses envies.													
Quand ?	Le mercredi après-midi une semaine sur deux													
Où ?	Dans le hall du Trait d'Union													
Pour qui ?	Tous les bénévoles, usagers et habitants sont invités à venir y participer													
Pourquoi ?	Ces temps permettent effectivement aux habitants de se retrouver et ainsi de créer du lien social. C'est un temps de partage et d'écoute entre les habitants mais il peut également être un temps de rencontre avec les animatrices.													
Comment ?	Les temps conviviaux du mercredi après-midi sont organisés une fois toutes les deux semaines en particulier de septembre à avril mais ils peuvent également être organisés durant l'été si la demande en est faite. Ce sont des moments conviviaux de retrouvailles autour de jeux de société ou de partage d'un goûter durant lequel s'établissent diverses discussions.													
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Trait d'union</th> <th>Partenaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Humains</td> <td>L'animatrice adultes</td> <td>Médiathèque d'Evron</td> </tr> <tr> <td>Matériel</td> <td>Jeux de société Feuilles Crayons Livres</td> <td>Jeux de société Livres</td> </tr> <tr> <td>Financiers</td> <td>CAF Mairie</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Trait d'union	Partenaires	Humains	L'animatrice adultes	Médiathèque d'Evron	Matériel	Jeux de société Feuilles Crayons Livres	Jeux de société Livres	Financiers	CAF Mairie	
	Trait d'union	Partenaires												
Humains	L'animatrice adultes	Médiathèque d'Evron												
Matériel	Jeux de société Feuilles Crayons Livres	Jeux de société Livres												
Financiers	CAF Mairie													

Plan de communication	– Diffusion des programmes d'animations
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Appréciation des participants • Pertinence quant à la création de liens sociaux ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de participant





FICHE ACTION « Les repas à thèmes »

☒ Action existante

☐ Action nouvelle

Orientation 3 : favoriser et soutenir la participation des habitants Intitulé de l'action	- Objectif général : Favoriser le lien social et intergénérationnel - Objectifs Opérationnels : Proposer des moments conviviaux ouvert à tous
	« Les repas à thèmes »
Qui mène l'action ?	○ <u>Porteur de l'action</u> : Les animatrices du Trait d'Union
Contexte	L'équipe du Trait d'Union a fait deux constats : - La solitude de certains habitants - La difficulté des habitants à atteindre une mixité sociale et intergénérationnelle forte
Quand ?	Cette action se déroule deux fois par an
Où ?	Dans la salle polyvalente du Trait d'Union
Pour qui ?	Pour l'ensemble des habitants (sur inscription)
Pourquoi ? Quoi ?	L'équipe du Trait d'Union a souhaité instaurer ce temps convivial afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'échange entre les habitants ayant un âge, une culture et une situation socio-économique différents. Le but est de tendre vers une mixité générationnelle et culturelle optimale.
	L'action se déroule en deux temps. D'abord, une préparation avec un atelier bricolage permettant la décoration de la salle en rapport avec le thème retenu et des atelier cuisine sont organisés afin de préparer le repas à partager. Un secteur s'occupe de la préparation de l'entrée, pendant qu'un autre prépare le plat et un troisième réalise le dessert. Peut-être faudrait-il dès la mise en place de cet atelier cuisine veiller à réaliser une mixité au sein des groupes ?
	Ensuite, le repas est partagé entre les habitants qui se sont inscrits à l'animation. Ce repas est l'occasion pour les trois secteurs de se rencontrer et de s'amuser ensemble. Ce repas est suivi de jeux ou d'une soirée dansante.

Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	Les animatrices et bénévoles du centre social	DJ
	Matériel	Courses pour le repas Décoration pour la salle	
	Financiers	Mairie Evron CAF	
Plan de communication	- Distribution des programmes d'animation		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Satisfaction des habitants • Mixité sociale et culturel vérifiée ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de personnes à la soirée		





FICHE ACTION INTERSECTEUR

« LE PTIT DEJ'IDEES »

☐ Action existante
 ☒ Action nouvelle

Orientation 2 : Favoriser et soutenir la participation des habitants	Objectif Général : Favoriser et accompagner l'émergence d'initiatives individuelles et collectives Objectif Opérationnel : Organiser des temps de concertation
Intitulé de l'action	LE PTIT DEJ'IDEES DES HABITANTS
Qui mène l'action ?	O Porteur de l'action : Les animatrices du Trait d'Union (jeunesse/familles/adultes)
Contexte	Nous sommes toujours en réflexion d'outils ou d'animations pour impliquer nos usagers au fonctionnement de leur centre social.
Quand ?	1 à 2 fois par an.
Où ?	Dans le centre social Le Trait d'Union
Pour qui ?	Le secteur jeunes (11/17 ans), le secteur familles, le secteur adultes
Pourquoi ?	Nous souhaitons rendre plus acteurs nos usagers du centre social, qu'ils s'impliquent davantage dans l'élaboration de nos programmes d'activités et enfin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs représentations du centre social Nous avons donc eu l'idée d'organiser un temps convivial afin de favoriser les échanges entre l'équipe du Trait d'Union et nos usagers de tous secteurs.
Quoi ?	Proposer des supports ludiques qui favorisent l'expression et le « faire ensemble » Première étape : jeu de cohésion : le Bingo Distribuer à chaque usager une grille de bingo ; pour la remplir, ils devront aller voir chaque personne présente et dès qu'elles se trouvent un point commun ils le note dans leur grille. Le premier qui à toute sa grille de remplie gagne le bingo ! Cela permet que tout le monde échange quelques mots et d'apprendre les prénoms.

Deuxième étape : Le vase Origami

Chaque participant choisit un papillon origami et notera sur les ailes des mots-clés qui répondent à la question suivante : Pour vous, c'est quoi un centre social ?

Les papillons seront ensuite fixés sur des pics en bois et placés dans un vase afin de faire un bouquet de papillons.

Deuxième étape : Création d'affiche

Mettre les participants par petits groupe de 2 ou 3 personnes (en mélangeant les tranches d'âge) et les inviter à élaborer une affiche qui répond à cette question : pour vous, ça serait quoi le Centre social Idéal (ou le centre social de vos rêves), qu'ils n'hésitent pas à se lâcher, créer, imaginer même si ce n'est pas de l'ordre du possible.

Puis chaque groupe vient présenter son affiche au reste du groupe.

Troisième étape : le fil à linge

Quatre fils à linge seront fixés sur le mur. Chaque fil représente une thématique :

- 1) Les sorties
- 2) Activités Manuelles
- 3) Les soirées
- 4) Divers

Les participants sont invités à donner toutes leurs idées et les noter sur des étiquettes de couleurs (chaque couleur représente une thématique), puis d'aller épingler sur les fils leurs idées.

**Quels moyens
pour la mise en
œuvre ?**

	Trait d'union	Partenaires
Humains	Animatrice jeunesse Animatrice Famille Animatrice Adulte	
Matériel	- 1 Vase - Une douzaine de papillons Origami - Une douzaine de pic en bois - De la pâte à fix	

	- Des Stylos Bic ou feutres fins - 6 Affiches blanches - Crayon de couleur/ feutres/pastel ... - Fil de laine - Scotch - Pincés à linge - Grandes étiquettes de couleurs - 4 étiquettes qui annoncent les 4 thématiques. Le petit déjeuner : Mini viennoiserie Super U + 2 brioches + thé + café + lait + chocolat en poudre + sucre en morceaux + jus d'orange	
	Financiers	Mairie Evron CAF
Plan de communication	• Programmes d'activité • Mailing • Facebook du centre social	
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Les propositions faites par les habitants ont été riche ? • Y a-t-il eu une idée émise lors de ce temps mis en place par la suite ? ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Combien de personnes ont participé au ptit dej'idées ? • Est-ce que chaque secteur a été représenté par des usagers ?	



FICHE ACTION « Le jardin extraordinaire »

☒ Action existante

☐ Action nouvelle

Orientation 2 : Favoriser et soutenir la participation des habitants Intitulé de l'action	- <u>Objectif général</u> : Permettre aux habitants de devenir acteurs et bénévoles - <u>Objectifs Opérationnels</u> : Permettre aux habitants de s'investir dans la vie du centre social et/ou de sa gouvernance
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : L'animatrice du secteur adultes
Contexte	Le lieu dans lequel le jardin est cultivé était laissé à l'abandon. Cet espace étant proche de la structure du Trait d'Union il était nécessaire de le valoriser, de l'utiliser et de l'entretenir. Il fallait redonner un nouveau souffle à cet espace en fidélisant une équipe de bénévoles autour du jardinage et de la mise en place d'événements ludiques et festifs.
Quand ? Où ?	Le lundi après-midi toutes les deux semaines entre mars et octobre. Les bénévoles souhaitent venir y jardiner plus souvent le peuvent. Au jardin du Trait d'Union
Pour qui ? Pourquoi ?	Pour tous : les habitants, les usagers qui souhaitent venir y jardiner une fois par hasard, les habitants qui peuvent venir s'y promener, les écoles, personnes en situation de handicap ... Le jardin est ouvert à tous. - Lutter contre l'isolement en permettant la rencontre entre publics - Créer du lien social en proposant des animations - Permettre l'échange de savoirs - Offrir un espace de détente, de convivialité, de découverte - Sensibiliser au respect de l'environnement et de l'écosystème
Comment ?	Tout d'abord un plan du jardin est élaboré afin d'imaginer « notre jardin idéal », celui que l'on aimerait voir réaliser. A cette étape nous prenons attention aux emplacements (ensoleillée ou non) et du bénéfice des plantations (les légumes apprécient toujours mieux la compagnie de certains légumes que d'autres). A partir de mars, nous commençons l'entretien de notre jardin. Il faut tout d'abord le désherber, afin que cette étape soit plus simple, de la moutarde qui sert d'engrais vert a été semée et des bénévoles motivés ont entretenu le jardin durant l'hiver.

Quels moyens pour la mise en œuvre ?	Nous commençons ensuite à semer et planter divers légumes pour que notre jardin prenne des couleurs. Pour cela, nous nous appuyons sur les savoirs de chacun et nous avons également à notre disposition un livre s'intitulant « Jardiner avec la lune ». Quand nous cultivons notre jardin, nous prenons bien le soin de veiller à sa propreté et au bon déroulement de la croissance des différents légumes. Les légumes, une fois arrivés au terme de leur croissance, sont récoltés. Ils servent pour les divers ateliers cuisine proposer au Centre Social. Une fête du légume est organisée chaque année, l'occasion de mettre en avant le jardin et ses légumes.		
		Trait d'union	Partenaires
	Humains	L'animatrice adultes	Paysagistes Chantier Vert Avenir
	Matériel	Outils de jardinage	
	Financiers	Mairie Evron CAF	
Plan de communication	- Distribution des programmes d'animation - Échange oral et accord entre bénévoles		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Satisfaction des bénévoles • Satisfaction des usagers et des habitants • Qualité des légumes cultivés ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de bénévoles • Nombre de personnes ayant fréquentées le jardin		



3

Consolider l'accès aux loisirs et à la culture à l'ensemble des habitants en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectifs généraux

1. Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances
2. Développer l'accès à la culture
3. Favoriser la transition entre le secteur jeunesse et adultes

3 - ORIENTATION : CONSOLIDER L'ACCES AUX LOISIRS ET A LA CULTURE A L'ENSEMBLE DES HABITANTS EN FAVORISANT LA MIXITE SOCIALE ET LE LIEN INTERGENERATIONNEL		
OBJECTIF GENERAL : Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances.		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Diversifier les programmes d'animation de chaque secteur	Proposer des activités manuelles, sportives, stages culturels, sorties, soirées	Diversification des programmes
Proposer des tarifs adaptés	Adapter les tarifs selon les quotients familiaux Proposer des tarifs réduits	Nombre de personnes par quotient familial Accessibilité des tarifs à l'ensemble des habitants
Favoriser les moments festifs intra-familiaux	Les ciné goûters 	Fréquence des actions
	Les spectacles / goûters gratuits pour tous	Satisfaction des familles
Accompagner les habitants en apportant une attention spécifique aux publics fragilisés, à travers une offre aux loisirs et aux vacances	Accompagner les habitants (jeunes, familles, adultes) à des événements (spectacles) et structures du territoire (ex: par le biais des ateliers "Impro Ados" de l'espace jeunes).	Nombre d'accompagnements sur des sorties ou événements locaux Nombre de participants Satisfaction des participants
	Proposer des sorties toute l'année 	Nombre de sorties
	Sensibiliser sur les démarches et les droits concernant l'accès aux loisirs et vacances	Nombre d'actions Nombre et satisfaction des participants
	Accompagner les familles pour départs via des différents dispositifs et notamment VACAF (Cf ACF)	Nombre de familles reçues en entretien Nombre de familles accompagnées Bilan individuel avec chaque famille et perspectives
Adapter les activités annuelles aux attentes des habitants.	Maintenir les activités existantes Mettre en place de nouvelles activités Proposer un panel d'activités ouvert à tous les âges 	Nombre d'ateliers Nombre de demandes Nombre de participants Satisfaction des participants

OBJECTIF GENERAL : Développer l'accès à la culture		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Permettre aux familles d'accéder à une offre culturelle	Accompagner physiquement et/ou financièrement des familles sur des événements et structures du territoire (ex: pôle culturel, médiathèque,...)	Nombre d'accompagnements, nombre de familles participantes Satisfaction des participations, évaluation de la démarche des familles de s'y rendre de manière autonome
Permettre aux jeunes de s'initier à des activités culturelles	Proposer des stages culturels pendant les vacances scolaires (Stage chant, radio, théâtre, écriture, court métrage...)	Nombre de participants Satisfaction des participants Souhait de refaire un stage
Permettre aux adultes de se familiariser à la culture	Proposer des sorties musées, expositions photos, spectacles et instaurer une démarche d'accompagnement	Nombre de participants Satisfaction des participants
Permettre aux artistes amateurs de partager leur savoir	Continuer la mise en place d'expositions par des acteurs du territoire 	Retour des visiteurs Plus-value pour l'exposant
OBJECTIF GENERAL : Favoriser la transition entre le secteur jeunesse et adulte		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Développer les actions en direction des 18 ans et plus	Mettre en place à chaque vacances scolaire un créneau d'activité dédié au 18 / 25 ans	Nombre de participants Pertinence de l'action Satisfaction des participants
Poursuivre les activités inter-secteur	Réaliser des animations entre le secteur jeunes et le secteur adultes afin de renforcer les liens entre ces deux publics, apprendre à se connaître et se comprendre	Nombre de participants Satisfaction des participants

Les animations passerelles

L'accueil passerelle au Trait d'Union est une nouveauté qui va être mise en place progressivement en 2020. Cet accueil est destiné au 18-25 ans.

Le constat :

Certains usagers regrettent de ne plus avoir l'âge pour participer aux activités de l'espace jeunes. En effet, ce dernier est destiné au 11-17 ans. Une fois majeur, l'animatrice jeunesse les dirige vers sa collègue animatrice du secteur adultes mais ils n'osent pas forcément franchir le pas et cela les gêne de partager des activités avec des gens d'une autre génération. Ils pensent que le fait de ne pas partager les mêmes centres d'intérêts les divise sur plusieurs points.

Fort de ce constat les deux animatrices ont réfléchi pour mettre en place un accueil passerelle réservé aux jeunes adultes afin qu'ils se sentent plus à l'aise.

Même si des activités inter-secteurs sont déjà mises en place depuis longtemps, cet accueil permettra également une transition en douceur entre les activités ados et adultes.

A chaque vacances scolaires, les deux animatrices organiseront une activité ou une soirée destinée aux 18/25 ans.

Ces jeunes peuvent bien-entendu participer aux activités adultes également et ne doivent pas hésiter à y venir. Le but de l'animatrice adultes est de leur montrer que la mixité sociale peut avoir des points positifs. L'animatrice doit garder une bienveillance particulière envers ces jeunes pour leur montrer qu'ils sont eux aussi écoutés et considérés.



FICHE ACTION Sorties



Action existante



Action nouvelle

Orientation 3 : Consolider l'accès aux loisirs et à la culture à l'ensemble des habitants en favorisant la mixité sociale et le lien intergénérationnel	➤ <u>Objectif général</u> : Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances ➤ <u>Objectif opérationnel</u> : Accompagner les habitants en apportant une attention spécifique aux publics fragilisés, à travers une offre aux loisirs et aux vacances
Intitulé de l'action	« Sorties »
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : Les animatrices du centre social Le Trait d'Union
Contexte	Cette action permet au public de faciliter l'accès aux loisirs. C'est pour certains l'occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien, de partager un temps fort et convivial. De plus, pour certaines personnes, la mobilité en dehors de leur ville d'habitation peut être compliquée. Sur les 3 secteurs (famille, adultes et jeunesse), nous pouvons nous rendre compte qu'il existe différents freins pour accéder aux loisirs : financiers, mobilité, accessibilité, culturels, ... Par conséquent, chaque animatrice responsable de son secteur favorise cette démarche. Afin de mutualiser nos moyens internes et de favoriser le lien social et intergénérationnel, nous organisons des sorties communes aux 3 secteurs
Quand ?	Toute l'année même si les dites « grandes » sorties (journée à la mer, parc d'attraction,) se déroulent en majorité durant les saisons du printemps et de l'été.
Où ?	Dans le département de la Mayenne, dans les pays de la Loire, en Normandie, en Bretagne. Nous allons rarement au-delà de 300 kms d'Evron
Pour qui ?	Tout public : familles, jeunes, personnes seules, personnes âgées...

Pourquoi ?	❖ <i>Objectifs généraux :</i> • Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances • Travailler la notion du « s'autoriser à accéder aux loisirs » • Favoriser le lien social • Rompre l'isolement ❖ <i>Objectifs opérationnels :</i> • Accompagner les habitants en apportant une attention spécifique aux publics fragilisés, à travers une offre aux loisirs et aux vacances • Permettre aux personnes de s'accorder du temps de loisirs et les amener par la suite de le faire de façon autonome • - Co-construire avec le public le programme de sorties
Quoi ?	Les sorties se déroulent à la demi-journée ou à la journée certains mercredis, samedis et/ou durant les vacances scolaires à des tarifs préférentiels tout en favorisant la mixité sociale. Des sorties avec le secteur adultes peuvent être organisées en semaine. Ces sorties permettent aux personnes d'aller à la découverte du patrimoine historique, de lieux culturels ou d'animations et d'accéder à des activités pour lesquelles l'aspect financier est parfois un frein. Par cette action, nous tentons de répondre à une volonté de découverte, d'éveil et un souci d'équité. Ces temps ont aussi pour but de renforcer et consolider les liens au sein de la famille par le partage d'un temps de loisirs et ce, dans un cadre différent du quotidien et de créer une « autre rencontre ». La forme collective de ces temps permet aux personnes de se rencontrer. Ainsi, ils peuvent échanger et trouver parfois des réponses à leurs problématiques quotidiennes. Les grandes sorties à la journée permettent également de croiser les secteurs du CS et les publics (animation adulte, jeunesse, famille) favorisant ainsi la mixité sociale et intergénérationnelle. Une programmation annuelle et mensuelle est prévue par chaque animatrice, responsable de son secteur. Les sorties en commun sont aussi prévues de cette manière. Le public est aussi investi dans la recherche des sorties soit par la proposition ou même la recherche de renseignements ainsi que dans la programmation. Les sorties peuvent être variées et diversifiées : découverte d'une ville, journée à la mer, balade en forêt, parc d'attractions, accrobranche,

Quels moyens pour la mise en œuvre ?	musée, festival de musiques, zoo...	
	Trait d'union	Partenaires
	Humains 1 à 3 salariées selon la sortie 1 à 2 bénévoles selon la sortie	
	Matériel Un minibus ou 1 car	
	Financiers Mairie d'Evron CAF	
Plan de communication	Outils de communication	Échéancier
	○ Programme d'animation mensuel ○ Affiches diffusées par la CAF	Le mois précédant les sorties
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Implication dans l'organisation des sorties • Satisfaction des personnes • Régularité de la participation du public ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de sorties organisées à l'année • Nombre de participants (enfants, parents, personnes seules, familles différentes)	





FICHE ACTION « IMPRO ADOS »



Action existante



Action nouvelle

Orientation 3 : consolider l'accès aux loisirs et à la culture a l'ensemble des habitants	- <u>Objectif général</u> : Favoriser l'accès aux loisirs et au vacances - <u>Objectifs Opérationnels</u> : Adapter les activités aux attentes des habitants/Accompagner les habitants
Intitulé de l'action	« ATELIER IMPRO ADOS »
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : Animatrice jeunesse du Trait d'Union
Contexte	Lorsque l'animatrice jeunesse est arrivée il y a 3 ans au Trait d'Union, elle a proposé des ateliers de théâtre d'improvisation, car elle en faisait elle-même à titre personnel depuis 10 ans. Convaincue que cette discipline pouvait être très intéressante à faire découvrir aux jeunes, l'animatrice a donc mis en place l'atelier Impro le mercredi après-midi. L'atelier a bien pris mais le fait de mettre cette activité sur le créneau du mercredi ne permettait pas à l'animatrice jeunesse d'ouvrir et de surveiller l'espace jeunes le temps de l'atelier. Certains ados regrettaient de ne pas pouvoir profiter de cet espace dès le début d'après-midi. Pour pallier à cela, l'année suivante, les ateliers Impro Ados ont été déplacés le mardi soir et le créneau fonctionne bien puisqu'il est complet. Il est limité à 12 participants.
Quand ?	Chaque Mardi de 17h30 à 18h45 (sauf pendant les vacances scolaires)
Où ?	Dans la salle polyvalente du Trait d'Union
Pour qui ?	Pour les jeunes de 13 à 18 ans
Pourquoi ?	Les séances de théâtre d'impro vont permettre de travailler : - Son imaginaire et sa créativité - A vaincre sa timidité et prendre confiance en soi - L'apprentissage à jouer toute sorte de personnages, travailler la réactivité - Le sens de l'écoute et l'esprit d'équipe

	- L'expression à travers le jeu - Susciter l'intérêt et la curiosité des adolescents pour le spectacle vivant
Quoi ?	Déroulement d'une séance type : 1) Tour de parole : comment ça va ? 2) Echauffement corporel et vocale 3) Exercices d'improvisation (en solo, par 2 ou en groupe) 4) Entraînement dans les conditions d'un match d'improvisation, révisions des règles d'arbitrage, des catégories de match... 5) Bilan de la séance (ce qui m'a plu, ce qui m'a gêné...) Au fur et à mesure de l'année nous travaillons sur : comment se créer un personnage, le décorum, jouer avec la voix, le mime, les étapes d'un schéma narratif (La situation initiale, l'élément perturbateur, les péripéties, l'élément de résolution, la situation finale) Etc... La nouveauté de cette année est que nous nous sommes rapprochés du pôle culturel afin que les jeunes improvisateurs rencontrent les comédiens d'un spectacle programmé au pôle culturel d'Evron et fassent un atelier théâtre avec eux. A la suite de cet atelier l'animatrice jeunesse accompagnera le groupe d'Impro Ados au spectacle au pôle culturel. Cela permettra à certains jeunes d'aller dans cette structure pour la première fois. Au mois de Mai, l'animatrice jeunesse organisera un match d'improvisation au Trait d'Union afin que les jeunes puissent avoir une vraie expérience de match en public. S'il y a match, il y a donc 2 équipes : les jeunes rencontreront donc les adultes du cours d'impro du vendredi soir. C'est une nouveauté de cette année au Trait d'Union, suite à plusieurs demandes d'adultes qui regrettaient que les cours d'impro ne soient proposés qu'aux ados. Une coach d'improvisation, assure donc les cours adultes du vendredi soir. Un match d'impro c'est quoi ? Deux équipes vont devoir créer des histoires à partir de thèmes énoncés par un arbitre. Les « joueurs » n'ont évidemment pas connaissance de ces thèmes à l'avance. L'arbitre peut ajouter des contraintes (ex : jouer la scène les yeux bandés) ou des catégories (ex : jouer la scène avec un accent imposé). Il peut également siffler des fautes à l'encontre des joueurs : ex : hors thème. A la fin de chaque improvisation le public est sollicité pour voter pour l'équipe dont il a préféré la prestation. Et si le public n'est pas d'accord avec les décisions de l'arbitre, il pourra toujours lui envoyer des chaussettes !

Quels moyens pour la mise en œuvre ?	Trait d'union	Partenaires
	Humains L'animatrice jeunesse	La médiatrice du Pôle Culturel La coach d'improvisation pour les adultes
	Matériel Salle polyvalente/ espace jeunes : pc/ vidéo projecteur	
Plan de communication	Financiers Mairie Evron CAF	
	• Forum des associations du mois de Septembre • Page Facebook du centre social	
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Est-ce que des jeunes se sont senti à l'aise dans les exercices ? • Est-ce qu'il y a une bonne cohésion de groupe ? • Est-ce que les cours leur permettent de prendre confiance en eux au-delà de l'atelier ? • Est-ce que les jeunes ont pris plaisir à jouer devant un public ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Combien y-t-il eu d'inscriptions à l'atelier ?	





FICHE ACTION « Expositions »



Action existante



Action nouvelle

Intitulé de l'action	Expositions
Orientation n°3 Consolider l'accès aux loisirs et à la culture à l'ensemble des habitants en favorisant la mixité sociale et le lien intergénérationnel	- Objectif général : Développer l'accès à la Culture - Objectif Opérationnel : Permettre aux artistes amateurs de partager leurs savoirs
Qui mène l'action ?	Porteur de l'action : responsable du centre social
Contexte	Le territoire des Coëvrons est pourvu de nombreux artistes amateurs qui n'osent pas montrer aux grands publics leurs réalisations. Le hall du centre social reste un espace adéquat pour les expositions de tous genres, c'est pourquoi il est intéressant pour eux de s'en servir.
Quand ?	1 fois par mois
Où ?	Hall du centre social
Pour qui ?	Tout public
Pourquoi ?	Le hall du centre social est idéal pour mener à bien une exposition. Il permet de faire connaître les lieux et ainsi d'échanger sur les activités du Trait d'Union. Par le biais des différentes expositions, cet espace se trouve agrémenté, il valorise également les talents des artistes en herbe. Il pourrait s'appeler « mur d'expressions », puisqu'il donne la possibilité d'exposer aussi bien du dessin, des objets, de diffuser de l'informations sur des thématiques et donc d'échanger. Tout ceci contribuant au bien vivre ensemble et à dynamiser le lieu.
Quoi ?	Des conventions sont établies entre les différents acteurs, (ville d'Evron, Trait d'Union, artistes ou associations...). Les expositions sont installées pour une durée généralement d'un mois afin de donner le temps aux visiteurs de se déplacer. Un vernissage peut avoir lieu, celui-ci reste au bon vouloir de l'exposant. L'exposant peut tenir des permanences pour expliquer sa démarche.

Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	Professionnel du T.U	Artistes amateurs Bénévoles du T.U. Associations
	Matériel	Chevalet	Tableaux, objets divers
	Financiers	0	0
Plan de communication	Outils de communication		
	• Médias • Radio • Affiches Flyers • Mailing • Réseaux sociaux		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Retour des visiteurs par le biais du livre d'or notamment • Plus-value pour l'exposant ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de visiteurs		





FICHE ACTION « Le comité d'usagers »

☒ Action existante ☐ Action nouvelle

Orientation 3 : favoriser et soutenir la participation des habitants Intitulé de l'action	- <u>Objectif général</u> : Favoriser l'émergence d'initiatives individuelles et collectives - <u>Objectifs Opérationnels</u> : Organiser des temps de concertation							
Qui mène l'action ?	➤ <u>Porteur de l'action</u> : L'animatrice adultes du Trait d'Union							
Contexte	Dans un contexte de développement de la citoyenneté et dans un souci de libre expression de chacun, le comité d'usagers a été mis en place. Ce groupe a également été créé afin de répondre à une demande de participation grandissante de la part des usagers.							
Quand ?	Cette action se déroule tous les mois pendant 2h environ							
Où ?	Dans une salle de réunion du Trait d'Union							
Pour qui ?	Tous les bénévoles, usagers et habitants sont invités à venir y participer							
Pourquoi ?	Le comité d'usagers conçoit les programmes et permet aux usagers de se responsabiliser, il permet aux bénévoles de tendre vers leur autonomie. C'est un temps durant lequel les usagers peuvent échanger leurs ressentis, leurs avis, leurs envies, leurs besoins.... L'animatrice est à l'écoute et bienveillante envers chacun. Elle porte une attention particulière à libre expression de tous les membres du groupe.							
Comment ?	Ce groupe se réunit une fois par mois avant le 15 du mois. Il est ouvert à tous les usagers. Les personnes présentes reviennent sur le mois écoulé et élabore le programme du mois suivant. Chacun peut prendre la parole quand il le souhaite en respectant bien-entendu les autres personnes présentes. L'animatrice laisse libre cours à cette réunion mais donne le cadre. Les habitants peuvent laisser leurs idées dans la boîte à idées également.							
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 33%; text-align: center;">Trait d'union</th> <th style="width: 33%; text-align: center;">Partenaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">Humains</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">L'animatrice adultes Les bénévoles</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Trait d'union	Partenaires	Humains	L'animatrice adultes Les bénévoles	
	Trait d'union	Partenaires						
Humains	L'animatrice adultes Les bénévoles							

	Matériel	Feuilles Crayons Post-it Boîte à idées Ordinateur Écran	
	Financiers	-	
Plan de communication	- Affichage sur tableau d'informations - Envoi de la date par mail		
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Satisfaction des bénévoles et des usagers • Diversification des programmes d'animations ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de personnes présentes • Nombre de projets mis en place		



FICHE ACTION « La fête du jeu »

☒ Action existante
 ☐ Action nouvelle

Orientation 3 : Favoriser et soutenir la participation des habitants	• Objectif général : Favoriser le lien social et intergénérationnel • Objectifs Opérationnels : Proposer des moments conviviaux ouverts à tous													
Intitulé de l'action	« La fête du jeu »													
Qui mène l'action ?	O Porteur de l'action : L'animatrice adultes du Trait d'Union													
Contexte	Dans un contexte d'isolement social et dans un souci de permettre une rencontre entre les générations, les cultures, les bénévoles, les habitants et les différents acteurs du territoire, la fête du jeu a été organisée.													
Quand ?	Premier samedi de juillet													
Où ?	Au Trait d'Union													
Pour qui ?	Tous les bénévoles, usagers et habitants sont invités à venir y participer													
Pourquoi ?	Ce temps permet aux habitants de s'amuser, de se rencontrer, de se connaître et de se découvrir soi-même et les autres. C'est également un temps fort du centre social ce qui lui permet d'améliorer son image et d'être connu auprès des habitants.													
Comment ?	Ce temps fort a lieu tous les ans, le premier samedi de juillet. Il est ouvert à tous. Les habitants d'Evron et des communes voisines ainsi que les élus et les différents acteurs de la ville s'y retrouvent. Un thème est développé chaque année.													
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;"></th> <th style="width: 40%; text-align: center;">Trait d'union</th> <th style="width: 40%; text-align: center;">Partenaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Humains</td> <td> Les animatrices Les bénévoles </td> <td> Nombreux et divers (La médiathèque est un acteur phare de la fête du jeu de 2020 notamment concernant l'organisation du fil-rouge. Le thème développé est le recyclage). </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Matériel</td> <td colspan="2">Différents selon les années</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Financiers</td> <td> CAF Mairie </td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Trait d'union	Partenaires	Humains	Les animatrices Les bénévoles	Nombreux et divers (La médiathèque est un acteur phare de la fête du jeu de 2020 notamment concernant l'organisation du fil-rouge. Le thème développé est le recyclage).	Matériel	Différents selon les années		Financiers	CAF Mairie	
	Trait d'union	Partenaires												
Humains	Les animatrices Les bénévoles	Nombreux et divers (La médiathèque est un acteur phare de la fête du jeu de 2020 notamment concernant l'organisation du fil-rouge. Le thème développé est le recyclage).												
Matériel	Différents selon les années													
Financiers	CAF Mairie													

**Plan de
communication**

- Diffusion des programmes d'animations
- Réalisation d'affiches et flyers

**Critères
d'évaluation**

- **Critères qualitatifs**
 - Satisfaction des participants
 - Pertinence des différents partenariats
 - Nature des relations établies entre les participants
- **Critères quantitatifs**
 - Nombre de participants



4

Communication et accès à l'information

Objectifs généraux

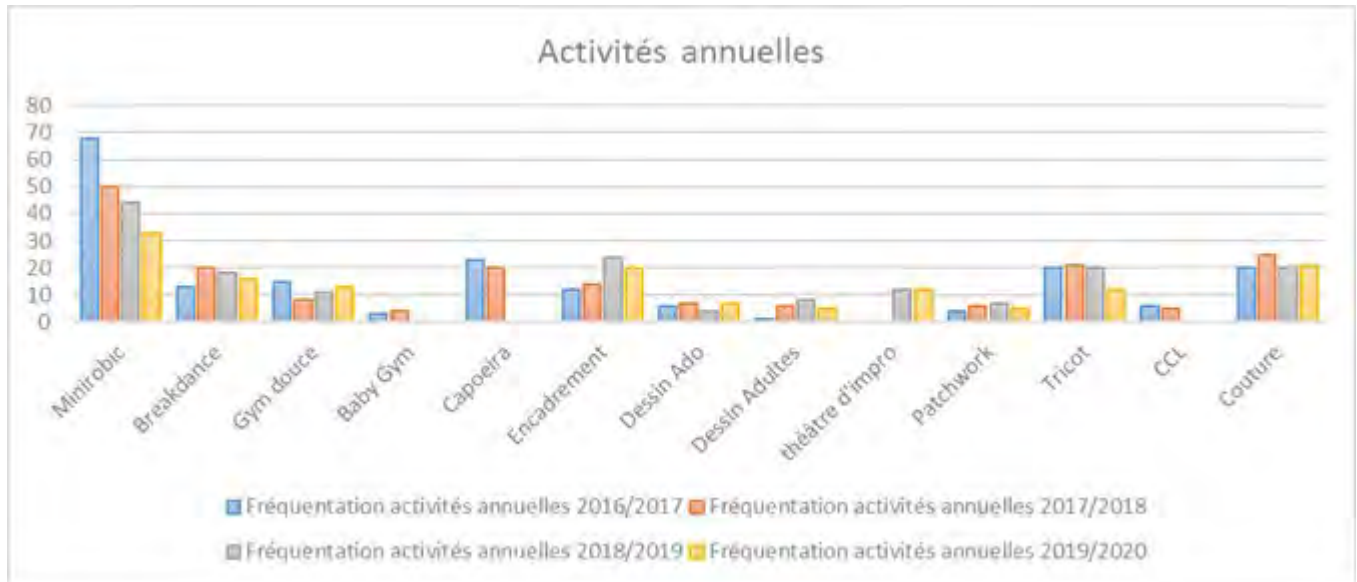
1. Offrir un service d'accueil adapté et de qualité aux habitants
2. Poursuivre la communication des actions et des missions du centre social
3. Poursuivre et consolider le travail avec les partenaires du territoire

4 -ORIENTATION : Communication, accès à l'information et travail en partenariat		
OBJECTIF GENERAL : Offrir un service d'accueil adapté et de qualité aux habitants		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Se tenir informer, réaliser une veille informative	Récolter et analyser les données Réaliser une fiche répertoriant les missions des différents acteurs du territoire afin de mieux orienter les habitants selon leurs problèmes (ex : CV au nymphéa ou à la maison de l'économie...)	Statistiques sur le public accueilli Faciliter à transmettre les informations
Dynamiser l'accueil au travers des événements du Trait d'Union mais aussi des thèmes nationaux	S'informer des temps forts du trait d'union S'informer des journées nationales Décorer l'accueil en fonction des thématiques	Retour des usagers
Accueillir les publics, être à leur écoute et répondre à leurs besoins	Être vigilant aux problématiques et préoccupations rencontrées par les familles Procéder à des affichages concernant des informations du Trait d'Union et du territoire Accueillir les habitants à l'accueil du Trait d'Union	Satisfaction des habitants Impact pour le centre social
OBJECTIF GENERAL : Poursuivre la communication des actions et des missions du centre social		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Poursuivre et améliorer l'existant	Poster de façon régulière l'actualité du Trait d'Union sur notre page Facebook Communiquer nos événements sur tous les réseaux sociaux, plaquettes et mailing Recenser les articles de journaux Avoir une communication adaptée aux différents publics	Nombre de personnes répertoriées dans les différents mailings Pertinence de la diffusion numérique Supports de communication utilisés par les habitants Satisfaction des habitants
Participer à la réflexion concernant l'accompagnement au numérique	Participation aux différentes réunions concernant cette thématique Réaliser avec les partenaires une carte répertoriant les services existants sur le territoire Mettre en place des ateliers numériques à destination des usagers et habitants	Avancée des démarches Nombre d'ateliers mis en place Satisfaction des habitants
Mise en place de nouveaux supports de communication	Elaborer et diffuser La Gazette du Trait d'Union chaque mois Contiuer à diffuser des flyers à La Valaisière	Retour des usagers

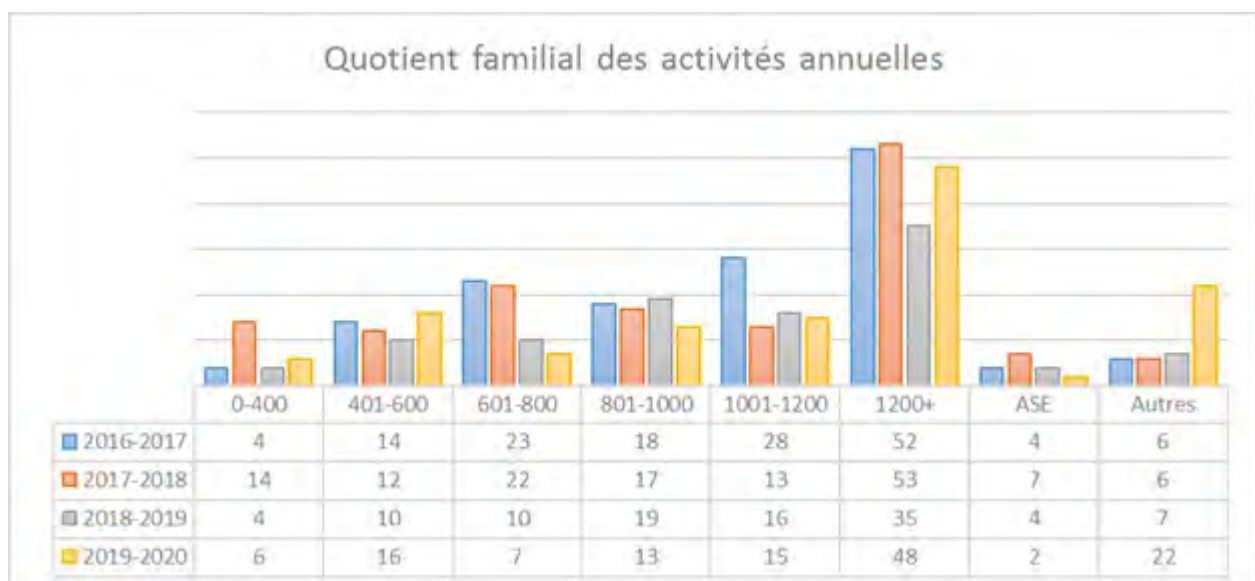
CODES COULEURS
Pour tout le monde
Proximité
Jeunesse
Famille

OBJECTIF GENERAL : Poursuivre et consolider le travail avec les partenaires du territoire		
Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Collaborer avec les partenaires dans le schéma d'organisation du centre social	Inviter les partenaires aux comités de pilotage	Nombre de participants Nombre de comités de pilotage
Participer aux événements mis en place par les partenaires	Participer aux actions proposées par le Contrat Local de Santé, le PIJ d'Evron, la Communauté de communes, les collèges et lycées du territoire, les structures petite enfance, les structures de loisirs et culture, les structures sociales  Participer aux actions de la CARSAT	Nombre de projets ou actions auxquels le centre social a participé Degré de participation à évaluer
Mettre en place des projets avec les partenaires du territoire	Proposer une réunion en début d'année avec les partenaires jeunesse du territoire afin de croiser les problématiques et les pistes de travail Poursuivre le travail de partenariat avec les acteurs de la petite enfance du territoire Poursuivre le travail partenarial sur l'événement petite enfance, la thématique des vacances ou de la parentalité Travailler en collaboration avec les autres acteurs du territoire, rencontrer chaque partenaires régulièrement afin de faire le point et mettre en place de nouveaux projets, organiser des temps d'échanges entre les partenaires, les bénévoles et les usagers du Trait d'Union	Nombre de projets ou actions auxquels le centre social a participé Degré de participation (projets portés ou co-portés) Satisfaction des partenaires Satisfaction des habitants Qualité du travail partenarial
Être un lieu alternatif de culture de proximité, de découvertes et de partage	Être un soutien à l'organisation d'événements (Pôle culturel, Mayenne culture...) 	Satisfaction des participants Satisfaction et qualité du travail partenarial

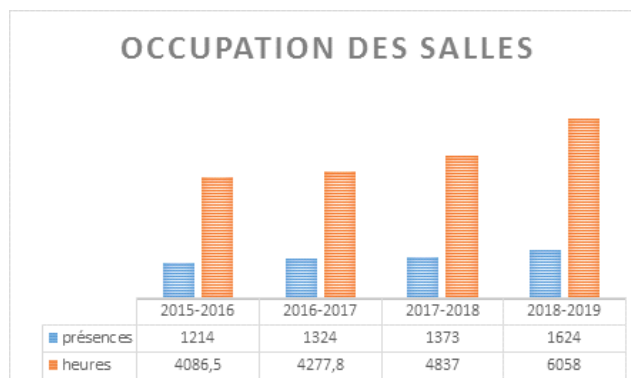
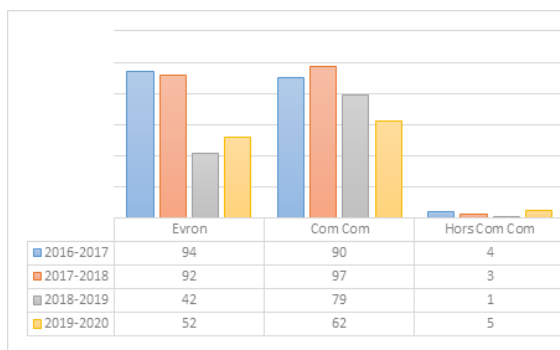
Fréquentation activités et occupation des salles



- La fréquentation à l'activité baby gym étant très faible elle n'a pas été reconduite.
- Après 5 ans en tant qu'activité au trait d'union, la capoeira est devenue une association indépendante qui exerce toujours au sein de nos locaux.
- Suite à l'arrêt de l'atelier théâtre organisé par le pôle culturel, le centre social a mis en place depuis 2 ans du théâtre d'impro pour la jeunesse et à partir de 2019 une association en propose pour les adultes.
- Le Club Culture et Loisirs n'avait plus beaucoup de participants (4) et a donc décidé d'arrêter.



Origine géographique des usagers des activités annuelles

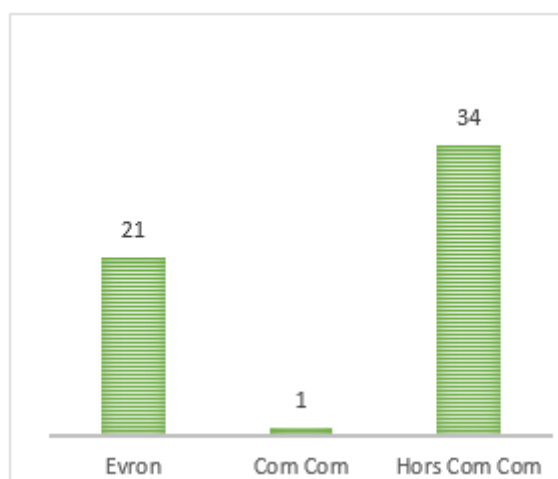


Entre 2015 et 2019, la fréquentation des salles du Trait d'Union a augmenté de 25 %. Le volume horaire s'est amplifié d'environ 30%.

Cette augmentation est due à une recrudescence des demandes de salles de différentes structures et associations sociales telles que les SESSAD, CHANTECLAIR, l'ASE ...

Le centre social héberge 27 associations ou structures de façon régulière et une trentaine ponctuellement.

29 d'entre elles sont à caractère social. Les autres étant le plus souvent culturelles ou sportives.



L'origine géographique de ces associations ou structures sont principalement d'évron et hors Com Com, pour ces dernières ce sont tous les SESSAD, chanteclair, l'ASE, la MSA, la MDA, le CCAS qui empruntent très régulièrement des bureaux afin d'organiser des rencontres.

L'accueil

OFFRIR UN ACCUEIL ADAPTE ET DE QUALITE AUX HABITANTS

L'essentiel du centre social est d'être un lieu d'accueil pour tous. Depuis décembre 2018 l'espace d'accueil a été entièrement réaménagé, ce qui permet plus de convivialité et favorise l'échange et les relations, mais aussi un accueil confidentiel dans le bureau d'accueil. Il est plus aisé aux usagers de s'adresser aux chargées d'accueil, il est important que tout le monde s'y sentent bien afin de développer le lien social, la disponibilité, une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés.

Dans ce souci d'amélioration constant un mur entier aimanté a été créer pour y afficher toutes les informations, actualités du Trait d'Union ou qui se passent au Trait d'Union, ainsi l'usager a un accès direct aux informations du centre social. Un autre lieu d'annonces est prévu à côté du bar.

Derrière les chargées d'accueil un autre mur aimanté permet de mettre en valeur une activité importante du centre social ou un événement national (tel que « octobre rose ») au travers d'affiches et de décorations diverses.

Le centre social est en constante recherche pour l'amélioration de l'information afin de diriger les usagers, les associations et les habitants tout en étant à leur écoute afin de faire remonter leurs observations et leurs demandes aux animateurs et directeur lors de réunion.

Permettre l'accès de tous, c'est aussi avoir une attention pour les nouveaux habitants, et les associations.

En septembre 2019 un nouveau logiciel a été installé qui permet de rentrer les diverses activités du centre social et les inscriptions mais aussi les coordonnées des usagers et tous les renseignements nécessaires. Cela nous permettra de faire des statistiques, de connaître l'origine géographique des usagers, de leur situation familiale ou sociale et de pouvoir mettre en place des actions ciblées.



Pour favoriser l'accessibilité, la fréquentation, la participation, le centre social est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h00 hors période scolaire et de 9h30 à 18h (bureau d'accueil fermé entre 12h15 et 13h45) sans interruption en période scolaire ce qui donne une amplitude horaire de 42h30 ou 35h en période de vacances. Son accueil physique et téléphonique permet une écoute et une réaction rapide aux besoins de la population.

Dans le cadre de certaines activités ou manifestations ponctuelles, le Centre Social ouvre ses portes en soirée, samedi et/ou dimanche.

Depuis la rentrée 2019 le centre social n'est plus ouvert au public le samedi, une enquête a été faite démontrant le peu de public et peu ou pas de coup de téléphone ni d'inscription. Cela mobilisait 3 salariés. Aujourd'hui nous pouvons nous réunir le lundi jour où tout le monde est présent notamment les 2 chargées d'accueil.

POURSUIVRE LA COMMUNICATION DES ACTIONS ET DES MISSIONS DU CENTRE SOCIAL

Poursuivre et améliorer les outils de communications variés mis à notre disposition : site Internet de la ville d'Evron, Facebook du centre social, Chaque secteur d'activités à son mailing à qui il diffuse les informations les concernant, l'accueil diffuse plus sur des événements ou renseignement à tous ces mailings (partenaires, usagers d'activités annuelles, associations, élus...).

Lors de l'amélioration de l'espace d'accueil, des murs aimantés ont été réalisés afin de redéfinir les lieux d'affichage dans le centre social, ainsi en face de l'accueil un lieu est dédié exclusivement aux actualités du Trait d'union, tandis qu'un peu plus un autre est à la disposition de toutes les personnes qui voudraient afficher des informations de leur structure. Enfin un mur entier derrière les chargées d'accueil permet un affichage qui renforcerait une activité ou événement important du centre social à travers une décoration bien spécifique sans oublier les journées nationales importante (journée de l'eau, du sida...), mais aussi des thèmes d'actualités (la rentrée, les vacances, les saisons...)

L'affichage interne et externe.

L'amélioration vient aussi des panneaux directionnels qui ont été installés en ville ainsi qu'un panneau visible à l'entrée du « foirail » et des flammes sont installées devant l'entrée principale du centre social lorsqu'il est ouvert.

C'est une soixantaine d'article dans la presse écrite qui a permis soit d'informer d'une activité quelconque du Trait d'Union, soit le bilan d'une animation du centre social à l'intérieur comme en sortie.

La Gazette du centre social Le Trait d'Union

Afin de mieux porter à connaissance les actions du centre social auprès de tous, une Gazette est réalisée chaque mois par l'animatrice jeunesse. Sous forme d'un simple recto, on y retrouve un moment marquant qui s'est déroulé dans le mois pour chaque secteur (Jeunesse, Familles, Adultes). Il y a également quelques informations concernant les missions quotidiennes du Trait d'Union. Dans un souci environnemental, la Gazette est envoyée par mail et imprimée en un seul exemplaire, en grand format, pour le mettre à l'accueil du centre social. Elle est envoyée aux élus, aux agents des Coëvrans, aux partenaires et aux usagers du centre.

N°2 - Octobre 2019

Centre Social de la ville d'Evron

LA GAZETTE

Du Trait d'Union



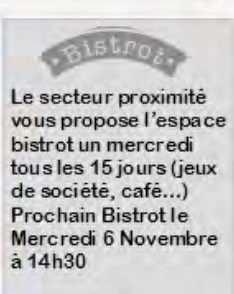
ESPACE JEUNES

Une cinquantaine de participants sont venus frissonner au Trait d'Union lors de l'Escape Game créé par l'espace jeunes. Bravo aux jeunes bénévoles pour leur travail !



ESPACE FAMILLE

Evènement petite enfance: Co-organisé par le RAM, le multi-accueil Les P'tits loups, la Corne d'Abondance, le Nymphéa et le Trait d'Union, la matinée du 23 octobre a rencontré un fort succès !



Bistrot

Le secteur proximité vous propose l'espace bistrot un mercredi tous les 15 jours (jeux de société, café...) Prochain Bistrot le Mercredi 6 Novembre à 14h30



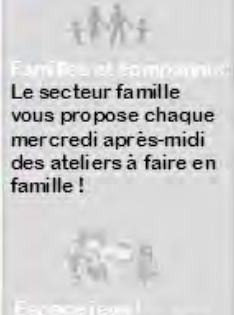
ESPACE ADULTES

Octobre Rose: mois dédié à la sensibilisation du dépistage du cancer du sein. Dans ce cadre, une marche a été organisée dans le centre ville d'Evron



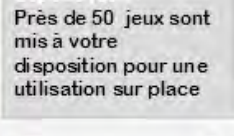
Zoom...Zoom...Zoom...

Les animateurs jeunesse 3C et du Trait d'Union ainsi que le PIJ d'Evron, et le Contrat Local de Santé organisent une semaine prévention des addictions pour les ados du territoire. Forum, soirée d'échanges pour les parents, jeux préventions seront proposés à partir du lundi 18 Novembre.



Famille et Compagnie

Le secteur famille vous propose chaque mercredi après-midi des ateliers à faire en famille !



Espace Jeune

Près de 50 jeux sont mis à votre disposition pour une utilisation sur place

Renseignements à l'accueil du Trait d'Union: Ouvert du lundi au Vendredi de 9h30 à 18h

 Centre Social Le Trait d'Union, 32 bis rue du Montaigu 53600 Evron
Tel: 02 43 01 63 22
Mail: accueil-traitudunion@evron.fr
Facebook: Le Trait d'Union - Centre social





Centre social de la ville d'Evron



FICHE ACTION « Événement Petite Enfance »



Action existante



Action nouvelle

Intitulé de l'action	Événement petite enfance
Orientation 4 : Communication, accès à l'information et travail en partenariat	Objectif général : Poursuivre et consolider le travail avec les partenaires du territoire Objectif opérationnel : Mettre en place des projets avec les partenaires du territoire
Qui mène l'action ?	Porteur de l'action : Le centre social Le Trait d'Union, le RAM, Le multi-accueil Les P'tits Loups, Le Nymphéa, La Corne d'abondance, la PMI
Contexte	Depuis des années, les structures de la petite enfance travaillent ensemble pour créer un événement petite enfance sur le territoire. Au fur et à mesure des années, cet événement a pu être modifié dans son organisation. Aujourd'hui, il est un temps fort de la petite enfance repéré et attendu par le public mais aussi par les partenaires.
Quand ?	Octobre. Début novembre Un mercredi matin des vacances scolaires de la Toussaint. Un soir pour une conférence ou soirée d'échange. Une demi-journée ou journée (matin, après-midi ou soir) pour un spectacle.
Où ?	Matinée petite enfance : centre social Le Trait d'union. Soirée d'échange ou conférence : centre social ou cinéma. Spectacle : centre social ou pôle culturel ou salle des fêtes. Mis à part la matinée qui se déroule au centre social, les autres lieux sont définis selon le programme de l'événement petite enfance
Pour qui ?	Les familles, les assistant(e)s maternel(le)s, les professionnels de la petite enfance
Pourquoi ?	➤ Objectifs de l'action : Cette action commune permet de mutualiser les moyens humains et financiers afin de travailler en cohésion et permettre de proposer une semaine de qualité au public. Le thème est défini chaque année selon les observations faites auprès de nos publics respectifs et de répondre aux mieux aux besoins et problématiques rencontrés par le public.

Quoi ?	L'événement se déroule en général sur une semaine composée de 3 temps : La matinée petite enfance, la soirée d'échanges/conférence et le spectacle. La matinée petite enfance est ouverte aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s. Elle se compose de différents ateliers qui sont définis au préalable selon le thème de l'événement. On peut retrouver des ateliers motricité, contes, ludothèque, éveil musical, yoga, modelage...cette matinée est ouverte à tous et gratuite. La soirée d'échange/conférence est généralement animée par un intervenant (psychologue, orthophoniste, médecin, ...) qui est choisi selon le thème de la semaine. Pour l'année 2019, nous avons opté pour une nouvelle formule de soirée en s'appuyant sur la diffusion d'un film « le cerveau des enfants » au cinéma d'Evron. La soirée est ouverte aux parents et aux professionnels de la petite enfance. Le spectacle est quant à lui aussi décidé selon le thème de la semaine. En 2019, le thème de la semaine étant l'art et la culture, la mise en place du spectacle a été travaillé en partenariat avec le pôle culturel. Il est ouvert aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s.		
Quels moyens pour la mise en œuvre ?		Trait d'union	Partenaires
	Humains	Référente famille +1 à 2 salariés et 1 bénévole sur la matinée	Multi-accueil (2 salariés) RAM (3 salariés) Le Nymphéa (1 salariée) La Corne d'abondance (1 salariée) (+ 1 salariée sur la matinée) PMI (1 à 2 salariés)
	Matériel	Matériels pédagogiques, jeux, modules de motricité, tables, chaises, matériels ludiques, goûter, Matériel éducatif	Matériels pédagogiques, jeux, modules de motricité, tables, chaises, matériels ludiques, goûter, Matériel éducatif
	Financiers	Communauté de communes des Coëvrons CAF	Communauté de communes des Coëvrons CAF
Plan de communication	Outils de communication		Échéancier
	○ AFFICHES A3+ Affiches panneau vert mis dans la ville d'Evron ○ Flyers distribués aux enfants dans les écoles		2 à 3 semaines avant l'événement 2 à 3 semaines avant l'événement

Critères d'évaluation

d'Evron et aux alentours
d'Evron

- Mailing+ programme d'activité TU et RAM
- Réseaux sociaux ville d'Evron et 3C
- Point presse

Le mois précédant l'événement

Le mois précédant l'événement

Le mois précédant l'événement

➤ Critères qualitatifs

- Satisfaction du public
- Plus-value dans nos structures respectives
- Satisfaction des partenaires
- Questionnaire remis aux participants de la matinée afin de connaître leurs envies pour les prochaines éditions

➤ Critères quantitatifs

- Nombre de familles aux différents temps de l'EPE (adultes et enfants)
- Nombre de professionnels aux différents temps de l'EPE (assistants maternels) (autres professionnels sur les soirées)
- Origine des communes des participants





FICHE ACTION « Fête de la musique »

☒ Action existante
 ☐ Action nouvelle

Orientation n°4 Communication et accès à l'information	- Objectif général : Poursuivre et consolider le travail avec les partenaires du territoire - Objectifs Opérationnels : Être un lieu alternatif de culture, de proximité, de découvertes et de partage
Intitulé de l'action	« Fête de la musique »
Qui mène l'action ?	➤ Porteur de l'action : Responsable du centre social
Contexte	La fête de la musique est avant tout un événement national et son succès ne se dément pas. En France selon l'INSEE, la Fête de la Musique est connue par 97 % des Français dont un sur dix y a contribué que ce soit en tant que musicien ou chanteur, et 79 % en tant que spectateur au moins une fois depuis plus de 25 ans. Les pratiquants réguliers de musique en France ne comptent en effet pas moins de 1,7 million de jeunes français de moins de 15 ans (non compris les 10 millions d'élèves qui suivent les cours de musique à l'école), et plus de 80 000 élèves inscrits dans des cours privés ou publics des écoles de musique. C'est un moment important pour les Evronnais qui apprécient se retrouver dans le centre-ville en période estivale. C'est aussi un moment de partage où la ville, le Trait d'Union en partenariat avec le Conservatoire gardent un œil bienveillant envers les personnes à mobilité réduite, les EHPAD, MAS, Hôpital, ainsi que les quartiers isolés.
Quand ?	Le samedi avant le 21 juin ou le jour même
Où ?	De 14h30 à 18h30 au niveau des : Hôpitaux, MAS, EHPAD, Médiathèque et des quartiers isolés. Et de 19h à 01h en centre-ville (sept lieux sont prévus)
Pour qui ?	Tous les publics sont concernés mais une attention particulière est portée aux publics démunis et ne pouvant se déplacer
Pourquoi ?	En effet, une attention particulière est portée aux personnes ne pouvant se déplacer le soir de cet événement. Ce partenariat permet de commencer les festivités en allant vers, à la rencontre de ces personnes dès le début d'après-midi. C'est aussi l'occasion aux jeunes et moins jeunes de proposer ce qu'ils ont acquis pendant une année au conservatoire. C'est également un moment d'échange qui est apprécié de tous. En soirée, c'est l'occasion pour différents groupes locaux qui fréquentent le Trait d'Union de se produire sur une grande scène. C'est également l'aboutissement pour certains qui ont participé aux soirées de " la Croche pour Tous" de mettre en exergue le travail accompli.

	Certains commerçants participent également à l'organisation de ce moment festif. A noter qu'une dizaine de bénévoles participent activement à la mise en place de cette soirée.												
Quoi ?	Cette manifestation se déroule de 14h à 01h Les services techniques installent les scènes dès 7h le matin avec l'aide de bénévoles. Les régisseurs de la Communauté de communes et de la ville prévoient les sonorisations avec l'aide de bénévoles. Les barrières de sécurité sont installées par la police et les services techniques. Le service communication de la ville a effectué l'affichage et communiqué sur deux semaines, des bénévoles ont participé à cette communication en distribuant des flyers lors du marché notamment.												
Quels moyens pour la mise en œuvre ?	<table><tr><td></td><td>Trait d'union</td><td>Partenaires</td></tr><tr><td>Humains</td><td>Professionnel du T.U Services technique 3C</td><td>Professionnel du pôle culturel Bénévoles du T.U Groupes de Musique Associations</td></tr><tr><td>Matériel</td><td>Sono + stand et scène</td><td>Sono</td></tr><tr><td>Financiers</td><td></td><td></td></tr></table>		Trait d'union	Partenaires	Humains	Professionnel du T.U Services technique 3C	Professionnel du pôle culturel Bénévoles du T.U Groupes de Musique Associations	Matériel	Sono + stand et scène	Sono	Financiers		
	Trait d'union	Partenaires											
Humains	Professionnel du T.U Services technique 3C	Professionnel du pôle culturel Bénévoles du T.U Groupes de Musique Associations											
Matériel	Sono + stand et scène	Sono											
Financiers													
Plan de communication	Médias, Radio, Affiches, Flyers, Mailing et Réseaux sociaux												
Critères d'évaluation	➤ <u>Critères qualitatifs</u> • Satisfaction des participants • Satisfaction des partenaires • Satisfaction des bénévoles • Soirée qui se déroule sans encombre ➤ <u>Critères quantitatifs</u> • Nombre de personnes présentes à la manifestation • Participation des différents genres musicaux												



Conclusion

Depuis 2013, le centre social « le Trait d'Union » est devenu municipal, l'équipe a su s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement. Depuis, la ville d'Evron a évolué en commune nouvelle avec Saint-Christophe-du-Luat et Châtres-la-Forêt. Il est également possible que cette commune nouvelle s'agrandisse dans un futur très proche...il faudra sans doute repenser le champ d'action et d'organisation du centre social.

Aujourd'hui, le centre social est fréquenté et identifié par rapport à ces actions. Au cours des quatre dernières années, le centre social s'est également élargi et entouré de bénévoles dans les différents secteurs d'activités. Ils sont une quarantaine de bénévoles à proposer leurs services, leurs savoirs. Nous avons pu constater une prise d'initiative et une force de propositions de leur part. Les bénévoles du « Trait d'Union » aident les professionnels tant au niveau des activités que des permanences à l'accueil par exemple.

Le centre social a également su écouter les conseils émis par les services de la CAF et de la Fédération des Centres Sociaux. Suite à des formations avec les bénévoles, les élus, les professionnels mais aussi la Corne d'Abondance, l'accueil s'est vu modifié permettant d'être au plus près des usagers et ainsi bénéficier d'un lieu d'échange plus approprié. La signalétique (panneaux indicateurs, d'informations ainsi que les flammes à l'entrée du centre social) permet une meilleure identification. Enfin, un logiciel (Delta Enfance) a été installé, celui-ci facilite le travail de l'accueil et surtout évite la redondance des demandes d'informations aux usagers.

La communication s'est vu amplifiée par une page facebook tenue par le service communication de la ville et le « Trait d'Union », une liste de mailing existe également. Ces nouveaux modes de communication et d'identification rendent le centre social plus lisible sur le territoire. Un nouveau bureau a également vu le jour permettant de répondre aux différentes demandes de permanences (CMP, SESSAD, CCAS etc.).

Les stagiaires font maintenant partie intégrante de la vie du centre social (ARCU, SAPAT, mission locale, stage découverte, reconversion professionnelle etc...). L'équipe de professionnels a accueilli un service civique en partenariat avec la fédération des centres sociaux pour six mois, un nouveau contrat sera renouvelé à partir du mois d'avril prochain.

Le partenariat mis en place avec Mayenne Habitat, a permis au centre social d'intervenir sur le quartier de La Valaisiere. Cependant le centre social a encore du mal à être reconnu sur ce quartier. Suite à un stage en volontariat reconnu, les animatrices accompagneront une bénévole résidant à La Valaisiere lors des activités menées, nous espérons que cela puisse nous aider dans notre démarche « d'aller vers ». De nombreuses réflexions sont en cours afin d'être au plus près des habitants de ce quartier. Malgré tout, il nous faut travailler d'autres pistes, telles que mener des actions avec des partenaires et notamment avec le Service de prévention spécialisée 53, le Conseil Départemental et la ville d'Evron avec qui nous sommes associés pour intervenir notamment sur le

quartier de La Valaisière. Nous espérons que ce projet verra le jour en 2020.

Par ailleurs, les instances de pilotage doivent être consolidées et plus régulières, une harmonisation des tarifs avec la Communauté de communes est nécessaire, asseoir le comité d'usagers et continuer le travail de complémentarité avec la Corne d'Abondance permettrait d'affiner le travail sur le territoire du mieux possible.

Même si le centre social est maintenant identifié sur le territoire, nous devons rester vigilant face aux problématiques énoncées à travers ce projet : prévention et sensibilisation du public, soutien à la participation et implication des habitants sur le territoire, accompagnement des personnes vers l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances favorisant la mixité sociale et générationnelle à travers une meilleure communication et un travail en partenariat. L'équipe du Trait d'Union s'appuiera sur les éléments positifs déjà en place pour continuer à développer le centre social.

« Lorsqu'une porte du bonheur se ferme, une autre s'ouvre ; mais parfois on observe si longtemps celle qui est fermée qu'on ne voit pas celle qui vient de s'ouvrir à nous. » Helen Keller

Abréviations

A.D.M.R. : aide à domicile en milieu rural
A.N.P.A.A. : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
A.V.S. : Auxiliaire de vie sociale ou A.V.F. : Aide aux vacances pour les familles
C.A.F. : Caisse d'allocations familiales
C.C.A.S. : Centre communal d'actions sociales
C.D.S. : centre départemental de la solidarité
C.L.A.S. : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
C.L.I.S. : classe pour l'inclusion scolaire
C.L.S. : Contrat local de santé
C.L.S.P.D. : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
C.N.A.F. : Caisse nationale des actions familiales
C.O.P.I.L. : Comité de pilotage
C.S.A.P.A. : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de la Mayenne
D.S.P. / Délégation de service public
E.H.P.A.D. : établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes
M.A.S. : maison d'accueil spécialisée
M.D.A. : Maison des adolescents de la Mayenne
M.S.A. : Mutualité sociale agricole
M.S.P. : maison de santé pluriprofessionnelle
P.I.J. : Point information jeunesse
R.A.M. : Relais des assistantes maternelles
S.E.S.S.A.D. : service d'éducation spéciale et de soins à domicile
S.S.I.A.D. : service de soins infirmiers à domicile
T.I.S.F. : technicien d'intervention sociale et familiale
U.L.I.S. : unité localisée pour l'inclusion scolaire

Annexes

Lien du film promotionnel du Trait d'Union : <https://www.youtube.com/watch?v=OE9mNSan9j0>

Concernant le fonctionnement du Trait d'Union :

Plaquette du Trait d'Union
Règlement interne Trait d'Union
Règlement du point chaud
Règlement interne espace jeunes
Quelques outils de participation
Quelques affiches
Quelques programmes d'animations
Gazette
Tarifs

Concernant la réalisation du projet social :

Questionnaire habitants
Méthode de travail pour questionnaire
Réponses questionnaire habitants
Affiches de la réunion des partenaires

Autres :

Synthèse MDA



Pour les familles

Pour les jeunes

Pour les adultes



Un lieu pour tous, une activité pour chacun





Le Trait d'Union kézako ?

Bienvenue au Centre Social, le Trait d'Union !

Un centre social est par définition un lieu de vie ouvert à tous, une invitation à un autre quotidien, solidaire et citoyen. Autant dire qu'un centre social n'est rien sans les habitants du territoire dans lequel il s'inscrit. À l'heure où la tentation du repli sur soi pointe sur divers plans, le Trait d'Union est un centre du lien social, au cœur même de l'ouverture aux autres, quels que soient leur culture ou leur âge.

Vous découvrirez donc des actions nouvelles ou des actions renouvelées pour convenir aux aspirations remontées par le plus grand nombre. L'enjeu est de pouvoir mettre ses compétences au service de tous, de favoriser les initiatives de chacun en s'appuyant aussi sur le bénévolat individuel et collectif, un tissu associatif dynamique et la participation des habitants.

Nous ne pourrions pas évoquer tous les sujets et projets en cours et à venir en quelques lignes, nous vous invitons donc à participer autant que vous le pouvez à nos actions et à suivre notre actualité. Vous l'avez bien compris, le centre social n'est pas qu'une suite d'activités de loisirs, mais bien un lieu de rencontre des habitants pour œuvrer pour leur bien-être et leur bien-vivre ensemble.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une belle saison 2019/2020 au Centre Social le Trait d'Union.

Joël BALANDRAUD, Maire d'Evron
Serge CHURIN, Directeur



SOMMAIRE

L'ÉQUIPE	page 4
POUR LES FAMILLES	page 5
POUR LES JEUNES	page 6
POUR LES ADULTES	page 7
TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	page 8
ACTIVITÉS ANNUELLES TOUT ÂGE	page 9
POUR LES ARTISTES EN HERBE	page 10
LE JARDIN EXTRAORDINAIRE	page 11
POUR LES BÉNÉVOLES	page 12
POUR LES ASSOS	page 13
LES À CÔTÉS	page 14
INFOS PRATIQUES	page 15



L'ÉQUIPE

Une équipe (professionnels, bénévoles et élus) est à votre écoute et vous propose un programme d'animations (sorties, stages, ateliers cuisine)



De gauche à droite : Serge CHURIN, Angélique GRUDÉ, Marie-Thérèse BRETON, Angéline GOHIER, Sonia MONTAIGU, Anne-Sophie BERTHEREAU, Marcel DUCHEMIN, Elisabeth ALVES, Clémence ROUX.



Absente sur la photo : Aurélie CERTENAIS



POUR LES FAMILLES

Au Trait d'Union, tout est fait pour que les enfants, parents et/ou grands-parents passent des moments privilégiés ensemble.



Les ateliers Du mercredi et/ou Du samedi

Envie d'activités pour passer du temps avec vos/votre enfant(s) ? Des ateliers (activités manuelles, des jeux, de l'éveil culturel) sont organisés tous les mercredis et/ou samedis au Trait d'Union. Arrivée et départ libres de 14h à 17h.

Programme disponible tous les mois

Un Programme De sorties

Au zoo, à la patinoire ou à un spectacle, le Trait d'Union organise régulièrement des sorties spécialement dédiées aux enfants accompagnés de leurs parents et/ou de leurs grands-parents.

L'Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), le Trait d'Union assure, sur proposition des enseignants, le suivi d'élèves le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30. Au programme : goûter, jeux, devoirs et échanges avec les parents.

Le Lieu D'Accueil Enfants Parents (LAEP)



Les (futurs) parents et enfants de moins de 6 ans sont accueillis pour un temps d'écoute, d'échange, de jeux, de socialisation et de soutien.

*Tous les vendredis de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires)*

L'aide aux vacances

Que ce soit pour une journée ou une semaine, le Trait d'Union propose, dans le cadre du dispositif VACAF, conseils et coups de pouce pour la réussite de vos projets.



POUR LES JEUNES

Espace dédié, activités, accompagnement, Le Trait d'Union répond aux attentes et aux envies des jeunes.

Un Programme D'animations



Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités est proposé aux jeunes âgés de 11 à 17 ans : sorties, activités sportives ou manuelles, ateliers cuisine... Des stages (web, radio, cinéma...) sont également régulièrement proposés. [À retrouver sur www.evron.fr](http://www.evron.fr)

Le soutien D'initiatives

Tu as une idée d'activité, un projet à soumettre ? N'hésite pas à en parler à l'animatrice jeunesse. Elle accompagne les initiatives des jeunes, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Chantiers « Argent De Poche »

Une solution pour les moins de 18 ans qui souhaitent gagner un peu d'argent pendant les vacances. [Sur inscription](#)

L'espace jeunes

L'espace jeunes est un lieu où vous pouvez vous retrouver entre amis et participer aux activités proposées. Animé par une professionnelle, il est équipé de jeux de société, d'un baby-foot, de bandes dessinées, d'une console Wii...

Ouverture :

le mercredi de 13h30 à 18h





POUR LES ADULTES

Lieu de convivialité et d'échanges, le Trait d'Union offre un concentré de services et d'animations.

Le Programme D'animations

Toute l'année, l'animatrice propose des activités variées aux adultes : ateliers cuisine avec repas à thème, ateliers jardinage, sorties (bowling, cinéma, châteaux, musées, visites libres, marchés de Noël, etc), ateliers et conférences autour de la santé. Il peut être proposé un séjour court de 3 jours et 2 nuits aux habitants. L'animatrice les accompagne dans la mise en place de nouveaux projets.

L'espace Bistrot

Pour passer un moment de détente, Le Trait d'Union propose un temps de convivialité au bar autour de boissons et gâteaux un mercredi sur deux de 14h30 à 16h30. Des jeux de société sont mis à disposition pendant ce temps, mais également tous les jours de la semaine (sur demande).



L'atelier Biclou

L'atelier Biclou recueille les vélos qui ne servent plus et leur donne une nouvelle vie.



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Fête de la
nature



Scènes
ouvertes



Fête du
légume



Spectacle
de Noël

Fête du jeu



Repas
à thème



Halloween

Match d'impro
théâtral



à vos propositions



ACTIVITÉS ANNUELLES



Des Activités animées Par Des intervenants

DANCE KID & JEUX PÉDAGOGIQUES

Danse associée à des jeux pédagogiques

Animé par Marie-Laure Meignan

4 - 6 ans : le mercredi de 14h30 à 15h30

7 - 9 ans : le mercredi de 15h30 à 16h30

DANCE ADOS

Animé par Marie-Laure Meignan

10 ans et + : le mercredi de 16h30 à 17h30

GYM FORM'

Gym, stretching, renforcement musculaire.

Activité accessible à tous.

Animé par Marie-Laure Meignan

Le mercredi de 17h30 à 18h30

BREAKDANCE

Danse aux mouvements souples, énergiques et techniques. Animé par Sekkou Dgrg

8 - 12 ans : le mercredi de 14h à 15h30

12 - 16 ans : le mercredi de 15h30 à 17h

THÉÂTRE D'IMPRO

Animé par Clémence ROUX

11-17 ans : le mardi de 17h30 à 18h30

ATELIER DESSIN PEINTURE

Animé par Gabrielle Perez

9 - 15 ans : le mercredi de 16h15 à 17h45

16 ans et + : le mercredi de 18h à 19h30

PATCHWORK / BRODERIE

Techniques de couture

Animé par Yvette Bontemps

2 lundis par mois de 14h à 16h

TRICOT CROCHET

Animé par Raymonde Chesneau

Le 1^{er} lundi, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h

ATELIER CRÉATIF

Encadrement, cartonnage, patine.

Animé par Colette Bourgoin

Le mardi de 14h30 à 17h et de 17h30 à 20h

Le mercredi de 13h30 à 15h30

COUTURE

Animé par Thérèse Suhard

Le lundi de 18h à 20h

Le vendredi de 14h à 16h

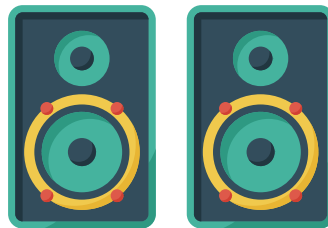


Tarifs selon quotient familial : voir feuille jointe



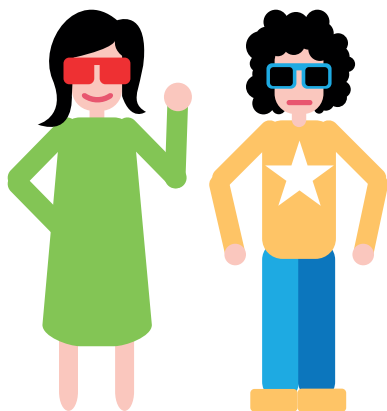
POUR LES ARTISTES EN HERBE

Le Trait d'Union encourage la culture
sous toutes ses formes !



La Boîte à musique

Le Trait d'Union met à disposition des musiciens amateurs un local de répétitions de 30 m² insonorisé et équipé.

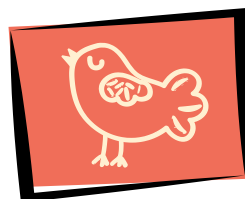
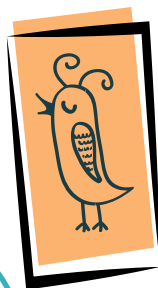


Les scènes ouvertes

Suivant les demandes, une fois par mois, le vendredi à partir de 20h30 : c'est scène ouverte au Trait d'Union, l'occasion de se produire sur scène dans des conditions réelles de concerts.

Un espace d'exposition

Le hall du Trait d'Union est spécialement aménagé pour recevoir des expositions d'artistes amateurs.





LE JARDIN EXTRAORDINAIRE

Un jardin pour se détendre, pour s'initier ou pour se sensibiliser, le Trait d'Union offre un coin de verdure propice aux rencontres et aux échanges.

Retour aux sources



À la croisée des chemins entre valeurs environnementales et sociales, le jardin s'étend sur une superficie de 1 000 m². On y trouve plantes aromatiques, légumes, fruits et fleurs. Une mare pédagogique, hôtel à insectes et nichoirs complètent cet espace respectant l'environnement et la biodiversité.

Convivialité, Partage de Connaissance et lien social

En accès libre, cet outil pédagogique et ludique représente **un espace de convivialité** favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Il s'agit d'un **espace solidaire** adapté à l'accueil de tous les publics, où peuvent s'organiser diverses manifestations.



Un avenir avec vous au jardin



Actuellement, une poignée de bénévoles s'active régulièrement au sein du jardin extraordinaire pour lui donner de belles couleurs. Motivés et dynamiques, ils aiment partager leurs connaissances et savoirs avec les habitants. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice pour visiter cet espace ou participer à un atelier jardinage.





POUR LES BÉNÉVOLES

Le bénévolat vient du latin *benevolus* qui signifie bonne volonté. Il désigne une activité de services envers autrui, de son plein gré et sans rémunération.

Être Bénévole au Trait D'Union

Au Trait d'Union, les occasions de bénévolat sont nombreuses :

- Le C.L.A.S (aide aux devoirs pour les enfants)
- Le jardin extraordinaire
- Les événements culturels et festifs
- L'atelier Biclou
- Soutien à l'organisation du Centre Social
- Soutien à l'équipe d'animation
- Soutien à l'accueil



M'engager, Pourquoi C'est Bien ?

J'acquiers de l'expérience, je me sens utile, je partage mes compétences, je fais de nouvelles rencontres.

Des bénévoles



Si vous avez un peu (beaucoup, passionnément) de temps à partager, que vous souhaitez faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à contacter le Trait d'Union.



POUR LES ASSOCIATIONS

Le Trait d'Union encourage et soutient les projets individuels et associatifs.

Des équipements à DisPosition

- Bureaux de permanences
- Des salles de réunions + une grande salle polyvalente
- Une cuisine, un bar



Ils sont au Trait d'Union

Associations :

Chanteclair
L'ADMR
L'association Tandem
(bourse aux vêtements)
Le don du sang
La Chance aux talents
La Retraite sportive
Flash Dance
E-sport
L'Alerte GRS
L'AMAP aux Potaches
...

Et aussi :

La MSA
Les SESSAD
L'ASE
La MDA

Nous accueillons également :

Rachel LAUNAY-PAINCHAUD pour l'activité modelage
Colette BOURGOIN pour l'aquarelle, ainsi que
Guillaume LEBRETON et son association
Cob Capoeira.





LES À CÔTÉS

Permanences à la Valaisière

L'équipe du Centre Social vous propose des permanences à l'appartement situé au rez-de-chaussée du 51 boulevard de la Grande Valaisière. Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du quartier, les jours et horaires d'ouverture sont modifiables en fonction des périodes scolaires et de vacances. Ils sont disponibles avec les programmes d'animations mensuels.

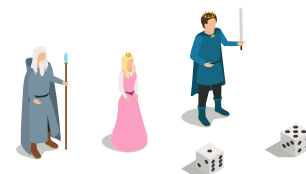
Point Chaud



Ouvert à tous.

Possibilité de réchauffer son déjeuner de 12h15 à 13h30, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Équipements à disposition à l'espace bar : tables, chaises, micro-onde, réfrigérateur, plaque de cuisson, vaisselle... Une autorisation parentale sera demandée aux mineurs (document à retirer au Trait d'Union).

Espace jeux au Bar Du Trait D'Union



Jeux de stratégie, de plateau, de coopération, de défis... Une soixantaine de jeux, pour tous les âges, sont mis à votre disposition pour une utilisation sur place. N'hésitez pas à demander la liste auprès de l'équipe.

Espace livres voyageurs

L'espace livres voyageurs est une boîte d'échange et de partage de livres (romans, bandes dessinées, livres de suspens...) alimentée par les habitants. Ces derniers y déposent les livres dont ils n'ont plus l'utilité. Chacun peut y piocher un livre de son choix et le remplacer ou non par un autre livre. Ce service, accessible à tous les âges, est entièrement gratuit grâce aux dons des habitants.



INFOS PRATIQUES

Renseignements et Inscriptions aux Horaires D'ouverture

Pendant les périodes scolaires

- Du lundi au vendredi
de 9h30 à 18h

À noter : le bureau d'accueil est fermé de
12h15 à 13h45.

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h45 à 18h

Tarifs

Les tarifs des activités annuelles
sont calculés selon le quotient
familial. Pour connaître le tarif
annuel, reportez-vous à la feuille
de tarifs ci-jointe.

Paiement au Trait d'Union.

Modalités De Paiement

Espèces - Chèque

Tickets CAF [53]

Tickets MSA

ANCV (chèques vacances, coupons
sport)

Chéquiers collégiens

Chèques découverte Culture, Sports,
Loisirs

Paiement obligatoire au semestre ou à
l'année dès l'inscription

calendrier Des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël

Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020

Vacances de printemps

Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 4 juillet 2020



Suivre les animations Du Trait D'union :

www.evron.fr > agenda

Facebook :

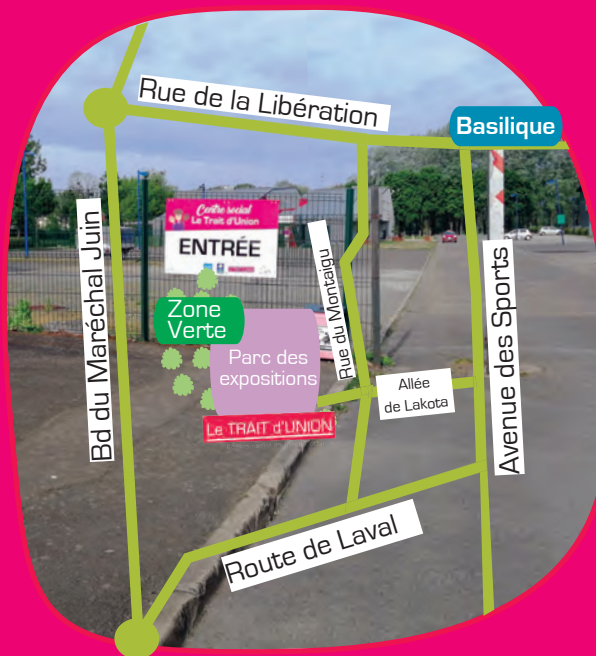
> Le Trait d'Union - Centre social

> Evron Mayenne

Pour recevoir le programme des animations par email

envoyer un message à accueil-traitdunion@evron.fr

en précisant : enfants, adultes ou famille



Le Trait d'Union
32 bis rue du Montaigu
53600 ÉVRON
Tel. 02.43.01.63.22
accueil-traitdunion@evron.fr





Règlement intérieur



Préambule

Le Centre Social « Le Trait d'Union », municipal, s'associe, pour son fonctionnement, le concours d'intervenants et de bénévoles.

Il accueille, informe, oriente toute personne désireuse de recevoir de l'information, un service, sans distinction d'âge, d'origine ethnique, de religion ou de sexe.

Le Centre Social « Le Trait d'Union » propose des activités qui se déroulent dans leurs locaux et des animations qui se déroulent à l'extérieur.

Le Centre Social « Le Trait d'Union » est un acteur de la vie sociale de la commune.

Par l'intermédiaire de ses professionnels, il est à l'écoute des habitants, soutient les initiatives des usagers et aide à la mise en place des projets.

Le Centre Social « Le Trait d'Union » développe des partenariats et des actions avec les autres services municipaux, les services d'autres collectivités publiques et les associations locales.

Agréé auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, il remplit les cinq missions fondamentales :

- Équipement de quartier à vocation sociale globale,
- Équipement à vocation familiale et pluri générationnelle,
- Lieu d'animation de la vie sociale,
- Lieu d'interventions sociales concertées et novatrices,
- Favorise et soutient la participation des habitants et l'échange social.

Article 1 – Horaires d'ouverture

Périodes scolaires

Le Centre Social « Le Trait d'Union » est ouvert du lundi au vendredi de 09h45 à 18h00* et le samedi de 09h45 à 17h00.

**Un point chaud est à disposition de 12h15 à 13h30 (possibilité de réchauffer son repas)*

Vacances scolaires

Le Centre Social « Le Trait d'Union » est ouvert du lundi au vendredi de 09h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h00.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des impératifs de service.

Article 2 - Activités

Toute inscription fait l'objet d'une fiche de renseignements dûment remplie et signée, accompagnée des justificatifs demandés.

2.1 - Activités annuelles

Une séance d'essai est autorisée avant l'inscription définitive.

Pour les mineurs, les parents devront s'assurer de la présence de l'intervenant dans les locaux. En dehors des horaires de cours les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les usagers s'engagent à respecter les horaires de début sous peine de se voir refuser l'accès à l'activité en cours.

2.2 - Ateliers, activités et sorties

L'inscription est validée par le paiement.

Le nombre de places peut être limité dans certaines activités, il est néanmoins possible de s'inscrire sur liste d'attente.

En cas de force majeure, le Centre Social peut être amené à modifier, voire annuler l'activité initialement prévue. Les usagers seront informés dans les meilleurs délais.

Article 3 – Paiements

L'encaissement se fait obligatoirement à l'accueil du Centre Social, aucune somme d'argent ne sera acceptée sur les lieux d'animations, de sorties ou d'ateliers.

Possibilité de régler par les moyens suivants :

- Espèces
- Chèque
- Tickets CAF
- Tickets MSA (nominatif)
- Tickets ANCV
- Coupons sports ANCV
- Chèques collégiens
- Chèque CAP

Et toute autre forme de paiement que le Trésor Public aura autorisé.

3.1 - Activités annuelles

Le paiement doit être effectué à l'inscription ou au plus tard à la deuxième séance, avec possibilité de payer semestriellement.

Toute activité est soumise au quotient familial du foyer.

Une réduction de 10% sur l'activité la plus chère est accordée à toute personne inscrite à deux activités.

3.2 - Ateliers, activités et sorties

Le paiement de l'activité (prix fixe) valide l'inscription.

Article 4 - Remboursement

4.1 - Activités annuelles

L'inscription à une activité engage l'usager pour l'ensemble de l'année. Le paiement semestriel étant possible, tout semestre entamé est dû. Néanmoins, sous certaines conditions, un remboursement est possible.

→ Déménagement en cours d'année, avec paiement annuel effectué

Si le déménagement intervient au cours du semestre 1, le semestre 2 peut être remboursé sur présentation d'un justificatif de changement de résidence. Aucun remboursement ne sera envisageable dans le cas d'un déménagement en cours de semestre 2.

→ Longue maladie

Dans le cas d'une longue maladie (plus de 3 mois), l'usager peut être remboursé au prorata des séances payées non effectuées. Un justificatif médical sera demandé pour tout remboursement.

→ Absence et/ou maladie des intervenants du Centre Social Le Trait d'Union

Un remboursement, au prorata des séances non effectuées et/ou non remplacées, sera possible pour toute absence de nos intervenants de plus d'un mois.

4.2 - Ateliers, activités et sorties

Toute activité annulée par le Centre Social (absence animateur, problème climatique, etc..) sera remboursée à l'accueil du Centre Social sur présentation du coupon de paiement (si régie recettes non déposée au Trésor Public).

Dans le cas contraire, l'activité payée et non remboursée pourra faire l'objet d'une inscription

gratuite ultérieure, sur l'activité au choix de l'utilisateur, ayant le même tarif.
Il est interdit de chahuter ou de distraire le chauffeur durant les sorties ni de fumer.

Article 5 - Prêt de salles

Les salles du Centre Social « Le Trait d'Union » peuvent faire l'objet d'un prêt d'occupation destiné aux associations Evronnaises et Coëvronnaises et/ou partenaires du Centre Social.

Toute réservation doit, au préalable, être faite auprès de l'accueil du Centre Social, afin de s'assurer de la disponibilité de la salle.

Une demande écrite (par courrier ou email) auprès de la Mairie d'EVRON, validera cette demande et précisera les conditions de prêt.

Une convention sera établie en double exemplaires signée des deux parties. Si le prêt est en dehors des heures d'ouverture du Centre Social, des clefs seront prêtées et remises en main propre à la personne en charge de la demande pendant les heures d'ouverture du Centre Social. L'utilisateur est seul responsable pendant le temps du prêt et a souscrit une assurance. La salle doit être rendue propre, les clefs restituées le plus rapidement possible.

L'utilisation des salles, de manière fréquente, par les structures et associations font l'objet d'une convention annuelle établie par la Commune d'EVRON.

Le règlement des salles payantes devra se faire en Mairie.

Article 6 - Prêt de matériel

Tout service de la 3C ou structure partenaire du Centre Social peut emprunter du matériel sous couvert d'une convention établie entre les 2 parties.

Article 7 - Prêt de vélos

L'atelier BICLOU du Centre Social Le Trait d'Union met gratuitement à disposition des vélos pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois et reconductible sur une plus longue durée sous conditions.

Ce prêt individuel fait l'objet d'une convention de prêt.

Article 8 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

cf. règlement

Article 9 - Point chaud midi

cf. règlement

Article 10 - Espace jeunes

cf. règlement

Articles 11 - Règles de vie et sécurité

11.1- Règles de vie

Le respect est un des principes fondamentaux du fonctionnement du Centre Social. Il implique l'interdiction de porter atteinte à l'intégrité physique ou verbale d'autrui. Les comportements vexatoires, insultes, actes de violence ou d'incivilité, propos discriminatoires, ne sont pas tolérés et

peuvent être passibles de sanctions (exclusion, ...).

Il est interdit de fumer, de cracher, d'avoir des propos déplacés, de dégrader les locaux ou les documents, d'annoter ou de mutiler des ouvrages, des expositions, des affichages..., d'utiliser tout appareil provoquant des nuisances sonores. L'alcool, les stupéfiants ou tout autre produit illicites sont strictement interdits.

L'accès des animaux est interdit dans les locaux du Centre Social, à l'exception des chiens guides d'aveugles.

De même, les usagers ont la responsabilité du matériel et mobilier prêté ; ils sont responsables financièrement des dégradations occasionnées volontairement.

Lors de vol ou de dégradation, la ville d'Evron se réserve le droit de porter plainte et d'exiger le remboursement du préjudice à l'auteur.

11.2 - Sécurité

Les numéros d'urgence sont affichés au bar du Centre Social.

Article 12 - Droit à l'image

Afin de réaliser la promotion de ses activités et animations, le Centre Social, peut être amené à utiliser des photographies des usagers sur différents supports (site Internet de la ville, journal, plaquettes, diaporamas, Facebook).

Tout usager ne souhaitant pas que son image soit utilisée devra en informer les personnels du centre social. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée aux parents.

Article 13 - Responsabilité

La ville d'Evron décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détériorations d'objets personnels.

Article 14 - Application

Le règlement Intérieur du Centre Social, entre en vigueur à compter de son approbation par le Conseil municipal.

Il pourra être modifié, si nécessaire, par délibération auprès du Conseil Municipal.





ACCUEIL « POINT CHAUD » du midi

Le Centre Social le Trait d'Union ouvre ses portes à tous publics, du lundi au vendredi (sauf pendant les vacances scolaires).

Cet accueil permet de venir se restaurer tout en laissant la possibilité de cuisiner.

A cet effet, l'équipe du Trait d'Union, met à disposition un espace bar qui comporte des tables, des chaises, un micro-onde, un réfrigérateur, une plaque de cuisson, de la vaisselle et divers ustensiles de cuisine...

Un membre de l'équipe est présent tous les midis lors de ce temps pour veiller à son bon déroulement.

Afin que tout le monde déjeune dans les meilleures conditions, quelques consignes sont à respecter :

- ➔ Le temps de REPAS se déroule entre 12h00 et 13h30 maximum.
- ➔ Après le repas, la vaisselle doit être nettoyée, essuyée et rangée dans les placards.
- ➔ Les tables et le bar propres et les déchets dans les poubelles concernées.
- ➔ La préparation se fait derrière le bar mais la prise du repas de l'autre côté ou bien sur les tables de l'espace bar, ce qui évite de se gêner.
- ➔ Il est possible de laisser un peu de nourritures dans les placards ou le réfrigérateur. Veillez à être vigilant aux dates de péremption !
- ➔ Le Trait d'Union ne peut pas être tenu responsable de la perte ou le vol de la nourriture.
- ➔ La consommation d'alcool est strictement **INTERDITE** sous peine d'exclusion.
- ➔ L'accès au bar n'est pas autorisé en dehors du créneau repas.
- ➔ Les mineurs doivent être munis de l'autorisation parentale dûment complétée et signée pour venir se restaurer au Trait d'Union.
- ➔ Toute personne accueillie devra prendre connaissance de ce document et s'engager à le respecter en le signant.

Afin d'éviter toutes sanctions, nous comptons sur votre comportement adapté, votre bonne humeur et votre savoir vivre.

Signature du jeune

Mention « lu et approuvé »

SI MINEUR

Signature du responsable légal

Mention « lu et approuvé »



REGLEMENT INTERIEUR ESPACE JEUNES

L'espace jeunes est ouvert, sous forme d'accueil formel et informel, à tous les jeunes des Coëvrans âgés de 11 à 17 ans.

Ouverture de l'espace jeunes :

Période hors vacances scolaires :

L'espace jeunes est ouvert tous les mercredis de 14h à 18h.

Période de vacances scolaires :

Il est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Toutefois l'espace jeunes peut être fermé si une sortie ou un atelier est organisé en dehors de l'espace jeunes, de même en cas d'absence de l'animatrice jeunesse.

Les entrées et les sorties se font librement sur les heures d'ouverture de l'espace jeunes. Ils sont dans ce cas sous l'autorité parentale. Sur les temps d'animations spécifiques (ex : sur les sorties) les jeunes sont sous la responsabilité de l'animatrice.

L'espace jeunes a pour but :

- De donner accès à la culture et aux loisirs
- De concerter/centraliser les demandes des jeunes, faire émerger des projets
- D'organiser des projets de prévention pour sensibiliser les jeunes
- De répondre autant que faire se peut aux difficultés rencontrées par les jeunes
- De favoriser la mixité sociale

Toute personne fréquentant l'espace jeunes s'engage à respecter les points suivants :

- 1) Pour toute inscription à une activité ou sortie, les parents du jeune doivent remplir une fiche d'inscription.
- 2) Il est demandé aux jeunes qui se sont inscrits à une activité de prévenir en cas d'empêchement. Lorsque le jeune ne peut pas venir à une activité payante aucun remboursement n'est possible.
En cas d'annulation par le Centre Social d'une activité ou sortie, le remboursement peut être possible (voir règlement du Centre Social)
- 3) La consommation d'alcool, ou de substances illicites est interdite au sein de l'espace jeunes, lors des sorties ou des activités organisées sous peine d'exclusion définitive.
- 4) Le jeune s'engage à avoir un comportement respectueux envers l'équipe d'animation ainsi qu'envers tous autres usagers du centre social et s'engage à avoir un comportement responsable dans l'environnement de la structure. Les violences verbales ou physiques ne peuvent être tolérées.
- 5) Le jeune s'engage à respecter le matériel et les locaux que la commune met à sa disposition. En cas de dégradation, les parents responsables seront convoqués et devront rembourser la remise en état du matériel et des locaux.
- 6) Il est demandé aux jeunes qui utilisent les jeux mis à disposition de les ranger correctement et de participer aux tâches ménagères s'ils ont sali un espace (ex : passer le balai).
- 7) Il est interdit de boire ou manger dans l'espace jeunes (l'espace bar dans le hall d'accueil est prévu pour ça)
- 8) Il est interdit de pénétrer dans d'autres salles ou bureau du Trait d'Union sans y avoir été convié par un animateur.
- 9) Le Centre Social décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de dégradations d'objets appartenant aux jeunes. Ces derniers doivent être vigilants.
- 10) Il est tout à fait possible pour les jeunes d'emprunter une balle de babyfoot, ballon de foot ou de basket pour jouer au city-stade. Le jeune doit laisser à l'accueil une carte d'identité, carte de self ou titre de transport en échange du ballon. Il s'engage à rendre le matériel avant la fermeture du centre-social (18h en semaine, 17h le samedi) afin qu'il puisse récupérer sa carte. Si le matériel est perdu ou détérioré il faudra le rembourser.

NOM DU JEUNE :
PRENOM :
AGE :
SIGNATURE :

SIGNATURE DU OU DES REPRESENTANT(S)
LEGAL(AUX) :

FICHE-SERVICE « Participation citoyenne »

Grille de recensement des outils facilitant les liens entre les usagers/citoyens et l'administration (outils d'information, de concertation, d'échange, de co-construction, ...)

SERVICE CONCERNE : Centre social Le Trait d'Union	Responsable de service : Cécile SAMPATH
Nom du dispositif mis en place : Groupes actions projets	Animateur/référent du dispositif : L'animatrice référente du secteur qui porte le projet
Pourquoi ce dispositif ? Nous mettons en place ce dispositif pour que les personnes souhaitant participer à la mise en place d'un projet (émanant de l'animatrice, d'une personne ou d'un groupe de personnes) puissent le faire.	Comment est-il mis en place ? Nous mettons en place un temps de concertation entre les différentes personnes intéressées à la mise en place du projet afin de l'organiser.
A quel moment de l'action ce dispositif intervient-il ? ☒ Avant l'action ☐ Pendant l'action ☐ Après l'action	Quel est le type de participants ? ☒ Usagers ☐ Personnes désignées ☒ Personnes volontaires ☐ Tous ceux qui veulent ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Intérêts du dispositif : L'intérêt du dispositif est de permettre à chacun de prendre part à l'organisation du projet porté ainsi chacun peut apporter ses idées, ses suggestions et/ou ses avis. Cela permet aux participants de se sentir impliqué dans les actions portées par le centre ce qui développe leur confiance en soi et les liens entre eux.	Difficultés rencontrées La principale difficulté est de trouver des temps libres en commun entre les différentes personnes concernées.

Quel est le niveau de participation permis par ce dispositif ? (Cochez la case)	
	
☐ INFORMATION	☐
☐	☐ CONCERTATION
☐	☒ CO-CONSTRUCTION

FICHE-SERVICE « Participation citoyenne »

Grille de recensement des outils facilitant les liens entre les usagers/citoyens et l'administration (outils d'information, de concertation, d'échange, de co-construction, ...)

SERVICE CONCERNE : Centre Social Le Trait d'Union	Responsable de service : Cécile SAMPATH
Nom du dispositif mis en place : En recherche d'un nom pour ce dispositif.	Animateur/référent du dispositif : Angéline Gohier (secteur proximité – adultes)
Pourquoi ce dispositif ? Concertation des bénévoles et habitants pour connaître leurs avis et envies concernant les différents ateliers, sorties ou autres animations mis en place.	Comment est-il mis en place ? Plage horaire de 2h par mois fixée avec les participants. Ecoute et organisation sont les maîtres mot.
A quel moment de l'action ce dispositif intervient-il ? ☒ Avant l'action ☐ Pendant l'action ☒ Après l'action	Quel est le type de participants ? ☒ Usagers ☐ Personnes désignées ☒ Personnes volontaires ☒ Tous ceux qui veulent ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Intérêts du dispositif : Connaître le degré d'appréciation des animations organisées et prendre en compte les envies des habitants pour en organiser de nouvelles.	Difficultés rencontrées Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Quel est le niveau de participation permis par ce dispositif ? (Cochez la case)

_____→

☐	☐	☐	☐	☒
INFORMATION		CONCERTATION		CO-CONSTRUCTION

AÏE ZOUBIZOUB
Troupe des Coëvrons

VS

TEAM LICORNE
Troupe de Vaiges



**MATCH D'IMPRO
THÉÂTRALE**

**le vendredi 5 avril
à 20h30**

**Trait d'Union à Évron
GRATUIT**



L'ANIMATRICE JEUNESSE PROPOSE UN TEMPS D'ÉCHANGE A DESTINATION DES PARENTS D'ADOLESCENTS !

"PARCE QUE ÊTRE PARENTS C'EST ACCOMPAGNER SON ENFANT"

"Parce que nous ne sommes pas des supers héros"

"Parce qu'on a tous des compétences et des ressources à partager"



NOUS VOUS PROPOSONS UNE SOIRÉE
D'ÉCHANGE AUTOUR DU JEU
"TRÉSORS DE PARENTS"



TRÉSORS DE PARENTS

est un jeu coopératif destiné à des parents de pré-adolescents et d'adolescents pour réfléchir sur les comportements à risques. A travers des cartes "situation", de dessins humoristiques, de quizz...venez partager vos réactions...

RENDEZ-VOUS AU TRAIT D'UNION

LE 21 NOVEMBRE À 20H

POUR UNE SOIRÉE RICHE EN ÉCHANGE !

PLACES LIMITÉES : INSCRIPTION AUPRÈS DE CLÉMENCE ROUX

02.43.01.63.22 / CLEMENCE.ROUX@EVRON.FR





★ ★ ★ ★ ★

EVENEMENT

de la petite

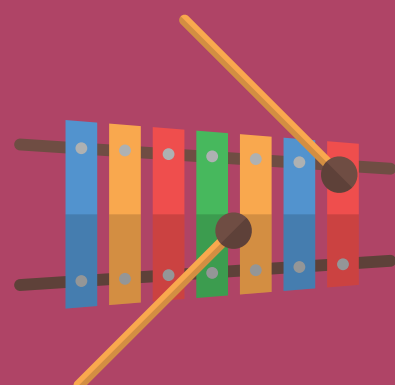
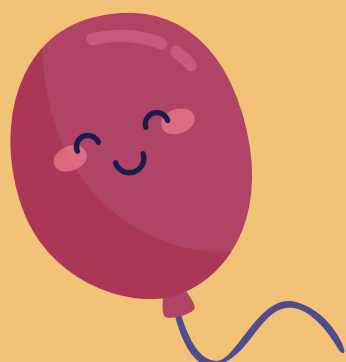
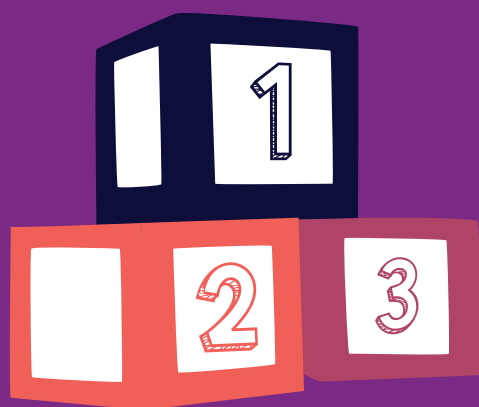
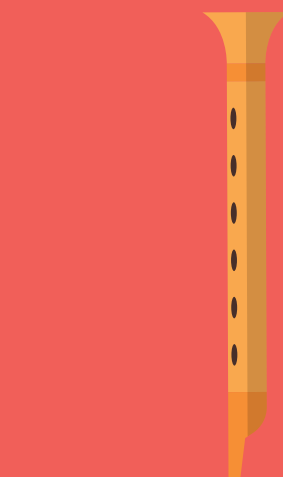
ENFANCE

★

Du 23 au 26 octobre

★ à Evron ★

★



★ ★ ★ THÈME : ART ET CULTURE ★ ★ ★

Matinée petite enfance / Ciné petite enfance / Spectacle ★

+ D'INFOS :

Communauté de communes des Coëvrons

02.43.66.32.00 - www.coevrons.fr



PREV'ACTION

Trait d'Union

20 au 22 avril



Jeudi 20 avril, de 14h30 à 17h

6/10 ans

Stands ludiques

Vendredi 21 avril, de 14h30 à 17h

11/16 ans

**Ateliers autour du métier de pompier
et parcours sportif**

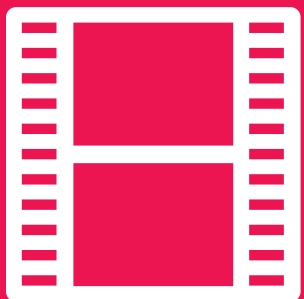
Samedi 22 avril, de 10h à 12h

**Manœuvre de désincarcération
d'un véhicule accidenté**

Samedi 22 avril, à partir de 14h

Caserne d'Évron - Tout public

Visite de la caverne des pompiers d'Évron



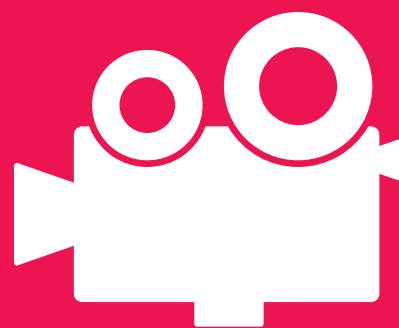
Chantier

ARGENT DE POCHE

Le TRAIT d'UNION

Centre social de la ville d'Évron

pour les jeunes de
16/18 ANS



DU 15 AU 18 JUILLET

Création d'une vidéo promotionnelle
du centre social Le Trait d'Union

4 demi-journées / 60 €

Inscription
avant le
18 juin





C'EST L'ÉTÉ

AU TRAIT D'UNION

Les vacances arrivent à grand pas
et tu te demandes ce que tu vas pouvoir faire cet été ?
Pas de panique ! Les animatrices du Trait d'Union sont là et ont concocté un
programme riche en activités pour les familles, les jeunes, les adultes,
en solo ou entre copains !
Dans les arbres, dans l'eau ou dans les grottes,
c'est sûr vous n'oublierez pas votre été 2019 !

► LES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES

Concours du meilleur pâtissier, accrobranche, piscine...
Pour l'été, Famille & Cie a concocté un programme d'activités dédiées aux enfants accompagnés de leurs parents et/ou grands parents.



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Tarifs ?	
Samedi 6 juillet, 14h-17h30	Fête du jeu	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Mardi 9 juillet, 10h30-18h	Accrobranche	Forcé	3-5 ans : 5.50 € 6-8 ans : 4.50 € 9 ans et + : 6 €	 
Mercredi 10 juillet, 15h	Ciné-goûter Le cochon, le renard et le moulin À partir de 3 ans	Cinéma Yves-Robert	Sur inscription - 1.80 € au TU 3.5 € sur place	
Jeudi 11 juillet, 14h-17h	Atelier manuel « décoration de pots de fleurs »	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Lundi 15 juillet, 14h-17h	Atelier manuel « Peinture pieds et mains »	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Mardi 16 juillet, 19h-23h	Repas aux saveurs italiennes	Le Trait d'Union	3.40 € - Sur inscription	
Jeudi 18 juillet, 9h30-17h	Sortie : Rock ici Mômes (festival de musique pour enfants, à partir de 2 ans)	Sablé-sur-Sarthe	Enfant : 4.30 € Adulte : 6.40 € Sur inscription	
Samedi 20 juillet, 8h30-19h30	Journée libre à la mer À partir de 3 ans	Saint-Malo	Sur inscription - 3.40 €	Repas libre
Lundi 22 juillet, 14h-17h	Atelier « jeux de société »	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Mardi 23 juillet, 11h-18h	Sortie piscine Les Atlantides À partir de 2 ans	Le Mans	Sur inscription - 2.60 € (enfant) 4.10 € (adulte)	 
Mercredi 24 juillet, 13h45-17h	Grand concours du meilleur pâtissier	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Jeudi 25 juillet, 11h30-18h	Sortie « Mondo Minot » Entrez dans le monde des rêves. Exposition et animation pour les enfants de 2 à 7 ans	Jardin de la Perrine, Laval	Sur inscription - 2.40 €	
Vendredi 26 juillet, 19h-22h	Soirée Nawak'game Viens jouer en équipe en famille	Le Trait d'Union	Gratuit - Sur inscription par équipe de 2	
Lundi 29 juillet, 10h30-17h30	Sortie Coco plage	Sillé-le-Guillaume	Sur inscription - 2.40 €	
Mercredi 31 juillet, 14h-17h	Atelier manuel « Création d'un jeu pour l'espace famille »	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Samedi 3 août, 9h-19h	Sortie Papéa parc À partir de 3 ans	Le Mans	Sur inscription - 10.60 € (enfant) 12.10 € (adulte)	 
Lundi 5 août, 14h-17h	Atelier manuel « fabrication de pâte à modeler »	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Mercredi 7 août, 14h-17h	Atelier jeux extérieurs Quilles, ballons, craies, mölkky	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Jeudi 8 août, 15h-17h	Mini golf	Évron	Sur inscription - 1 €	

+ d'infos : Anne-Sophie BERTHEREAU - 02.43.01.63.22 - annesophie.berthereau@evron.fr



Prévoir son pique-nique



Prévoir son maillot de bain



Prévoir tenue de sport

LES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Accrobranche, atelier cap forme, ateliers cuisine, stage radio...
Tu as entre 11 et 17 ans ?
Profite de l'été pour participer à un maximum d'activités !

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Tarifs ?	
Samedi 6 juillet, 13h30-17h30	Fête du jeu	Le Trait d'Union	Gratuit	
Mardi 9 juillet, 10h30-18h	Accrobranche	Forcé	Sur inscription - 6 €	 
Jeudi 11 juillet, 10h30-17h	Stage radio <i>Viens apprendre à réaliser une émission de radio</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Vendredi 12 juillet, 14h-17h	Atelier CAP FORME n°1 (14-18ans) Séance de fitness	Centre Svelte'Ness, Route de Sillé-le-Guillaume, Évron	Inscription sur www.coevrons.fr > Rubrique portail famille	
Du 15 au 18 juillet, 9h-12h	Chantier argent de poche (16-18 ans)	Le Trait d'Union	Candidature à déposer avant le 18 juin	
Lundi 15 juillet, 14h30-16h30	Atelier pâtisserie <i>Viens préparer le dessert pour le repas italien</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Mardi 16 juillet, 19h-22h30	Repas aux saveurs italiennes	Le Trait d'Union	Sur inscription - 3.40 €	
Mercredi 17 juillet, 14h-17h	Atelier CAP FORME n°2 <i>Goûters Healthy + confection de cosmétiques à base de fruits</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription - 3.10 €	Apporter serviette + gant de toilette
Jeudi 18 juillet, 13h30-16h30	Bubble foot	Sport in Park à Laval	Sur inscription - 3.50 €	
Vendredi 19 juillet, 9h30-12h	Viens faire du bénévolat aux Restos du Coeur	Hall des expositions	Sur inscription - Gratuit	
Lundi 22 juillet, 14h-16h30	Création d'un Escape Game pour Halloween	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Mardi 23 juillet, 11h-18h	Piscine Les Atlantides	Le Mans	Sur inscription - 2.60 €	 
Mercredi 24 juillet, 13h45-17h	Atelier cuisine <i>Concours du meilleur pâtissier 100% chocolat</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Jeudi 25 juillet, 14h-17h	Atelier CAP FORME n°3 <i>Séance yoga, relaxation + jacuzzi</i>	Jardin Aquatique	Sur inscription - 3 €	 
Vendredi 26 juillet, 19h-22h	Le Nawak' Game <i>Viens jouer en équipe en famille ou entre amis à notre jeu qui mêle quizz, mimes et bien d'autres surprises</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription par équipe de 2 Gratuit	
Lundi 29 juillet 14h-16h30	Création d'un Escape Game pour Halloween	Le Trait d'Union	Sur inscription - Gratuit	
Du 31 au 1 ^{er} août	Mini séjour équestre (pour les 12-15 ans)	Le Roc au Loup à Andouillé	Sur inscription - Renseignements tarifs au Trait d'Union	
Samedi 3 août, 9h-19h	Sortie à Papéa Parc	Le Mans	Sur inscription - 10.60 €	

+ d'infos : Clémence ROUX - 02.43.01.63.22 - clemence.roux@evron.fr



Prévoir son pique-nique



Short de bain interdit



Prévoir tenue de sport

LES ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Balades, repas festifs, jardinage et sorties... Durant l'été, les activités et sorties adultes continuent. Découvrez le programme !



Prévoir son pique-nique

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Tarifs ?	
Mardi 2 juillet, 10h-16h	Balade	Mézangers	Sur inscription- Gratuit	 ou restauration sur place
Mercredi 3 juillet, 14h-17h	Décoration pour la soirée	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Vendredi 5 juillet, 14h30-17h30	Bibliothèque	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Samedi 6 juillet, 13h30-17h30	Fête du jeu	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Lundi 8 juillet, 10h30-17h	Visite de Rochefort à la frontale	Saulges	Sur inscription - 4.70 €	
Mercredi 10 juillet, 13h30-18h30	Animations médiévales	Sainte-Suzanne	Sur inscription - Gratuit	
Jeudi 11 juillet, 14h-16h	Atelier jardin	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	Arrivées et départs libres
Vendredi 12 juillet, 21h30-00h	Cinéma de plein air	Mayenne	Sur inscription - 2.40 €	
Lundi 15 juillet, 14h-17h30	Préparation repas italien	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Mardi 16 juillet, 14h-17h30	Préparation repas italien	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Mardi 16 juillet, 19h-23h	Repas aux saveurs italiennes	Le Trait d'Union	Sur inscription- 3.40 €	
Vendredi 19 juillet, 14h30-17h30	Bibliothèque	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Samedi 20 juillet, 8h30-19h30	Journée libre à la mer	Saint-Malo	Sur inscription - 3.40 €	 ou restauration sur place
Mercredi 24 juillet, 13h45-17h	Grand concours du meilleur pâtissier	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Mercredi 24 juillet, 17h30-23h	Marché gourmand	Villiers-Charlemagne	Sur inscription - 2.40 €	restauration sur place à votre charge
Jeudi 25 juillet, 14h-16h	Atelier jardin	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	Arrivées et départs libres
Vendredi 26 juillet, 19h-22h	Nawak Game <i>Quilles, ballons, craies, mölkky</i>	Le Trait d'Union	Sur inscription par équipe de 2 accompagné d'un enfant ou d'un ado Gratuit	
Mardi 30 juillet, 14h-17h	Atelier manuel	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	Arrivées et départs libres
Mercredi 31 juillet, 9h-17h	Journée soldes + balade	Mayenne	Sur inscription - 2.40 €	 ou restauration sur place
Jeudi 1 ^{er} août, 14h30-17h30	Bibliothèque	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Vendredi 2 août, 09h-17h	Le jardin des Renaudies et labyrinthe de maïs	Colombiers du Plessis	Sur inscription - 3.80 €	
Lundi 12 août, 14h-16h	Atelier jardin	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Mardi 13 août, 14h-17h	Atelier manuel	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	Arrivées et départs libres
Mercredi 14 août, 14h30-17h30	Bibliothèque	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Mardi 20 août, 9h-17h	Balade	Juvigné	Sur inscription- Gratuit	 ou restauration sur place
Jeudi 22 août, 14h-16h	Atelier jardin	Le Trait d'Union	Gratuit	Arrivées et départs libres
Vendredi 23 août, 9h-17h	Sortie Coco-plage	Sillé-le-Guillaume	Sur inscription - 2.40 €	 ou restauration sur place
Mardi 27 août, 9h-18h	Balade / musée / forteresse	Sainte-Suzanne	Sur inscription - 4.50 €	
Mercredi 28 août, 19h-23h	Soirée crêpes salé et sucré + jeux de société	Le Trait d'Union	Sur inscription - 3.40 €	
Jeudi 29 août, 14h30-17h30	Bibliothèque	Le Trait d'Union	Sur inscription- Gratuit	
Vendredi 30 août, 9h-17h	Visite des grottes + escalade	Saulges	Sur inscription - 4.70 €	

+ d'infos : Angéline GOHIER - 02.43.01.63.22 - aurelie.certainais@evron.fr

L'ANTENNE DE LA VALAISIERE POUR TOUS

- Lundi 8 juillet de 14h à 16h
- Jeudi 18 juillet de 14h à 16h

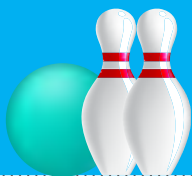
- Mardi 30 juillet de 10h30 à 12h
- Mardi 6 août de 10h30 à 12h

- Mercredi 21 août, de 14h à 16h

LUNDI 21 OCTOBRE

SORTIE BOWLING - LAVAL DE 13h30 à 17h

4,40 € - Sur inscription



MARDI 22 OCTOBRE

P'TIT DEJ' IDÉES !

De 9h30 à 11h

Ouvert à tous - Sur inscription

Venez partager vos envies et vos idées autour d'un petit déjeuner. C'est l'occasion de se retrouver et d'échanger tous ensemble.

MERCREDI 23 OCTOBRE

ATELIER DO IT YOURSELF BIO

De 14h30 à 16h

3,10 € - Sur inscription
Pour les ados et adultes

Viens fabriquer tes propres produits BIO !

PERMANENCES À LA VALAISIÈRE

Samedi 12 octobre,

14h-16h

Mercredi 16 octobre,

10h30 - 12h

Vendredi 25 octobre,

13h30 - 16h30

Mercredi 30 octobre,

10h30 - 12h

JEUDI 24 OCTOBRE

SORTIE AU TRAMPOLINE PARK - LE MANS

De 13h15 à 17h30

6,90 €

Sur inscription

Bondir et rebondir sans modération sur les trampolines !

Apporter sa tenue de sport

VENREDI 25 OCTOBRE

STAGE RADIO À LA VALAISIÈRE

De 10h30 à 17h

Rendez-vous à 10h30 au Trait d'Union
Gratuit - Sur inscription

Apprends à réaliser une émission de radio (de la conception à la régie technique)

Amener un pique-nique



DU MARDI 29 AU JEUDI 31 OCTOBRE

ESCAPE GAME AU TRAIT D'UNION

Réservation d'un créneau à l'accueil du Trait d'union par équipe de 4 maximum
Gratuit

Sur inscription

De 12 à 99 ans

Serez-vous capable de trouver les indices résoudre les énigmes, déchiffrer les codes afin d'arriver au bout de votre mission?



+ d'infos : Clémence Roux, animatrice jeunesse - clemence.roux@evron.fr

Pour toute inscription à une activité ou une sortie, merci de vous rendre à l'accueil du Trait d'Union

Programme d'activités /// Octobre 2019

Le TRAIT d'UNION

Centre social de la ville d'Évron



Pour les familles

Pour les jeunes

Pour les adultes

Centre social Le Trait d'Union

32 bis rue du Montaigne 53600 ÉVRON

02.43.01.63.22 - accueil-traitdunion@evron.fr - www.evron.fr

Pour les familles

Famille & Cie est un espace dédié aux enfants et à leurs parents (et/ou grands-parents)

Envie d'activités pour passer du temps avec vos/votre enfant(s) ?

Les ateliers du mercredi :

Arrivée et départ libres de 14h à 17h

- des activités manuelles
- des jeux
- de l'éveil culturel...

Les sorties familles :

Sorties réservées aux enfants accompagnés de leurs parents/grands-parents

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Rencontres, jeux, échanges

Tous les vendredis*, entre 9h30 et 11h30
Pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagné d'un parent.

Participation gratuite et anonyme.

* Hors vacances scolaires

Services gratuits

+ d'infos : Anne-Sophie BERTHEREAU

02.43.01.63.22 / annesophie.berthereau@evron.fr

LES ATELIERS

Ateliers parents - enfants de 14h à 17h

Mercredi 2 octobre

Atelier manuel « pâte à sel »

Mercredi 9 octobre

Semaine du goût / atelier cuisine
« gâteau surprise » *Sur inscription*

Mercredi 16 octobre

Atelier « jeux libres »

Lundi 21 octobre

Atelier « play mais »

Lundi 28 octobre

Atelier manuel « création de décoration halloween »

Jeudi 31 octobre

Atelier manuel « création de masque Halloween »

Et aussi

Mardi 15 octobre, de 10h à 11h

Atelier motricité

Avec les enfants des P'tits Loups

Pour les 0-3 ans accompagnés de leurs parents

Mardi 22 octobre, de 9h30 à 11h

P'tit dej' idées

Venez partager vos envies et vos idées autour d'un p'tit déj habitant

Gratuit - Sur inscription



Ciné-gouter

Mercredi 30 octobre, à 15h

Ciné-gouter

« Bonjour le monde » suivi d'un goûter

À partir de 3 ans

1.80 € sur inscription et paiement préalable au Trait d'Union ou 3.50 € au cinéma Yves-Robert

Du mardi 29 au jeudi 31 octobre, Escape Game au Trait d'Union

Gratuit - Réservation d'un créneau à l'accueil du Trait d'union par équipe de 4 maximum

Événement Petite Enfance

Mercredi 23 octobre, de 9h30 à 11h30

Matinée Petite enfance

(sur le thème de l'art)

Modelage, plasticien, éveil corporelle et musical, contes, ludothèque...

Au Trait d'Union

Jeudi 24 octobre, à 20h :

Cinéma « le cerveau des enfants »

Projection suivi d'un temps d'échange convivial

Au cinéma Yves-Robert.

Tarif : 5 € / personne

Vendredi 25 et samedi 26 octobre à 9h30 et 10h45

Spectacle « Petite Trace ».

Spectacle interactif pour les enfants de 6 mois à 6 ans.

Tarif 1.5 € / personne.

Renseignements et inscriptions au pôle culturel (02.43.01.94.76).

Prévoir vêtement non fragile

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS DE PROXIMITE

Mercredi 2 octobre, de 14h30 à 17h30

Vendredi 4 octobre, de 14h30 à 17h30

Lundi 7 octobre, à 14h

Mardi 8 octobre, de 9h30 à 15h

Mercredi 9 octobre, de 13h à 17h30

Jeudi 10 octobre, de 10h à 16h

Jeudi 10 octobre, de 16h30 à 19h30

Vendredi 11 octobre, de 14h30 à 17h30

Samedi 12 octobre, de 10h à 12h

Lundi 14 octobre, de 14h30 à 16h30

Mercredi 16 octobre, à partir de 12h

Lundi 21 octobre

Mardi 22 octobre, de 9h30 à 11h

Mercredi 23 octobre, de 14h30 à 16h

Lundi 28 octobre, de 14h30 à 16h30

Mardi 29 octobre, de 14h à 18h

Mercredi 30 octobre, de 14h30 à 17h30

Jeudi 31 octobre, de 14h à 17h

Jeudi 31 octobre, de 17h30 à 19h30

Bistrot

Lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité autour de boissons et jeux de société.

« Rallye-rose »

Sensibilisation au cancer du sein

Ciné goûter

Repas aux saveurs d'ailleurs

Sortie

Sur les traces des animaux

Atelier cuisine

Préparation Fête du légume

Fête du légume

Apéritif dinatoire + présentation de l'AMAP

Atelier manuel

Décoration pour Halloween

Initiation au théâtre d'improvisation

Jardinage

Participez à un atelier jardinage afin de donner de belles couleurs à notre potager

Disco'soupe

Organisé par le service environnement de la Communauté de communes des Coëvrans

Cinéma

Séance à 14h au cinéma Yves-Robert

P'tit dej' idées

Venez partager vos envies et vos idées autour d'un p'tit déj habitant.

Atelier manuel

Fabrication produits ménagers et cosmétiques BIO

Jardinage

Participez à un atelier jardinage afin de donner de belles couleurs à notre potager

Balade à Montfleurs

Bistrot

Lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité autour de boissons et jeux de société.

Préparation repas Halloween

Halloween : petit repas

Au Trait d'Union - Gratuit
Arrivée et départ libre

Gratuit
Venir en tee-shirt rose

4 € - Règlement sur place
Rendez-vous à 13h30 au Trait d'Union

3.40 € - Sur inscription
Atelier cuisine à partir de 9h30 et repas à 12h30

2.40 € - Sur inscription

Au Trait d'Union
Gratuit

Gratuit - Sur inscription

Gratuit - Sur inscription
Arrivée et départ libre

Gratuit - Sur inscription

Au Trait d'Union - Gratuit
Arrivée et départ libre

Gratuit

RDV à 13h30 au Trait d'Union
Règlement au cinéma

Au Trait d'Union
Gratuit - Sur inscription

3.10 € - Sur inscription

Au Trait d'Union - Gratuit
Arrivée et départ libre

Gratuit - Sur inscription

Au Trait d'Union - Gratuit
Arrivée et départ libre

Sur inscription - Arrivée et départ libre

2.40 € - Sur inscription

LA GAZETTE

Du Trait d'Union

ESPACE
JEUNES

La Junior Asso « Happy Krip » reprend du service avec un nouveau président ! Visite de Radio France Bleue Mayenne, interviews de comédiens au Pôle Culturel...plein de nouveaux projets en perspective !

ESPACE
FAMILLE

Qui aura la fève ? Préparation et dégustation de la galette des rois à la frangipane et pépites de chocolat à l'espace famille !

ESPACE
ADULTES

Ce mois-ci a été diffusée une petite vidéo de retour sur l'année 2019 et évoqués les projets à venir en 2020 ! N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits !

Zoom...Zoom...Zoom...

Dans le cadre du projet « Parcours d'Ex'pression » piloté par le Contrat Local de Santé, l'animatrice jeunesse et Anita Tollemer propose un stage d'écriture et de théâtre d'improvisation le 20 et 21 Février au Trait d'Union

Gratuit, sur inscription auprès de l'accueil du Centre Social.



Vacances d'Hiver
Le programme des activités pour Février est bientôt disponible au Trait d'Union !



Usine des Énergies
Prochaine collecte le Lundi 17 Février au Centre Social (15h-20h)



Espace livres
voyageurs :
Chacun peut piocher un livre de son choix, le remplacer par un autre ou non. C'est Gratuit

Renseignements à l'accueil du Trait d'Union: Ouvert du lundi au Vendredi de 9h30 à 18h



Centre Social Le Trait d'Union, 32 bis rue du Montaigu 53600 Evron
Tel: 02 43 01 63 22

Mail: accueil-traidunion@evron.fr

Facebook: Le Trait d'Union - Centre social

TARIFS ÉVRONNAIS

ACTIVITÉS	QUOTIENT FAMILIAL					
	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	+ de 1200
Break Dance 8-16ans	51€	61€	77€	87€	97€	107€
Dance Kid / Dance Ados	51€	61€	77€	87€	97€	107€
Gym Form'	51€	61€	77€	87€	97€	107€
Atelier créatif encadrement	97€	107€	122€	133€	143€	158€
Atelier Dessin Peinture -16ans	71€	82€	97€	107€	122€	138€
Atelier Dessin Peinture +16ans/ adultes	87€	97€	112€	122€	138€	153€
Patchwork - Broderie	35€	37€	39€	41€	43€	45€
Tricot - Crochet	5€	6€	7€	8€	9€	10€
Couture	5€	6€	7€	8€	9€	10€
Théâtre d'impro	5€	6€	7€	8€	9€	10€

TARIFS NON-ÉVRONNAIS

ACTIVITÉS	QUOTIENT FAMILIAL					
	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	+ de 1200
Break Dance 8-16ans	61€	71€	87€	97€	107€	117€
Dance Kid / Dance Ados	61€	71€	87€	97€	107€	117€
Gym Form'	61€	71€	87€	97€	107€	117€
Atelier créatif encadrement	112€	122€	138€	148€	158€	173€
Atelier Dessin Peinture -16ans	87€	97€	112€	122€	138€	153€
Atelier Dessin Peinture +16ans/adultes	102€	112€	128€	138€	153€	168€
Patchwork - Broderie	40€	42€	44€	46€	49€	51€
Tricot - Crochet	10€	12€	14€	16€	18€	20€
Couture	10€	12€	14€	16€	18€	20€
Théâtre d'impro	10€	12€	14€	16€	18€	20€

Si non pourquoi ?

- ☐ Problèmes de déplacements ☐ Horaires ☐ Tarifs ☐ Le temps
☐ Pas intéressé ☐ Manque d'information
Avez-vous des propositions ?

11 – Connaissez-vous le centre social Le Trait d'Union ou la Corne d'Abondance des Coëvrans ?

	J'en ai déjà entendu parler	Je connais	Je ne connais pas	Je participe à
La Corne d'Abondance				
Le Trait d'Union				

Si non pourquoi ?

- ☐ C'est trop cher
☐ Les horaires ne correspondent pas à mes disponibilités
☐ Je n'ai pas le temps
☐ Les activités proposées ne m'intéressent pas
☐ C'est trop éloigné de mon domicile
☐ J'ai des difficultés pour faire garder mes enfants
☐ Je n'ai pas les moyens de me déplacer
☐ Les projets qui s'y développent ne me concernent pas
☐ Cela renvoie une image qui ne me plaît pas. Pourquoi ?

12 – Si vous aviez une baguette magique pour améliorer votre quotidien, que feriez-vous sur votre commune, votre quartier ?

13 – Si vous souhaitez des informations, laissez vos coordonnées (téléphone, mail) celles-ci resteront confidentielles.

Encore merci de votre collaboration.

Le centre social Le Trait d'Union

L'association La Corne d'Abondance



Sondage à déposer dans l'urne prévue et/ou au Centre social « Le Trait d'Union » 32 bis rue du montagu 53600 Evron (accueil-traitdunion@evron.fr) ou à l'association La Corne d'Abondance des Coëvrans, 8 route de Neau 53600 Evron (cornedabondance@orange.fr).

Nous vous remercions pour votre participation.



1 - Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

2 - Âge :

☐ - 18 ans	☐ 19/25 ans
☐ 26/39 ans	☐ 40/59 ans
☐ 60/75 ans	☐ + de 76 ans

3 - Lieu d'habitation :

Commune : Quartier (si Évron) :

4 - Situation familiale :

☐ Couple

☐ Couple avec enfant(s) à charge

☐ - de 3 ans	☐ 16/18 ans
☐ 4/12 ans	☐ 19/25 ans
☐ 13/15 ans	

☐ Personne seul(e)

☐ Personne seul(e) avec enfant(s) à charge

☐ - de 3 ans	☐ 16/18 ans
☐ 4/12 ans	☐ 19/25 ans
☐ 13/15 ans	

5 - Situation professionnelle :

☐ Salarié(e) ☐ Étudiant(e) ☐ Sans emploi ☐ Profession libérale

☐ Retraité(e)

6- Préoccupations :

Dans la liste ci-dessous, choisissez 3 propositions correspondantes à vos préoccupations et ensuite notez ces 3 propositions de 1 à 3 (1 étant la préoccupation la plus forte).

- ☐ La garde de vos enfants
- ☐ La scolarité de vos enfants
- ☐ Les loisirs de vos enfants
- ☐ Vos loisirs
- ☐ Le logement
- ☐ La vie de famille (un soutien pour vous, en tant que parent)
- ☐ L'isolement
- ☐ L'accès à l'emploi
- ☐ La santé
- ☐ La sécurité, la délinquance
- ☐ La mobilité, les transports
- ☐ Les animations proposées dans votre commune, votre quartier

7 - Comment vous déplacez-vous :

- ☐ À pied
- ☐ Deux roues (motorisé ou non)
- ☐ Voiture
- ☐ Transport en commun (train, car...)
- ☐ Transport à la demande (Petit Pégase, minibus...)
- ☐ Transport adapté (handicap...)
- ☐ Je me fais transporter par quelqu'un (famille, ami, voisin, bénévole...)
- ☐ Je n'ai pas les moyens de me déplacer
- ☐ Je ne me déplace plus

8 – Les équipements de votre territoire sont-ils adaptés à vos besoins ?

Équipements administratifs et de santé ? ☐ oui ☐ non

Si non pourquoi ?

.....

Équipements de loisirs ? ☐ oui ☐ non

Si non pourquoi ?

.....

Commerces ? ☐ oui ☐ non

Si non pourquoi ?

.....

9 – Êtes-vous facilement informé des animations/événements qui se déroulent sur votre territoire du Trait d'Union et de la Corne d'Abondance ?

☐ oui ☐ non

Si non pourquoi ?

- ☐ Je ne m'y intéresse pas
- ☐ Je ne sais pas où chercher
- ☐ Autres raisons :

10 – Avez-vous une activité de loisirs ?

☐ oui ☐ non

Si oui laquelle ?

.....Où ?

Et vos enfants ?

☐ oui ☐ non

Si oui laquelle ?

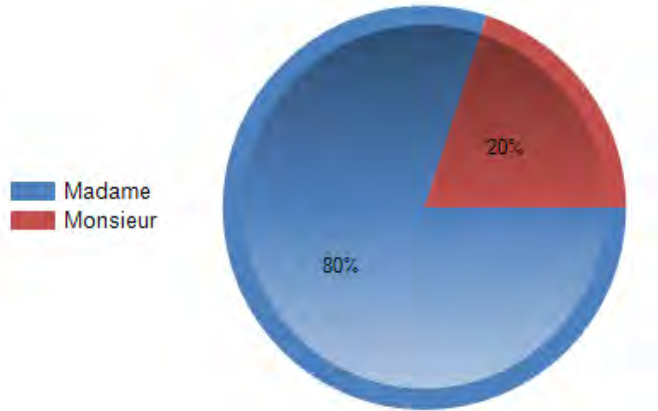
.....Où ?

RÉUNION DU 1er OCTOBRE 2018

QUOI	QUAND	COMMENT	QUI
Cibler les partenaires		- Chacun cible ses partenaires - Rencontre et mise en commun	Équipe
Récolter les données	Vendredi 30 novembre (réunion avec Maud (CS), Nathalie (CAF), M. Thérèse (Élue), Équipe de la Corne d'abondance et du Trait d'union)	- Document repart à l'oral - Synthèse du document et présentation - Temps de travail et partage ensemble - Caractéristiques qui ressortent - Hypothèses à vérifier - Liste les données à creuser - Profil Public du TU et CA	Serge et Valérie
Aller à la rencontre des partenaires pour compléter la base de données	A définir lors de la réunion du 30 novembre	- Entretiens individuels pour compléter - Réunion avec plusieurs partenaires et élus si problématiques / sujet à creuser - Suivi du diagnostic / synthèse en équipe	Équipe
Aller à la rencontre des habitants	A définir lors de la réunion du 30 novembre	- Lister les lieux (marché, écoles...) - Lister les événements (réunions de quartier, soirées, activités ...) - Avec des outils : mur d'expression, boîtes à idées, questionnaires... - Mettre en action	Équipe
FIN AVRIL			

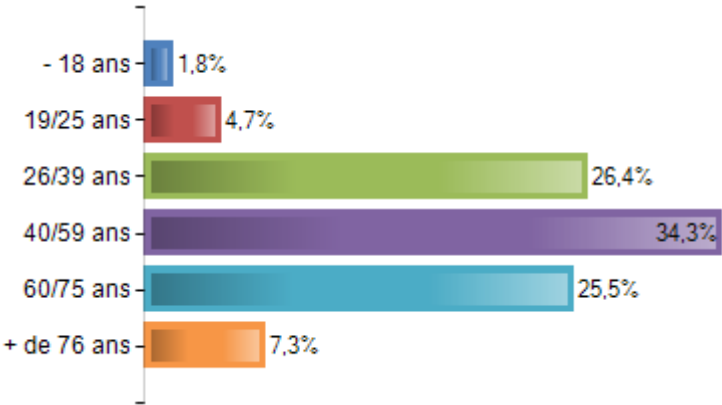
1. Civilité

	Effectifs	% Rep.
Madame	268	80%
Monsieur	67	20%
Total	335	100%
Réponses effectives : 335		Non-réponse(s) : 15
Taux de réponse : 95,7%		Modalité la plus citée : Madame

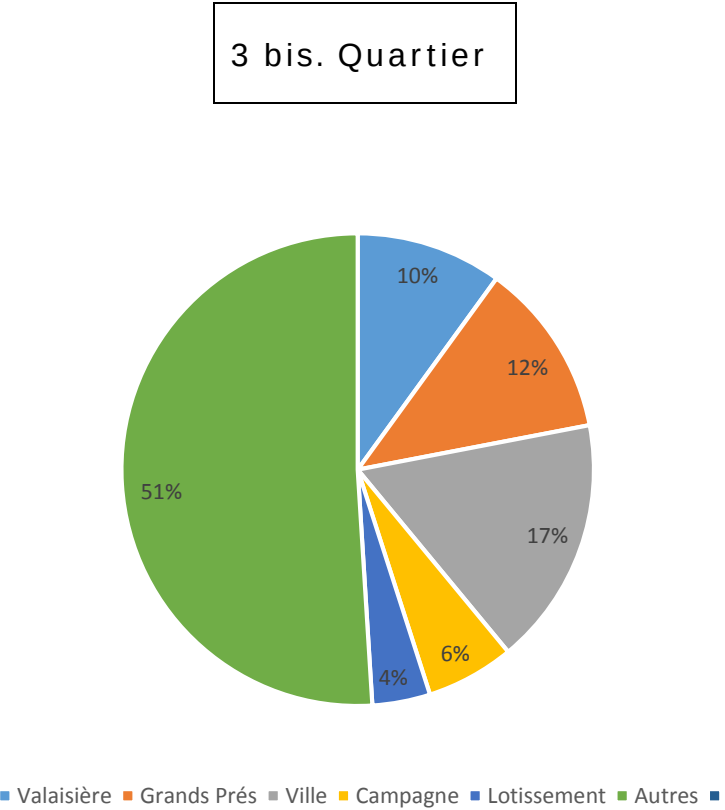
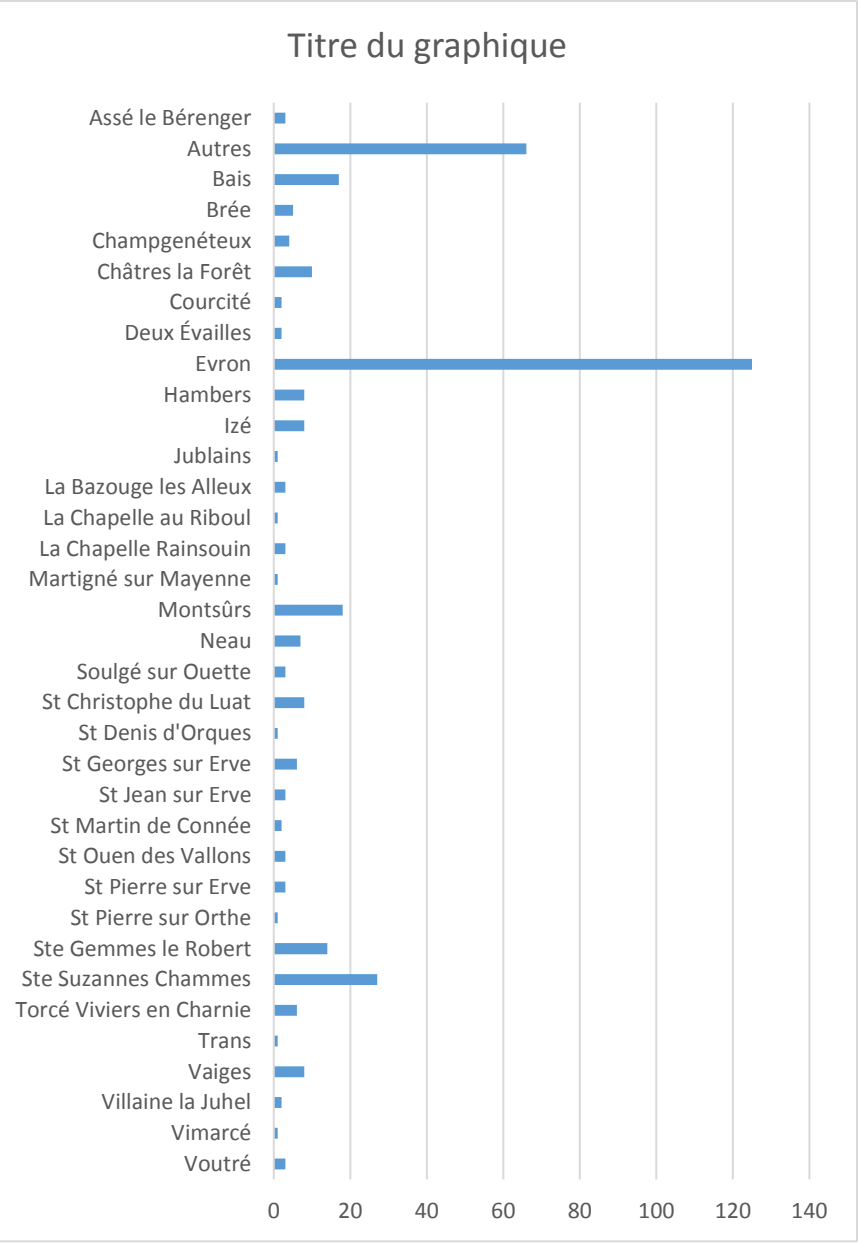


2. Âge

	Effectifs	% Rep.
- 18 ans	6	1,8%
19/25 ans	16	4,7%
26/39 ans	90	26,4%
40/59 ans	117	34,3%
60/75 ans	87	25,5%
+ de 76 ans	25	7,3%
Total	341	100%
Réponses effectives : 341		Non-réponse(s) : 9
Taux de réponse : 97,4%		Modalités les plus citées : 40/59 ans; 26/39 ans; 60/75 ans

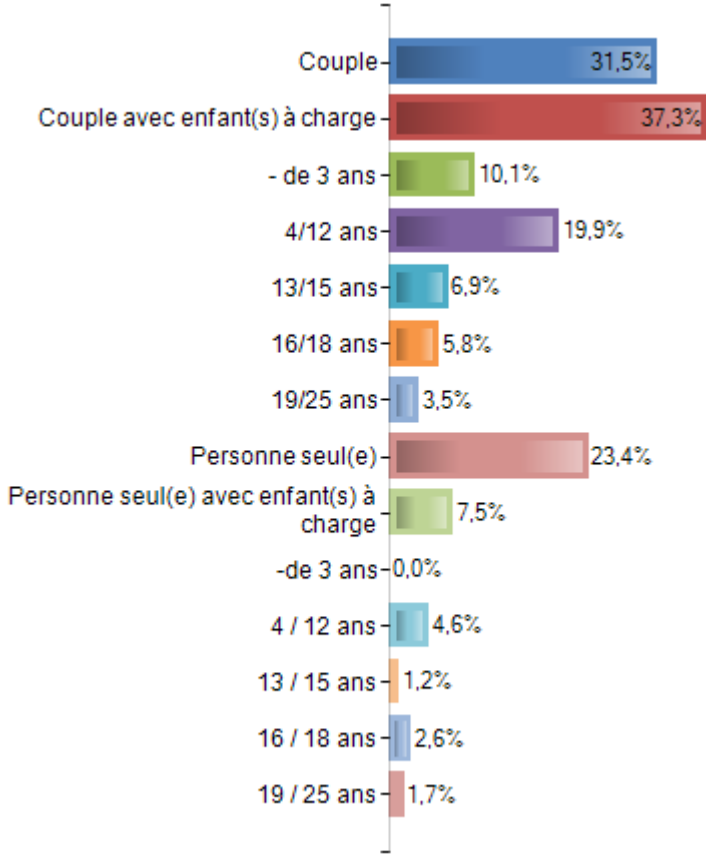


3. Lieu d'habitation



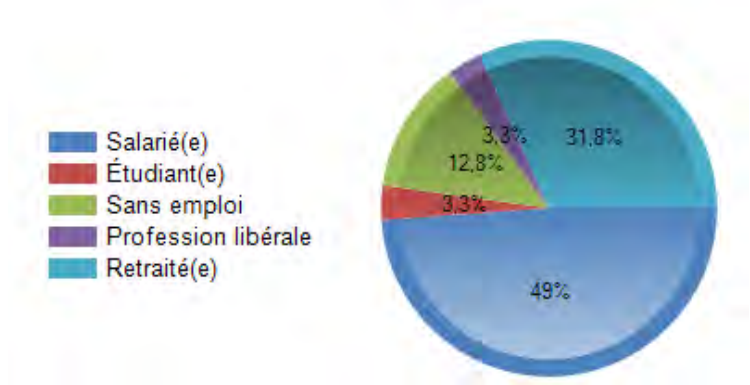
4. Situation familiale

	Effectifs	% Rep.
Couple	109	31,5%
Couple avec enfant(s) à charge	129	37,3%
- de 3 ans	35	10,1%
4/12 ans	69	19,9%
13/15 ans	24	6,9%
16/18 ans	20	5,8%
19/25 ans	12	3,5%
Personne seul(e)	81	23,4%
Personne seul(e) avec enfant(s) à charge	26	7,5%
-de 3 ans	0	0%
4 / 12 ans	16	4,6%
13 / 15 ans	4	1,2%
16 / 18 ans	9	2,6%
19 / 25 ans	6	1,7%
Total	346	
Réponses effectives : 346	Non-réponse(s) : 4	
Taux de réponse : 98,9%	Modalités les plus citées : Couple avec enfant(s) à charge; Couple; Personne seul(e)	



5. Situation professionnelle

	Effectifs	% Rep.
Salarié(e)	165	49%
Étudiant(e)	11	3,3%
Sans emploi	43	12,8%
Profession libérale	11	3,3%
Retraité(e)	107	31,8%
Total	337	100%
Réponses effectives : 337	Non-réponse(s) : 13	
Taux de réponse : 96,3%	Modalités les plus citées : Salarié(e); Retraité(e); Sans emploi	



6. Préoccupations Dans la liste ci-dessous, choisissez 3 propositions correspondantes à vos préoccupations et ensuite notez ces 3 propositions de 1 à 3 (1 étant la préoccupation la plus forte).

	Importance	Effectifs	% Rep.
La garde de vos enfants	0,27	40	12,3%
La scolarité de vos enfants	0,67	90	27,6%
Les loisirs de vos enfants	0,44	83	25,5%
Vos loisirs	0,7	106	32,5%
Le logement	0,24	42	12,9%
La vie de famille (un soutien pour vous, en tant que parent)	0,29	39	12%
L'isolement	0,18	31	9,5%
L'accès à l'emploi	0,37	53	16,3%
La santé	1,25	181	55,5%
La sécurité, la délinquance	0,4	67	20,6%
La mobilité, les transports	0,48	91	27,9%
Les animations proposées dans votre commune	0,48	99	30,4%
Total		326	

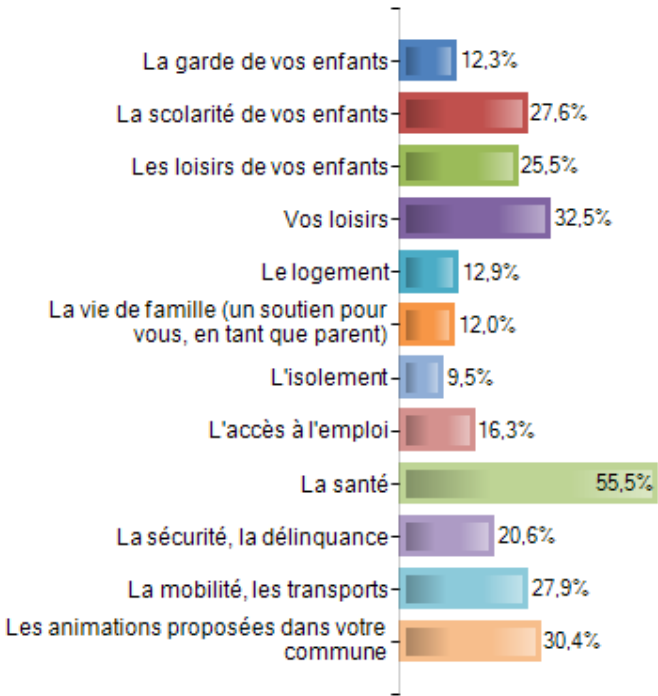
L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

Réponses effectives : 326

Non-réponse(s) : 24

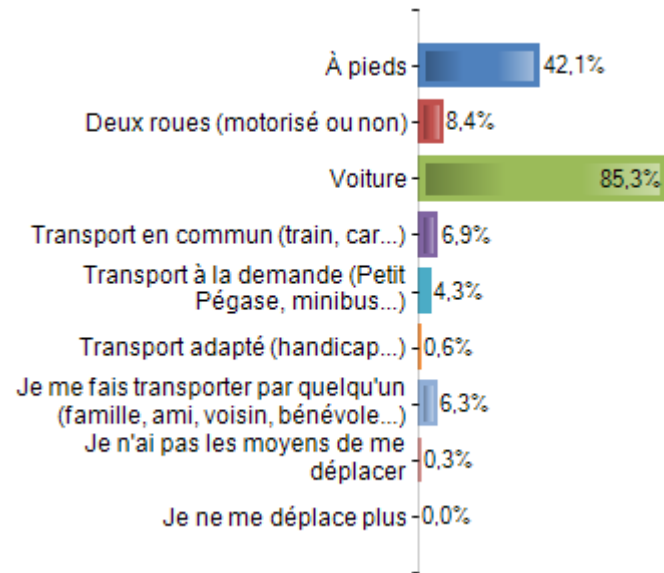
Taux de réponse : 93,1%

Modalités les plus citées : La santé; Vos loisirs; Les animations proposées dans votre commune



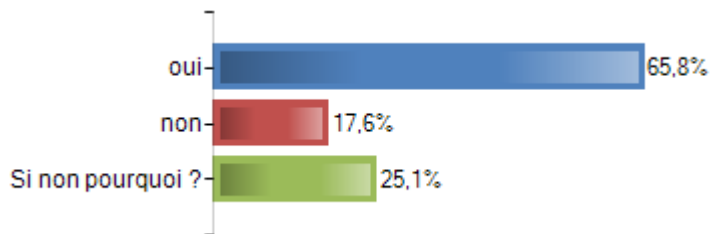
7. Comment vous déplacez-vous ?

	Effectifs	% Rep.
À pieds	146	42,1%
Deux roues (motorisé ou non)	29	8,4%
Voiture	296	85,3%
Transport en commun (train, car...)	24	6,9%
Transport à la demande (Petit Pégase, minibus...)	15	4,3%
Transport adapté (handicap...)	2	0,6%
Je me fais transporter par quelqu'un (famille, ami, voisin, bénévole...)	22	6,3%
Je n'ai pas les moyens de me déplacer	1	0,3%
Je ne me déplace plus	0	0%
Total	347	
Réponses effectives : 347		
Non-réponse(s) : 3		
Taux de réponse : 99,1%		
Modalités les plus citées : Voiture; À pieds; Deux roues (motorisé ou non)		



8a. Les équipements de votre territoire sont-ils adaptés à vos besoins ? Équipements administratifs et de santé

	Effectifs	% Rep.
oui	210	65,8%
non	56	17,6%
Si non pourquoi ?	80	25,1%
Total	319	
Réponses effectives : 319		
Non-réponse(s) : 31		
Taux de réponse : 91,1%		
Modalité la plus citée : oui		



La principale demande des 42.7% restant est le manque de médecins, spécialistes. Pour une plus petite partie c’est le maintien des services publics

8b. Équipements de loisirs

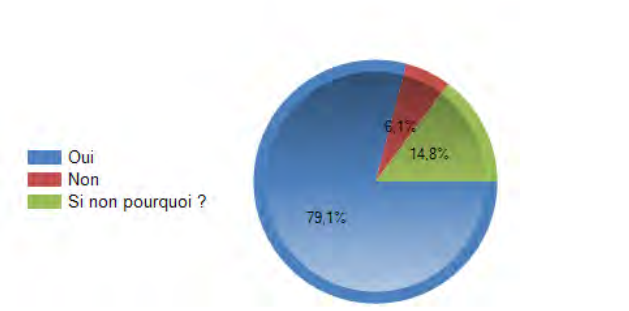
	Effectifs	% Rep.
oui	271	87,4%
non	22	7,1%
si non pourquoi ?	17	5,5%
Total	310	100%
Réponses effectives : 310		
Non-réponse(s) : 40		
Taux de réponse : 88,6%		
Modalité la plus citée : oui		



Si une grande majorité des personnes sont très satisfaites, d’autres déplorent qu’il n’y ait pas plus de loisirs là où ils résident.

8c. Les commerces

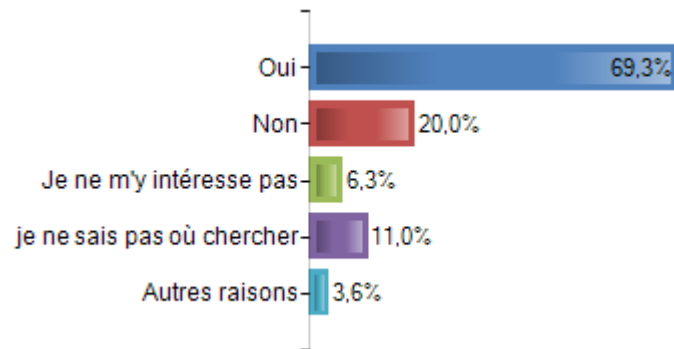
	Effectifs	% Rep.
Oui	246	79,1%
Non	19	6,1%
Si non pourquoi ?	46	14,8%
Total	311	100%
Réponses effectives : 311		
Non-réponse(s) : 39		
Taux de réponse : 88,9%		
Modalité la plus citée : Oui		



Pour les 20.9% restant des personnes interrogées ils regrettent qu’il n’y ait pas de commerces de proximité et pas assez de magasins de vêtements.

9. Êtes-vous facilement informé(e) des animations /événements qui se déroulent sur votre territoire, du Trait d'Union et de la Corne d'Abondance ?

	Effectifs	% Rep.
Oui	232	69,3%
Non	67	20%
Je ne m'y intéresse pas	21	6,3%
je ne sais pas où chercher	37	11%
Autres raisons	12	3,6%
Total	335	
Réponses effectives : 335		
Non-réponse(s) : 15		
Taux de réponse : 95,7%		
Modalités les plus citées : Oui; Non; je ne sais pas où chercher		



10. Avez-vous des activités de loisirs ?

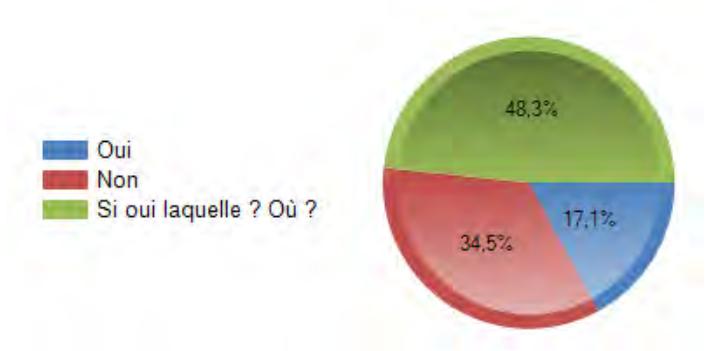
	Effectifs	% Rep.
Oui	57	17,1%
Non	115	34,5%
Si oui laquelle ? Où ?	161	48,3%
Total	333	100%

Réponses effectives : 333

Non-réponse(s) : 17

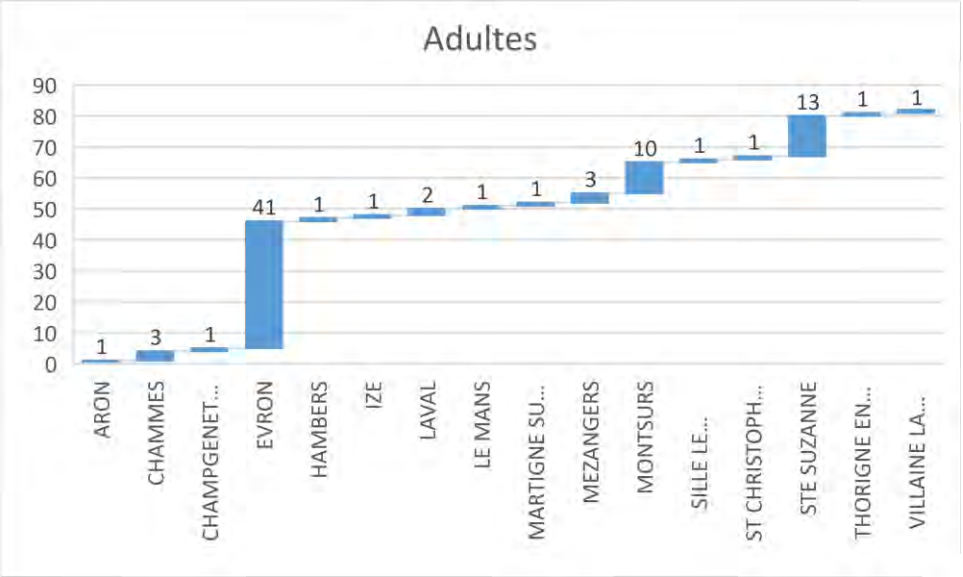
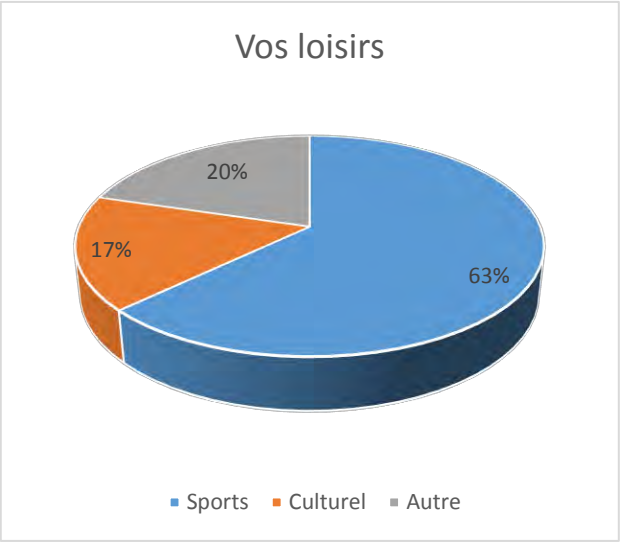
Taux de réponse : 95,1%

Modalité la plus citée : Si oui laquelle ? Où ?



10b. Où ?

10a. Si oui laquelle ?



10 bis. Et vos enfants ?

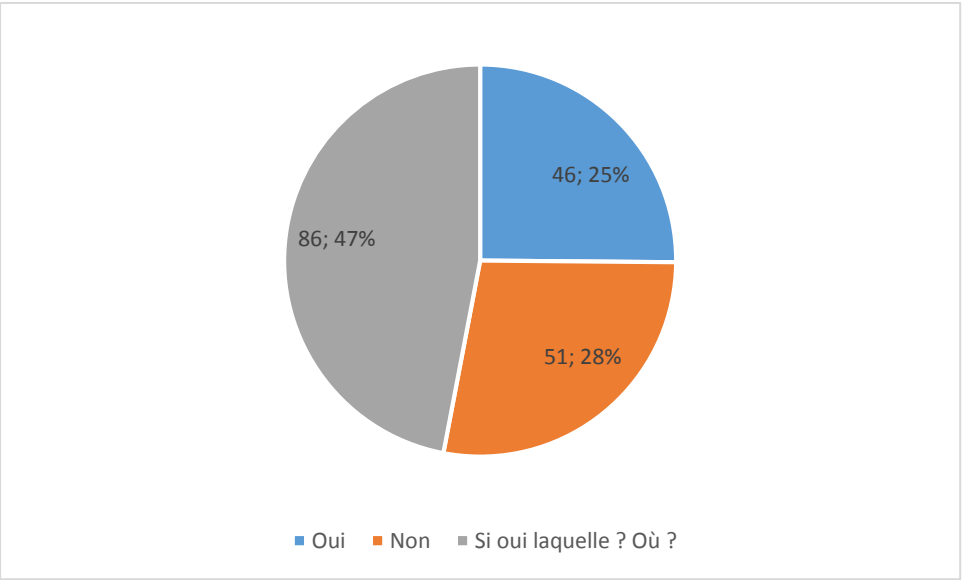
	Effectifs	% Rep.
Oui	46	25,1%
Non	51	27,9%
Si oui laquelle ? Où ?	86	47%
Total	183	100%

Réponses effectives : 183

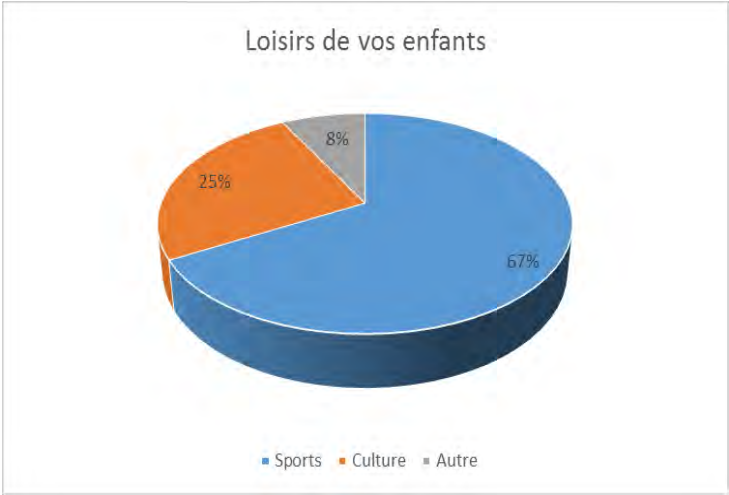
Non-réponse(s) : 167

Taux de réponse : 52,3%

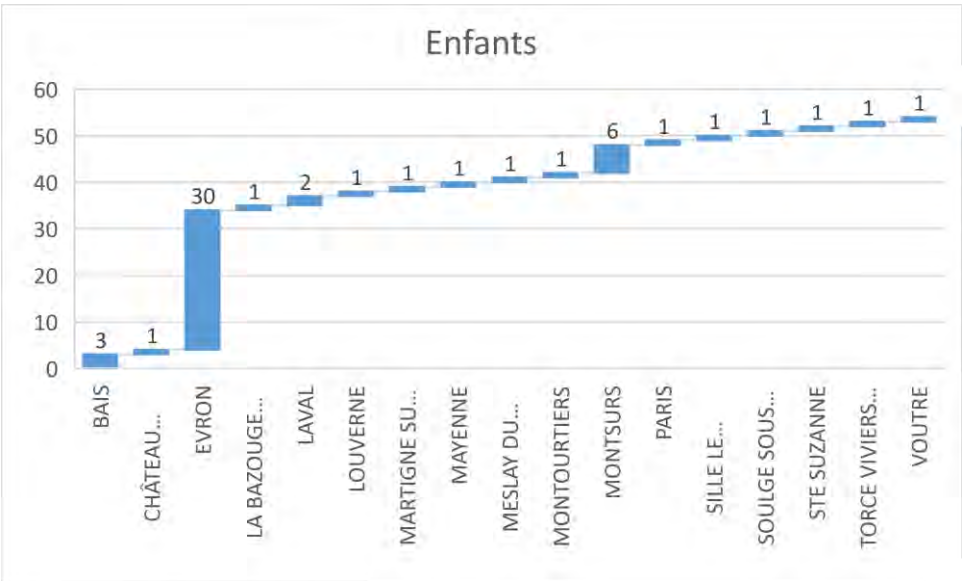
Modalité la plus citée : Si oui laquelle ? Où ?



10 bis a. Si oui laquelle ?



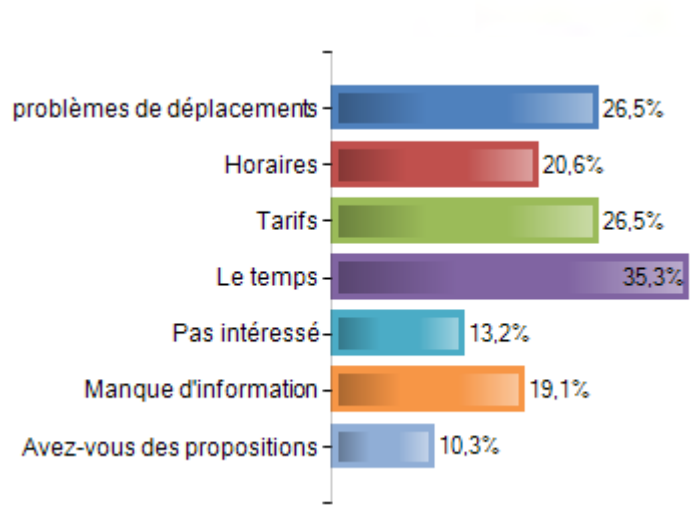
10 bis c. Où ?



10 ter. Si non pourquoi ?

	Effectifs	% Rep.
problèmes de déplacements	18	26,5%
Horaires	14	20,6%
Tarifs	18	26,5%
Le temps	24	35,3%
Pas intéressé	9	13,2%
Manque d'information	13	19,1%
Avez-vous des propositions	7	10,3%
Total	68	

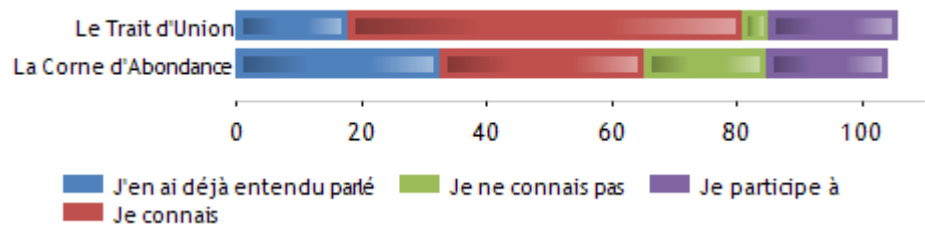
Réponses effectives : 68
Non-réponse(s) : 282



L’essentiel des personnes interrogées se déplacent sur Evron pour leurs loisirs et certains le déplorent.

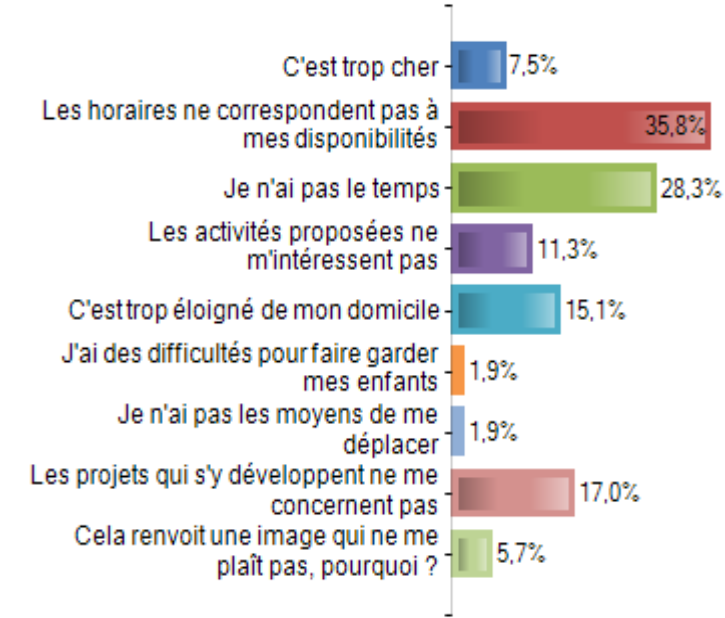
11. Connaissez-vous le centre social le Trait d'Union ou la Corne d'abondance ?

	J'en ai déjà entendu parlé		Je connais		Je ne connais pas		Je participe à		Total	
	Eff.	% Rep.	Eff.	% Rep.	Eff.	% Rep.	Eff.	% Rep.	Eff.	% Rep.
Le Trait d'Union	57	17,9%	200	62,9%	13	4,1%	67	21,1%	318	
La Corne d'Abondance	107	32,4%	108	32,7%	65	19,7%	64	19,4%	330	
Total	164	25,3%	308	47,5%	78	12%	131	20,2%	648	



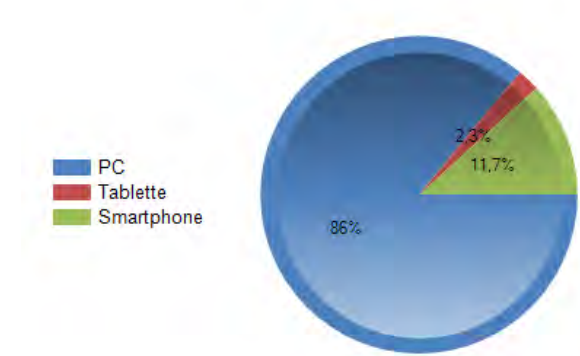
11 bis. Si non pourquoi ?

	Effectifs	% Rep.
C'est trop cher	4	7,5%
Les horaires ne correspondent pas à mes disponibilités	19	35,8%
Je n'ai pas le temps	15	28,3%
Les activités proposées ne m'intéressent pas	6	11,3%
C'est trop éloigné de mon domicile	8	15,1%
J'ai des difficultés pour faire garder mes enfants	1	1,9%
Je n'ai pas les moyens de me déplacer	1	1,9%
Les projets qui s'y développent ne me concernent pas	9	17%
Cela renvoie une image qui ne me plaît pas, pourquoi ?	3	5,7%
Total	53	
Réponses effectives : 53	Non-réponse(s) : 297	
Taux de réponse : 15,1%	Modalités les plus citées : Les horaires ne correspondent pas à mes disponibilités; Je n'ai pas le temps; Les projets qui s'y développent ne me concernent pas	



Appareil utilisé pour la saisie

	Effectifs	% Obs.
PC	301	86%
Tablette	8	2,3%
Smartphone	41	11,7%
Total	350	100%
Réponses effectives : 350		Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100%		Modalité la plus citée : PC



12

- La plupart des personnes interrogées reviennent sur les transports scolaires dès le plus jeune âge mais aussi pendant les petites et grandes vacances. « La magie suprême » serait qu'il existe des transports réguliers des petites villes et villages vers Evron à heures régulières. En effet ils considèrent que tout est situé sur Evron et que de ce fait sont des villes dortoirs.
- La maison de santé revient également beaucoup avec médecins, spécialistes plus nombreux.
- Pour ce qui est de l'écologie et l'environnement des idées d'application mobile de transports sur les Coëvrons. Développer des chemins pédestres et cyclables, entretenir et nettoyer ceux qui existent déjà. Plus d'espaces vert en centre-ville et dans les quartiers afin de rendre l'habitat plus agréable. Des ateliers participatifs pour aider à réparer les objets du quotidien afin d'éviter le gâchis et faire des économies. Création d'un éco quartier. Cantine scolaire avec des produits locaux. La précarité énergétique.
- Il est demandé aussi plus d'animations dans les Coëvrons et surtout pour les enfants et les ados.
- Les incivilités, la propreté sont citées également.
- Récupérer les services publics perdus est aussi une demande.

Âge / - Préoccupations Dans la liste ci-dessous, choisissez 3 propositions correspondantes à vos préoccupations...

Préoccupations Dans... ➔	Non-réponse		La garde de vos enfants		La scolarité de vos enfants		Les loisirs de vos enfants		Vos loisirs		Le logement		La vie de famille (un soutien pour vous, en tant que parent)		L'isolement		L'accès à l'emploi		La santé		La sécurité, la délinquance		La mobilité, les transports		Les animations proposées dans votre commune		Total	
Âge ↓	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Non-réponse	0	0%	0	0%	1	11,1%	2	22,2%	1	11,1%	1	11,1%	0	0%	0	0%	2	22,2%	4	44,4%	1	11,1%	6	66,7%	6	66,7%	24	100%
- 18 ans	1	16,7%	0	0%	0	0%	0	0%	3	50%	1	16,7%	1	16,7%	0	0%	2	33,3%	2	33,3%	1	16,7%	1	16,7%	2	33,3%	14	100%
19/25 ans	0	0%	3	18,8%	2	12,5%	0	0%	8	50%	3	18,8%	5	31,2%	2	12,5%	5	31,2%	9	56,2%	0	0%	2	12,5%	6	37,5%	45	100%
26/39 ans	1	1,1%	25	27,8%	47	52,2%	44	48,9%	18	20%	9	10%	13	14,4%	5	5,6%	16	17,8%	35	38,9%	8	8,9%	23	25,6%	21	23,3%	265	100%
40/59 ans	6	5,1%	10	8,5%	40	34,2%	32	27,4%	29	24,8%	14	12%	13	11,1%	7	6%	21	17,9%	60	51,3%	27	23,1%	36	30,8%	31	26,5%	326	100%
60/75 ans	12	13,8%	2	2,3%	0	0%	5	5,7%	41	47,1%	10	11,5%	5	5,7%	12	13,8%	7	8%	57	65,5%	26	29,9%	18	20,7%	26	29,9%	221	100%
+ de 76 ans	4	16%	0	0%	0	0%	0	0%	6	24%	4	16%	2	8%	5	20%	0	0%	14	56%	4	16%	5	20%	7	28%	51	100%
Total	24	2,5%	40	4,2%	90	9,5%	83	8,8%	106	11,2%	42	4,4%	39	4,1%	31	3,3%	53	5,6%	181	19,1%	67	7,1%	91	9,6%	99	10,5%	946	

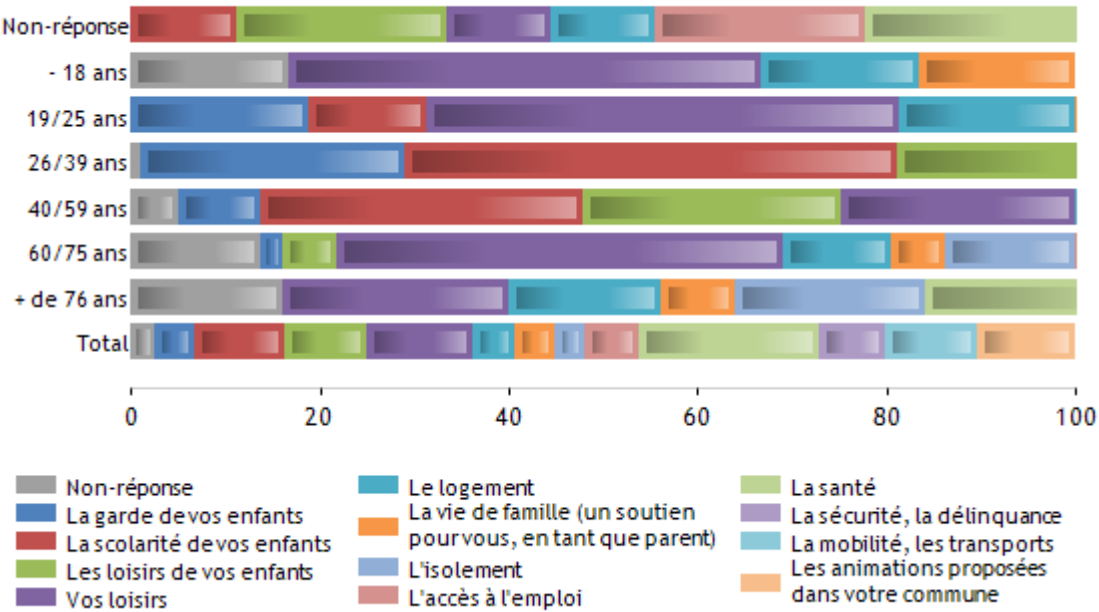
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en ligne.

La somme des lignes et ou des colonnes est différente du nombre d'observations du fait des réponses multiples.

Réponses effectives : 317

 Non-réponse(s) : 33

 Taux de réponse : 90,6%



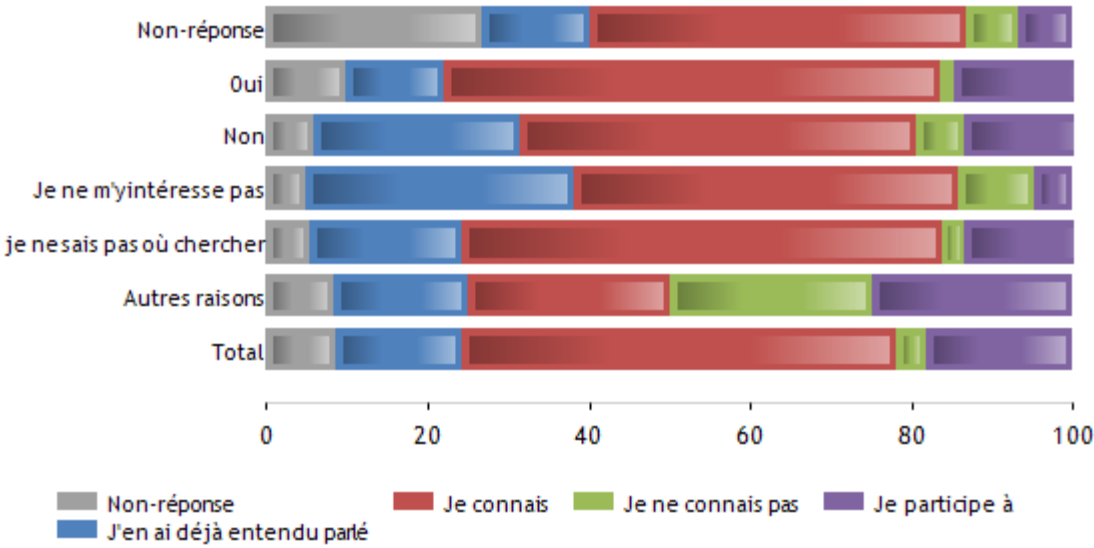
Êtes-vous facilement informé(e) des animations /événements qui se déroule... /- Le Trait d'Union

Le Trait d'Union → Êtes-vous facilement... ↓	Non-réponse		J'en ai déjà entendu parlé		Je connais		Je ne connais pas		Je participe à		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Non-réponse	4	26,7%	2	13,3%	7	46,7%	1	6,7%	1	6,7%	15	100%
Oui	23	9,9%	28	12,1%	143	61,6%	4	1,7%	50	21,6%	248	100%
Non	4	6%	17	25,4%	33	49,3%	4	6%	12	17,9%	70	100%
Je ne m'y intéresse pas	1	4,8%	7	33,3%	10	47,6%	2	9,5%	1	4,8%	21	100%
je ne sais pas où chercher	2	5,4%	7	18,9%	22	59,5%	1	2,7%	7	18,9%	39	100%
Autres raisons	1	8,3%	2	16,7%	3	25%	3	25%	3	25%	12	100%
Total	35	8,6%	63	15,6%	218	53,8%	15	3,7%	74	18,3%	405	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en ligne.

La somme des lignes et ou des colonnes est différente du nombre d'observations du fait des réponses multiples.

Réponses effectives : 307 Non-réponse(s) : 43 Taux de réponse : 87,7%



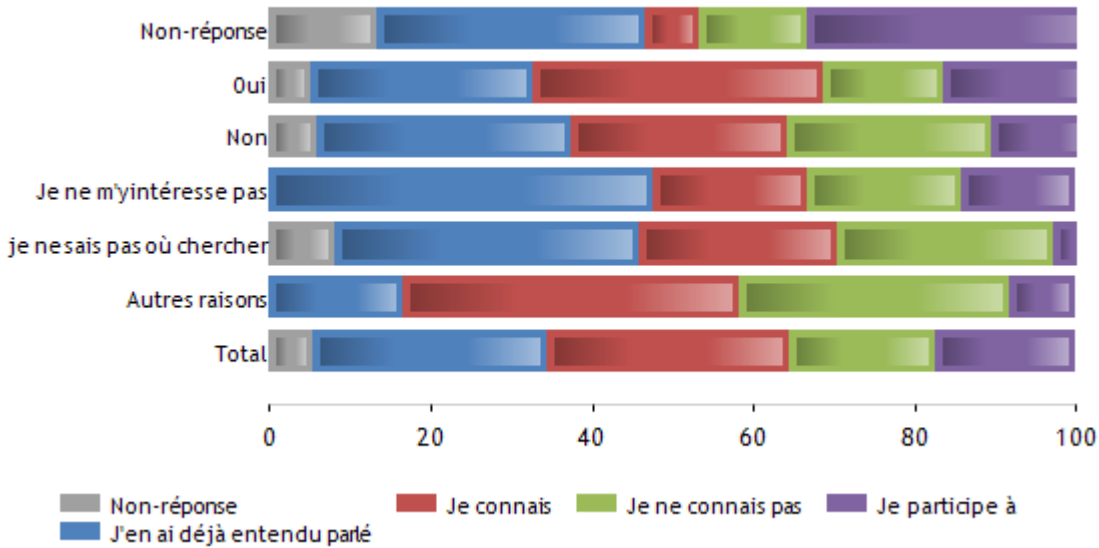
Êtes-vous facilement informé(e) des animations/événements qui se déroule... / - La Corne d'Abondance

La Corne d'Abondance → Êtes-vous facilement... ↓	Non-réponse		J'en ai déjà entendu parlé		Je connais		Je ne connais pas		Je participe à		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Non-réponse	2	13,3%	5	33,3%	1	6,7%	2	13,3%	6	40%	16	100%
Oui	12	5,2%	64	27,6%	83	35,8%	35	15,1%	49	21,1%	243	100%
Non	4	6%	21	31,3%	18	26,9%	17	25,4%	9	13,4%	69	100%
Je ne m'y intéresse pas	0	0%	10	47,6%	4	19%	4	19%	3	14,3%	21	100%
je ne sais pas où chercher	3	8,1%	14	37,8%	9	24,3%	10	27%	2	5,4%	38	100%
Autres raisons	0	0%	2	16,7%	5	41,7%	4	33,3%	1	8,3%	12	100%
Total	21	5,3%	116	29,1%	120	30,1%	72	18%	70	17,5%	399	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en ligne.

La somme des lignes et ou des colonnes est différente du nombre d'observations du fait des réponses multiples.

Réponses effectives : 317 Non-réponse(s) : 33 Taux de réponse : 90,6%



ISOLEMENT ET LIEN SOCIAL

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENT À AMÉLIORER
Variétés des supports et des activités proposées. Plusieurs structures et associations proposent des activités.	Identifications des personnes isolées. Personne ayant décroché de la vie sociale. Comment toucher les invisibles ?	Dynamisation de l'engagement associatif pour les solidarités au quotidien. ●●
Délocalisation d'activités. ●	Accueil des personnes isolées sur des lieux et équipements culturels.	Favoriser les passerelles entre les structures ou associations afin de faciliter les parcours de tous les publics
Portage des repas à domicile	Tous les usagers ne fréquentent pas les structures et associations existantes. Quels sont leurs besoins ?	Favoriser les rencontres. Mettre en place des groupes de paroles.
Corne d'abondance facilement joignable et disponible. Très bon lien	Réduire les barrières culturelles/freins pour participer à des actions culturelles.	Comment inciter les personnes à sortir de chez elles ?
Dispositif existant culture du cœur		Améliorer les liens entre les partenaires. Pas assez de coordinations, de communications. ●
Adaptabilité des services et offres d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des familles.		Faire connaître les possibilités d'accompagnement existants. ●
La paroisse visite une soixante de personnes à domicile		Manque groupe de parole. Visite des personnes isolées. Entraide. ●
		Impuissance dans certaines situations connues et reconnues.
		Favoriser le vivre ensemble, inclusion de tous les publics, notamment les gens du voyage.
		Développer l'autonomie numérique sur la Com Com. ●●
		Service des assistantes sociales d'Evron peu performant ne terme d'actions et de réactivité.
		Proposer un accompagnement pour aller une première fois quelque part et faciliter ainsi l'envie d'y retourner. ●●●

COMMENTAIRES :

Manque de connaissances sur tout ce qui se passe sur le territoire.
 Proposition de cartographier les besoins par thématiques.
 Impression que chacun fait sa pub dans son coin.
 Aider les familles à s'informer sur ce qu'ils ont besoin.
 Travailler ensemble sur les thématiques afin que les habitants aient toutes les infos en même temps.

SANTÉ PRÉVENTION (préoccupation des habitants)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENT À AMÉLIORER
Contrat local de santé : coordination, action.	Addictions. ●●●	Améliorer l'information entre les différents partenaires (CSAPA, EMA) présents sur Evron, peut-être proposer un coordinateur ? Avoir une vision globale sur les actions entre les services et les structures. Inter-connaissance des actions menées+++++
Dynamique de tous les partenaires.	Situations précaires. Conduites addictives (alcool, drogue...)	Faire venir des spécialistes sur Evron. ●●
Plus d'actions potentielles.	Manque de médecins, de spécialistes, délais trop long...	Une présence plus près des habitants pour les accompagner dans leur conduites à risques.
Maintenir les actions existantes avec les établissements scolaires, PIJ et Trait d'Union et les renforcer.	Manque de communications sur les actions protégées, mises en place dans les différents services, structures.	Actions sur le long terme.
Humanité sur les structures d'Evron. Projets en cours.	Encore trop d'actions isolées dans chaque stucture. Vision plus globale	Comment bien finir sa vie ? Améliorer le bien vieillir. Travail sur les EHPAD. Travailler sur l'idée du "mourroir"
	Désœuvrement, on meurt encore seul et isolé.	Accompagner les personnes en difficultés psychologiques aux rendez-vous CMP. ●●
	Difficultés à amener les personnes souffrantes de pathologies mentales à aller vers les soins. Réalité du CMP et de l'entourage des personnes. ●	Santé mentale et générale par l'activité physique. ●●
		Santé mentale, réflexion sur des actions de préventions mais attention aux groupes trop hétérogènes, faire des actions les plus ciblées possibles. ●●
		Demande de plus de présence de la MDA.

COMMENTAIRES

La directrice de l'hôpital signale les propositions de soins exceptionnels sur Evron, la proximité des familles, des temps et des échanges intéressants, mais une charge de travail pour les soignants. .

Le CMP est intéressé de savoir qu'il y a autre chose à faire que des soins sur le territoire. Déplacement à domicile pour les gens les plus démunis ?

Approfondir le besoin de prévention mais quels besoins ?, quelles préventions ?

En terme de prévention, des professionnels existent sur le territoire et peuvent se déplacer.

Remarque que nous avons un territoire à échelle humaine et qu'il est dommage qu'en matière de santé et de prévention chacun fait les choses dans son coin.

MOBILITÉ

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENT À AMÉLIORER
Minibus de la ville	habitants qui part du territoire car pas de transport. ●	Accompagnement permis de conduire (psychologique, financier...) ●
Gare d'Evron maintenir le train. ●●	Plus d'horaires et plus de trains. Plus de guichet à la gare. Pas d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.	Horaires à développer du petit pégase
Réseau pégase. ●	Pas de transport en commun	Site Internet de covoiturage sur la com com
Reso'ap sur les Coëvrons	Pégase à développer pas assez de fréquences	Mettre en place des déplacements à la carte pour les personnes à faibles revenus
	Bus pour les secteurs loin du centre ville et entre les 32 communes. ●	Minibus pour aller chercher les gens pour des activités
	Méconnaissance du réso'ap et manque de bénévoles	Isolement rurale
	Réso'ap trop cher Demande croissante et peu de bénévoles	Développer les garages solidaires pour diminuer les frais de réparations
	Peu d'initiative solidaires sur le partage des moyens de locomotion	Points de rassemblement pour le covoit. Développer le co-voiturage. Création d'un site de co-voiturage sur la Com Com
	Absence de circulation collective sur les pôles secondaires : Bais, Montsûrs,Vaiges.	Pas assez de visibilité sur ce qui existe
	Peu de bons de transports	Manque de coordination dans les travaux
	Petit pégase trop cher, et pas tous les jours	Le transport court et informel (twitter) "qui va à Evron ?, qui va à Mézangers ?
	Co-voiturage	Plus de bénévoles sur les réseaux de solidarité.
		Adéquations des horaires des transports collectifs avec les loisirs
		Favoriser la mobilité en journée pour les publics sans moyens de transports. ●●●●●●●●●●
		Améliorer le transport entre Evron et Laval surtout le weekend
		Développer le transport en commun et le transport à la demande
		Pas assez d'informations sur ce qui existe. Pas assez de communications
		Développer les mobilités actives, pistes cyclables, trottoirs, ect...

COMMENTAIRES

Des navettes ont été mises en place à la demande du public pour diverses destinations, mais les usager ne les ont pas utilisées/
Mettre en place des réseaux de covoiturage peut être une bonne idée mais tout le monde n'utilise pas Internet.
Gaëlle Piedoie de la communauté de communes nous donnera des informations sur un site au niveau du département dans lequel nous pouvons créer un groupe qui serait sur les coëvrons, elle nous communiquera ultérieurement un lien sur tous les moyens de se déplacer dans les Coëvrons.
L'aménagement d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est en cour.
Action du FASTT garages partenaires, solidaires.
Association Copainville à Mayenne.
Service de location de voitures pour les travailleurs intérimaires.

SÉNIORS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENT À AMÉLIORER
Nombreuses offres de soins proposés pour les séniors à l'hôpital d'Evron.	Pas de présences des associations de retraités le matin.	Favoriser l'intergénérationnel : Ado/personnes âgées, enfants/personnes âgées. Bénévolats. ●
Sorties du trait d'union.	Personnes isolées, comment aller les chercher, comment aller vers elles ?, afin qu'elles accèdent aux loisirs, au marché du jeudi.... ● Pas d'accompagnement très spécialisé.	Actions avec d'autres associations du territoire.
Séjour organisé par le CCAS.	Difficulté à sortir le soir pour aller à des spectacles ou animations. Quelles solutions : Bus CCAS, covoiturage par structure ? ●	Donner confiance aux séniors dans leur capacité à se former au numérique. ●
Retraite sportive, toujours plus d'adhérents.	Difficultés pour les résidents de l'hôpital d'Evron de participer à la vie extérieure, moyen de locomotion limité. ●	Insister sur la prévention, informer sans relâche sur les arnaques et les démarchages abusifs.
Activités prévention séniors : gym délocalisé sur le territoire des Coëvrons. Gym mémoire	Accompagnement et accessibilité à la lecture pour les personnes âgées, isolées.	Portage à domicile de livres. ●●
Beaucoup d'activités proposées par différentes structures et associations en tout genre.	Séniors de + de 60 ans, voire 70, en retraite qui cherchent encore des compléments de revenus.	Connaître les besoins des séniors non utilisateurs des structures du territoire. ●
Visite aux séniors par les séminaristes de la paroisse d'Evron qui effectuent environ 200 heures.		
Partenariat avec la Corne d'Abondance.	Personnes âgées, peu ou pas de visite le dimanche.	

COMMENTAIRES :

Travail des séniors pour boucler leur fin de mois ou pour avoir plus de loisirs.
Constats que les séniors sont de plus en plus inscrits au resto du cœur ou l'espadon.
Accompagnements des séniors pour les déplacements sur le territoire.
A réfléchir, si les séminaristes peuvent être intégrer en tant que bénévoles dans des services publics.
Visites des petits à l'hôpital ou dans les Ehpad.

ENFANCE-JEUNESSE

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ÉLÉMENT À AMÉLIORER
Acteurs présents du territoire qui partagent les mêmes valeurs.3:17	Pré-délinquance des 14-16 ans.	Souhait du lycée Vade pied de monter un projet autour de la prévention et la lutte contre les addictions : jeux, alcool, drogues... ●
Qualités des services et des offres. Activités riches, variées, multiples et de qualité pour tous les publics.	Des moyens financiers disparus.	Un espace de concertation entre les acteurs, une veille "bienveillante".
Offres sur plusieurs structures du territoire dynamiques et très intéressantes pour les jeunes : médiathèque, PIJ, Trait d'Union, spot, cinéma...	Difficultés pour travailler avec certains partenaires (PMI, Chanteclair...)	Organiser des visites pour permettre aux lycéens de connaître le Trait d'Union.
Expertise des employés	Difficulté à toucher toutes les familles.	Souhait du lycée Vade pied d'échanger des informations sur les lycéens qui fréquentent le Trait d'Union et qui rencontrent des difficultés afin de mieux les aider.
Permanence de la MDA pour les ados.	Certains projets difficiles à mettre en œuvre, beaucoup de barrières institutionnelles.	Avoir une communication commune sur les offres d'activités, de séjours... Corne d'abondance, Trait d'Union, Coëvrons. ●
Projet prévention jeunesse.	Manque d'un projet jeunesse global pour l'ensemble du territoire.	Pôle petit enfance au Trait d'Union, collectif renforcé, identité unique pour les familles.
LAEP travail en partenariat.	Difficulté pour les 18-25 ans de s'intégrer dans la vie associative, (difficultés financières).	Plus de présence de la CAF sur le territoire et plus d'informations en direct avec les familles.
Actions menées régulièrement avec le Trait d'Union (espace famille)	Peu d'activités pour les moins de 4 ans.	Espaces ouverts pour accompagner les parents dans leur rôle de parents.
Plusieurs projets jeunes soutenus par la MSA		Développer des réunions de synthèses, concertations, échanges...
		Etude de faisabilité d'un projet de lieu commun Trait d'Union, pôle petite enfance, Antenne solidarité ? ●●●
		Proximité physique des lieux d'accueil des structures jeunesse, meilleure identification.
		Communication des activités, séjour, projets.... Sur toutes les communes des Coëvrons.
		Guichet unique service enfance jeunesse de la Com Com au Trait d'Union.
		Décliner un projet jeunesse global en direction de la jeunesse des coëvrons en développant les différents domaines : Développement personnel, estime de soi/ Environnement social/ loisirs, animations, culture, sports.../ emploi, formation... ●●●●●●
		Coordonner et participer à l'éducation à la parentalité avec les structures sociales, jeunes et culturelles.

COMMENTAIRES :

Manque de communication sur tous ce qui concernent les jeunes sue le territoire.

Résistance des bénévoles à encadrer des enfants de moins de 4 ans.

Apprendre aux parents d'être parents, activités à faire en famille.

Le soutien à la parentalité des 10-12 ans va être mise en place.

Associer toutes les structures à la prévention des enfants de tous les âges en coordonnant nos efforts.

Faible nombre des représentants de la jeunesse, espace jeune qui ferme, moins et faire plus difficile de faire mieux.

Pas seulement proposer des loisirs mais la prévention, l'entourage, la mobilité, le bien être. La prévention inclus aussi les parents, ils doivent être participants des actions.

Difficile pour les gens de venir chercher de l'aide, leur tendre la main, aller les chercher, prendre le temps d'accompagner.

Besoin de formation des professionnels de façon à mieux accompagner les habitants en difficulté (parents, enfants, seniors, personnes en situation de handicap....)



Synthèse de l'activité du dispositif MDA pour 2018

Depuis 2011, la fréquentation de la Maison des adolescents est en constante progression, **697 situations d'adolescents traitées en 2018.**

L'analyse des chiffres de fréquentation pour l'année 2018 indique que l'activité de la Maison des adolescents est en constante augmentation (+7%). Par son accessibilité facilitée (peu de délais pour un 1^{er} RDV) le service est de plus en plus sollicité dans le cadre de ses missions de prévention et donc en amont des services plus spécialisés pour lesquels les délais d'accès sont parfois très long. La Maison des adolescents répond à ses principaux objectifs que sont l'accueil, le repérage/dépistage et l'orientation en ce qui concerne la prévention du mal-être adolescent.

Activité adressée aux jeunes et aux parents

Le nombre d'adolescents reçus pour la 1^{ère} fois à la MDA en entretiens au cours de l'année **(nouvelles situations) : 542**

Nombre total d'entretiens effectués (tous professionnels confondus) : **1996 pour 616 adolescents reçus physiquement soit une moyenne de 3.2 entretiens par situation.**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de nouvelles situations	309	443 +43%	496 +11%	484 -2%	511 +5%	542 + 8%

Synthèse pour la permanence d'Evron

Etude de la file active :

L'âge moyen de **13.4 ans** est en légère baisse, ce qui indique en partie une apparition de plus en plus précoce des difficultés. Les parents sont très présents du fait de la forte représentativité des collégiens. En 2018, la Maison des adolescents a accueilli pour le site d'Evron, 32 filles et 27 garçons, soit 49 situations originaires de la Communauté de Communes des Coëvrons.

10 adolescents domiciliés dans un autre territoire ont également été reçu à Evron.

CC des Coëvrons			
1. Assé-le-Bérenger		21. Saint-Christophe-du-Luat	2
2. Bais	4	22. Sainte-Gemmes-le-Robert	
3. La Bazouge-des-Alleux	1	23. Sainte-Suzanne	1
4. Blandouet		24. Saint-Georges-le-Fléchar	
5. Brée	1	25. Saint-Georges-sur-Erve	
6. Chammes,		26. Saint-Jean-sur-Erve,	
7. Champgenêteux		27. Saint-Léger-en-Charnie	
8. La Chapelle-Rainsouin		28. Saint-Martin-de-Connée	
9. Châtres-la-Forêt		29. Saint-Ouën-des-Vallons	
10. Deux-Évailles		30. Saint-Pierre-sur-Erve	
11. Évron	23	31. Saint-Pierre-sur-Orthe	1
12. Gesnes	1	32. Saint-Thomas-de-Courceriers	
13. Hambers	2	33. Saulges	
14. Izé		34. Thorigné-en-Charnie	
15. Livet		35. Torcé-Viviers-en-Charnie	1
16. Mézangers	1	36. Trans	
17. Montourtie		37. Vaiges	2
18. Montsûrs	5	38. Vimarcé	
19. Neau	4	39. Voutré	
20. Saint-Cénére		Hors collectivité	10

La permanence du mercredi après-midi à Evron au sein du centre social « le trait d'union » est bien repérée par les adolescents, leurs familles et les professionnels. La fréquentation du site est en augmentation constante. Comme les années précédentes, l'origine géographique des adolescents indique que la permanence d'Evron permet au public du Nord-Est , de l'Est et du Sud-Est du département d'obtenir un accueil de proximité sans être dans l'obligation de se rendre à Laval.

L'ouverture de la permanence de Mayenne fin 2018 devrait permettre de mieux « réguler » la fréquentation de celle d'Evron. L'inscription dans le partenariat local se poursuit sur le territoire des Coëvrons particulièrement avec les établissements scolaires. Des actions seront programmées dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale 2019 sur le thème « **Santé mentale à l'ère du numérique** ». Il convient donc de renforcer les moyens consacrés à cette permanence de la Maison des adolescents afin de garantir la continuité et la qualité d'un accueil facilement accessible aux adolescents du territoire.

**Permanence de 3h30 tous les mercredis après-midi
hors vacances scolaires sur Evron depuis 2017.**

Année 2017 :

53 jeunes reçus sur la permanence (29 filles/22 garçons)

Une moyenne d'âge de 14.5 ans.

109 entretiens réalisés.

Les jeunes viennent de la communauté de commune de Vilaine la Juhel, de Mayenne, Le Horps Lassay et Coëvrons.

Année 2018 :

50 jeunes reçus sur la permanence (27 filles/23 garçons)

Une moyenne d'âge de 13.5 ans.

137 entretiens réalisés.

Les jeunes viennent de la communauté de commune de Vilaine la Juhel, de Mayenne, Le Horps Lassay et Coevrons.

Année 2019

36 jeunes reçus sur la permanence (26 filles/10 garçons)

Une Moyenne d'âge de 13.5 ans

144 entretiens réalisés.

La permanence de Mayenne ayant ouvert en Janvier 2019, les nouvelles situations vivant dans le secteur de Mayenne sont orientées vers cette nouvelle permanence si elles le souhaitent.

Sur 36 situations cette année, seulement 4 ne vivent pas sur la communauté de communes des Coëvrons (2 viennent de vilaines la juhel, 2 sont hors département).